SUPPLÉMENT
MONDE LOISIRS
Pages 13 à 24

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12822 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 19 AVRIL 1986

## L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LES OCCIDENTAUX ET TRIPOLI

# • Un quatrième otage anglais aurait été tué
# • Quatre Libyens vont être expulsés de France

*Alors que le colonel Kadhafi a renoncé à s'en prendre à l'Europe du Sud pour riposter au raid américain de mardi, sa contre-attaque se poursuit dans le domaine du terrorisme, et un quatrième otage britannique au Liban aurait été assassiné par une faction prolibyenne.*

*Un communiqué du ministère de l'intérieur annonce ce jeudi à Paris l'expulsion prochaine de quatre Libyens, « pour agissements de nature à nuire à l'ordre public ».*

*A Londres, où a eu lieu une tentative d'attentat contre un avion israélien, Mme Thatcher est politiquement en difficulté, en raison du soutien accordé au président Reagan.*

La « vengeance » promise par le colonel Kadhafi pour risposter au raid américain de mardi frappe, en premier lieu, les otages britanniques au Liban, tenus pour responsables du soutien accordé à M. Reagan par leur gouvernement. Dernier en date, le cameraman John McCarthy, enlevé jeudi 17 avril sur la route de l'aéroport alors qu'il tentait de quitter le pays, aurait été assassiné. Trois corps d'hommes tués par balles, dont deux sont ceux d'enseignants britanniques, ont été retrouvés jeudi dans le Chouf. Le troisième corps ne serait pas celui du journaliste britannique Alec Colett, mais l'organisation qui l'avait enlevé assure, dans un communiqué, l'avoir *« pendu en cérémonie »* pour répondre au *« raid barbare anglo-américain »*.

Ces assassinats en série ont amené le gouvernement français à exprimer son *« indignation »*. Washington assure n'être pas surpris de ces représailles contre des innocents, représailles qui ont exacerbé à Londres les critiques adressées à Mme Thatcher. Le premier ministre doit faire face au malaise de sa majorité et à l'émotion de l'opinion, et ne semble plus disposé à faciliter – en cas de nouveau raid américain – la tâche de son allié. Washington, où le ressentiment grandit à l'égard de la France et de son « lâchage », mise toujours sur la chute du régime du colonel Kadhafi. Toutefois, à Tripoli, le « guide de la *révolution* » est à nouveau apparu à la télévision.

Un attentat préparé par un inconnu qui avait confié à une passagère irlandaise une valise contenant une bombe a été déjoué à l'aéroport londonien d'Heathrow à l'embarquement d'un vol d'El Al pour Tel-Aviv. Enfin, des manifestations anti-américaines ont eu lieu au Caire et à Tunis. Au Conseil de sécurité des Nations unies, la Grande-Bretagne a dressé jeudi un vigoureux réquisitoire contre le *« terrorisme d'Etat »* de la Libye. Le Parlement européen, pour sa part, a condamné l'opération américaine, qui *« n'est pas de nature à enrayer le terrorisme et à punir les coupables »*.

M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, doit recevoir samedi matin M. Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain, pour examiner la situation créée par le raid des Etats-Unis et ses conséquences.

*(Lire pages 3, 4 et 36.)*

## L'arme de la peur

**Qui aurait pu penser que Mme Thatcher serait un jour « lâchée » par la majorité de l'opinion publique britannique sur une affaire qui concerne en premier lieu sa fermeté envers le terrorisme ? Qui l'aurait dit il y a deux ans, lorsque la Grande-Bretagne unanime était bouleversée par l'assassinat d'une jeune femme de la police par des « diplomates » libyens à Londres ? Ou quand, unie derrière son premier ministre, elle regardait la Navy partir en guerre vers les lointaines Malouines pour défendre un principe plus qu'une possession ? Ou encore quand la majorité silencieuse approuvait l'attitude d'un chef de gouvernement qui, au nom de l'intransigeance face au terrorisme, laissait mourir à feu doux dans leur prison dix grévistes de la faim nord-irlandais ?**

**Si l'opinion britannique a rejoint sur l'affaire du raid américain contre la Libye celle de la plupart des pays européens, c'est que les mêmes causes produisent les mêmes effets : la menace engendre la peur. Celle-ci explique sans doute, avant toute autre considération, que plus des deux tiers des citoyens du Royaume-Uni désapprouvent leur premier ministre. Les assassinats d'otages britanniques ont montré que cette peur était fondée.**

**Le sondage réalisé en France par l'IFOP pour « le Point » confirme cette interprétation : les Français, si on l'en croit, sont presque aussi nombreux à approuver le raid américain qu'à le désapprouver (39 % contre 40 %). Ils sont en revanche très nettement satisfaits (55 %) du refus du gouvernement de laisser l'aviation américaine survoler le territoire national. Partagés sur la validité du recours des Etats-Unis à la force, ils se retrouvent volontiers dans la satisfaction de n'être pas directement mêlés à cette affaire.**

**Les ministres des affaires étrangères des Douze réunis à deux reprises ces derniers jours n'ont pas été beaucoup plus constructifs. On peut, comme M. Kohl, estimer que la racine du mal est politique et appeler de ses vœux pieux une initiative diplomatique européenne pour promouvoir une solution « au conflit du Moyen-Orient ». On peut affirmer une fois de plus la nécessité d'une coopération dans la lutte antiterroriste, mais ce principe jusqu'à présent n'a guère été appliqué. On peut, enfin, condamner le recours aux bombardiers – comme vient de le faire avec vigueur le Parlement de Strasbourg, – mais M. Reagan a-t-il été mieux entendu des Européens lorsqu'il réclamait des sanctions économiques contre la Libye ? La vérité, c'est que l'Europe ne sait pas ce qu'il convient de faire contre le terrorisme et que, dans le doute, elle a préféré majoritairement s'abstenir.**

**Le relatif isolement de Mme Thatcher a aussi d'autres raisons : ses proches eux-mêmes lui tiennent rigueur d'un autoritarisme qui fait l'économie de toute concertation gouvernementale ; on l'accuse surtout d'être inféodée à Washington et, comme dans d'autres récentes affaires, d'écouter la voix de l'Amérique plutôt que celle de l'Europe. Quels que soient ces griefs, il est frappant de voir l'aisance avec laquelle même les dirigeants de grands partis politiques britanniques en arrivent, se trompant de coupable, à rendre le chef de leur gouvernement responsable des crimes de jeudi. Cette confusion, engendrée par l'émotion et par la peur, est peut-être l'effet le plus pervers du terrorisme.**

## LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Six personnes déférées au parquet après l'attentat visant M. Brana

Six personnes ont été déférées, vendredi matin 18 avril, au parquet de Paris après la rafle policière opérée au lendemain de l'attentat manqué, le 15 avril, contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF, à son domicile du Vésinet (Yvelines). Dix kilos d'explosifs, une quinzaine d'armes automatiques et 2,5 millions de francs ont été saisis lors de perquisitions. Pour autant, cette pêche policière n'a pas permis, dans l'immédiat, de faire radicalement progresser l'enquête sur le mitraillage de la voiture de M. Brana ou d'identifier les auteurs d'attentats revendiqués par Action directe.

Les enquêteurs ont volontairement « ratissé large », en visant au-delà de la mouvance connue d'Action directe et en tentant de s'en prendre à la logistique éventuelle des terroristes. C'est ainsi que les membres d'un collectif *cinématographique*, Le grain de sable, qui réfute toute assimilation avec le terrorisme, se sont trouvés parmi les cinquante-trois interpellés. Ils ont été relâchés, et rien ne leur est reproché.

Les interpellations se sont *faites* dans le cours de deux commissions rogatoires différentes, l'une du parquet de Versailles, l'autre du parquet de Paris. La première n'aura pas été fructueuse, toutes les personnes arrêtées ayant été relâchées, aucun élément n'étant venu éclairer la tentative d'attentat contre M. Brana ou un attentat commis le 6 décembre 1985 contre un organisme de l'OTAN à Versailles, la Central European Operating Agency (CEDA). En revanche, les arrestations opérées à Paris ont permis aux policiers d'éclaircir une autre affaire, montrant, selon eux, l'implication de milieux d'extrême gauche dans le banditisme.

*Les six personnes déférées* semblent en effet fortement impliquées dans un hold-up commis contre la Banque de France à Niort, le 4 mars dernier. Ce jour-là, six *malfaiteurs masqués* et grimés avaient neutralisé une trentaine d'employés et, opérant en véritables professionnels, avaient emporté un butin de 29 millions de francs. Les 2,5 millions de francs trouvés lors de la perquisition proviennent de ce butin. Ces six personnes sont, pour la plupart, connues pour leur engagement passé dans la mouvance d'extrême gauche.

Il s'agit, d'une part, de Jacques Darmon, Hamid Lallaoui, Aria Fettouche, *sa compagne*, et José Allonso, déférés au parquet pour recel de vol, détention d'armes et d'explosifs ; d'autre part, de Philippe Gibault et Christine Furbury, déférés pour faux et usage de faux, recel de vol, ces deux groupes étant dissociés par les policiers.

E. P.

*(Lire nos informations page 11.)*

**Marcel Dassault est mort**
PAGE 36

**Une proposition de M. Gorbatchev**
*Réduction des armes classiques, « de l'Atlantique à l'Oural ».*
PAGE 5

**La rénovation du PS**
*Les amis de M. Chevènement proposent une alliance des « productifs pour le progrès ».*
PAGE 10

**L'OCDE optimiste**
*Les perspectives économiques pour 1987 sont meilleures.*
PAGE 31

Débats : Proche-Orient (2) ● Etranger (3 à 6) ● Politique (8 à 10) ● Société (11 et 12) ● Sports (25) ● Culture (26 et 27) ● Communication (27) ● Economie (31 à 35)

Programmes des spectacles (28) ● Radio-télévision (29) ● Informations services : Météorologie (29) ● Loto (30) ● Mots croisés (22) ● Carnet (30) ● Annonces classées (30)

## ÉLECTIONS LE 7 MAI AU BANGLADESH

# La veuve, l'orpheline et le général

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. – Cette fois, *« parole de général »*, les élections législatives promises depuis quatre ans, annoncées à trois reprises puis annulées chaque fois, pour cause de boycottage par l'opposition, auront lieu le 7 mai prochain au Bangladesh.

Cheikh Hasina Wajed, fille de Mujibur Rahman – le *« père de la nation »* assassiné en 1975 – et dirigeante de la Ligue Awami (du peuple), a annoncé, la première, la participation de sa coalition (dix partis de centre et de gauche) à ce qu'elle appelait, il n'y a guère, *« une farce destinée à légitimer le régime illégal des militaires »*. Maintenant, s'est félicité le général Ershad, administrateur en chef de la loi martiale, depuis son coup d'Etat de mars 1982, *« seul Allah le très grand pourrait changer la date »* de son rendez-vous avec les quarante-neuf millions d'électeurs bangladeshis.

*Reste à savoir*, cependant, combien accepteront de jouer le jeu selon les règles établies par le général-président. Celui-ci a, certes, rétabli au début de l'année les libertés politiques et promis de démanteler avant la consultation les tribunaux spéciaux ; mais la loi martiale et son administrateur, eux, resteront en place au moins jusqu'à la proclamation des résultats.

Dure pilule que la fille de Mujibur Rahman a finalement digérée, mais que la bégum Khaleda Zia, l'autre grande dirigeante de l'opposition, se refuse, malgré le passé de son mouvement (1), à accepter. La coalition de sept partis (droite) emmenée par le Parti national du Bangladesh (BNP), fondé par feu son époux le président Zia Ur Rahman (assassiné en 1981), a décidé, après maintes tergiversations, de boycotter la consultation.

Cinq petites organisations, jusque-là associées à la Ligue Awami, ont rompu avec Cheikh Hasina et également décidé le boycottage. Bref, si l'objectif de l'habile général Ershad était de semer la discorde entre celles qu'on appelle, à Dhaka, *« la veuve et l'orpheline »*, c'est gagné ! Déjà les militants des deux coalitions s'affrontent presque quotidiennement dans la rue et dans les universités, hauts lieux traditionnels de l'activisme politique bangladeshi. Les morts et les blessés s'accumulent.

De toute façon, l'époux de la bégum ayant fermé les yeux en 1975 sur l'assassinat du père de Cheikh Hasina, les deux dames se détestent cordialement et n'étaient unies que par la haine solide que chacune d'entre elles porte au présent maître de Dhaka... Au lendemain du revirement des Awamis, la bégum dénonça donc à pleins poumons *« la trahison »* de Cheikh Hasina *« vis-à-vis des morts pour la cause de la démocratie »*. Elle rappela aussi que les deux coalitions réclamaient ensemble depuis trois ans *« la levée de la loi martiale, le rétablissement de toutes les libertés civiles et la libération des prisonniers politiques »*. Conditions qui n'ont pas été totalement remplies.

Il y a trois ans maintenant que Mohamed Hussein Ershad souhaitait légitimer son coup d'Etat par les urnes, privilège que lui refusait systématiquement l'opposition en promettant non seulement de boycotter la consultation, mais encore d'en empêcher le déroulement.

PATRICE CLAUDE.

*(Lire la suite page 6.)*

(1) La Ligue Awami a participé à trois élections sous divers régimes de loi martiale : en 1970, 1978 et 1979. Le BNP fit de même alors qu'il était au pouvoir.

## FORTE CHUTE A LA BOURSE DE PARIS

# Grain de sable dans la confiance

**La Bourse de Paris a été fortement secouée le jeudi 17 avril. Les obligations et les contrats à terme ont chuté de 3 % à 4 %, entraînant une baisse de 0,6 % des actions à la suite des nouvelles dispositions fiscales annoncées par la Rue de Rivoli. En fin de matinée, ce vendredi 18 avril, un léger mieux était observé sur l'ensemble de ces marchés.** *(Lire page 36.)*

Décidément, les nouveaux ministres des finances ont quelque peine à apprécier les conséquences que peuvent avoir sur le comportement des marchés financiers telle ou telle mesure, en apparence anodine, mais lourde de conséquences lorsque des centaines de milliards de francs sont en jeu. On se souvient de l'expérience de M. Pierre Bérégovoy qui, quelques semaines après son intronisation Rue de Rivoli, trébuchait sur les marches du palais Brongniart.

La Bourse de Paris venait d'apprendre, à l'ouverture de ses portes, le lancement, sans consultation préalable avec les professionnels du marché, d'un nouvel instrument de placement à court terme (en l'occurrence, les certificats de dépôt) susceptible de dévier les traditionnels canaux irriguant le marché boursier.

Ce jour-là – c'était le 6 décembre 1984, – le ministre socialiste de l'économie et des finances (sacré depuis *« financier de l'année »* en récompense de ses efforts ultérieurs pour moderniser la place de Paris) apprenait avec consternation que ses propos distillés la veille au soir devant quelques banquiers et industriels avaient déclenché sur le marché obligataire l'un des plus beaux plongeons de son histoire, avec un recul général des cours de plus de 2 %. L'alerte avait été chaude, et, après ce sévère avertissement donné à un ministre que l'on jugeait un peu trop sensible aux « coups » médiatiques et beaucoup moins à un nécessaire dialogue avec la communauté financière, les valeurs à revenu fixe poursuivaient la belle carrière que l'on sait.

*Le* 17 avril 1986, un mois à peine après la mise en place d'un super-ministère de l'économie placé sous la houlette de M. Edouard Balladur, le marché obligataire et le MATIF, ce marché à terme d'instruments financiers qui a vu le jour en février dernier et dont le succès semblait assuré depuis, ont frôlé à leur tour la catastrophe au lendemain de la présentation du collectif budgétaire 1986.

SERGE MARTI.

*(Lire la suite page 32.)*





# débats

## PROCHE-ORIENT

*Onze ans après le début de la guerre du Liban, les Etats-Unis ont attaqué la Libye. Henri Hajdenberg regrette que la CEE et la France n'aient pas approuvé. Pour le Libanais Iskandar El Bahout, les « fous de Dieu » renforcent la détermination des chrétiens à l'indépendance.*

## Français, Européens et Américains dans le même bateau

### *Le terrorisme n'est pas une fatalité venue du ciel*

par HENRI HAJDENBERG (*)

LA multiplication des revendications terroristes : la complexité des différents réseaux ; les méandres des clans, des tribus, des Etats du Proche-Orient ; les alliances des uns et des autres ; cet enchevêtrement dissimule bien mal l'autorité et la responsabilité de deux ou trois grands manipulateurs.

Copernic et Goldenberg pouvaient être reliés à la question palestinienne – Arafat et Abou Nidal ; les TGV, les grands magasins, les prises d'otages sont autant de messages codés adressés aux gouvernants. Venant du Proche-Orient, ils visent les implications de la France dans cette région du monde et en Afrique.

Sans faire partie du club des super-grands, troisième vendeur d'armes de la planète, la France veut continuer d'affirmer son rôle de « puissance ». Présente en Afrique, elle entend s'y faire respecter et tenir ses engagements. Ainsi, après avoir livré dans les années 70 une multitude d'armes des plus sophistiquées à Kadhafi, elle se trouve face à lui dans les déserts du Tchad.

Interventionniste également au Proche-Orient, elle sauve la mise in extremis à Arafat et installe des soldats de la paix à Beyrouth. Mais surtout, poursuivant les engagements de Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand continue de faire livrer avions, chars et autres équipements à l'Irak en guerre avec l'Iran.

Les déserts d'Afrique et du Proche-Orient mènent ainsi aux explosions des grand magasins parisiens. Le terrorisme n'est pas une fatalité venue du ciel, à laquelle Allah le Tout-Puissant ne serait pas étranger.

La France paie son soutien inconsidéré à Kadhafi dans les années 70. Elle l'a aidé à stabiliser son régime et à développer sa puissance dans la région. Faute de clairvoyance, la France a armé le bras de son ennemi d'aujourd'hui.

S'agissant de l'Irak, le Quai d'Orsay a tout misé sur ce pays dans les années 70 : l'expansion économique, la stabilité régionale, au point de lui livrer un réacteur nucléaire pouvant être transformé à des fins militaires.

Malgré l'état de guerre avec l'Iran, l'embargo sur les armes n'a pas été décrété comme en d'autres circonstances célèbres. Les gouvernants successifs se sont au contraire enfoncés dans un soutien en armes sophistiquées à ce pays. Au bord du gouffre financier, l'Irak ne peut plus être lâché par la France sans risque pour elle d'y perdre ses considérables créances.

Au Liban, l'inspiration française n'a pas été plus heureuse. Si elle a sauvé Arafat, elle n'a pas sauvé les chrétiens du bourbier dont elle se retire sans gloire ni panache. L'appui constant du Quai d'Orsay à l'OLP s'est avéré une mauvaise carte dont la France n'a jamais reçu aucune contrepartie qui vaille.

Les politiques extérieures et antiterroristes sont intimement liées. En toute indépendance, il y a des solidarités évidentes qui s'imposent. S'ils ne sont pas sur les mêmes porte-avions, Européens et Américains sont dans le même bateau. Le contre-terrorisme, c'est-à-dire la guerre, nécessite concertation et coordination des politiques étrangères.

Le terrorisme est un des risques de la politique extérieure de la France. Pris délibérément, le risque du terrorisme et des prises d'otages doit être assumé devant la nation et combattu alors avec les moyens de la guerre, secrète ou non.

Ces véritables enjeux devraient être enfin clairement exprimés aux Français. Plutôt que de faire montre de faiblesse ou de se livrer à de subtils marchandages, il vaudrait mieux affirmer une politique cohérente entraînant l'adhésion

(*) Président du Renouveau juif

## Pourquoi ces « fous de Dieu » ?

### *Ce n'est pas avec des canons qu'on arrêtera la création du Liban chrétien*

par ISKANDAR EL BAHOUT (*)

LA difficulté croissante des plus anciens habitants du Proche-Orient, et plus particulièrement des chrétiens orientaux et des juifs, à vivre chez eux parmi leurs voisins musulmans, comme ils l'ont toujours fait, semble être à l'origine de l'état de guerre permanent qui dévaste la région.

L'islam, sans aucune raison apparente, n'arrive plus à admettre le droit des autres Sémites de la région à l'existence et à la citoyenneté.

Or la différence entre un Libanais chrétien et un Libanais musulman reste malgré tout minime. Tous les deux parlent le même dialecte, sont de la même race sémite, même la chrétienté d'Orient est assez proche de l'islam. Alors pourquoi ce Djihad islamique, ces « fous de Dieu », aveuglés par une haine suicidaire, s'acharnent-ils à vouloir les exterminer ? *« Nous massacrerons un tiers des chrétiens, nous obligerons l'autre tiers à fuir et le dernier à se soumettre »* (1), avait déclaré un jour à un journaliste le leader de l'opposition islamique Kamal Joumblatt.

N'aurait-il pas été plus juste de voir dans les chrétiens d'Orient les bâtisseurs de l'empire ommeyade et les artisans de la renaissance culturelle arabe moderne ? Comment peut-on croire qu'en les accusant à tort et à travers ou qu'en déversant sur eux des milliers de tonnes d'explosifs, cela servirait la cause de l'islam.

N'aurait-il pas été encore plus profitable à l'islam de voir dans ces juifs ce qu'ils sont en réalité, des Sémites fidèles à leurs origines. Après avoir subi en Occident durant des siècles l'humiliation d'être orientaux, n'aurait-il pas mieux fallu les recevoir comme des frères au lieu de s'acharner à vouloir les jeter à la mer.

N'est-il pas plus juste de considérer l'Etat d'Israël comme une réaction de survie d'un peuple sémite persécuté en Orient et en Occident et qui cherche un refuge sur la terre de ses ancêtres que comme la création de la Grande-Bretagne.

Cette intolérance meurtrière contre les gens du Livre est pourtant étrangère à l'esprit du Coran et de la tradition musulmane. C'est à partir du dix-neuvième siècle que le comportement des musulmans envers les autres communautés de la région semble avoir totalement changé. Le génocide tout d'abord des juifs de Damas en 1840, puis des chrétiens en 1860, est un phénomène sans précédent dans l'histoire de cette ville.

### « Avec l'islam, on s'impose ou on s'écrase »

Chassés systématiquement depuis deux siècles de tout le Proche-Orient, arméniens, maronites, melchites, assyriens, chaldéens, nestoriens, byzantins, syriaques... se retrouvent aujourd'hui dans ce qu'on appelle le « réduit chrétien ». Au fond de chaque chrétien existe une certitude acquise par deux siècles de persécution systématique : avec l'islam soit on s'impose, soit on s'écrase. La faute d'Amine Gemayel, c'est qu'il n'a pas pu s'imposer. L'immense popularité de Bechir Gemayel, même chez ceux qui ont le complexe phonétique du mot « phalangiste », est proportionnelle à l'espoir qu'il fit naître. Cet espoir signifie « vivre sans être menacé de mort violente par le voisin d'à côté ».

Il est évident qu'actuellement on est sur le seuil de la naissance d'un Etat chrétien au Proche-Orient, et les Arabes ont tort de croire que c'est une atteinte à l'unité du monde arabe. Ce qui menace Bagdad, Koweït, Damas, Amman n'est jamais venu des chrétiens d'Orient. Combien de fois Bagdad ou Damas ont-elles été saccagées par des armées venues de l'est de l'Euphrate : 1258, 1401, 1508, 1623, faut-il bientôt ajouter une autre date.

Ce n'est pas avec des canons qu'on arrêtera la création du Liban chrétien. Car la haine renforce la détermination des chrétiens à l'indépendance. C'est avec l'amour et le respect de l'autre que les frontières s'effondrent. L'Europe de 1920 était le fruit de la vengeance : elle a conduit à la seconde guerre mondiale.

L'espace, l'origine commune, l'énergie, l'argent et les bras sont là pour que le Proche-Orient puisse participer à la naissance d'un monde nouveau. L'Europe, le Japon, la Chine, l'Egypte et bien d'autres pays abandonnent leurs vieilles superstitions pour se lancer corps et âme dans cette extraordinaire aventure scientifique que sera l'ère de l'informatique et de l'espace.

De la création de l'alphabet à la théorie générale de la relativité d'Einstein, les Sémites n'ont pas manqué de génie, auront-ils suffisamment de sagesse pour regarder vers l'avenir et cesser de se lamenter sur leurs anciennes ruines ?

(*) Fondateur des *Echos du Liban.*

(1) G. Lartéguy : *Huit jours pour mourir...*

## COURRIER DES LECTEURS

### J'ai honte d'être français

Les avions américains n'ont pas eu le droit de survoler la France ; la CEE a condamné l'attaque américaine. Aurait-on protesté de même si les Américains avaient bombardé Hitler en 1936 ou 1939 ? Et au même moment, les officiels français se confondent en mamamouchis devant le régime iranien !

G. LEVY-LAMBERT,
*(Paris).*

### Sanctionner les chrétiens libanais pour leur fidélité ?

Si le départ des « casques blancs » de Beyrouth, suivi de l'abandon de la Résidence des Pins, coïncidant avec le onzième anniversaire de la guerre, et la diminution de la participation française à la force internationale déployée au Sud devaient être l'amorce du désengagement définitif de la France au Liban, la rupture de l'équilibre international qui, en 1920, avait présidé à la restauration de ce pays dans ses frontières historiques serait à jamais consommée. Et avec elle la disparition du Liban contemporain. Tant il est vrai que la survie du pays du Cèdre est étroitement liée au rapport des forces entre l'Orient et l'Occident. Or, au sortir de la première guerre mondiale, la France, qui faisait figure de puissance mondiale, avait – tenant compte des vœux des chrétiens libanais – imposé cette résurrection à l'émir Fayçal qui rêvait alors de régner sur un vaste empire arabe.

Quelque cinquante ans plus tard, l'arabisme et l'islam conquérants ont bouleversé le fragile équilibre libanais, modèle de liberté et de tolérance unique en Orient. Si aujourd'hui la France baisse complètement les bras, ses amis de toujours, les chrétiens libanais, seront les premiers à en subir les conséquences. Faut-il donc les sanctionner pour leur fidélité, pour n'avoir jamais enlevé un diplomate, jamais tiré sur un soldat français ? Comment pourront-ils résister à la double ambition – annexionniste de la Syrie, islamiste de l'Iran – qui les menace ?...

ANTOINE BASBOUS,
*animateur de Liban moderne.*

### N'importe quel prix ?

Vieux débat que de décider s'il vaut mieux périr pour ses principes que leur survivre... Tout l'exposé de M. Yves Lenoir (*le Monde* du 21 mars) repose sur le postulat d'une différence essentielle, irréductible, entre Etat et nation. Ce postulat, qui serait fondé au Liban, l'est-il en France où l'on peut tenir l'Etat pour le plus petit dénominateur commun aux composantes de la nation et admettre que la politique menée par l'Etat sous le contrôle des élections l'est au nom de la nation ? L'opinion s'est liguée ici pour que soit réparée la faute de l'expulsion vers leur pays de deux Irakiens ; les électeurs ne me paraissent pas, un peu plus tard, avoir condamné la politique poursuivie en leur nom au Proche-Orient.

Prêt à admettre que la fonction ultime de l'Etat serait de protéger ses citoyens, je vois mal en quoi *« détendre la situation »*, c'est-à-dire accepter les exigences successives des ravisseurs, permettrait à l'Etat de mieux parvenir à cette fin ; assurés, en constatant cet abaissement, du succès de leurs entreprises, les ravisseurs en question ne seraient-ils pas tentés de récidiver, ici ou ailleurs, en s'emparant de quelques-uns de nos concitoyens avant d'énoncer leurs exigences supplémentaires ?

Or il ne s'agit pas ici de payer une rançon à des brigands : il s'agit d'admettre, la dignité et la vie même de citoyens français étant menacées, de modifier les choix d'une politique délibérée, c'est-à-dire débattue et souvent guidée par une longue tradition. Accepter aujourd'hui de payer n'importe quel prix pour rendre nos compatriotes à leur liberté, ne serait-ce pas, demain, et partout, priver de protection tous les autres et faire fi de leur dignité (...).

PIERRE-YVES PÉCHOUX,
*(Toulouse).*

### Finlandisation à l'envers

Cette réflexion m'a été inspirée par la triste affaire des otages détenus au Liban. Lorsque Jacques Abouchar a été pris en Afghanistan, c'est Moscou qui a été dénoncé par les médias ; c'est devant l'ambassade d'Union soviétique que nous avons manifesté pour lui ; c'est à Moscou que nos diplomates et Claude Estier sont allés exiger la libération de l'otage. Dans le cas de Philippe Rochot, de son équipe et des autres, les médias et la diplomatie sont curieusement très pudiques. Nos compatriotes – tout le monde le sait – sont détenus dans la Bekaa occupée par l'armée syrienne, mais, plutôt que de mettre la responsabilité de la Syrie en cause, on va à Damas solliciter son aimable « médiation » en espérant qu'elle voudra bien nous aider ! Ce faisant, on fournit au président Assad – plus soucieux qu'on ne le croit de son image de marque – le prétexte de nous « rendre service » avec les remerciements chaleureux que cela implique en retour.

Mais devons-nous oublier que c'est Damas qui, en 1982, a « importé » le Hezbollah au Liban pour chasser la Force multinationale ? Aujourd'hui, la Syrie continue de se servir de cet « instrument » pour vider le Liban de toute présence occidentale. Nous sommes, me semble-t-il, devant un cas de finlandisation à l'envers : en l'occurrence, un Etat – petit mais terroriste – soumet un grand pays, la France, à sa volonté. N'est-ce pas un comble ?

FRANCK BAILLE,
*président de Midi-Phénicie*
*(Aix-en-Provence).*

### L'exode des Palestiniens en 1948

Une exigence de vérité m'incite à apporter quelques précisions à l'article de M. J.-P. Langellier (*le Monde* du 4 avril) sur l'exode des Palestiniens en 1948 dont les capitales arabes seraient plus responsables que la Haganah (force de défense juive) ou les commandos terroristes de l'Irgoun et Stern.

Quand, le 11 octobre 1961, Ben Gourion affirme à la Knesset avoir les preuves que les Palestiniens sont partis sur les ordres des leaders arabes, le journaliste irlandais Erskine B. Childers se trouve à Jérusalem. Il demande, en vain, à voir ces preuves, il entreprend donc des recherches personnelles pendant plusieurs années. Il écoute les enregistrements conservés au British Museum faits par la BBC Monitoring Station de 1947-1948 et, nulle part il ne trouve d'invitations à fuir mais des appels à rester sur place *(to stay put)*.

D'autres chercheurs indépendants, tels MM. Toynbee, Goichon, Mme Leonard Van Hoeven, orientaliste hollandaise, dans une conférence à Paris, le 15 mai 1968, dit ce que furent ces journées sanglantes dont Deir Yassine, le samedi 10 avril 1948, fut le prélude et que continuèrent les opérations sur Haïffa, Jaffa, Jérusalem, etc., à partir du 14 mai.

Quand quelques témoins européens protestaient contre cette violence aveugle, il leur était répondu : *« Nous voulons refaire la géographie de la Palestine. Nous voulons faire d'Israël une place propre. »* Pour l'honneur du judaïsme, Nathan Chefshi écrivit une lettre de protestation au rabbin Kaplan dans *Jewish Letter* New-York, 9-11-59. Mais ces voix chargées d'humanisme furent impuissantes à détruire la légende sioniste de l'expatriation volontaire des Palestiniens sur les « ordres des Frères arabes ».

GEORGETTE GEBELIN,
*(Nîmes).*

## LU

### « FRÈRES DE SANG », d'Elias Chacour

## Un prêtre palestinien en Israël

SOUDAIN, il ouvre toute grande sa veste : *« Je suis Palestinien, je n'ai pas de bombe sur moi »*. Elias Chacour a du coffre. Tout est carré chez lui : la voix, le visage, la barbe, le torse. Mais il prêche la non-violence dans une région de haines. Il est chrétien – prêtre de rite grec-melkite – dans un océan de musulmans et de juifs. Il est citoyen d'Israël, sur une terre qui l'a vu naître en 1940, mais où il est « déporté » depuis 1948.

Antisioniste et anti-OLP, comme il se définit lui-même, Elias Chacour est mal vu des extrémistes juifs de son pays, autant que de ses voisins musulmans, où il passe pour une « cinquième colonne » d'Israël.

Dans un livre d'une grande force, qui vient d'être publié en France, Elias Chacour raconte le cauchemar de Biram, son village de Galilée : l'arrivée des juifs d'Europe, les vergers occupés, les habitants chassés. Avant 1947, le juif était un ami : il est devenu *« le policier, le soldat, le pillard »*. Atroce, dit-il, de s'entendre traiter de *« sale Arabe »* dans son propre village.

Ce doux, qui prêche les Béatitudes, sait aussi parler fort : il n'a jamais compris pourquoi *« les martyrs d'Auschwitz étaient devenus des persécuteurs »*, pourquoi les juifs ont décidé de construire leurs maisons *« sur les ruines de nos propres maisons »*. Il dénonce le statut de seconde zone des sept cent mille Arabes, citoyens comme lui d'Israël, l'annexion de Gaza et de la Cisjordanie, l'implantation de colonies juives dans les territoires occupés, qu'il qualifie de politique d'apartheid.

Mais, en même temps, il éprouve de la pitié pour les jeunes soldats israéliens chargés de donner la garde, par leurs chiens et par leurs armes. Et il a de la tendresse, lui qui a souffert par les juifs, pour ceux qu'il appelle aujourd'hui ses « frères de sang ».

### Un combat solitaire

Restaurer la dignité des Palestiniens, dire au monde qu'ils ne sont pas *« des fainéants, des bons à rien ou des terroristes »*, et travailler, par l'éducation, à la paix entre les communautés : tel est le sens du combat de ce curé galiléen qui, avec des volontaires y compris juifs et musulmans, monte, dans les villages qu'il dessert entre Haïfa et Nazareth, des centres culturels, des écoles, des jardins d'enfants, des camps de jeunes. En vingt ans de sacerdoce, il a équipé une dizaine de bibliothèques de cent cinquante mille ouvrages en hébreu et en arabe.

Un combat qu'il juge parfois solitaire. Elias Chacour regrette la discrétion des Eglises chrétiennes, en Orient et en Occident, sur les droits de l'homme en Palestine.

HENRI TINCQ.

★ Editions du Cerf, 205 pages.


# Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX•





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037





PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

# étranger

## LES CONSÉQUENCES DU RAID AMÉRICAIN EN LIBYE

**Une bombe de 5 kilos a été découverte jeudi 17 avril à l'aéroport de Londres-Heathrow, dans le bagage d'une jeune Irlandaise qui s'apprêtait à embarquer dans un avion de la compagnie israélienne El-Al à destination de Tel-Aviv. Selon le chef de la section antiterroriste de Scotland Yard, la jeune femme transportait, selon toute vraisemblance à son insu, la bombe qui aurait été placée dans son sac par son ami, un Arabe d'environ trente-cinq ans, qui l'avait accompagnée à l'aéroport, mais s'est éclipsé avant que la police n'ait déclenché les recherches. La jeune femme est enceinte. Femme de ménage dans un hôtel de Londres, elle y aurait fait la connaissance de l'individu en question, identifié comme M. Nezar Hindavi, qui lui aurait promis de l'épouser en Israël, tout en lui expliquant qu'il ne pouvait pas prendre le vol d'El-Al, mais la rejoindrait par un autre moyen.**

**La jeune Irlandaise a paru particulièrement choquée au moment de son arrestation, et il n'est pas question, pour l'instant, de l'inculper.**

**Selon le responsable de Scotland Yard, la bombe aurait dû exploser peu après le décollage du Boeing 747 et aurait pu provoquer la mort de ses 400 passagers. Elle a cependant été découverte sans difficulté lors de la fouille des bagages systématique des bagages pour tous les passagers d'El-Al, qui sont soumis à des contrôles de sécurité particulièrement stricts et doivent accompagner eux-mêmes leurs bagages jusqu'à la salle de contrôle. Rien ne permet d'affirmer formellement que cette tentative d'acte terroriste soit lié à la position prise par la Grande-Bretagne à l'occasion du raid américain contre la Libye.**

**Ce raid continue par contre à susciter diverses manifestations anti-américaines ou dans le monde, sans compter quelques attentats et un grand nombre de fausses alertes à la bombe (une douzaine de menaces « sérieuses » par jour contre les seules missions diplomatiques américaines, selon un porte-parole officiel à Washington). Il y a eu aussi une série de fausses alertes, jeudi, à Rome, notamment à l'aéroport.**

**C'est par contre une bombe bien réelle qui a explosé jeudi soir devant le consulat des Etats-Unis à San-José-de-Costa-Rica, faisant trois blessés.**

**Dans le centre de Tunis, une voiture américaine a été incendiée devant une résidence habitée par des citoyens des Etats-Unis, et deux petites bombes incendiaires ont été jetées depuis une voiture contre le poste de « marines » qui garde l'ambassade américaine.**

**Au Caire, une centaine d'avocats ont brûlé des drapeaux d'Israël, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, mais c'est surtout au Soudan, où un employé de l'ambassade des Etats-Unis a été victime d'un attentat, mercredi, que la situation semble le plus inquiétante pour les Américains. Plusieurs centaines de ressortissants américains ont d'ailleurs été évacués par avion, dans la nuit de jeudi à vendredi, de Khartoum vers Nairobi. Les Américains étaient arrivés à l'aéroport de la capitale soudanaise en convoi, accompagnés par des voitures de police et des soldats soudanais.**

**Des manifestations anti-américaines ont également eu lieu en Grèce et en Europe de l'Est, où elles ont eu un caractère essentiellement symbolique, avec l'appui tacite des autorités. C'est ainsi qu'à Varsovie – où la veille un appel téléphonique avait déclenché une fausse alerte à la bombe à l'ambassade des Etats-Unis – une vingtaine d'étudiants arabes et de jeunes Polonais ont brûlé un drapeau américain devant le bâtiment de l'ambassade. A Prague, la police n'est pas intervenue contre un groupe de manifestants qui lançaient des pierres contre l'ambassade américaine. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)***

## « Un coup d'Etat à Tripoli serait une bonne chose »

### *déclare M. George Shultz*

De notre correspondant

Washington. – A coup de fuites spectaculaires et de déclarations officielles, les dirigeants américains ont plus fortement que jamais affirmé, jeudi 17 avril, leur volonté de voir le colonel Kadhafi quitter la scène politique – soit en quittant le pouvoir soit en quittant ce monde.

Cette insistance sur un objectif que les gouvernements n'ont pas coutume d'exposer publiquement – et qui n'avait, au demeurant, rigoureusement rien de mystérieux – semble viser à encourager d'éventuels candidats à un coup d'Etat en leur faisant savoir qu'ils ont en l'Amérique un allié de poids et que le chef de la révolution libyenne demeure un homme à abattre pour la Maison Blanche. Accessoirement, Washington paraît également signaler de cette manière à ses alliés européens que l'Amérique reste décidée à employer l'intégralité de ses moyens d'action contre le colonel Kadhafi.

Citant des *« sources informées »*, le *Washington Post* indique ainsi, ce vendredi 18 avril, en « une » que le raid de lundi dernier avait été conçu de manière à ce que le dirigeant libyen ait des chances de trouver la mort dans le bombardement de la caserne où il réside fréquemment et qui a été frappée de quatre bombes de 1 tonne. *« Nous souhaitions l'avoir, mais personne n'était sûr de l'endroit où il se trouverait cette nuit-là »*, a déclaré à ce propos un responsable de la préparation du raid au quotidien de la capitale qui a, par ailleurs, appris que le Conseil national de sécurité avait tenu prêt le texte d'un communiqué qualifiant d'*« accidentelle »* la mort du colonel Kadhafi.

Ce communiqué n'a bien sûr jamais été publié, et tous les dirigeants et porte-parole américains prennent bien soin, depuis lundi, de nier toute planification d'un assassinat de l'homme que M. Reagan tient pour un *« chien enragé »*. La loi américaine – qui reste un instrument de définition autant que de défense de l'ordre – interdit en effet spécifiquement, depuis 1976, les tentatives de meurtre sur la personne de dirigeants étrangers et le porte-parole du Pentagone, M. Robert Sims, a, par exemple, souligné que les Etats-Unis *« ne savaient pas où était »* le colonel Kadhafi lorsqu'ils ont bombardé sa caserne.

Cette ignorance est, au regard des faits, indiscutable, mais il est tout aussi évident qu'elle est vivement déplorée par les milieux dirigeants américains. Recevant, jeudi soir, un petit goupe de journalistes, le secrétaire d'Etat George Shultz a ainsi déclaré qu'*« un coup d'Etat* (à Tripoli) *serait une bonne chose »*. *« Nous savons*, a-t-il ajouté, *qu'il y a beaucoup de gens en Libye qui pensent que leur pays se porterait mieux si Kadhafi n'était pas là, et il y a beaucoup de gens en dehors de la Libye pour penser la même chose. »*

M. Shultz a également expliqué que les bombardements de lundi (initialement décrits comme visant uniquement des objectifs terroristes) tendaient d'une part à détruire des équipements militaires et de l'autre à frapper la garde personnelle du colonel Kadhafi pour montrer qu'elle n'était *« pas invulnérable »*. Le secrétaire d'Etat a toutefois estimé ne pas disposer de suffisamment d'informations pour savoir si l'on se dirigeait ou non vers un renversement du régime.

Le général Walters, ambassadeur auprès des Nations unies et ancien haut responsable de la CIA, a déclaré, de son côté, que le raid de lundi devrait donner de *« nouveaux espoirs »* aux opposants libyens, car *« le manque d'action des pays occidentaux contre Kadhafi (...) avait grandement découragé ceux qui auraient voulu tenter quelque chose contre lui »*. L'ambassadeur a fait à cet égard état de coups de feu, mercredi, autour du quartier général du colonel Kadhafi et de bombardements du territoire par des navires libyens – indices qui ont fait conclure aux services de renseignements qu'il y avait eu un mouvement de mutinerie dans l'armée.

M. Reagan a personnellement donné crédit à ces estimations en déclarant que le colonel Kadhafi *« se cache pendant que les tirs se poursuivent »*. Qualifiés de *« tragiques »* par le président américain, les assassinats et l'enlèvement des citoyens britanniques à Beyrouth ont été accueillis par la Maison Blanche comme une justification supplémentaire de la fermeté face au terrorisme, les Etats-Unis *« s'attendaient »* à une vague terroriste, a déclaré le porte-parole de la présidence en voyant dans ces derniers événements la *« marque »* d'Abou Nidal et de la Libye.

### Vague de ressentiment contre la France

En attendant, le département d'Etat a enfin jugé bon d'essayer, jeudi 17 avril, de calmer un peu le jeu, et les ambassadeurs de France aux Etats-Unis et aux Nations unies, MM. de Margerie et de Kemoularia, ont entrepris de remettre les choses au point devant l'opinion et le monde politique américain. Il était temps, car la vague de ressentiment que la France a suscitée en Amérique en refusant l'autorisation de survol de son territoire aux bombardiers envoyés sur la Libye a pris une énorme ampleur en quatre jours. Sensible dès mardi soir *(le Monde* du 17 avril), elle inonde maintenant les représentations françaises de lettres vindicatives et prend d'assaut leurs standards téléphoniques.

*« On sait désormais à quoi s'en tenir : je regrette le sang versé* [en 1944] *par mes parents »*, disait par exemple un télégramme reçu mercredi par l'ambassade à Washington. Lapidairement ou longuement, ce thème de l'ingratitude revient sans cesse dans toutes les protestations écrites ou orales. Ce sont souvent d'anciens combattants de la deuxième guerre mondiale qui, sous le coup de l'émotion, prennent la plume ou décrochent leur téléphone. Mais les meilleurs journaux cèdent aussi à un simplisme moins pardonnable dans leur cas.

Pour le *New York Times* de jeudi, seule Mme Thatcher aurait ainsi *« passé le test de l'alliance »* en mettant l'intérêt commun au-dessus de toute autre considération. La France et les autres Européens seraient *« restés de côté »* parce qu'ils *« profitent du commerce avec Kadhafi et que ce sont les Américains qu'il préfère frapper »*. La veille, le *Washington Post* avait conclu : *« La période a quelque chose de solitaire pour les Etats-Unis. Il est bon d'avoir la Grande-Bretagne avec soi. »*

Sur la page d'en face, George Will, le talentueux héraut de la révolution conservatrice, trouvait *« difficile »* de se désoler des dommages subis par l'ambassade de France à Tripoli dans la mesure où, avec l'Italie, la France *« se distingue parmi les alliés des Etats-Unis qui temporisent avec les terroristes pour détourner la violence sur les Américains »*. Les quotidiens des différents Etats et grandes villes prennent maintenant le relais. Air France a enregistré depuis le début de la semaine près de quatre mille annulations de réservations sur ses vols entre la côte Est et l'Europe.

Le ressentiment contre la France n'est pas la seule explication. Ces annulations sont également motivées par la simple crainte des attentats dont souffrent toutes les compagnies aériennes desservant l'Europe et le bassin méditerranéen. Il reste que, selon un sondage publié jeudi par le *New York Times*, 65 % des Américains estiment que leurs alliés auraient dû *« faire plus »* pour les aider contre la Libye et 47 % jugent que les Français sont de *« médiocres alliés »*.

M. de Kemoularia donne des interviews à des chaînes de télévision. M. de Margerie téléphone et écrit aux principales têtes de file du Congrès pour leur rappeler le rôle de la France au Tchad et celui des compagnies pétrolières américaines en Libye. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a, quant à lui, estimé qu'au-delà de divergences sur les moyens, la France et les Etats-Unis ont pour commun *« objectif fondamental l'éradication du fléau du terrorisme international »*.

M. Shultz lui-même est monté au créneau jeudi soir en déclarant dans un sourire que travailler avec les Français était parfois une *« joie »* et parfois l'était moins.

BERNARD GUETTA.

## Violentes attaques aux Communes contre Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. – Les critiques contre Mme Thatcher ont redoublé jeudi 17 avril après l'annonce de l'assassinat des otages britanniques au Liban. A la Chambre des communes, où l'atmosphère avait rarement été aussi tendue, les dirigeants de l'opposition ont lancé de très virulentes attaques contre le chef du gouvernement, tenant manifestement compte du malaise de plus en plus évident dans les rangs de la majorité parlementaire et même au sein du cabinet. Les adversaires du premier ministre se sentaient de surcroît confortés par la désapprobation qui s'est largement exprimée dans l'opinion publique, selon les résultats concordants de plusieurs sondages réalisés avant même que l'on apprenne la mort des otages, le mitraillage de la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Liban et l'enlèvement d'un journaliste à Beyrouth, ainsi que l'attentat manqué contre un avion d'El Al à l'aéroport d'Heathrow.

Mme Thatcher a maintenu sa position mais en y apportant une réserve qui n'a pas échappé aux critiques d'une femme qui se vante souvent de ne jamais *« faire marche arrière »*. Au lendemain du raid américain, le premier ministre avait déclaré que, en dépit des « risques » (d'une riposte terroriste) et des protestations de l'opposition, elle n'hésiterait pas, *« dans des circonstances similaires »*, à soutenir de nouveau le président Reagan. Vingt-quatre heures plus tard, Mme Thatcher s'était abstenue de réaffirmer cette résolution, et elle avait dit incidemment : *« Il est bien entendu entre le président Reagan et moi-même que s'il devait être question d'utiliser les avions américains basés dans notre pays pour une nouvelle opération, cela devrait faire l'objet d'une nouvelle demande. »* C'était sous-entendre que l'autorisation britannique ne pouvait pas être considérée comme acquise d'avance. Jeudi, on a remarqué que Mme Thatcher a répété cette précision en la mettant davantage en valeur. Des membres du cabinet se sont empressés de faire savoir officieusement que l'octroi d'une telle autorisation paraissait désormais *« assez improbable »*.

Cette indication avait essentiellement pour but de rassurer les conservateurs, qui doutent fortement du bien-fondé de l'attitude britannique, même s'ils n'ont été qu'une dizaine à faire défection la nuit précédente lors du vote qui a suivi le débat de mercredi aux Communes. Pour Mme Thatcher, c'était aussi une façon de repousser les accusations quant à son alignement systématique sur la politique de Washington.

### « Le caniche de Reagan »

Il n'en fallait pas plus pour attirer les sarcasmes des orateurs de l'opposition insinuant, tel le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, que Mme Thatcher était en train de reconnaître qu'elle avait eu tort. Cela devait causer un violent incident de séance. Mme Thatcher, qui n'aime guère qu'on la soupçonne de se dérober, en a perdu le sang-froid dont elle avait fait preuve jusque-là. Renvoyant la balle dans le camp adverse, elle a taxé les travaillistes de faiblesse, sinon de lâcheté, devant le terrorisme. Elle a reproché au Labour de ne plus voter le renouvellement annuel de la loi sur la prévention du terrorisme (mesures d'exception renforçant les pouvoirs de la police dont, il y a douze ans, un gouvernement travailliste avait pris l'initiative pour lutter contre l'IRA). Bredouillant de colère, M. Kinnock s'est exclamé : *« Ceci est inacceptable. S'il est regrettable que cette loi n'ait pas empêché le terrorisme et ne puisse le faire (...). la Très Honorable Dame* [formule consacrée à la Chambre] *provoque, elle, le terrorisme... »*

Dans un tumulte de cris d'approbation et de protestation, le leader du Parti libéral, M. David Steel, s'en est également pris directement au premier ministre pour stigmatiser sa responsabilité dans les derniers événements. Parlant des otages assassinés au Liban, M. Steel a déclaré avec emportement : *« Voilà ce qui arrive quand on fait du bouledogue britannique le caniche de Reagan. »*

Comme pour confirmer l'embarras croissant de la majorité, plusieurs députés conservateurs ont multiplié les questions au premier ministre, soulignant leur inquiétude devant le prix d'une initiative aussi discutée. L'un d'eux – bien qu'il ait voté, la veille, en faveur du gouvernement – a demandé : *« Le gouvernement ne pense-t-il pas que c'est son soutien à l'opération militaire qui a entraîné la mort des otages ? »* M. Timothy Renton, « ministre » (secrétaire d'Etat) au Foreign Office, lui a répondu : *« Le gouvernement s'est, bien sûr, dès le début, préoccupé du sort des otages et des menaces qui pesaient sur eux, mais continuer de ne rien faire aurait été pour longtemps se livrer les mains liées face au chantage du terrorisme. »*

Une telle réponse ne satisfait pas M. Cyril Townsend, vice-président du comité des affaires étrangères au Parti conservateur. *« J'ai toujours estimé*, a-t-il dit, *que lancer des représailles massives contre le terrorisme international ne peut que produire davantage de violence, et c'est ce que nous constatons à présent. »*

Alors que tout le monde, en Grande-Bretagne, redoute d'autres représailles terroristes, les collaborateurs du premier ministre s'efforcent d'accréditer l'idée que le raid américain a constitué une action de caractère « dissuasif » qui devrait, *« à moyen et à long terme »*, finir par donner des résultats.

### Précautions renforcées

En attendant, les précautions sont encore renforcées contre de nouvelles tentatives d'attentats, en même temps qu'une surveillance accrue est assurée autour des missions diplomatiques britanniques à l'étranger, notamment au Proche-Orient.

Autre problème pour le gouvernement Thatcher : la situation des ressortissants britanniques en Libye et au Liban. Selon des indications en provenance de Tripoli, la moitié des cinq mille Britanniques résidant en Libye souhaiteraient quitter au plus tôt le pays. Mais une opération d'évacuation groupée, un moment envisagée, paraît très difficile, et le Foreign Office semble conseiller des départs individuels par les vols réguliers. Même chose pour les Britanniques qui se trouvent actuellement au Liban dont le nombre est estimé à environ un millier. Dans le premier cas, Mme Thatcher a tenu à rappeler que les Britanniques qui avaient décidé de rester en Libye depuis la *rupture des relations diplomatiques* entre Londres et Tripoli (en 1984) l'avaient fait *« en connaissance de cause »* et sous *« leur entière responsabilité »*, le gouvernement ayant alors conseillé le retour.

FRANCIS CORNU.

## Le double « message » militaire de M. Reagan

En lançant l'opération « El Dorado Canyon » de bombardement de certaines cibles en Libye, le président Reagan semble avoir voulu faire passer deux « messages » militaires, l'un à destination de ses propres alliés européens, le second en direction du colonel Kadhafi. C'est du moins l'interprétation de quelque exégètes de la « gesticulation » militaire dans les états-majors, en France, qui suivent les péripéties de la crise en Méditerranée.

Le premier « message » des Etats-Unis à destination de leurs alliés en Europe consiste, à en croire ces analystes, à leur démontrer la volonté de l'administration Reagan de frapper la Libye avec ou sans l'accord, et la coopération technique, des Etats membres de l'alliance atlantique. Le second « message », en direction de Tripoli, revient à prévenir le colonel Kadhafi que les Etats-Unis peuvent s'en prendre à son territoire en ne faisant pas seulement appel à leur force aéronavale stationnée en Méditerranée.

Dans sa déclaration télévisée à la nation américaine, après l'opération « El Dorado Canyon », le président Reagan a commenté, à sa manière, ce double message. *« Il n'y aura pas de lieu sur la terre où les terroristes trouveront le repos, où ils pourront s'entraîner et mettre en pratique leurs techniques de mort »*, a expliqué le chef de l'Etat américain, qui a ajouté : *« Nous agirons de concert avec d'autres quand ce sera possible et seuls si cela se révélait nécessaire, pour nous assurer que les terroristes internationaux ne trouveront asile nulle part. »*

A ne s'en tenir qu'aux seules considérations de la technique militaire, le choix du F-111, pour bombarder certains sites en Libye, se justifie dans ces conditions, selon les Américains.

« Camion » à bombes et, de surcroît, bourré d'électronique, le F-111 est un avion de combat autonome, qui peut frapper par tous les temps, de nuit comme de jour. L'emploi en est relativement souple, sauf à prévoir ses rendez-vous avec son avion nourricier. Ce qui fut le cas, lors de l'opération « El Dorado Canyon », avec une quarantaine d'appareils de ravitaillement en vol. A l'aller, les dix-huit F-111 de la 3e armée de l'air américaine en Europe ont très bien pu se faufiler, en tirant parti du relief des Pyrénées, sans éveiller l'attention des radars aux frontières de l'Espagne et de la France. Au retour, il eut été difficile à un allié des Etats-Unis de s'opposer à un atterrissage d'urgence de l'un d'eux. Ce fut le cas pour un F-111, en difficultés de réacteur, sur la base de Rota, en Espagne : aucun pays, et donc pas davantage la France, ne peut refuser cette facilité à un avion, sans arme, de retour de mission, lorsqu'il a besoin d'un terrain dit de déroutement.

De nombreux experts militaires, en France, approuvent le choix du F-111 et rappellent que l'armée française, elle-même, a utilisé ses avions Jaguar pour des vols de démonstration au-dessus de Beyrouth, avec leurs appareils de ravitaillement, lorsqu'il s'est agi de soulager de cette mission les équipages des porte-avions qui en avaient la charge depuis trop longtemps.

Pour autant, il n'est pas assuré que de telles actions militaires contribuent à faire reculer le terrorisme international dans les pays qui le soutiennent ou qui en sont les victimes.

Devant les côtes libanaises, la présence de porte-avions français, la démonstration des Jaguar de l'armée de l'air française et, même, le raid des Super-Etendard contre une caserne de Baalbeck n'ont pas empêché que le contingent français de la Force intérimaire de l'ONU et celui des « casques blancs » à Beyrouth soient pris pour cibles. De même, comme l'observait récemment l'amiral Pierre Lacoste, ancien « patron » des services secrets français, la présence du formidable cuirassé *New-Jersey* devant le Liban n'a pas réussi à protéger le contingent américain. Enfin, l'action punitive de l'armée de l'air israélienne sur le siège de l'OLP à Tunis n'a pas eu le résultat escompté.

Si « message » militaire il y a de la part de M. Reagan, il ne peut être que provisoire ou fugace, et les effets d'une action de force ne peuvent être que très ponctuels. Pour les observateurs militaires français, cependant, l'opération « El Dorado Canyon » aura eu une conséquence intéressante. Parmi les cinq sites visés par les F-111 en Libye, figure le terrain militaire de Benina, à l'ouest de Benghazi. C'est de cette base que partent le soutien logistique, les matériels et les approvisionnements nécessaires à l'édification des installations libyennes de Ouadi-Doum, au Tchad. Incidemment, donc, les Etats-Unis ont prêté main-forte aux forces françaises en Afrique.

J. I.

# APRÈS LE RAID AMÉRICAIN EN LIBYE

PSYCHOSE DE GUERRE A TRIPOLI

## Le colonel Kadhafi a rendu visite aux blessés

Tripoli *(AFP)*. — Pour la seconde fois en vingt-quatre heures, la DCA est entrée en action, jeudi soir à 21 heures locales, dans le ciel de Tripoli. Alarmées par l'extinction brutale des lumières qui a accompagné le fracas des tirs, croyant avoir affaire à une véritable attaque, de nombreuses personnes se sont précipitées à terre, avant de courir se mettre à l'abri dans le sous-sol de leurs maisons.

Mais, comme la veille, la canonnade de jeudi n'a duré que quelques minutes. Peu après le retour au calme, le colonel Kadhafi, vêtu d'une djellabah blanche, est apparu à la télévision, en train de rendre visite à des victimes du bombardement américain.

Selon le commentateur, les blessés du *« raid barbare et infructueux »* ont affirmé qu'ils étaient *« déterminés à résister et à défendre jusqu'au bout les acquis révolutionnaires »* du pays. Le personnel médical a, de son côté, accueilli le chef de la révolution libyenne aux cris de : *« Reagan, assassin d'enfants ! », « Vive Kadhafi ! »* et, *« Palestine arabe ! »*.

Jeudi, après le retour de la lumière dans la ville et l'apparition du chef de la révolution libyenne, un cortège de membres des comités révolutionnaires accompagné de voitures de police a défilé dans les rues de la capitale.

Depuis mardi, les habitants de Tripoli font ainsi l'apprentissage de la guerre chaque soir. Les communications avec l'étranger sont devenues quasiment impossibles. Le port, les édifices publics, les points stratégiques de la capitale, sont placés sous le contrôle tatillon de jeunes militants des comités révolutionnaires. Jeudi, pour la première fois, l'aéroport international, surveillé par l'armée et le comité révolutionnaire local, a été ouvert, mais les avions n'ont pu décoller qu'avec plusieurs heures de retard.

### Les morts de Ben-Achour

La nuit, le dispositif se renforce davantage encore. Les rues sont quasi désertes, de rares voitures aux phares peints en bleu se déplacent à grande vitesse. Les habitants ne s'aventurent guère dehors, tirent avec soin les volets et éteignent chez eux les lumières pendant le black-out que font respecter des patrouilles de vigiles.

Une psychose de guerre, entretenue notamment par les comités révolutionnaires sur le pied de guerre et les émissions de la télévision, semble s'être répandue tant au sein de la population que parmi les responsables.

La population semble avoir été particulièrement traumatisée par l'ampleur des dégâts causés lors du bombardement du quartier Ben-Achour. Des enfants sont morts écrasés sous les décombres des immeubles. Toute la journée de mardi, les sauveteurs se sont acharnés à déblayer les ruines de plusieurs maisons proches de l'ambassade de France, qui a également été atteinte. Les rues dévastées ont été le théâtre de scènes de désespoir et d'accès de colère. De nombreux jeunes ont crié leur intention de *« faire payer cher à l'Amérique le prix des morts de Ben-Achour »*.

De leur côté, les dirigeants libyens ont commencé à faire l'inventaire des destructions, qui semblent très importantes. Outre le centre de Tripoli, où se trouve le quartier général du colonel Kadhafi, touché par plusieurs bombes, les avions américains ont atteint la base de Wheelis, des installations à Benghazi, à Tajnour, à 25 kilomètres à l'est de Tripoli. A Sansoua, à l'ouest de la ville, la nouvelle académie militaire, sur le point d'être achevée, aurait été fortement endommagée.

Mercredi, les journalistes ont pu constater que le quartier général de Kadhafi, touché à huit reprises, a été entièrement ravagé. Le camp fortifié d'El Azizia a l'aspect d'un champ de bataille : la plupart des immeubles ont les vitres brisées, les portes enfoncées. Au bord des allées, les palmiers sont décapités.

Les F-111, qui ont largué leurs bombes dans un rayon de 500 mètres, ont détruit presque entièrement la demeure de la famille du « chef de la révolution libyenne ». Trois bombes, creusant des cratères de 4 à 5 mètres de diamètre, ont explosé devant le petit immeuble de trois étages où dormaient les enfants du colonel. Une seconde série de bombes a ravagé la façade et les bureaux du quartier général. Seule la tente du colonel a été épargnée. Deux bombes sont tombées à moins de 100 mètres, mais les éclats semblent avoir été stoppés par les palmiers et les arbustes qui l'entourent.

Le « numéro un » libyen se trouvait-il là au moment du raid ? La question est restée sans réponse jusqu'à présent. Sous le dais rouge et blanc, tout révèle un départ précipité : le lit, près du bureau où traînent des livres ouverts, est défait ; sur un table, se trouvent des médicaments ; par terre, un téléphone brisé. Toutefois, le camp est vaste et dispose d'un réseau souterrain, véritable bunker, où le colonel pouvait aussi bien se trouver au moment de l'attaque.

A Beyrouth-Ouest

## Les étrangers se sentent pris au piège

De notre correspondant

Beyrouth. — L'assassinat d'au moins deux otages britanniques et l'enlèvement — sans doute suivi de meurtre — d'un journaliste de même nationalité, qui tentait de quitter Beyrouth-Ouest, ont créé une tragique incertitude sur le sort des Occidentaux vivant encore dans le secteur musulman de la capitale libanaise.

Les Américains et les Britanniques sont les premiers visés. Le Jihad islamique, qui détient encore cinq otages américains (six, dans le cas où William Buckley serait vivant), n'a pas la défense de la Libye pour premier souci, ce qui peut protéger ses prisonniers.

Les Britanniques étaient une cinquantaine quand les rapts ont commencé à la fin mars. La plupart d'entre eux sont toujours à Beyrouth.

Les Français, qui avaient été les plus menacés quand la guerre du Golfe traversait une phase cruciale, sont relativement épargnés, la France s'étant nettement démarquée des Etats-Unis dans l'affaire libyenne.

On ignorait encore ici, ce vendredi en fin de matinée, si M. Colett comptait bien au nombre des trois otages dont les corps ont été retrouvés, comme l'affirme un communiqué des Cellules révolutionnaires arabes.

Une organisation de la même mouvance que ces « cellules » s'était déjà manifestée lors du rapt de quatre diplomates soviétiques l'été dernier. L'un d'eux avait été tué et les autres libérés après, dit-on ici, une énergique et efficace intervention du KGB. Après le rapt récent de deux Britanniques, comme d'ailleurs de l'enseignant français Michel Brian, les milieux intégristes avaient laissé filtrer des informations indiquant que ceux-ci étaient détenus par d'autres organisations. La filière libyenne avait alors été évoquée pour les deux Britanniques, et l'organisation gauchisante FARL, essentiellement constituée de chrétiens, pour le Français.

La résidence de l'ambassadeur britannique, sise à Beyrouth-Ouest, abandonnée depuis des mois, a été attaquée jeudi matin à la roquette. L'attentat a été revendiqué par une organisation dite Hilal (croissant) Ibn Kadhafi. L'ambassadeur, M. John Gray, replié avec ses services sur Beyrouth-Est (secteur chrétien), qui avait, depuis deux semaines, vivement conseillé à ses compatriotes de quitter Beyrouth-Ouest, leur a intimé l'ordre de ne pas bouger à présent, où qu'ils se trouvent, jusqu'à ce que leur évacuation puisse être organisée. Selon la radio phalangiste, cinq ressortissants étrangers ont pu être évacués jeudi soir par un hélicoptère de l'armée vers Beyrouth-Est.

Les voies de passage entre les deux secteurs de la ville ayant été coupées durant toute la journée de jeudi et le restant ce vendredi matin, les ressortissants étrangers ont encore plus l'impression d'être pris au piège.

Des dirigeants de Beyrouth-Ouest ont condamné énergiquement la chasse aux étrangers. Le chef du PSP, M. Walid Joumblatt, malgré ses liens avec la Libye et la Syrie, a déclaré : *« Ce sont des mercenaires qui dénaturent notre lutte nationale arabe pour une poignée de dollars... J'appelle à la sauvegarde des institutions culturelles et hospitalières, et nommément de l'université américaine et de son hôpital qui ont toujours constitué une marque de l'ouverture et de l'évolution de la pensée nationaliste dans notre Orient arabe. »*

Le président de la République, M. Amine Gemayel est entré en contact avec l'ambassadeur britannique pour lui exprimer son indignation. Une grève générale est observée ce vendredi dans le secteur musulman de la capitale libanaise, en signe de solidarité avec la Libye.

LUCIEN GEORGE.

TOUT EN CONDAMNANT LE TERRORISME

## Le Parlement européen se déclare « révolté » par le bombardement

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a condamné, le 17 avril, à l'issue d'un vote remporté d'extrême justesse par l'aile gauche de l'hémicycle (148 voix contre 144 et 3 abstentions), le raid aérien des Etats-Unis sur Tripoli et Benghazi. Tout en condamnant le terrorisme international, *« y compris les actions revendiquées par la Libye sous le commandement du colonel Kadhafi »* et l'opération libyenne de Lampedusa, le Parlement se déclare *« particulièrement révolté par les attaques de l'aviation américaine »*.

La résolution adoptée jeudi estime, en outre, que l'initiative de Washington constitue *« une menace sérieuse pour la sécurité internationale et la paix »* et conteste le droit aux Etats-Unis *« d'éliminer par des actes de guerre un régime qu'il n'apprécie pas »*. La gauche de l'assemblée met aussi en cause *« la crédibilité de la position du gouvernement britannique »* et *« invite instamment les Etats-Unis à présenter à l'ONU les preuves de la participation libyenne aux attentats terroristes »*.

Quelques instants plus tôt, le texte du centre droit avait été rejeté par quelques voix. Le projet des démocrates-chrétiens, des libéraux, du RPR et des conservateurs approuvait implicitement l'action américaine en reconnaissant *« le droit d'autodéfense des Etats contre le terrorisme »*. Il regrettait, en outre, que *« les Douze se soient montrés incapables de prendre des mesures communes et concrètes »* et considérait que *« cette faiblesse avait contribué à pousser les Etats-Unis à une action unilatérale »*.

MARCEL SCOTTO.

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## M. Jospin exploite les divergences au sein de la majorité

**M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a été entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, jeudi 17 avril, au sujet de l'opération américaine contre la Libye.**

M. Raimond a répété, à cette occasion, selon le communiqué de la commission, que *« la France avait refusé une autorisation de survol demandée par les Américains pour une opération décidée par eux-mêmes, en vue de leurs propres objectifs et afin de répondre à des préoccupations qui étaient les leurs »*.

A propos de la réunion des ministres européens des affaires étrangères, jeudi matin, M. Raimond a indiqué que la présidence néerlandaise est chargée de prendre contact avec les pays arabes, les pays non alignés et les pays de l'Est, afin de les convaincre de la nécessité d'agir contre le terrorisme. Le dialogue avec les Etats-Unis, sur cette question, doit se poursuivre.

Dans le débat qui a suivi, M. Alain Peyrefitte (RPR) a demandé au ministre s'il était possible d'établir un lien entre l'assassinat de trois otages britanniques au Liban et l'aide apportée par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis dans leur opération en Libye. M. Jean-François Deniau (UDF) a souligné qu'un Etat qui soutient le terrorisme ne doit pas pouvoir bénéficier du statut diplomatique dans le cadre des ambassades, ni disposer d'une tribune à l'ONU. Mme Hélène Missoffe (RPR) a rappelé la solidarité de la France avec les Etats-Unis au moment de la crise de Cuba en 1962.

M. Robert Montdargent (PC) a qualifié d'*« acte de barbarie »* l'action américaine et souligné que plusieurs Etats européens avaient protesté contre cette action qui relève, selon lui, du *« terrorisme d'Etat »*. M. Jean-Marie Le Pen (FN) a déclaré comprendre l'émotion à l'égard de la France de la population américaine, *« qui s'est estimée trahie par un de ses alliés »*.

M. Roland Dumas (PS) s'est déclaré *« satisfait »* de l'action du gouvernement. L'ancien ministre des relations extérieures estime que l'Europe doit utiliser le lien privilégié que représente le dialogue euro-arabe pour débattre du terrorisme et qu'elle ne doit pas paraître *« suiviste »*. M. Lionel Jospin s'est déclaré frappé par un *« décalage »* d'une part entre l'attitude des responsables actuels du gouvernement et leurs déclarations antérieures, d'autre part entre le gouvernement et sa majorité. Le premier secrétaire du PS a évoqué les déclarations faites la veille par MM. Lecanuet et Giscard d'Estaing (lequel n'assistait pas à la réunion de la commission) (*le Monde* des 17 et 18 avril).

M. Lecanuet a répondu qu'il ne se sentait nullement *« troublé »* par l'attitude du gouvernement et que les propos qu'il avait tenus entraient dans le cadre de l'exercice naturel du contrôle parlementaire. Il a relevé l'approbation par le PS de la politique du gouvernement dans cette affaire.

Dans ses réponses, M. Raimond a pris acte avec satisfaction des commentaires de M. Dumas et observé, à l'adresse de M. Jospin, que, sur des sujets aussi graves, les *« différences d'opinion »* sont *« normales »*.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée après la réunion de la commission, M. Lecanuet, interrogé sur la mort de trois otages britanniques, a déclaré que cet événement ne l'amène *« nullement »* à réviser sa position sur l'attitude de la France. *« Ce sont des actes de guerre »*, a-t-il dit. *« Comme toute l'UDF*, a déclaré M. Lecanuet, *je pense que nous n'aurions pas dû refuser cette facilité* [le survol du territoire] *à nos alliés et amis américains. »*

● *M. Estier (PS) : ne pas jouer au shérif avec le colonel Kadhafi.* — M. Claude Estier, directeur de l'*Unité*, écrit, à propos du bombardement américain de la Libye : *« Met-on fin au délire sanguinaire d'un dictateur en faisant de son pays et de lui-même les victimes d'une puissance militaire infiniment supérieure ? (...) Détruire un certain nombre de bâtiments, tuer plusieurs dizaines de civils, est-ce vraiment porter un coup à Kadhafi et n'est-ce pas l'inciter à se lancer dans une nouvelle escalade du terrorisme à laquelle c'est d'abord l'Europe et non les Etats-Unis qui est exposée ? N'en déplaise à Jean Lecanuet, toujours prêt à s'aligner sur Washington, le président de la République et le premier ministre ont eu raison de vouloir ensemble que la France ne soit pas mêlée à cette opération. Kadhafi doit être mis hors d'état de nuire, mais ce n'est pas en jouant au shérif que l'on y parviendra. »*

LA MISE EN CAUSE DE MOSCOU PAR WASHINGTON

## Un « mensonge cynique » selon le porte-parole soviétique

Moscou. — Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié de *« mensonge cynique »* les déclarations américaines selon lesquelles les Etats-Unis n'auraient pas été obligés d'avoir recours à une action militaire contre la Libye si Moscou avait pris des mesures pour empêcher l'attentat terroriste commis à Berlin-Ouest le 5 avril.

M. Vladimir Lomeiko a toutefois confirmé que des diplomates américains avaient bien pris contact avec l'ambassade d'URSS à Berlin-Est le 27 mars et avaient fait état de soupçons quant à la préparation d'un attentat à Berlin-Ouest. Mais, a affirmé le porte-parole, *« les représentants américains ont été incapables de fournir des preuves factuelles pour appuyer leurs allégations. L'information avait un caractère très général »*.

La réponse soviétique, a indiqué M. Lomeiko, a été de répéter que l'URSS était hostile à tout acte terroriste, mais qu'elle refusait de se laisser entraîner *« dans une campagne anti-libyenne »*.

Au cours de cette même conférence de presse (la deuxième en deux jours), le porte-parole soviétique a, d'autre part, déclaré : *« L'Union soviétique peut utiliser de plein droit la Méditerranée pour la circulation de sa marine marchande et de ses bâtiments de guerre. Elle a fait usage de ce droit, et elle continuera de le faire. »* Cette intention a été exposée à un certain nombre d'ambassadeurs, notamment ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des pays riverains de la Méditerranée, qui ont été convoqués à cette fin mercredi 16 avril au ministère des affaires étrangères. Selon M. Lomeiko, cette prise de position s'adressait en particulier aux Américains, *« afin qu'ils en tiennent compte pour leurs actions »*.

M. Lomeiko a par ailleurs refusé d'indiquer si le nombre des conseillers militaires soviétiques en Libye allait être augmenté et si certains d'entre eux figuraient parmi les victimes du bombardement américain. — *(AP, Reuter, AFP.)*

● *Les pilotes de ligne et le terrorisme.* — La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) qui regroupe soixante mille pilotes dans soixante pays vient de réclamer le boycottage des pays qui *« encouragent le terrorisme »* et des aéroports *« dont la sécurité n'est pas adéquate »*. Jusqu'à présent, l'IFALPA a appelé au boycottage du seul aéroport de Beyrouth, dont le trafic a été sensiblement réduit, selon les responsables de la fédération internationale. Aucun autre nom de pays ou d'aéroport susceptible d'être boycotté par l'IFALPA n'a été cité au cours du congrès, mais il était clair que la Libye et l'aéroport d'Athènes — critiqué pour son manque de sécurité — seraient les premiers visés. — *(AFP.)*

● *Le Pentagone déclare les deux aviateurs manquants « morts en action ».* — Le ministre américain de la défense a décidé, jeudi 17 avril, de porter les deux aviateurs du F-111 disparu lors du raid sur la Libye *« morts en action »*. Le Pentagone a également publié deux films vidéo tournés lors de l'attaque, ainsi que des photos de reconnaissance.

Le porte-parole Robert Sims a annoncé que les deux aviateurs, jusque-là portés *« disparus en action »*, avaient été déclarés morts, en raison du résultat négatif des recherches. — *(AP.)*

LES CONFLITS ENTRE LES CLANS IRANIENS EN FRANCE

## Les locaux d'Amnesty International à Paris occupés par des fedayins

A défaut de faire tomber Khomeiny, les opposants iraniens en France se tirent dans les jambes, et l'enthousiasme idéologique des troupes, confinées dans des pavillons de banlieue depuis cinq ans, se doit aussi d'être entretenu.

Dernier fait d'armes de la guérille irano-iranienne : l'occupation symbolique des locaux d'Amnesty International, jeudi 17 avril à Paris, par une trentaine de membres de l'Organisation des guérilleros fedayins du peuple d'Iran, la faction procommuniste et laïque de l'opposition au régime de Khomeiny.

Ces réfugiés politiques étaient venus de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) alerter l'organisation internationale sur les pratiques *« antihumanitaires et sordides »* de leurs grands rivaux d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise) : les moudjahidins du peuple de Massoud Radjavi.

Difficile de savoir qui a dégainé le premier, dans ce conflit livré surtout à coup d'invectives, de communiqués et de tracts distribués à des populations tombant des nues, mais qui, le 25 mars, a tout de même dégénéré en une bataille rangée devant la mairie d'Auvers-sur-Oise (*le Monde* du 27 mars).

Selon les fedayins, les partisans de Massoud Radjavi ont publié dans leurs revues internes les identités de trois de leurs plus hauts responsables vivant dans la clandestinité en Iran.

Un acte de délation d'autant plus scandaleux, disent les fedayins, que *« des centaines de nos camarades n'avaient jamais livré ces noms sous la torture »*. Les moudjahidins ont récidivé le 7 avril : dans leur hebdomadaire en français *Iran Libération*, ils publient, cette fois, la photo de neuf *« individus suspects et aventuristes »*, en fait des citoyens réfugiés en France.

### L'espionnite a contaminé les deux camps

Les clichés avaient été pris le jour des affrontements, lorsque les guérilleros s'étaient aventurés sur le terrain de l'ennemi, pour distribuer des tracts aux Auversois. Après une telle publicité, les familles de trois des réfugiés ont été harcelées par des pasdarans de Khomeiny, affirment les fedayins.

Depuis, l'espionnite a contaminé les deux camps. Convaincus *« de la nature impure »* de Radjavi, le *« petit Khomeiny »* d'Auvers-sur-Oise, les fedayins se déclarent suivis par des agents de l'adversaire, armés d'appareils photo et prêts à les dénoncer à l'imam.

Mercredi, ils ont même saisi de leurs craintes la police de Villiers-sur-Marne, qui, n'ayant rien constaté d'anormal, s'est bornée à enregistrer leurs déclarations. Retranché dans son bunker d'Auvers, Massoud Radjavi, lui, n'est pas dupe du « complot » et en appelle aux autorités locales contre ces réfugiés *« infiltrés par des agents de Khomeiny »*.

C. L.

# EUROPE

DEVANT LE CONGRÈS DU PC EST-ALLEMAND

## M. Gorbatchev propose une réduction des armes classiques « de l'Atlantique à l'Oural »

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — Devant le onzième congrès du Parti communiste est-allemand (SED), M. Gorbatchev a lancé, le vendredi 18 avril, en direction des Européens un appel à la réduction simultanée des armements conventionnels stationnés en Europe. Le secrétaire général du PCUS a déclaré que cette réduction devrait s'appliquer à toute l'Europe, *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Il a également ajouté : *« Les unités militaires touchées par cette réduction devraient être dissoutes et leur matériel détruit ou entreposé sur le territoire national des divers Etats concernés. »* M. Gorbatchev, qui accepte que ce qu'il propose soit ultérieurement soumis à contrôle, a affirmé en outre que l'URSS *« ne lancera jamais, et en aucune circonstance, des opérations armées contre l'Europe de l'Ouest, tant que nous et nos alliés ne seront pas les cibles d'une attaque de l'OTAN »*. *« Je le répète : jamais... »*, a déclaré le chef du Kremlin dans son discours, retransmis en direct par la télévision soviétique. Auparavant M. Gorbatchev avait évoqué la situation internationale, qui demeure *« tendue et grave »*. A propos de la Lybie, le premier Soviétique a déclaré : *« Evoquer le terrorisme ne donne pas le droit aux Etats-Unis de s'ériger en juges. »* Pour lui, les bombardements américains sur Tripoli et Benghazi témoignent de *« l'échec de la politique américaine au Proche-Orient, qui ne tient pas compte des droits du peuple arabe de Palestine »*. Néanmoins, M. Gorbatchev a affirmé que les propositions soviétiques sur le désarmement restaient valables et qu'il était maintenant temps pour les Occidentaux *« de passer aux actes »*.

Un passage important du discours de M. Gorbatchev était consacré à l'Europe. Il a durement critiqué l'attitude de certains pays européens, notamment la France et la Grande-Bretagne, qui entendent accroître leur potentiel nucléaire.

Mais les paroles les plus dures ont été lancées en direction de la RFA. Au contraire de M. Honecker, qui s'était montré, jeudi, très modéré dans ses propos concernant le gouvernement de Bonn, le numéro un soviétique a stigmatisé le *« revanchisme »* qui serait toujours à l'œuvre en République fédérale. De plus, M. Gorbatchev a déclaré qu'il apportait son soutien à la RDA dans sa revendication d'établir des rapports entre les deux pays conformes aux règles et aux usages entre pays souverains et indépendants. En déclarant cela, M. Gorbatchev mettait le doigt sur un point de discorde important entre la RDA et la RFA : la question de la reconnaissance par la RFA de la nationalité est-allemande. Le ton employé par M. Gorbatchev est une manière de bien marquer les limites acceptées par l'URSS dans le domaine du rapprochement interallemand.

### La lutte du peuple libyen

Le point fort de la journée de jeudi avait été la visite du numéro un soviétique au fameux mur qui coupe la ville en deux depuis 1961. Juché sur l'estrade permettant, derrière la porte de Brandebourg, de porter son regard jusqu'au cœur de Berlin-Ouest, M. Gorbatchev échangea quelques propos avec le colonel commandant les gardes-frontières est-allemands.

*« Comment est la situation ?*, s'enquiert-il.

— *Calme*, répond le colonel.

— *C'est comme ça que les choses doivent être »*, conclut M. Gorbatchev.

Il ne fallait pas s'attendre que M. Gorbatchev se déclarât berlinois comme le fit jadis John Kennedy au lendemain de l'érection du *« mur de la honte »*, mais il n'est pas sans importance que, pour la première fois, un dirigeant soviétique soit venu *constater de visu* le fonctionnement de la *« frontière d'Etat de la RDA »*, comme dit le langage officiel de la République démocratique allemande.

La présence de M. Gorbatchev, auditeur silencieux et attentif du discours d'ouverture de M. Erich Honecker, obligeait ce dernier à n'aborder qu'avec modestie et circonspection les grands problèmes de l'heure.

Ce discours du numéro un est-allemand ne s'écarta du texte préparé depuis fort longtemps (il était déjà imprimé, traduit et broché au moment où il prit la parole) que sur un seul point : celui de la situation en Libye. A une première version qui manifestait *« un grand regret »* devant les *« raids aériens successifs »* de l'aviation américaine sur la Libye, on a substitué une formulation beaucoup plus dure : *« Notre peuple a appris avec colère et dégoût que les Etats-Unis ont bombardé la Libye, un acte défiant la raison humaine. »*

Proférés devant M. Gorbatchev, ces propos prenaient un relief particulier, et l'on put remarquer que nulle part ne fut mentionné le nom du chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, et que la solidarité du camp communiste s'adressait à la *« lutte anti-impérialiste du peuple libyen »* et non explicitement au dirigeant de ce pays.

Le discours de M. Honecker était également attendu sur la question des relations interallemandes, dans la perspective de cette fameuse visite officielle en RFA, toujours imminente et toujours repoussée. M. Erich Honecker s'est abstenu d'attaquer directement l'autre Allemagne, se bornant à constater que le soutien apporté par le gouvernement de Bonn à *« la politique destructrice de M. Reagan porte préjudice aux intérêts de la sécurité et à la coopération en Europe »*. Rien dans le discours du numéro un est-allemand n'apparaissait comme un raidissement vis-à-vis de M. Kohl : on soulignait même les acquis récents du rapprochement, et en particulier la déclaration commune RDA-RFA du 12 mars 1985 sur *« l'inviolabilité des frontières et la souveraineté de tous les Etats en Europe dans leurs frontières actuelles »*. Sans effectuer de nouveaux pas spectaculaires en direction de Bonn, M. Honecker a su ainsi, malgré le contexte international, préserver l'essentiel.

LUC ROSENZWEIG.

### Espagne

● *Attentat au Pays Basque.* — Un propriétaire de bar de Bilbao, Daniel Zorrozua, trente-trois ans, a été tué dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 avril d'une balle au cœur, annonce la police, qui soupçonne les séparatistes basques de l'ETA. *(Reuter.)*

### URSS

● *Départ de deux dissidents géorgiens.* — Deux dissidents géorgiens, les frères Grigori et Isai Goldhstein, sont arrivés jeudi 17 avril à Vienne avec quatre membres de leur famille après avoir été autorisés à quitter l'URSS, a-t-on appris auprès de l'Agence juive à Vienne. Les frères Goldhstein, de Tbilissi, avaient demandé pour la première fois à émigrer en 1971. Ils ont été l'objet, au cours de ces dernières années, de multiples tracasseries. Grigori, mathématicien, cinquante-cinq ans, faisait partie du groupe de surveillance géorgien des accords d'Helsinki. Il a été condamné à un an de prison pour « parasitisme » en 1978 (*le Monde*, des 21-22 mai 1978). Isai, quarante-sept ans, informaticien, était, depuis l'été dernier, sous la menace d'une inculpation pour « espionnage ».

### Irlande du Nord

● *Nouvelles violences en Irlande du Nord.* — De nouveaux actes de violence ont eu lieu dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 avril à Belfast à la suite des obsèques du premier membre de la communauté protestante à avoir été tué par des balles en plastique tirées par la police.

# A TRAVERS LE MONDE

CHILI

## Près de 500 étudiants interpellés

Santiago-du-Chili. — La police anti-émeute et des soldats en tenue de combat ont arrêté, jeudi 17 avril, près de cinq cents étudiants dans des bâtiments universitaires lors de la troisième journée de manifestations estudiantines antigouvernementales. Les étudiants ont été emmenés dans des camions militaires et des fourgons de la police, mais la plupart d'entre eux ont été relâchés par la suite, une méthode de répression désormais classique au Chili. Les incidents les plus sérieux se sont déroulés à l'université métropolitaine, où les cours sont suspendus depuis mardi à la suite de violents heurts entre la police et les manifestants. Les troubles se sont ensuite étendus à la faculté de sociologie de l'Université du Chili, où les étudiants ont occupé les lieux pour obtenir la libération de leurs camarades emprisonnés. Les organisations étudiantes ont réclamé à nouveau, à cette occasion, la fin des interventions de la police à l'intérieur des universités du pays. — *(AFP, Reuter).*

INDE

## La violence au Pendjab

Un instituteur, M. Baldev Raj, a été tué, jeudi 17 avril, par deux militants sikhs présumés à proximité immédiate d'Amritsar, la ville sainte des Sikhs, au Pendjab. Un bijoutier a été assassiné chez lui, à Amritsar, par deux militants sikhs présumés. Dans le district de Gurdaspur, M. Gurcharan Singh, membre du comité de gestion des temples sikhs, a été abattu par quatre hommes qui avaient fait irruption dans son domicile. Ses deux fils ont été blessés. Enfin, à Jalandhar, un pompiste a abattu un des quatre militants sikhs présumés qui avaient tenté jeudi de le dévaliser. — *(AFP.)*

PHILIPPINES

## Les bijoux d'Imelda

Honolulu. — La valeur du lot de bijoux avec lequel l'ex-président des Philippines Ferdinand Marcos et son épouse Imelda sont arrivés à Hawaï, le 26 février, s'élève à 4 millions de dollars, selon le service des douanes américaines, cité, jeudi 17 avril, par une chaîne de télévision à Honolulu. D'autre part, des élections générales auront *« très probablement »* lieu aux Philippines en février prochain, a déclaré, jeudi à Manille, le responsable d'une commission présidentielle chargée de la réorganisation gouvernementale, M. Luis Villafuerte. Entre-temps, deux prêtres catholiques philippins devenus dirigeants de la guérilla communiste ont déclaré à la télévision philippine qu'ils ne se rendraient pas car ils *« représentent le peuple »* et ne sont *« pas des criminels »*. Les RP Conrado Balweg et Bruno Ortega ont été interviewés récemment *« quelque part »* dans la montagne au nord de Manille. Ils répondaient ainsi à l'appel de la présidente Aquino demandant aux quelque seize mille hommes de la Nouvelle Armée du peuple (NAP) d'abandonner leur lutte armée contre le gouvernement. — *(AFP.)*

# DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. CHIRAC A BONN

# « Nouveaux terrains d'entente »... et anciennes divergences

**M. Jacques Chirac s'est rendu jeudi 17 avril à Bonn, pour s'y entretenir, principalement, au cours d'un déjeuner de travail, avec le chancelier Kohl. Il devait également rencontrer, dans l'après-midi, M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, qui venait de rentrer de Washington. Le premier ministre était accompagné de son nouveau conseiller diplomatique, M. Bujon de L'Estang.**

De notre envoyé spécial

Bonn. – Le nouvel occupant de Matignon avait visiblement hâte de marquer que le champ des relations franco-allemandes ne serait pas abandonné au seul président de la République, comme l'avaient fait ses deux prédécesseurs socialistes. Il est vrai qu'il s'agit là d'un des domaines de l'héritage gaulliste où M. Mitterrand s'est montré, depuis 1981, particulièrement actif. L'Elysée n'aura d'ailleurs pas tardé à signifier que, de son côté, le chef de l'Etat s'estimait toujours directement intéressé par les rapports Paris-Bonn : il rencontrera M. Kohl exactement une semaine plus tard, à Trêves, en particulier pour préparer le sommet des pays industrialisés de Tokyo, début mai – auquel assistera aussi M. Chirac...

Mais ce souci d'imprimer sa marque propre aux relations entre la France et la RFA n'a pas empêché M. Chirac de placer sa visite sous le signe de la continuité, comme devait d'ailleurs le faire aussi son hôte en se félicitant de la voir s'inscrire *« dans l'esprit du traité de l'Elysée »*. Continuité stratégique aussi, puisque le premier ministre français a, selon le proche et influent conseiller du chancelier, M. Horst Teltschik, *« approuvé pleinement »* l'engagement de M. Mitterrand pris lors du dernier sommet franco-allemand, le 28 février à Paris, de consulter Bonn sur l'utilisation éventuelle par la France d'armes nucléaires préstratégiques en cas d'agression contre la République fédérale.

M. Chirac a même voulu voir de *« nouveaux terrains d'entente et de coopération »* entre les deux capitales dans la réorientation de la politique économique française. Les rapports de bon voisinage idéologique entre la CDU chrétienne-démocrate de M. Kohl, d'un côté, le RPR et l'UDF, de l'autre, ne datent d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Il est vrai qu'à l'inverse on ne saurait dire que les divergences idéologiques aient jamais beaucoup entravé ni les relations entre M. Schmidt et M. Giscard d'Estaing ni les rapports entre M. Kohl et M. Mitterrand.

En attendant de trouver de *« nouveaux terrains »*, cette entente ainsi réaffirmée de part et d'autre avec chaleur connaît toujours, sur un certain nombre de sujets, abordés lors des entretiens de jeudi, les difficultés, ou au moins les incertitudes, qui ont marqué ces derniers mois le cours des rapports Paris-Bonn.

Ainsi du dossier de l'Europe verte, qui a constitué un important volet de la discussion (*le Monde* du 18 avril). Qu'il s'agisse du démantèlement des montants compensatoire ou de la réduction des excédents, les deux gouvernements sont avant tout soucieux de maintenir le revenu de leurs propres agriculteurs, et il revient à leurs experts, a indiqué M. Teltschik, d'esquisser un compromis avant la réouverture des pourparlers communautaires, lundi à Luxembourg. De même pour certains projets technologiques européens ou bilatéraux, au sujet desquels Paris aimerait bien recevoir de Bonn des engagements précis – et de préférence positifs.

Quant à l'appréciation de l'attitude américaine dans l'affaire libyenne, celle de M. Kohl a été exprimée de façon suffisamment tortueuse, selon ses adversaires, ou habile, selon ses partisans, pour ne pas sembler contredire celle du gouvernement français. Et si, à l'heure des toasts, jeudi, le chancelier n'a pas encore usé du *« Lieber Jacques »* (Cher Jacques) qui eût fait pendant au désormais traditionnel *« Lieber François »* qu'il adresse en petit comité à M. Mitterrand, il l'a tout de même gratifié d'un *« Lieber Freund »* (Cher ami) prometteur.

BERNARD BRIGOULEIX.

### LE CALENDRIER DIPLOMATIQUE DU PREMIER MINISTRE ET DE M. RAIMOND

M. Jacques Chirac devait recevoir, ce vendredi 18 avril, à l'hôtel Matignon, plusieurs visiteurs de marque étrangers : MM. Turgut Ozal et Mohammed Mzali, respectivement premiers ministres de Turquie et de Tunisie (le premier se rendant à Paris pour la session de l'OCDE, qu'il préside, et le second en principe à titre privé mais souhaitant entretenir son collègue français de la situation), le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, et le secrétaire canadien aux affaires extérieures, M. Joe Clark. A l'issue de son entrevue avec M. Ozal, en fin de matinée, M. Chirac a estimé que les relations avec Ankara devraient *« être très sensiblement améliorées »*. Le premier ministre turc, pour sa part, a indiqué que des échanges de visites ministérielles seraient organisés entre les deux pays. Jeudi, M. Abe a été reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, après avoir eu un entretien, la veille, au Quai d'Orsay, avec son collègue français, M. Jean-Bernard Raimond.

Ce dernier doit, par ailleurs, se rendre à la réunion de Luxembourg le 21 et 22 avril, puis au Maroc du 25 au 27, a-t-on annoncé, jeudi, au ministère des affaires étrangères. Il y avait été ambassadeur de 1973 à 1977. M. Raimond sera aussi reçu en Algérie prochainement.

● *M. Chirac, M. Mitterrand et le sommet de Tokyo.* – M. Jacques Chirac, qui a manifesté le désir d'assister au sommet des pays industrialisés à Tokyo, début mai prochain, où doit se rendre M. Mitterrand, ne participera pas au traditionnel dîner « informel » qui réunira, le premier soir, les chefs de délégation. Il se rendra en effet dans la capitale japonaise par un vol régulier qui n'y arrivera que le lendemain matin. Il sera accompagné par son conseiller diplomatique, M. François Bujon de l'Estang. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui assurera à Paris l'intérim du premier ministre, sera représenté à Tokyo par M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor.

**Cette absence du premier ministre français semble avoir fait l'objet d'un arrangement avec l'Elysée, pour éviter de prolonger un certain nombre de frictions créées entre la présidence et Matignon par cette double présence à Tokyo.**

### DES DÉPUTÉS EUROPÉENS DEMANDENT LA GRACE DES « TURENGE »

Strasbourg. – A l'initiative de M. Beyer de Rike (libéral, Belgique), une trentaine de membres de l'Assemblée européenne, de diverses nationalités et tendances, ont adressé, mercredi 16 avril, à M. Lange, premier ministre néo-zélandais, une lettre dans laquelle ils demandent la libération des « faux époux Turenge ». *« Si le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafar,* écrivent-ils, *étaient rendus à la France, il ne fait pas de doute que votre pays, votre gouvernement et vous-même en sortiraient grandis. (...) Il n'est pas que la France qui saurait apprécier l'élégance d'une mesure de grâce. »*

### A PROPOS DE LOUIS PÉRILLIER

Dans la notice consacrée dans *le Monde* du 18 avril au décès de Louis Périllier, nous avons omis de mentionner qu'il était le très actif président de l'Association France-Tunisie et le vice-président du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Il était également membre de l'Académie des sciences d'outre-mer. En revanche, il avait quitté depuis huit ans la présidence de l'Association France-RDA, dont il avait été nommé président d'honneur. Il était l'auteur de *Demain le gouvernement mondial* (1975) et de *la Patrie planétaire* (1976).

# AFRIQUE

## République sud-africaine

### Les évêques catholiques appellent les fidèles blancs à se mobiliser contre l'apartheid

La Conférence des évêques catholiques sud-africains (SACBC) et le Congrès national africain (ANC) ont déclaré, mercredi 16 avril, qu'il incombait à l'Eglise catholique de mobiliser ses fidèles blancs non seulement pour rejeter le principe de l'apartheid, mais aussi pour entreprendre des *« actions spécifiques »* contre ce système.

Cette déclaration figure dans un communiqué conjoint publié à Lusaka à l'issue d'une visite de deux jours d'une délégation de quatre membres de la SACBC, conduite par l'archevêque de Durban, Mgr Denis Hurley. La délégation de l'ANC était, pour sa part, conduite par son président, M. Oliver Tambo.

Les quatre évêques ont déclaré qu'ils comprenaient maintenant pourquoi les Noirs avaient recours à la violence pour renverser le système d'apartheid, tout en s'abstenant de soutenir *« cet aspect de la politique de l'ANC »*. Ils ont également affirmé leur opposition active au régime de Pretoria, déclarant qu'*« il ne pouvait y avoir de neutralité dans le combat contre le racisme et l'apartheid »*.

Mgr Hurley a, pour sa part, appelé la communauté internationale à accroître sa pression contre l'apartheid, ajoutant que les évêques catholiques se prononceraient prochainement sur leur éventuel soutien aux sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Le communiqué conjoint insiste enfin sur *« l'importance de la campagne pour mettre fin à la conscription militaire »* de tous les hommes blancs dans l'armée sud-africaine.

D'autre part, le président Pieter Botha a annoncé, jeudi, que le Parlement serait convoqué en session extraordinaire, le 18 août, pour débattre du projet de réformes dont il n'a pas précisé la nature. Cette session sera précédée d'un congrès du Parti national, au pouvoir, les 12 et 13 août à Durban. – *(AFP.)*

# ASIE

## Bangladesh

### La veuve, l'orpheline et le général

*(Suite de la première page.)*

En organisant malgré tout, il y a un an, un référendum dont l'issue fut abondamment favorable, le président avait montré que sa détermination *« à consulter le peuple »* pouvait aller jusqu'à être suspecte d'en *« arranger »* le verdict.

A la question de savoir si on lui faisait confiance pour diriger le pays *« jusqu'aux élections générales »*, le gouvernement annonça avoir recueilli 70 % de participation et 90 % de oui. De brillants résultats qui cadrèrent mal avec ce que la presse internationale put constater sur place (*le Monde* du 23 mars 1985) et aussi avec les indications d'un récent sondage qui donne, en cas de consultation *« libre et honnête »*, l'opposition vainqueur avec 82 % des voix...

#### Rien n'est joué

Que la publication de ce sondage dans le *Bangladesh Observer* ait pu accélérer le revirement de Sheikh Hasina n'est pas impossible. Mais il y a des mois déjà que plusieurs partis, appartenant aux deux coalitions, avaient fait savoir à leurs deux femmes liges qu'ils ne boycotteraient pas une quatrième fois les appels du général. Encouragé par Moscou, le Parti communiste joua, semble-t-il, un rôle décisif dans la volte-face de la ligue Awani.

Quant au BNP, qui peut encore changer d'avis d'ici au 7 mai, il a perdu ces derniers temps nombre de ses notables au profit des maroquins ministériels que leur a tendu au fil des ans le militaire président. Il était également à craindre que d'autres personnalités plus ou moins marquantes de la nébuleuse d'opposition, privées de pouvoir et donc de clientèle depuis si longtemps, décident de participer, *« à titre privé »*, à la consultation. Voire en rejoignant le Jatiya (national), formé ces dernières semaines par le général Ershad. Le Jatiya, qui regroupe cinq partis favorables au général, a commencé de tenir, comme les autres, des réunions publiques et s'emploie déjà à couper l'herbe sous le pied des opposants en faisant, lui aussi, réclamer par ses ténors, *« la levée rapide de la loi martiale et le rétablissement de la démocratie »*.

Le Jatiya n'est pas encore très développé mais il a le soutien du pouvoir en place ; aussi craint-on, à Dhaka, sa *« puissance financière de persuasion »*. Dans un pays si pauvre, où certaines populations ne sont pas toujours assurées d'un bol de riz quotidien, le contrôle des leviers de l'administration et des finances n'est pas un mince avantage. Bref, rien n'est joué sans doute mais, même en cas d'échec, le général Ershad est assuré de rester en place jusqu'à l'élection présidentielle. Sa date n'est pas encore fixée mais le mandat de chef des armées du président expirant cette année, Mohamed Hussein Ershad ne devrait pas trop tarder à « régulariser » sa situation à la tête de l'Etat.

Sait-on jamais, un nouveau « supremo » militaire pourrait avoir un jour, lui aussi, l'idée, selon la formule consacrée, de *« mettre fin aux désordres »* en décrétant à son tour la loi d'exception...

PATRICE CLAUDE.

## Afghanistan

● *Incident avec le Pakistan.* – Cinq Pakistanais ont été tués et cinquante et une maisons détruites au cours du bombardement par des avions afghans d'un poste frontière pakistanais dans le nord-ouest du pays, a-t-on appris de source officielle pakistanaise, jeudi 17 avril, à Islamabad. Quatre avions afghans ont lâché quatre bombes sur le village de Saidgi dans le secteur de Waziristan, mercredi, tuant quatre personnes et en blessant dix autres. Le Pakistan a protesté auprès du chargé d'affaires afghan à Islamabad. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

## Haïti

### Les démissions de ministres se succèdent

**Port-au-Prince *(AFP)*. – Le ministre haïtien des finances et des affaires économiques, M. Marcel Léger, a officiellement présenté, jeudi 17 avril, sa démission au président du Conseil national de gouvernement (CNG), le général Henri Namphy. Dans sa lettre de démission, publiée le jour même par le quotidien *le Nouvelliste*, M. Léger écrit qu'il est le premier *« à reconnaître qu'il y a des injustices à redresser, des situations pressantes et des besoins contraignants »*, mais que tout ceci *« ne peut être accompli sans une évaluation chiffrée (...) dans le cadre de solutions à caractère général et non au moyen de compromis réalisés au cas par cas »*.**

**Le nom de M. Guy Bauduy, ancien ministre du commerce et de l'industrie (1978-1979), connu pour ses options progressistes, a été prononcé pour lui succéder alors qu'un autre ministre démissionnaire, M. Pierre Petit (travaux publics, transports et communications) a repris ses fonctions à la demande des employés de son ministère. La démission d'un autre membre du cabinet, le docteur Symphar Bontemps, ministre de la santé publique et de la population, était, d'autre part, considérée comme définitive jeudi. M. Bontemps estime que ses demandes sur les plans administratif et financier n'ont pas été satisfaites.**

### Désenchantement...

*« Gouvernez ! C'est tout ce que l'on vous demande. »* La supplique adressée au gouvernement haïtien par un exilé, rentré dans l'île quelques jours après le départ de Jean-Claude Duvalier, peut résumer le sentiment général qui prévaut aujourd'hui en Haïti. *« C'est l'anarchie démocratique, et le gouvernement semble paralysé »*, dit-on à Port-au-Prince. Parallèlement, les candidatures à l'élection présidentielle, dont ni la date ni les modalités n'ont encore été annoncées, se multiplient.

On estime à plus de cinquante les partis existants et à plus du double les postulants à la magistrature suprême. Pendant ce temps, les revendications populaires se succèdent à un rythme impressionnant : pour le jugement des anciens tortionnaires, la redistribution des terres ou plus simplement la création d'emplois dans un pays qui en manque cruellement.

Car le départ de l'ancien dictateur, il y a près de deux mois, n'a pas modifié, loin s'en faut, la dramatique situation du pays le plus pauvre de l'hémisphère. Face à cette montée du mécontentement – qui peut enfin s'exprimer – le Conseil national de gouvernement avec, à sa tête, le général Namphy, gouverne à vue et pratique plus volontiers le suivisme au jour le jour que la mise en application d'un programme de gouvernement. L'instauration du nouveau drapeau comme le départ des membres duvaliéristes de la junte ont été obtenus sous la pression d'une population qui manifeste sa volonté politique sans qu'aucune structure n'en « canalise » les aspirations, les jeunes et nombreux partis politiques ne disposant pas – après trente années de dictature, c'est compréhensible – de base solide dans le pays.

#### Une nouvelle Constitution

L'Eglise elle-même, hier à la tête de la contestation contre l'ancien régime, a bien du mal aujourd'hui à faire face à cette situation, et semble désemparée malgré sa récente mise en garde adressée au CNG par l'intermédiaire de la conférence épiscopale. La situation est, d'autre part, compliquée par le retour d'exilés qui doivent assimiler les changements intervenus dans un pays dont ils ont parfois été longtemps éloignés. Dans ce contexte les démissions de ministres qui se succèdent dans la capitale haïtienne fragilisent un peu plus le gouvernement de transition – dont certains n'hésitent plus aujourd'hui à demander le départ pour qu'il cède la place à un régime civil.

La prochaine étape pour le CNG va être l'élaboration d'une nouvelle Constitution. De la mise en place de l'Assemblée constituante et de ses premiers travaux dépendra la longévité de la junte actuelle. Et cela d'autant plus que la présence américaine – que traduisent la première visite officielle étrangère en Haïti effectuée, le mois dernier, par le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, M. Eliott Abrams, et la reprise des émissions de *Voice of America* – renforce le sentiment nationaliste et pousse à la recherche d'un « homme providentiel ». Même si, comme le soulignent certains Haïtiens, *« l'anarchie actuelle est quand même préférable à l'ordre précédent »*, en précisant que, après tout, *« Haïti libérée »* n'a qu'un peu plus de deux mois d'existence.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

## Etats-Unis

### Les Pulitzer 1986

New-York *(AFP)*. – Une série d'articles relatant comment l'ancien président philippin Ferdinand Marcos et ses associés ont placé leur fortune à l'étranger a valu au quotidien *Mercurey News* de San-José (Californie) le prix Pulitzer de reportage international, décerné jeudi 17 avril, à New-York, en même temps qu'une vingtaine d'autres prix dans le domaine du journalisme et des arts. Le *New York Times*, le *Miami Herald Tribune* et le *Philadelphia Inquirer* ont chacun remporté deux prix Pulitzer, la récompense la plus prestigieuse en matière de journalisme. Jack Fuller, du *Chicago Tribune*, a remporté le prix d'éditorialiste.

Le Pulitzer de littérature 1986 est revenu à l'écrivain américain Larry McMurtry pour son roman *Lonesome Dove*, qui se déroule à l'époque du Far-West. M. McMurtry est notamment l'auteur de deux romans adaptés avec succès au cinéma, *The Last Picture Show (la Dernière Séance)* et *Terms of Endearment (Tendres passions)*.

Dans la catégorie théâtrale, le jury a décidé, pour la treizième fois depuis sa création, de ne pas accorder de prix. Le prix de poésie est allé à Henry Taylor et celui de musique au compositeur George Perle.

Les prix Pulitzer sont dotés de 1 000 dollars chacun. Ils ont été créés en 1917 par le magnat de la presse Joseph Pulitzer et sont depuis décernés chaque année. Les lauréats recevront leurs prix le mois prochain au cours d'une cérémonie à l'université Columbia de New-York.

● *Retour aux Etats-Unis de la fille de Staline.* – La fille de Joseph Staline, Svetlana Allilouieva, est revenue aux Etats-Unis pour la seconde fois après un séjour apparemment malheureux en URSS. Elle est arrivée, mercredi 16 avril, à Chicago, après une escale en Suisse, a indiqué un porte-parole des services des douanes à l'aéroport international O'Hare. Svetlana Allilouieva, qui est âgée de soixante ans, avait quitté l'URSS en 1967 et a vécu aux Etats-Unis jusqu'en 1982, avant de s'installer pendant près de deux ans en Grande-Bretagne. Elle était retournée à Moscou à la fin de 1984 avec sa fille Olga Peters. Celle-ci vient de retourner poursuivre ses études en Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Les évêques catholiques appellent les fidèles blancs à se mobiliser contre l'apartheid

QUES

Haïti

ns de ministres se succède

ésenchantement...

Une nouvelle Constitution

États-Unis

Les Pulitzer 1986

# politique

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## La hâte du gouvernement, le souhait de lenteur des socialistes

Au programme du Palais-Bourbon ces jours-ci, et peut-être la semaine prochaine : l'arroseur arrosé ! Le gouvernement voulait que le Parlement débatte très vite de son projet de loi d'habilitation en matière économique et sociale. Le PS juge le sujet trop important pour accepter toute précipitation : il voudrait imposer un long travail en commission et se donne les moyens de retarder — s'il le juge bon — la discussion en séance publique. Pour cela il lui suffit de prendre exemple sur l'attitude de M. Alain Madelin et ses amis, par exemple, de 1981 à 1985. Mais la nouvelle majorité n'a pas oublié comment la gauche avait alors réussi à freiner les opérations de « filibustering » de la droite.

Le projet de loi nécessite, en effet, un travail important : le gouvernement a déjà déposé sept amendements modifiant de manière sensible quatre des huit articles de son texte initial. Son unique objectif : tenter d'éviter toute contestation de la constitutionnalité.

La procédure choisie n'est certainement pas la plus efficace. Alors qu'en mai 1981 la gauche, pour nationaliser, avait créé une commission spéciale, ne pouvant comprendre plus de trente-trois membres, la droite a préféré laisser travailler les commissions permanentes, car elle n'était pas assurée de détenir la majorité dans une commission spéciale. Résultat : étant donnée l'étendue du champ législatif couvert par ce projet, cinq des six commissions de l'Assemblée en sont saisies et le nombre de commissaires ne permet pas un travail approfondi. D'autant que la majorité risquant toujours d'être minoritaire cela perturbe le déroulement des séances, le Front national prenant un malin plaisir à tout faire pour prouver qu'il est indispensable à la constitution d'une majorité stable (1). Quant aux socialistes, bien qu'ils affirment avec M. Jean Le Garrec, s'interdire toute *« politique d'obstruction »*, ils font le nécessaire pour empêcher ce *« débat à la hussarde »*. Comme le dit M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), *« nous avons passé trop de temps avant 1986 à débattre de tout cela pour accepter que l'édifice que nous avons construit soit détruit en quelques minutes »*.

Le PS, aidé par tous ses anciens ministres, a donc préparé plus de 400 amendements. Un exemple : 63 prévoient le maintien des dispositions de la loi de démocratisation du secteur public dans les 63 groupes dénationalisables ; plus de 60 énumèrent les dispositions du code du travail, notamment celles introduites par la récente loi sur la flexibilité, qui ne pourront être modifiées par ordonnance.

S'ils sont tous défendus en séance publique, voilà qui pourrait considérablement freiner les débats, au point de, peut-être, inciter le gouvernement à engager sa responsabilité pour mettre fin à la discussion (article 49 alinéa 3 de la Constitution), comme le conseil des ministres l'a autorisé à le faire.

Cette stratégie a déjà perturbé le travail en commission. Le président de celle des affaires culturelles, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), a suspendu *sine die* ses travaux le jeudi 17 en fin de matinée, avant même d'aborder l'analyse des articles du projet, après que deux orateurs socialistes eurent parlé chacun une heure. Une procédure identique avait été utilisée en 1984, lors de la préparation de la loi sur la presse, mais simplement en deuxième lecture. La commission de la production a aussi suspendu ses travaux, jeudi soir, sans débattre des articles. Son président, M. Jacques Dominati (UDF, Paris), avait eu quelques difficultés à se faire désigner comme rapporteur... faute de majorité.

La commission des lois s'est contentée de désigner, avec les voix du Front national, son rapporteur, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Elle ne siégera plus que mardi matin, juste avant la discussion en séance publique. Celle de la défense a sérieusement travaillé mercredi, allant au bout des articles qu'elle avait à examiner. Son rapporteur, M. Jean-Pierre Bechter (RPR, Corrèze), y a annoncé que la Société des avions Marcel-Dassault serait, elle aussi, privatisée, M. Pierre Guillain de Bénouville précisant que M. Marcel Dassault — dont on ignorait alors qu'il était mourant — ne demanderait pas la restitution des actions (26 %) qu'il avait offertesà l'Etat en 1982, mais qu'il souhaitait acquérir auprès de l'Etat 9 % du capital de cette entreprise.

Le plus important se passe bien entendu en commission des finances, saisie au fond. malgré quelques réticences, les socialistes se sont pliés à l'organisation des débats voulue par le président, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados). La discussion générale a été, de l'avis de tous, intéressante, chacun relevant les interventions de MM. Pierre Bérégovoy, Christian Pierret, Dominique Strauss-Kahn, Edmond Alphandéry. Mais 389 amendements y ont été déposés, dont près de 240 par les socialistes.

### Réticences barristes

La commission aura-t-elle le temps d'achever ses travaux avant mardi prochain ? Tout le monde ne partage pas l'optimisme de M. d'Ornano ! Les barristes, en tout cas, manifestent leur différence. M. Alphandéry refuse les *« zones franches »*, vieille idée de M. Madelin reprise par le projet, et, comme les socialistes, s'inquiètent des conséquences pour les travailleurs âgés de la priorité donnée aux jeunes. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) regrette que ne soit pas envisagée la privatisation des télécommunications, de Renault et de la sidérurgie.

Le gouvernement s'est rendu compte des risques d'inconstitutionnalité que comportait la première version de son texte. Il a donc déjà déposé des amendements pour la préciser, puisque le Conseil constitutionnel impose que les lois d'habilitation soient précises. Ainsi, à l'article premier, il est maintenant indiqué que les dispositions législatives qui pourront être modifiées par ordonnance, *« pour assurer aux entreprises une plus grande liberté de gestion »*, sont simplement celles portant sur la concurrence et les prix. De même, à l'article 4, le gouvernement n'a plus la seule possibilité de privatiser les entreprises publiques concernées, mais devra obligatoirement le faire avant le 1er mars 1991 ; l'échéancier est quand même laissé à sa discrétion.

L'article 5, qui accorde au gouvernement le droit de fixer par ordonnance les conditions de cette privatisation, a été considérablement allongé, et donc — au moins dans la forme — précisé. Cet article prévoit aussi que les conditions dans lesquelles *« l'autorité administrative »* pourra autoriser la vente au privé d'entreprises appartenant au secteur public, sans avoir été nationalisées par une loi, seront fixées par ordonnance ; dans le texte initial, cela relevait de simples décrets. Le gouvernement a donc reconnu que les conditions de la *« respiration »* du secteur public était du domaine législatif et non du domaine réglementaire.

THIERRY BRÉHIER.

(1) C'est ainsi que la majorité a évité de peu (30 voix contre 30) l'adoption, par la commission des finances, de l'exception d'irrecevabilité.

**[Depuis 1981, date à laquelle M. Marcel Dassault a fait un don gratuit à l'Etat d'une partie de ses actions alors estimées à 1,8 milliard de francs, la répartition du capital de la Société des avions Marcel-Dassault-Breguet aviation était la suivante : 49,67 % à la société holding Société centrale d'études Marcel-Dassault (SCEMD) ; 45,84 % à l'Etat et 4,49 % dans le public (y compris le personnel de la Société des avions). A l'assemblée générale des actionnaires, la répartition des droits de vote avait été conçue de façon que l'Etat (disposant du double vote) ait, avec 54,8 %, la majorité, tandis que M. Dassault, par l'intermédiaire de la SCEMD, avait 42 %. En demandant la possibilité d'acquérir 9 % des actions que l'Etat remettrait sur le marché avec son projet de privatisation, M. Dassault (et son fils Serge, qui appartient à la SCEMD) envisageait, avant sa mort, de reprendre la majorité du capital social et des droits de vote de sa société aéronautique.]**

## M. Le Pen demande le rétablissement de la peine de mort

*« Nous serons les défenseurs de l'intitution parlementaire... »* Pour sa première conférence de presse en tant que président d'un groupe politique à l'Assemblée nationale, M. Jean-Marie Le Pen a voulu, le jeudi 17 avril, se présenter en député comme les autres, reconnaissant même dans un sourire : *« Nous ne sommes pas d'un anticonformisme délirant. »* Le président du Front national s'est surtout félicité que les premières interventions de ses élus au Palais-Bourbon aient montré qu'ils n'étaient *« ni des pitécanthropes ni des mutants, même pas des rescapés de toutes les armées coloniales »*.

Les députés d'extrême droite ne comptent pas pour autant ronronner dans leur coin. Ils ont déjà déposé trois propositions de loi, symboles de leur programme. D'abord un texte instituant l'incompatibilité de toute fonction publique avec un mandat parlementaire. M. Le Pen trouve anormal que les fonctionnaires bénéficient du *« privilège »* de retrouver leur emploi après un passage dans la vie politique, et considère comme *« un grave dérapage de nos institutions, la véritable colonisation de notre vie publique par les fonctionnaires »*.

Ensuite, le FN veut rétablir la peine de mort, *« clef de voûte du code pénal »*. Comme M. Bernard Stasi, M. Le Pen estime que *« la peine incompressible de trente ans est une sottise »*, mais, lui, c'est parce qu'il constate qu'il n'y a jamais dans les faits de peine *« réellement incompressible »*. Pour rappeler qu'il sait de quoi il parle, il a ajouté : *« Nous avons compté dans nos rangs plus de condamnés à mort que de présidents de la Cour de sûreté de l'Etat. »*

L'extrême droite a aussi déposé un texte modifiant le code de la nationalité pour que l'accès à la nationalité française ne soit plus *« automatique »*, mais relève d'une *« double volonté : celle de la France et celle de l'étranger qui veut devenir français »*. Dans quelque temps, elle déposera aussi une proposition d'amnistie fiscale et douanière car elle estime que celle que propose le gouvernement est insuffisante *« pour créer une véritable rupture avec les méthodes et les conceptions socialistes qui dominent cette nation depuis plus de trente ans »*.

C'est une des raisons pour laquelle le Front national ne devrait pas voter le projet de loi d'habilitation économique et sociale.

## L'UDF veut être associée au découpage des circonscriptions

M. Pascal Clément, député UDF de la Loire et barriste, sera le rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale, pour le projet de loi modifiant le mode de scrutin. Sa désignation, le mercredi 16 avril, ne s'est pas faite sans mal ; la séance a dû être suspendue pour permettre au RPR et à l'UDF de rameuter des absents dans les couloirs afin d'avoir la majorité face au candidat des socialistes, les commissaires du Front national s'abstenant.

Ce retour au scrutin majoritaire a longuement occupé les membres du bureau du groupe UDF réunis mercredi. S'ils sont tous d'accord sur le principe, restent les modalités. Ils ont souhaité que l'avis de la commission des «sages» sur le découpage des circonscriptions soit rendu public. M. Jean-Claude Gaudin a demandé que la marge de 15 %, en plus ou en moins sur la population moyenne de chaque circonscription, puisse être dépassée là où il y a beaucoup d'immigrés ; il voudrait que l'on tienne compte, à la fois, de la population totale et du seul nombre d'électeurs.

Les députés UDF, surtout, veulent être associés au découpage. La «commission Gaudin», qui avait préparé les investitures de l'UDF lors des récentes législatives, est chargée de préparer les propositions de l'UDF. Puis elle en discutera avec son homologue du RPR. Une fois les deux partis de la majorité d'accord, M. Gaudin ne doute pas que le ministre de l'intérieur tiendra compte de leur avis. Mais il est parfaitement conscient que, quels que soient les engagements pris par M. Chirac, tous les députés du RPR et de l'UDF élus le 16 mars ne pourront pas obtenir une circonscription sur mesure.



## « L'indemnisation des rapatriés sera définitivement réglée par une nouvelle loi »

### nous déclare M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés

*M. André Santini, nouveau secrétaire d'Etat aux rapatriés, a exposé au* Monde *ses projets, en répondant à nos questions.*

**« Avez-vous pu établir « l'état des lieux » de votre ministère et le bilan de l'action de vos prédécesseurs chargés des rapatriés ?**

— J'ai surtout trouvé que les promesses de M. Mitterrand n'avaient pas été tenues. Le président de la République avait exprimé des intentions généreuses. Mais le gouvernement en est resté au stade des intentions. Le budget, notamment, était en diminution constante depuis 1981. Le secrétariat d'Etat alors rattaché au ministère des affaires sociales était devenu mineur. Tout cela a entraîné des mécontentements et des déceptions parmi les rapatriés.

**— En quoi pensez-vous modifier cette situation ?**

— M. Jacques Chirac s'est engagé clairement, depuis longtemps et à plusieurs reprises, sur les problèmes des rapatriés. C'est un élément important de la politique du gouvernement qui figure parmi les cinq priorités que le premier ministre a énoncées dans son discours du 9 avril à l'Assemblée nationale.

» Le secrétariat d'Etat à la tête duquel il m'a nommé est autonome, c'est-à-dire placé sous l'autorité directe du premier ministre. Celui-ci a surtout la volonté politique de régler ce problème. C'est la dernière chance de clore ce dossier ouvert il y a vingt-cinq ans. Aux victimes des drames qui se sont produits, nous apportons l'espérance.
Nos prédécesseurs faisaient la politique de leurs moyens. Nous, nous devons avoir les moyens de notre politique pour régler enfin ce douloureux problème.

**— Quels moyens juridiques allez-vous mettre en œuvre ?**

— Je vais proposer une nouvelle loi d'amnistie pour compléter la loi de 1982, dite loi des généraux — qui n'a pas réussi à régler la situation de nombreux autres anciens militaires, notamment quant à leurs pensions.

» De même un nouveau projet de loi modifiera le texte de 1961 pour étendre son champ d'application concernant l'aménagement des dettes. L'ancien texte exclut notamment les fils d'agriculteurs. Car si 4 350 dossiers ont déjà été examinés, 8 000 sont encore en instance. Enfin la loi du 4 décembre 1985, votée dans la précipitation, traite de l'assurance-vieillesse mais ne prend pas en compte les retraites complémentaires. Cette revendication devra être satisfaite.

**— Et l'indemnisation ?**

— C'est le gros dossier. La promesse régulièrement renouvelée à ce sujet sera tenue par le gouvernement que dirige Jacques Chirac. Un projet de loi réglant définitivement cette affaire sera proposé au Parlement après la concertation que j'ai commencé à entreprendre avec les associations intéressées.

**— Quand toutes ces réformes interviendront-elles ?**

— Mon action a pour objectif d'aller le plus vite possible. Je souhaite qu'au cours de la présente session parlementaire, un certain nombre de projets soient examinés et que le budget de 1987 contienne un commencement d'exécution matérielle et financière de ces réformes.

**— M. Chirac a souvent parlé du sort particulier des citoyens français d'origine musulmane. Quelles mesures envisagez-vous pour eux ?**

— Il y a tout d'abord la situation des anciens harkis dont l'indemnisation devra être réglée par un projet de loi spécial.

» Mais il y a aussi le sort des jeunes Français musulmans dont beaucoup sont au chômage. Ils connaissent souvent un problème d'identité qui aggrave encore la situation économique difficile dans laquelle ils se trouvent. Je demanderai donc le lancement d'opérations spéciales dans le cadre du plan Emploi-jeunes pour développer des actions de formation professionnelle et d'insertion. Il ne faut pas oublier que sur deux millions environ de rapatriés, il y a quelque 400 000 Français musulmans.

**— Le sort des Français musulmans n'est-il pas aussi conditionné par l'attitude à leur égard des autorités algérienne ?**

— Le souci du gouvernement est de solder le contentieux qui peut exister à ce sujet avec le gouvernement algérien. Les conversations que nous avons l'intention de poursuivre avec lui portent en effet sur la libre circulation des Français musulmans entre les deux pays sur l'indemnisation des Français demeurés en Algérie après 1962 dont les biens sont sous séquestre et qui ne peuvent pas transférer leurs fonds en France et enfin sur l'entretien des cimetières français d'Algérie. Il y a également des problèmes à régler pour les Français expulsés de Tunisie.

» Au total la volonté du gouvernement est de refermer la plaie algérienne pour contribuer au rassemblement des Français. »

Propos recueillis par

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Chirac reçoit les élus RPR-UDF des DOM.* — M. Jacques Chirac a longuement reçu, mercredi 16 avril, en compagnie de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, les douze parlementaires RPR et UDF des départements d'outre-mer sur la loi-programme en préparation. Parmi les questions soulevées figurait l'établissement d'une parité sociale globale entre la métropole et les DOM. Le projet de création de zones franches a été approuvé par le premier ministre, qui a estimé toutefois nécessaire de mettre en place des «garde-fous». Le problème de la répartition des compétences entre conseils généraux et régionaux a également été évoqué.

### M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Pierre Bérégovoy, député socialiste de la Nièvre, maire de Nevers, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 20 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**L'ancien ministre de l'économie, des finances et du budget du gouvernement Fabius répondra aux questions d'André Passeron et de François Simon, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.**

# La mort de Raymond Guyot

## De la lutte antimilitariste à l'aveuglement stalinien

**L'Humanité du vendredi 18 avril annonce le décès de Raymond Guyot, ancien député et sénateur communiste. Agé de quatre-vingt-deux ans, il est mort jeudi 17 avril. L'organe du PCF rappelle que Raymond Guyot était responsable de la section de politique extérieure du parti lors de l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, et souligne qu'à cette occasion *« le bureau politique du PCF avait exprimé sa réprobation »*.**

Né le 17 novembre 1903 à Auxerre dans l'Yonne, dans une famille des plus modestes, Raymond Guyot avait six mois lorsque son père, qui était charretier, mourut d'un accident de travail.

Entré comme employé à la Compagnie de chemins de fer PLM à Tonnerre en 1919, il adhère la même année au syndicat des cheminots, puis aux Jeunesses socialistes. Il prend parti pour l'Internationale communiste et, après que l'échec de la grande grève des cheminots de mai 1920 l'eut conduit à quitter les chemins de fer, il se fixe à Troyes. Rejoignant le tout jeune Parti communiste, il est élu la même année secrétaire de la 7e entente des Jeunesses communistes, comprenant les départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne.

Dès 1923, il s'engage dans le « travail anti », autrement dit l'activité antimilitariste clandestine. Rédacteur de la « Tribune des soldats et des marins » dans *l'Humanité*, sous le pseudonyme de R. Germain, il fait l'objet de poursuites judiciaires en août, tandis que, dans l'Aube, sa fougue militante le fait surnommer Trotski, un surnom symbolique et symptomatique.

Ainsi, à l'instar d'un autre jeune militant qui s'appelle Thorez, Guyot sympathise un certain temps avec ceux qui ne vont pas tarder à faire les frais de la première grande purge entre bolcheviques.

Délégué au congrès de Lyon du parti, il effectue son service militaire sous le cartel des gauches en Afrique du Nord. Son activité militante lui vaut une condamnation à soixante jours de prison, dont quinze de cellule. Après vingt-deux mois de régiment, de retour à Paris, vers le début de 1926, il occupe un modeste emploi d'aide comptable aux Grands Magasins du Louvre, et il devient très vite permanent, membre du comité central des Jeunesses communistes.

### La phase ultragauchiste

En 1927, il effectue son premier voyage en URSS d'où il revient enthousiaste. Le jeune militant se lance à fond dans le mouvement communiste, entrant pour plusieurs années dans une phase ultragauchiste : clandestinité, antimilitarisme, anticolonialisme, sectarisme, actions dures, condamnations et arrestations rythment son ascension.

En juillet 1928, il se rend de nouveau à Moscou pour le congrès de l'Internationale des jeunes (1), qui en fait un titulaire de son exécutif ; en décembre de la même année, il est promu secrétaire national de la Jeunesse communiste. Comme tel, dans les conditions de clandestinité et d'ultragauchisme d'alors, il a vraisemblablement été coopté au comité central, puis au bureau politique. A moins de vingt-sept ans, Raymond Guyot joue un rôle dans la direction du parti ; il est en effet du fameux « groupe » des jeunesses avec à sa tête Barbé, que l'Internationale impose comme dirigeant du parti lui-même.

C'est l'époque où Staline proclame tout à la fois l'imminence de la guerre d'agression des capitalistes coalisés contre l'URSS et la révolution mondiale. D'où l'urgence, aux yeux du Komintern, du travail antimilitariste clandestin dont la JC avait la responsabilité, et le rôle prépondérant de ses dirigeants jeunes et dynamiques.

Cependant, les conséquences de cette politique se révélant catastrophiques, l'Internationale décide de changer la direction du PCF. Un voyage de Manouilski – l'un des principaux dirigeants du Komintern – en France, une rencontre secrète avec Raymond Guyot, et tout commence lors d'une réunion du bureau politique tenue au mois de juillet 1931. Raymond Guyot y prend la parole, le visage fermé, les yeux fixés sur un papier. Tout en faisant son autocritique, il dénonce violemment le « travail fractionnel » et les méfaits du « groupe » des jeunes, bientôt transformé en bouc émissaire. Et si beaucoup sont stupéfaits, tous acceptent. Barbé, qui avait lui-même succédé à Sémard, perd le secrétariat général. Bientôt Célor est accusé par le Komintern d'être un policier.

La campagne pour que « les bouches s'ouvrent » s'engage en août 1931. Elle marque les débuts de l'ascension de Maurice Thorez. Raymond Guyot entre tête baissée, dans les temps du stalinisme. Au congrès de mars 1932, il devient membre en titre du comité central. Peu après, le 24 juin, l'antimilitariste est arrêté à nouveau et fait un an de prison au Cherche-Midi pour insoumission : convoqué comme réserviste pour accomplir une période, il ne s'était pas présenté.

Quelques mois après sa sortie de prison, il participe activement, et jusque dans la rue, aux affrontements de février 1934. Reflet de l'importance grandissante du communisme français au sein de l'Internationale, 1935 voit la double promotion de Raymond Guyot – qui vient de séjourner longuement en URSS – au comité exécutif ainsi qu'au rang de membre suppléant du présidium de la Troisième Internationale, et au secrétariat général de l'ICJ.

Ce qui le conduit à se rendre de nouveau à Moscou au printemps de 1936 pour y assumer ses nouvelles fonctions. Elu député de Villejuif le 12 décembre 1937, en remplacement de Paul Vaillant-Couturier, décédé, il alterne désormais les séjours en France et en URSS. Il sera l'un des initiateurs du congrès mondial unitaire de la jeunesse pour la paix,tenu durant l'été 1938 à Vassard-College, à 150 kilomètres de New-York, premier du genre et ancêtre de ces festivals mondiaux de la jeunesse, organisés par les communistes, qui devaient marquer l'après-guerre.

### Cordial et féroce

Après le coup de tonnerre du pacte germano-soviétique, la seconde guerre mondiale éclate. Aux alentours du 20 septembre 1939, selon plusieurs sources, Raymond Guyot serait revenu de Moscou. Bien qu'il ait toujours gardé le secret le plus absolu sur cet épisode, il semble bien qu'il ait été chargé par le secrétaire général de l'Internationale, Dimitrov, d'engager la direction du PCF sur la nouvelle ligne, proche du pacifisme révolutionnaire. En tout cas, c'est seulement vingt-cinq jours après la signature du pacte que se produisit la conversion de la direction du PCF. Mobilisé en décembre de la même année, il se rend à la séance de janvier 1940 de la Chambre pour y défendre, avec quelques rares fidèles du parti, la nouvelle politique. Sa détermination lui vaut d'être déchu de son mandat le 24 janvier 1940. Il entre dans la clandestinité et se voit condamné pour désertion.

Sur ordre du secrétaire général de l'Internationale, il regagne Moscou, *via* la Belgique. Après l'agression de Hitler contre l'Union soviétique, une fois de plus, Raymond Guyot monte en première ligne : un passage à Londres, et le voilà parachuté en zone sud (janvier 1942), où il prend une part active à la Résistance. A en croire Charles Tillon, il aurait même été chargé, au début de 1944, de transmettre à la direction résidant en France (Duclos, Frachon, Tillon) la décision, capitale sur le plan politique, de freiner le développement de l'insurrection nationale.

Délégué à l'Assemblée consultative, membre du bureau politique du PCF au 10e congrès de 1945, député de l'Aube, puis de Paris (3e secteur) à partir du 2 juin 1946 et jusqu'à l'automne 1958, Raymond Guyot quitte « la jeunesse » et le mouvement communiste international pour devenir premier secrétaire de l'importante fédération de la Seine et le demeurer jusqu'en 1956. Il joue encore un rôle important, en particulier comme organisateur des dures manifestations de rue de 1951-1952. Marié depuis 1934 à Fernande Ricol, il se trouve de surcroît personnellement plongé au cœur du dramatique procès stalinien de l'« aveu ». A l'instar de Lise Ricol, sa belle-sœur, épouse d'Artur London, il manifeste une fidélité agressive et sans faille à l'URSS. C'est le même homme qui, à cinquante ans, n'hésite pas, d'une part, à payer de sa personne au cours de violentes manifestations de rue, et d'autre part, donne hautement raison au tout jeune fils qui condamne son propre père, à cet enfant auquel on extorque des propos infamants contre son beau-frère, ce London qui fut « Gérard » dans la Résistance.

Courage physique, sincérité et aveuglement, détermination, brutalité et fuite en avant, c'est tout Raymond Guyot. Il en sera de même lorsque se produira en 1956 le choc du 20e congrès, particulièrement douloureux pour lui. Mais là, pour la première fois de sa vie, Raymond Guyot rue, semble-t-il, dans les brancards... pour peu de temps et dans les secrets du sommet, il est vrai. Dans les réunions les plus houleuses du parti, il défend avec véhémence l'escamotage thorézien de la politique krouchtchévienne de dénonciation des crimes de Staline.

Affable pour ceux qui sont « avec le parti », simple, cordial même, injuste et féroce dans la brutalité à l'emporte-pièce dont il fait preuve à l'égard des contestataires communistes, le voici bientôt de nouveau à un poste de confiance, au cœur du mouvement communiste international, chargé des relations avec les partis frères. Cette fidélité le conduit à s'engager une fois de plus à fond dans le procès de 1961 contre les « khrouchtchéviens » du PCF, Laurent Casanova et Marcel Servin.

Après la mort de Thorez, bien que demeurant responsable en titre des relations internationales, il s'efface pratiquement derrière Georges Marchais, qui cumule maintenant les responsabilités officielles et officieuses : secrétariat à l'organisation, domaine international, rapports avec la gauche non communiste. Etrange situation pour le secrétaire général en titre, Waldeck Rochet.

A partir de 1968, et surtout en 1970, son activité se ralentit. En décembre 1972, au 20e congrès du PCF, il n'est pas réélu au bureau politique. Raymond Guyot demeure pourtant sénateur – jusqu'en 1977 – et membre du comité central qu'il a quitté lors du XXVe congrès de février 1985.

PHILIPPE ROBRIEUX.

(1) L'ICJ. : l'Internationale des jeunesses communistes.

« QUEL AVENIR POUR LES COMMUNISTES ? »

## M. Fiszbin se heurte à la méfiance envers le PS des contestataires du PC

M. Fiszbin a de la malchance dans son bonheur. Fraîchement élu député *« apparenté socialiste »* après avoir quitté le Palais-Bourbon – battu qu'il fut – avec l'étiquette *« communiste »* en 1978 (voilà pour le bonheur), il vient de rater une opération séduction en direction des « ex » et autres contestataires actuels du PCF (voilà pour la malchance). Et pourtant, ils étaient nombreux – 250 à 300 personnes, – compte tenu de l'étroitesse de la salle des agriculteurs, à avoir répondu, le mardi 15 avril à Paris, à son invitation au débat sur le thème « Quel avenir pour les communistes ? »

Une question un rien provocatrice venant de la part d'un dirigeant qui, selon la terminologie imagée du PCF s'est mis *« hors-parti »* et a choisi d'inscrire son avenir dans le sillage du PS.

Les auditeurs-participants étaient venus pour parler, au besoin s'auto-analyser, mais, malheureusement pour l'organisateur, pas pour entendre le message délivré par M. Fizbin ou celui de son complice de combat à *Rencontres communistes hebdo* (RCH), M. François Hincker. Tous deux ont manqué leur cible.

Manifestement, la majorité de la salle ne voulait pas rejoindre le Parti socialiste, même un PS devenu fédératif. Quatre autres orateurs ont alors présenté des stratégies différentes. Partie égale : deux anciens exclus (MM. Georges Labica et Paul Noirot), deux contestaires actifs, les deux « Michel », Cardoze et Naudy, journalistes.

Dans le genre brillant professeur, le philosophe Labica s'est taillé un vrai succès. Avant de dresser un bilan caustique de cinq années de pouvoir de la gauche, il a souligné qu'on pouvait *« s'affirmer communiste en dehors d'une organisation qui a quasiment achevé de remplir sa fonction »*. Pour lui, *« le communisme n'est pas une culture, c'est une pratique des luttes »*, et ce que *« les communistes ont à faire aujourd'hui, c'est à se mettre à son service »*. Revenant impressionné du congrès du Parti communiste italien (PCI), M. Noirot a remarqué, pour sa part, que les représentants du PCF *« y avaient été mis à l'écart »*. *« Nous avons la tâche d'essayer de ramener au combat l'ensemble des communistes qui s'en sont détournés »*, a dit le directeur du mensuel *Politique Aujourd'hui*, avant de remarquer qu'il n'y avait *« pas de possibilités en dehors d'une organisation »*. A l'évidence, cette *« recomposition du mouvement ouvrier »* ne passait pas forcément pour les deux orateurs, par le PCF.

MM. Cardoze et Naudy, eux, voulaient encore y croire. Même si c'est du bout des lèvres. *« Au-delà de l'expérience morale, on ne doit pas tenir pour nulle la chance qui se présente aujourd'hui »*, a confié le premier, alors que le second refusait de *« s'avouer vaincu dès le départ »*. Très critiques à l'égard de la direction du PCF – *« ligne néo-stalinienne de conservation »*, *« régression du projet politique »* – leur *« rénovation »* du parti donne plus l'impression de ressortir du souhaitable que du possible. Curieusement, l'auditoire, qui, lui, ne semblait pas y croire du tout, avait l'air de leur dire secrètement, mi-amusé, mi-envieux : *« Courage, camarades, allez y... Nous on verra après. »*

O. B.

# POLITIQUE

## LE XIVe COLLOQUE DU CERES

# M. Chevènement et ses amis proposent une alliance des « productifs pour le progrès »

**Le CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes), de M. Jean-Pierre Chevènement, se transforme en Socialisme et République CC1400nit, samedi 19 (à huis clos) et dimanche 20 avril (séance publique), à Paris, un colloque interne, le quatorzième depuis sa création en 1965. Il s'agit de l'aboutissement d'une réflexion – ou plutôt d'une révision idéologique – engagée depuis près de deux ans.**

**Dans la lettre mensuelle de son club République moderne dont il publie le premier numéro, M. Chevènement écrit que *« la droite a des appétits, mais elle n'a pas de projet pour la France.***

***» Elle le montre déjà et le montrera bien davantage pour peu que la gauche sache se recomposer à temps (...). Le PS est engagé dans une véritable course de vitesse avec le RPR de Jacques Chirac. »***

**La direction du Parti socialiste, qui réunit samedi à Paris ses premiers secrétaires fédéraux, prépare la convention nationale convoquée pour les 28 et 29 juin. A cette occasion, les socialistes réfléchiront à l'adaptation des structures de leur parti afin de le transformer éventuellement en « parti de masse » et à celle de leur pensée.**

Les thèses développées dans les rapports préparatoires à son quatorzième colloque montrent une évolution, parfois profonde, du CERES, mais elles ne constituent pas un retournement complet par rapport aux positions défendues auparavant par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement.

L'inversion des priorités qu'il fixe aux socialistes est la plus spéctaculaire de ces évolutions. Jusqu'en 1981, le CERES proposait une *« rupture avec le capitalisme »*, sinon immédiate, du moins la plus rapide possible, après l'arrivée au pouvoir. Les autres angles d'attaque du CERES, sur le plan international (résistance à l'*« impérialisme »* américain, priorité de l'indépendance nationale) ne prenaient tout leur sens que dans cette perspective. L'alliance avec le PCF, l'ancrage à gauche du PS sur des bases idéologiques fermes étaient, schématiquement, les moyens de la victoire, et donc de cette *« rupture »*.

Pourtant, dès la fin des années 70, les cercles dirigeants du CERES s'étaient interrogés. La crise qui secouait le monde jetait une lumière crue sur les contradictions internationales, en même temps qu'elle les exacerbait. Selon leur analyse, la *« guerre économique »* qui faisait rage rendait plus immédiate la menace d'une *« vassalisation »* de l'Europe et donc de la France, par rapport au pôle dominant nippo-américain.

Sur le plan intérieur, la victoire de 1981, s'est faite, selon l'analyse du CERES, sur la base d'une immense *« débacle idéologique »*.

Dès 1981, M. Chevènement affirme que *« le socialisme n'est pas à l'ordre du jour. »* Désormais, le CERES est engagé dans la réflexion théorique qui le conduira à reconnaître, comme le dit M. Georges Sarre, l'un de ses fondateurs, *« le primat de l'indépendance nationale, lié à la construction européenne »*. C'est sa deuxième évolution profonde. Bien qu'il conserve toute sa méfiance à l'égard des illusions « européistes » d'une Europe supranationale, il fait désormais de l'Europe face à l'hégémonie nippo-américaine, une ligne de résistance économique, mais aussi politique : selon cette analyse, l'avenir des démocraties européennes se joue aussi dans cette « guerre économique ». Seule la mobilisation massive des Européens pour gagner cette guerre (ce qui ne peut se faire sans croissance), peut, à moyen terme, – en sauvegardant l'indépendance et la démocratie – remettre le socialisme à l'ordre du jour.

Mobiliser les Européens, cela signifie, dans l'Hexagone, rassembler les Français au nom de l'intérêt général pour que la France puisse prendre sa part de cette lutte contre le « déclin » et préserver son identité nationale. C'est la nécessité de ce sursaut, de ce rassemblement dans une *« alliance pour le progrès »* qui justifie le recours aux valeurs de la République, précisément conçue comme le lieu de défense de l'intérêt national.

Cette *« alliance pour le progrès »* des *« productifs »* de France ne se définit pas en termes de classes et ne s'identifie pas aux frontières de la gauche. Le CERES tire les leçons de l'attitude du PCF, mais aussi de l'évolution sociologique de la France.

Le CERES reconnaît qu'il n'est plus possible d'accoler aujourd'hui à la classe ouvrière – émiettée et indéfinissable – la vieille définition marxiste qui en fait un acteur conscient et central de l'Histoire. Les textes préparatoires au colloque reconnaissent aussi que la distinction marxiste entre le *« travail productif »* et celui qui ne l'est pas n'est plus opératoire.

### Le « parti du déclin »

L'alliance des « productifs » pour « le progrès » n'exclut donc que ceux qui cotisent au *« parti du déclin »*, et les forces politiques « racistes » ou « xénophobes », tout comme celles qui sont contaminées par ces idées. Cet appel au consensus est évidemment l'un des aspects les plus audacieux – ou les plus illusoires – de la République moderne de M. Chevènement. Transcendant le clivage droite-gauche, ce rassemblement contre le déclin et pour l'indépendance peut passer pour une forme d'« union nationale ». Il apparaît pourtant qu'une partie *« des droites »* s'exclut d'elle-même de cette alliance : il s'agit de la partie de la bourgeoisie qui nourrit le *« parti du déclin »* – expression proche de celle qu'utilisaient naguère M. Chirac et ses amis pour qualifier les giscardiens, – et de la fraction de la droite qui n'est pas insensible aux sirènes du Front national.

Tel qu'il est conçu, le « modèle » construit par M. Chevènement et ses amis – et dont les grandes lignes apparaissaient déjà il y a deux ans (1) – suscite plusieurs types de résistance. Il s'agit d'abord d'un discours relativement complexe et abstrait, plus difficile à comprendre, en tout état de cause, que le discours politique moyen en France. M. Chevènement entend d'ailleurs en présenter à l'opinion une version simplifiée.

Le recours au concept de République ne facilite pas les choses, même si M. Chevènement en a fait la pierre de touche de sa démarche, sans toujours expliquer suffisamment ce que, à son sens, ce mot recouvre. Ce discours est, d'une certaine manière, élitiste. Que signifie, pour la masse des jeunes générations, le combat pour la République ? Quelle fraction de la population connaît la vision jaurésienne de la République, dont se réclame l'ancien ministre de l'éducation nationale.

La droite peut reprocher à M. Chevènement de « confisquer » indûment à son profit le mot de République et la gauche de limiter son socialisme à un républicanisme. M. Chevènement a réponse à ces deux objections ; la droite vichyste a, depuis mai 1940, profondément imprégné le corps social français d'une idéologie du *« sauve-qui-peut »* qui vide son contenu le mot de République, estime-t-il. Quant au socialisme, il serait l'accomplissement et l'approfondissement de la République.

A l'intérieur même du CERES, M. Chevènement a eu fort à faire pour convaincre ses amis. Ce n'est pas un hasard si la préparation et la tenue de ce colloque se sont étalées sur deux ans. L'image d'*« aile gauche »* du PS qu'avait le CERES, la référence constante à une analyse et à une thématique marxiste ont marqué son recrutement militant. La nouvelle ligne proposée semble avoir provoqué, notamment dans la fédération de Paris, – une des places fortes du CERES – une opposition de type « gauchiste », tandis que M. Didier Motchane lui-même, aurait eu, selon un proche de M. Chevènement, quelque peine à se résigner à une démarche moins « exaltante » que le combat précédent.

### Laboratoire d'idées

Dans les autres courants du PS, la révision idéologique du CERES n'a d'abord guère été prise au sérieux. Elle est maintenant, ici et là, jugée intéressante. Le nouveau CERES voudrait, pour sa part, reprendre, auprès des autres courants du PS, le rôle de *« laboratoire d'idées »* qu'il a joué à la SFIO, à ses tout débuts, puis auprès de M. François Mitterrand.

A terme, Socialisme et République (c'est maintenant le nom de l'ancien Centre d'études, de recherche et d'éducation socialistes) affirme souhaiter un maintien de la structure du PS en courants, mais avec une recomposition liée à une redéfinition du projet d'ensemble du parti. Les amis de M. Chevènement affirment tendre la main, à l'intérieur du PS, à tous ceux qui voudraient la saisir. Et, précise M. Sarre, *« dire qu'on s'adresse à tout le monde, ce n'est pas une manière hypocrite de dire qu'on ne s'adresse à personne »*...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) *Le Monde* a publié des informations sur les réflexions du CERES et de République moderne (le club créé par M. Chevènement), notamment dans ses éditions datées des 1er février, 2 avril, 12-13 mai et 3 octobre 1985.

# La synthèse de la République et du socialisme

**Voici des extraits du rapport préparatoire au colloque du CERES :**

● **L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU PROJET**

1) – Une guerre économique mondiale impitoyable est toujours devant nous, qui confronte non pas tant des entreprises que des systèmes sociaux tout entiers. C'est l'enjeu central de la période.

2) – L'enjeu central définit, autour d'un clivage principal, deux groupes de forces : celles à l'œuvre depuis longtemps du parti du déclin, agents de notre vassalisation parce qu'elles y trouvent intérêt ou résignées devant elle par crainte, par confort ou par faiblesse ; celles d'une alliance pour le progrès encore à naître, de forces diverses décidées à relever le gant de la guerre économique mondiale.

3) – L'indépendance nationale de la France est conçue comme le levier nécessaire d'une Europe libre et forte. Parce que les nations d'Europe sont solidairement menacées de marginalisation, dans les vingt prochaines années, par la redistribution des cartes dans le monde, la riposte contre le déclin d'une alliance pour le progrès doit se déployer à un niveau européen, dans le cadre d'une confédération d'Etats.

4) – Le projet indépendance/croissance/démocratie est celui, non pas du racisme, mais d'une République moderne qui, en France, est seule susceptible demain de mobiliser un rassemblement majoritaire. C'est par lui que les socialistes peuvent donner sens à leur effort. En soi, ce programme minimum d'une réponse progressiste à la crise est déjà d'une ambition extrême.

5) – La gauche ne réussira à polariser culturellement et à rassembler politiquement le pays que moyennant une « réforme intellectuelle et morale » profonde.

Pour les syndicats, il s'agit, tout en jouant leur rôle traditionnel de défense des intérêts des salariés, y compris de manière conflictuelle, de développer un rôle nouveau de coresponsabilité et d'influence sur les choix stratégiques. Cela vaut aussi bien dans les entreprises que dans le cadre de la planification.

Le Parti socialiste, quant à lui, doit devenir le grand parti républicain de notre temps, à la fois enraciné dans le monde du travail et porteur d'une culture de gouvernement. Cette expression ne signifie pas le ralliement à l'idéologie libérale dominante, mais affirme au contraire la spécificité et la supériorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

● **L'ALLIANCE POUR LE PROGRÈS**

Il y a place en France pour un type d'entreprise moderne, transparente à l'intérieur, ouverte sur son environnement, traversée par un dialogue social équilibré (...) La double reconnaissance de la légitimité du pouvoir syndical et de la nécessité du profit d'entreprise opérera une petite révolution de la mentalité économique en France. L'alliance nécessairement conflictuelle entre courants éclairés de groupes sociaux décidés à rassembler leurs efforts pour lutter contre le déclin sera orientée vers le progrès de la collectivité tout entière, de sa vitalité et de ses libertés.

(...) S'excluent d'elles-mêmes de ce rassemblement deux types de forces. D'abord celles, puissantes dans les médias, l'Université, le monde des affaires, les milieux politiques passés « sous influence », qui ont un intérêt matériel ou intellectuel à ce que la France et l'Europe deviennent un Québec au carré, ou encore soit la proie d'un processus de « panamisation » et acceptent une irrémédiable vassalisation.

N'y a pas sa place, d'autre part, le courant xénophobe, raciste, ultra conservateur que les ligues des années 30 ont exprimé, « fascisme à la française » qui resurgit aujourd'hui, non seulement autour de Jean-Marie Le Pen, mais à l'intérieur même des droites françaises traditionnelles. Sous-produit d'un tissu social qui se défait et de l'angoisse de mort face à un avenir opaque. Il faut d'ailleurs noter que le même mouvement sécrète l'idéologie mondialiste qui prospère dans certains secteurs intégrés « grand large » et cette idéologie xénophobe et nationaliste, qui recrute dans toutes les catégories, mais trouve un terrain d'élection parmi des milieux populaires (chômeurs, artisans, petits commerçants, ouvriers, paysans) menacés par la décomposition sociale.

● **LA DOGMATIQUE LIBÉRALE**

Morale prêchée par les plus forts à l'usage des plus faibles, en réalité, la dogmatique libérale désarme moralement la France et l'Europe, est un facteur de diminution de notre vitalité nationale et sociale parce qu'elle met en danger notre aptitude à nous défendre et à prendre conscience de ce qui est à défendre. La conscience des vrais enjeux (guerre économique, déclin de l'Europe, éclatement de la société française et vassalisation de la France) disparaît. L'intérêt national se dissout l'intérêt général même devient le sous-produit du marché. La solidarité sociale n'existe plus.

● **L'EUROPE**

La construction d'un centre de décision indépendant en Europe, avec une technologie, une culture, une défense propres deviendra de plus en plus le point de clivage déterminant de la vie politique des pays du vieux continent, entre une alliance des productifs déterminés à se battre et le parti du déclin, prêcheur de résignation. (...) Sans une base productive renforcée, l'Europe ne peut prétendre se doter d'une personnalité politique et diplomatique propre et d'une ambition plus vaste que la seule « responsabilité régionale » où voulait la confiner le docteur Kissinger (...).

Nous voulons aller vers une confédération européenne. Mais nous refusons les miracles d'une supranationalité qui dissoudrait la France sans faire exister l'Europe autrement que comme l'alibi de décisions prises ailleurs en fonction d'intérêts qui ne sont pas européens. Dans ce sens, la coopération franco-allemande, aussi difficile que décisive, sera le rôle d'une véritable construction européenne.

L'intérêt et la solidité de l'alliance atlantique comme solidarité défensive fondée sur des engagements délimités (et non pas instrument d'intégration des alliés européens des Etats-Unis à leur stratégie mondiale, politique, économique et militaire) ne sont pas en cause. Mais un système de pensée binaire paraît nous condamner à l'alternative de l'aliénation : être à la merci des Russes ou dans la main des Américains. Cela manque de sérieux. On reconnaît là une tournure d'esprit bien caractéristique du parti du déclin : les Européens seraient incapables de se prendre en charge par eux-mêmes. Si la Russie a fini par reconnaître la réalité de la Communauté européenne après l'avoir vouée aux gémonies pendant vingt ans comme un outil de l'impérialisme, il y a tout lieu de penser qu'elle ne verrait pas d'un bon œil s'affermir un troisième pôle exerçant, par nécessité, un effet d'attraction sur les peuples du flanc ouest de son empire.

● **LA RÉPUBLIQUE**

La république s'identifie à la nation, solide rempart contre tout alignement sur les grandes puissances quelles qu'elles soient. L'indépendance restera encore longtemps la possibilité d'un espace de liberté, le cadre d'une mobilisation constructive des énergies sociales, la condition même du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans l'ordre économique, l'idée républicaine, sans nier les sujets particuliers – le consommateur, l'entreprise, la corporation – remet chacun à sa place en fonction de l'expression d'une volonté générale. Il n'est pas de meilleur fondement aux idées de planification et de politique industrielle pour que s'y adosse la croissance.

Dans l'ordre social, la république appelle la défense du service public, partout où il est utile au peuple ; elle n'interdit nullement sa remise en cause dans ses abus, mais elle impose un devoir de solidarité, ce nom moderne de la fraternité (...).

Si le contenu de la république est bien évidemment la question décisive (...) la définition ici proposée dessine une perspective stratégique, qui est peut-être une chance de survie historique pour la France et pour le mouvement ouvrier en Europe dans les vingt années qui viennent. Cette nouvelle synthèse de la république et du socialisme actualise, dans le contexte des années 80, l'intuition de Jaurès, lequel avait bien compris que l'éternel débat des « réformistes » et des « révolutionnaires » n'est pas l'un des moindres responsables de l'inactualité du socialisme. »

# Le MRG s'interroge sur un possible ralliement au PS

Posées à la gauche du PS, les questions de survie des petites formations existent aussi à sa droite. Le comité directeur du MRG, réuni le jeudi 17 avril, a décidé de prendre son temps pour y répondre, malgré le désir d'une forte minorité de l'instance dirigeante des radicaux de gauche d'aller plus vite. Suivant le vœu exprimé par M. François Doubin, président du mouvement, une réflexion sera menée au cours des deux prochains mois dans les fédérations sur les possibilités stratégiques du MRG. Ces dernières s'ordonnent autour des orientations suivantes : la réunification avec le Parti radical valoisien (cette hypothèse demeure marginale), la constitution d'une confédération rassemblant sociaux-démocrates, gaullistes de gauche... (une telle solution pourrait favoriser la naissance d'une fédération type FGDS avec le PS), l'intégration au PS (si la formule de ralliements individuels est écartée, la question se poserait du regroupement en un courant spécifique, ou au contraire, en faveur de l'adhésion à l'un des courants existants).

L'examen de ces différentes voies doit aboutir avant l'été à la réunion d'un comité directeur élargi, qui devrait décider la convocation d'un congrès extraordinaire à l'automne.

Le comité directeur de jeudi était aussi l'occasion de poser la question du sort de ceux qui, n'ayant pas respecté les accords électoraux avec le PS, sont considérés par la direction du MRG comme exclus. M. Doubin a entrouvert la porte en expliquant que la réintégration n'est pas écartée.

Les dissidents du MRG, regroupés derrière M. Bernard Charles, ancien député du Lot au sein du RRR (Renouveau radical républicain), avaient appelé au *« boycottage »* du comité directeur... Réuni la veille, le bureau du RRR avait rappelé son hostilité à toute formule de ralliement au PS et avait décidé d'organiser un week-end de réflexion le 1er mai, pour mettre au point une manifestation *« unitaire »* associant le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, l'Alliance sociale démocratique de M. Eric Hintermann et divers clubs et associations de gauche.

A. Ch.

## SELON UN SONDAGE SOFRES

# La plupart des Français pensent que M. Mitterrand s'efforcera de gêner M. Chirac

Le retour de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon donne satisfaction à une large majorité des Français. C'est ce qu'indique un sondage de la SOFRES sur l'image du nouveau gouvernement. D'après cette enquête réalisée pour un groupe de journaux de province du 7 au 9 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 59 % des Français se déclarent satisfaits de la nomination du maire de Paris comme premier ministre (25 % manifestent leur mécontentement).

Ils sont également nombreux (58 % contre 29 %) à considérer que l'équipe gouvernementale compte beaucoup de personnalités nouvelles. A une moindre majorité (48 % contre 38 %), ils souhaitent que la nouvelle politique soit radicalement différente de celle conduite précédemment par M. Laurent Fabius.

S'ils mettent peu en doute le soutien qu'apportera la majorité UDF-RPR au gouvernement (59 % contre 23 % pensent qu'elle le soutiendra complètement), ils ont en revanche le sentiment que le président de la République fera tout pour limiter les possibilités d'action de M. Chirac : ils ne sont que 20 % (contre 70 % qui sont d'un avis contraire) pour penser que le chef de l'Etat laissera toute liberté de gouverner au premier ministre.

Ce sondage indique, d'autre part, que plus de deux Français sur trois ne désirent pas que les deux principales formations de droite fassent entrer le Front national dans la nouvelle majorité parlementaire.

## EN BREF

● *M. Hoeffel nouveau président de l'intergroupe UDF du Sénat.* – M. Daniel Hoeffel, sénateur du Bas-Rhin, a succédé, le mercredi 16 avril, à M. Adolphe Chauvin à la présidence de l'intergroupe UDF du Sénat. M. Hoeffel avait déjà succédé à M. Chauvin, le 2 avril dernier, à la présidence du groupe de l'Union centriste.

● *M. Mestre et l'avenir des projets gouvernementaux.* – Dans un entretien à *Paris-Match* (daté 25 avril), M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée et proche de M. Raymond Barre, explique que si les barristes ont apporté leur soutien au gouvernement en votant la confiance, ils entendent bien, à l'avenir, ne voter que les textes qui leur conviennent. *« On verra »*, dit M. Mestre, qui ajoute : *« Notre soutien, nous venons de l'apporter. Je ne pense pas que l'on nous le demandera tous les jours. Il est acquis. A l'avenir, nous aurons à nous prononcer sur des textes. Nous prendrons position en fonction du contenu de chacun des projets de loi. Je n'ai pas pour l'instant le sentiment que le gouvernement de M. Chirac veuille prendre le moindre risque pour nous « braquer ». Il faut que les textes nous conviennent et correspondent à chaque fois à la plate-forme RPR-UDF. »* M. Mestre estime que le récent communiqué de l'Elysée sur les ordonnances montre que M. Chirac n'a pas les mains *« complètement libres »* pour appliquer le programme de la majorité.

● *M. Estier (PS) : le gouvernement à hue et à dia.* – M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, détaille, dans l'éditorial de l'hebdomadaire socialiste du 18 avril, les *« contradictions »* et les *« incohérences »* gouvernementales. *« S'il est clair,* écrit M. Estier, *que le gouvernement est guidé d'abord par le désir de défaire tout ce qui a été fait par la gauche depuis 1981, il est tout aussi évident dès maintenant qu'il ne maîtrise ni le calendrier, ni la procédure, ni même, dans certains cas, le contenu des réformes qu'il a jetées en pâture à ses électeurs. Entre l'impulsivité des uns (dont Chirac lui-même, chez qui le naturel revient souvent au galop) et la prudence plus lucide des autres, on a le sentiment d'une machine tirée à hue et à dia. Sans parler de ceux qui, de l'extérieur du gouvernement, contraints momentanément au silence, attendent de voir l'attelage s'embourber. »*

● *M. Harlem Désir reçu par le président de la République.* – M. Harlem Désir, président de l'association SOS-Racisme – qui s'inquiète des projets du gouvernement en matière de contrôles d'identité et d'immigration, – a été reçu, jeudi 17 avril, par M. François Mitterrand. *« Je crois,* a dit le président de SOS-Racisme à l'issue de cet entretien, *que le président de la République partage nos inquiétudes, d'une façon générale, sur les attitudes de rejet à l'égard des populations immigrées, qui peuvent se manifester dans la société française. »* Selon M. Harlem Désir, M. Mitterrand n'a pas donné de garanties quant aux projets du gouvernement, mais s'est déclaré *« moralement prêt à soutenir les objectifs de lutte contre le racisme »*.

● *Mme Michaux-Chevry reçue par M. Aimé Césaire.* – Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la francophonie, a été reçue à Fort-de-France par M. Aimé Césaire, maire de la ville et député apparenté socialiste de Martinique. Ce dernier s'est déclaré *« sensible au fait qu'une Antillaise ait été chargée dans le gouvernement de défendre la francophonie »*. Mme Michaux-Chevry, qui avait été élue député RPR de Guadeloupe le 16 mars, a assuré qu'*« il ne serait pas concevable de laisser disparaître la langue française au profit de l'anglais, notamment dans les pays africains ou de la cantonner au seul domaine culturel »*.





Le MRG s'interroge sur un possible ralliement au...

SELON UN SONDAGE SOFRES

La plupart des Français pensent que M. Mitterrand s'efforcera de gêner M. Chi...

EN BREF



# société

## LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Hamid Lallaoui, un survivant « autonome »

**Ce sont finalement six personnes qui ont été présentées à la justice après la « rafle » de cinquante trois sympathisants de l'ultra-gauche. Hamid Lallaoui, ancien militant « autonome », devrait être écroué ce vendredi.**

Il n'était pas parvenu à se faire oublier par la police malgré sa discrétion, ses précautions et ses prudences. Surtout, à l'heure de l'opération coup de poing déclenchée après l'attentat contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF, Hamid Lallaoui n'a pas été assez prompt. Et c'est comme un bleu qu'il a été arrêté, dans le dixième arrondissement de Paris, sortant de chez lui et emportant dans ses bagages, selon les premières indications policières, quelque cinquante bâtons de dynamite, soit 10 kilos d'explosifs, vers on ne sait quelle direction.

Terroriste, lui ? Il observe un silence buté devant les enquêteurs de la brigade criminelle. Il s'autoproclame *« militant politique »* pour mettre un point final aux questions embarrassantes. Le pistolet-mitrailleur découvert à son domicile ? Les armes de poing trouvées chez ses amis ? Silence. Les 2,5 millions de francs répartis en deux paquets et provenant du hold-up commis, le 4 mars, à la Banque de France de Niort ? Motus et bouche cousue.

Qu'importe, les policiers attendent. Ils savent que Hamid Lallaoui, vingt-six ans, ne les trompe pas sur son engagement militant. Tout au plus peuvent-ils s'étonner du chemin parcouru par le jeune autonome de la fin des années 70. C'était alors l'heure de « gloire » d'une poignée d'étudiants et de jeunes chômeurs, poussant le monôme jusqu'à casser des parcomètres, jeter des cocktails Molotov sur les forces de sécurité durant les manifestations, briser des vitrines pour faire bon poids. En octobre 1979, Hamid Lallaoui répond précisément devant le tribunal de Paris d'un de ses actes d'insubordination.

Il est accusé d'avoir jeté des pavés sur la police après les obsèques de Pierre Goldman, au Père-Lachaise, et condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis. C'est son premier accroc judiciaire. Le substitut le cingle, lui, *« titulaire d'une carte d'identité d'Algérien »*, et menace de l'expédier dans *« un pays qu'il ne connaît pas »*...

Hamid Lallaoui ne répondra pas. A ses côtés, se trouvent deux autres jeunes, ses amis, Lionel Lemare et Pascal Magron. Tous trois sortiront de prison alors que le groupe terroriste Action directe commet ses premiers attentats. Un an plus tard — en 1980, — Lionel Lemare meurt, fauché par un tir de pistolet-mitrailleur policier. Avec cinq complices, il venait d'attaquer une agence de la BNP, à Paris, rue La Fayette.

Pascal Magron, lui, se fera prendre, fin 1982, alors qu'il déménage, en compagnie de deux membres d'Action directe un assez beau lot d'armes et d'explosifs. Devant leurs juges, ils se défendront d'appartenir encore au groupe terroriste. *« On était en marge,* expliqueront-ils, *en rupture. »*

Hamid Lallaoui, plus discret, plus astucieux, passe entre les gouttes. Tout juste se fait-il prendre, en 1982, pour un misérable cambriolage dans un entrepôt en banlieue. Le tribunal de Bobigny le condamne à quelques mois d'emprisonnement. Son avocat, Mᵉ Jean-Pierre Mignard, le perçoit à ce moment comme quelqu'un de *« peu marqué idéologiquement, un pragmatique »*.

Planté sur la galaxie autonome, il semble cependant continuer sa dérive, alors que Pascal Magron meurt à son tour, non pas sous les balles, mais d'un cancer. Aujourd'hui, Hamid Lallaoui resurgit du passé, de l'une de ces strates qui composent la mouvance d'Action directe. Comme le dernier des Mohicans. Comme l'un des derniers représentants d'une planète convulsive.

LAURENT GREILSAMER.

### A propos des remises de peine

## L'AVOCAT DE FRÉDÉRIC ORIACH CONTESTE LES DÉCLARATIONS DE M. CHALANDON SUR SON CLIENT

Mᵉ Jean-Louis Chalanset, avocat de Frédéric Oriach, nous a adressé la déclaration suivante :

« En ma qualité d'avocat, je n'ai pu que m'étonner des propos tenus mercredi 16 avril par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question orale d'un député du Front national sur la libération de M. Frédéric Oriach. Dans sa réponse, telle qu'elle est rapportée par *le Monde* du 18 avril, M. Chalandon semble regretter la stricte application de la loi, affirmant que *« le gouvernement ne pouvait pas grand chose pour empêcher cette mise en liberté »*.

Or Frédéric Oriach n'a bénéficié d'aucune remise de peine exceptionnelle. Arrêté le 12 octobre 1982, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour association de malfaiteurs, il devait purger une année supplémentaire de détention en raison de la révocation d'un sursis d'une année issue d'une condamnation de 1978.

Le 13 février 1986, la 10ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris a amnistié Frédéric Oriach de cette *année supplémentaire*, ne suivant pas les réquisitions de l'avocat général. Ce sont cet arrêt ainsi que le jeu normal des remises de peine prévues par le code de procédure pénale qui ont permis la libération de Frédéric Oriach le 11 avril dernier.

Dire, comme l'a fait le garde des sceaux, que *« les peines prononcées ne conviennent pas pour les cas en cause »* revient à critiquer une déclaration de justice au mépris du principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Il est regrettable d'avoir à rappeler au garde des sceaux que *« nul n'est censé ignorer la loi »*.

# Le bâtonnier de Paris juge « blessantes » et « inadmissibles » les déclarations de M. Jean-Louis Debré sur les avocats

Mᵉ Mario Stasi, bâtonnier en exercice de l'ordre des avocats à la cour de Paris, répond à son tour, par un éditorial dans *le Bulletin* de cet ordre, à M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction à Paris devenu député RPR de l'Eure. M. Debré, dans une interview accordée à *Paris-Match*, avait notamment déclaré que la prolongation à quatre jours de la garde à vue dans les affaires de terrorisme retarderait l'accès aux dossiers des avocats qui, avait-il dit, *« peuvent alors renseigner les réseaux de terroristes et bloquer les investigations »* (*le Monde* du 17 avril).

*« De tels propos, gravement blessants pour l'ensemble de la profession d'avocat, sont inadmissibles,* écrit le bâtonnier de Paris. *En charge de l'honneur de notre ordre, je fais part directement à leur auteur de mon indignation. Le conseil de l'ordre veille avec assez d'attention au respect de nos règles déontologiques pour ne pas recevoir de leçon sur ce point. »*

*« La lutte contre le terrorisme nous concerne tous,* ajoute Mᵉ Stasi. *Les avocats ont écouté avec attention les propos du premier ministre annonçant la création d'un parquet unifié pour les poursuites contre les faits de terrorisme et d'une chambre spécialisée à la cour d'appel de Paris pour juger des crimes qui en relèvent. Il s'agit là d'un choix dont nous prenons acte dès lors qu'il s'inscrit dans l'ordre judiciaire normal et qu'il est respectueux des droits de la défense. »*

*« Conscients de notre responsabilité de citoyens,* indique encore M. Stasi, *nous souhaitons que ce choix s'avère efficace dans la lutte contre le terrorisme. Nous voulons être assurés, parce que nous avons confiance dans les traditions démocratiques de notre pays que l'allongement à quatre jours de la garde à vue dans les affaires de terrorisme a une autre justification que celle avancée par ce magistrat-député (...). Il n'est nullement besoin, pour réprimer quelque criminalité que ce soit, de porter atteinte au droit de la défense et de nier le principe sacré de la confidentialisation entre un avocat et ses clients. Il n'est pas d'atteinte à une seule liberté qui ne porte en germe la ruine de toutes nos libertés. »*

# M. Robert Pandraud annonce un projet de loi sur les écoutes téléphoniques

M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a annoncé, vendredi 18 avril, sur Europe 1, que le gouvernement déposerait un projet de loi réglementant les écoutes téléphoniques. M. Pandraud a reproché aux gouvernements de gauche d'avoir oublié dans un *« tiroir »* le rapport commandé en 1981 par M. Pierre Mauroy à M. Robert Schmelck, alors premier président de la Cour de cassation.

Ce rapport insistait sur les lacunes juridiques de la réglementation actuelle des écoutes téléphoniques et proposait la création d'une commission indépendante chargée de se prononcer en cas de plainte d'un particulier. Le rapporteur de la commission Schmelck était M. Bruno Genevois, aujourd'hui directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur.

M. Pandraud a déclaré sur Europe 1 que, depuis le changement de majorité, les écoutes téléphoniques avaient été limitées aux cas de terrorisme et de grand banditisme. Il a affirmé qu'aucun homme politique ni aucun journaliste n'était actuellement écouté.

Il s'est étonné d'avoir lu qu'un journaliste *« d'un grand journal du soir »* s'était plaint d'avoir été placé sur écoutes avant le 16 mars. Il s'agit de notre collaborateur Edwy Plenel « écouté » après la publication dans *le Monde* d'un rapport indûment classé *« secret défense »* sur l'affaire des Irlandais de Vincennes.



## LES POLICIERS PROCHES DE LA MAJORITÉ EN CONGRÈS

# Retour du front

La guerre est finie. Nous voici de retour du front, meurtris mais enfin libres. Telle fut l'humeur de la séance de clôture, à Paris, le jeudi 17 avril, du vingt-troisième congrès du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN). Explicitement proche de la droite et seconde organisation syndicale dans la police en tenue, derrière la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire, le SIPN et ses invités fêtaient l'avènement d'une nouvelle ère.

Il y avait là les autres composantes de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (USC), groupant les commandants et officiers (SCO) ou les gradés (SGPN), mais aussi M. Didier Gandossi, ancien président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (*FPIP, classée à l'extrême* droite), et, plus notable encore, le Syndicat des commissaires de police, représenté par M. Robert Naud, son secrétaire général, et son adjoint, M. Daniel Dugléry.

C'est que, le 16 mars aidant, on se sent bien et, partant, l'on s'assume. Les professions de foi apolitiques se font rares, et les discours furent explicitement engagés. Invités de marque : M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron et délégué de ce parti pour la sécurité, et M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député UDF du dix-huitième arrondissement de Paris. Le premier eut droit à un franc succès en assurant que, dans le passé récent, le terrorisme international avait été facilité *« par une certaine compréhension et parfois une certaine complicité dans les allées du pouvoir »*. *« Tout cela est terminé »* lance-t-il sous les bravos.

M. Pierre-Bloch renchérit en assurant que les manifestations policières de juin 1983 étaient *« justifiées »*. *« La première des grandes réformes,* dit-il, *c'est celle des Français : leur police, il ne faut pas qu'ils la jugent sévèrement. »* On saura aussi que *« la France n'est pas une poubelle »* et si, *« en tant que Juif »*, l'orateur ne peut tolérer ces thèmes qui *« le dégoûtent : le racisme, l'antisémitisme »* — la salle reste silencieuse, — il n'en est que plus radical, assurant que les poseurs de bombe doivent savoir que *« c'est la mort qui les attend en France »*. *La salle fait une ovation.*

### « Les cosaques »

A l'applaudimètre, c'est cependant un magistrat, M. Jean Pringuez, procureur de la République adjoint de Béthune et président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), qui reçut le meilleur accueil. Il a, dit-il, *« la fibre policière de tempérament »*, *« se sent ici en famille »*, il dénonce le Syndicat de la magistrature — *« Vous savez, ces juges rouges qui voulaient casser du flic »*, — et rappelle ses actes de bravoure d'avant le 16 mars contre la *« soviétisation de la justice »*. Surtout, il a sa conception, très personnelle, des relations entre police et justice, la seconde étant censée, selon le code, contrôler la première.

Son *« cœur a saigné à chaque fois »* que les policiers étaient confrontés à des *« difficultés »*, à ces *« dégâts »* que sont les interventions qui tournent mal, celles qu'une presse *« mal orientée »* nomme *« bavures »*. Policiers, soyez rassurés par M. Pringuez : *« Nous, procureurs de l'APM, quand vous serez dans la difficulté, notre rôle n'est pas d'être votre tuteur (...), mais, au contraire, d'être là pour vous défendre (...). Car, pour moi, le procureur, c'est l'avocat de la société et l'avocat de la police. »*

M. Robert Naud, s'il est plus modéré, n'en est pas moins *« en sympathie avec la salle »*. Lui aussi *« a vécu difficilement depuis 1982 »*. En *« technicien »*, il plaide pour le *« droit à l'erreur »* d'une police qui ne pratique pas *« une science exacte »*. Les manifestations de juin 1983, référence obligée, c'était *« simplement le ras-le-bol. Les choses vont profondément changer (...). Nous allons être entendus »*. Quant à l'insécurité, c'est la *« guerre au quotidien »*. Les contrôles d'identité ? *« C'est vrai que c'est une atteinte aux libertés publiques, mais il faut savoir ce que l'on veut »*...

Ce fut donc, selon M. Paul Florentz, secrétaire général du SCO, *« la joie d'être arrivé à bon port »*, après avoir *« traversé le désert »*. Mais, attention, *« la partie n'est pas gagnée d'avance » : « Les cosaques ont pris un coup derrière les étiquettes, mais ils ne sont pas neutralisés pour autant. Nous les trouverons encore sur notre chemin. »* Même conseil chez M. Pierre-Bloch : *« Nous sommes face à nos responsabilités. Nous ne pourrons plus dire : c'est de leur faute. »* Ou chez M. Godfrain, qui, critiquant implicitement M. Valéry Giscard d'Estaing à propos du raid américain en Libye, dénonce *« toute tentative de déstabilisation* [de la majorité] *sur le sujet de l'ordre et de la sécurité »*.

Nouveau secrétaire général du SIPN, M. Gérard Boyer écoute mais n'en rajoute pas. Élu municipal RPR en région parisienne, l'homme n'en veut pas moins construire une *« véritable organisation syndicale »*. Son remuant prédécesseur, révoqué après les manifestations de 1983 et réintégré par le nouveau gouvernement, M. Rémy Halbwax, laisse le champ libre. Pour d'autres responsabilités, politiques dit la rumeur, ni confirmée ni démentie par ses amis, prompts, hier, à dénoncer les *« hiérarchies parallèles »* dans la police. *« Aide-toi, le ciel t'aidera »*, a, de toute façon, conseillé M. Florentz, le *« ciel »* étant, en l'occurrence, *« composé par nos amis de la nouvelle majorité »*.

E. P.



### En remplacement de M. Gondel

## M. JACQUES BRENIÈRES A LA TÊTE DES CRS

M. Jacques Brenières a été nommé, jeudi 17 avril après-midi, chef du service central des CRS (Compagnies républicaines de sécurité) par M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité en remplacement de M. Serge Gondel, appelé à d'autres fonctions.

[Né à Paris le 9 septembre 1928, licencié en droit, titulaire d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat, M. Brenières a commencé sa carrière dans la police en qualité d'officier de paix, le 1er février 1952. Officier de paix principal le 18 juin 1957, commandant le 1er octobre 1961, commandant principal le 13 février 1969, et commandant le groupement le 10 septembre 1973, M. Brenières était intégré comme commissaire divisionnaire le 1er janvier 1978 et nommé adjoint au chef du service central des CRS à la direction centrale de la sécurité publique.]

# JUSTICE

## Les suites de l'affaire Ranucci

### PLAINTE EN DIFFAMATION CONTRE GILLES PERRAULT

Cinq policiers marseillais, MM. Gérard Alessandra, Jules Porte, Daniel Pellegrini, Mathieu Fratacci et Pierre Grivel, viennent de porter plainte pour diffamation contre l'écrivain Gilles Perrault et le directeur des programmes de FR 3 après une émission sur «l'affaire Ranucci» et seront entendus le 23 avril prochain par le doyen des juges du tribunal de grande instance de Marseille.

Le 27 juillet 1985, une émission de télévision portant le titre : « Qui a tué Christian Ranucci ? », était diffusée sur FR 3. Au cours d'un débat, auquel participait l'auteur du *Pull-Over rouge*, Gilles Perrault, une large place avait été faite à l'enquête policière ayant amené la condamnation à mort et l'exécution en 1976 de Christian Ranucci, vingt-deux ans. Le jeune homme avait été condamné pour le meurtre de Maria-Dolores Ramblas, huit ans, enlevée à Marseille le 3 juin 1974. *« La police marseillaise a commis quelque chose qui relève de la forfaiture »*, avait notamment déclaré, selon les plaignants, Gilles Perrault, qui précisait : *« Il y a eu des choses bizarres, par exemple des témoignages qui ont été escamotés. La police marseillaise a éliminé tout ce qui concerne l'homme au pull-over rouge. »*

## Une plainte de M. Pandraud

### LES REGRETS DE « L'HUMANITÉ »

Violemment mis en cause dans un article publié le 30 janvier 1986 par *l'Humanité*, M. Robert Pandraud, aujourd'hui ministre délégué à la sécurité, avait engagé contre le quotidien du PCF un procès en diffamation sur citation directe délivrée le 13 mars.

L'affaire, appelée pour fixation, mercredi 16 avril, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris présidée par Mme Jacqueline Clavery, n'ira pas au-delà.

Me Jules Borker, avocat de *l'Humanité*, devait en effet expliquer au tribunal, à l'occasion de cette audience, que les propos incriminés avaient été publiés en période électorale, ce qui expliquait la vivacité de leur ton. Sans rien retrancher du fond de l'article, il admet que la forme avait pour sa part été excessive. Ce regret est apparu suffisant à Me Patrick Devedjian, avocat de M. Pandraud, qui, en ayant pris acte, fit savoir que le ministre renonçait à son action.

*Le tribunal a rendu, dans ces conditions, un jugement constatant ce désistement de la partie civile.*

● *Klaus Barbie : nouvelles inculpations.* — Le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, M. Jean Pascal, se rend à Lyon, vendredi 18 avril, en compagnie de l'avocat général, M. Emile Robert, pour notifier à Klaus Barbie de nouvelles inculpations et l'interroger sur le fond.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'arrêt rendu le 5 mars par la chambre d'accusation de Paris, qui avait ordonné un supplément d'information.

M. Pascal devrait notifier à l'ancien chef de la Gestapo de Lyon des inculpations relatives à l'affaire du professeur Marcel Gompel — torturé, — à l'envoi du dernier convoi à Auschwitz, le 11 août 1944, et à la séquestration et la déportation d'autres résistants.

● *M. Guy Lux fait appel de sa condamnation.* — M. Guy Lux vient de faire appel du jugement rendu le 20 mars, le condamnant à 10 000 F d'amende pour avoir blessé Mme Liliane Firk, le 10 octobre 1984, en lui jetant son micro au visage.

Dans un jugement, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris avait considéré que *« le micro lancé en direction de la victime constituait une arme par destination »* et le condamnait donc pour *« coups et blessures avec arme »*. M. Lux estime que *« l'arme n'était qu'un micro lancé, sans viser personne, dans un geste de « ras-le-bol », suite à une coupure brutale et incorrecte d'une chanson de M. Enrico Macias, qui terminait son émission »*.

Ajoutant qu'il n'a *« évidemment visé personne et encore moins voulu atteindre Mme Sirk »*, M. Guy Lux affirme qu'il entend également, par son appel *« s'opposer à l'exploitation politique qui est faite »* de la décision judiciaire.



# RELIGION

## RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES A ROME ET EN FRANCE

# Catholiques et protestants s'opposent sur l'Eglise et non sur la foi

**En visite au Vatican, le pasteur Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, a rencontré Jean-Paul II pour la première fois, le 14 avril, ainsi que des responsables de congrégations romaines.**

**Un communiqué commun fait état de l'*« engagement »* de l'Eglise catholique et du COE (qui regroupe quelque trois cents églises protestantes et orthodoxes) en faveur de l'*« unité visible »* des chrétiens.**

**Signe de cette collaboration, une rencontre de tous les responsables français de l'œcuménisme, pasteurs, prêtres, évêques, religieux et laïcs vient de se tenir à Chantilly.**

**Sur les 174 participants, on comptait 108 catholiques, 50 protestants, 7 orthodoxes, 5 anglicans et 4 représentants d'Eglises évangéliques.**

On a mangé tout ce qui était autour de l'*« os »*. Maintenant on arrive à l'os. Après avoir pendant des années sauté ou contourné l'obstacle, les spécialistes français du dialogue œcuménique ont tenté de l'attaquer de front.

Et d'abord de l'identifier : toutes les différences connues, notamment entre catholiques et protestants, sur les ministères, l'Eucharistie, les sacrements et le magistère, ont pour origine une divergence fondamentale sur le rôle de l'Église.

Pour l'admettre, il a fallu près de quinze ans et cinq réunions semblables, depuis 1972. Etienne Fouilloux, universitaire, historien de l'œcuménisme, est venu dire à Chantilly combien de facteurs non théologiques (mémoire, mentalités, manières de vivre des communautés) avaient pu grossir les divergences doctrinales.

La *« lucidité »* sur les différences entre les Eglises chrétiennes n'est possible qu'aujourd'hui, explique le Père Bernard Sesboüé, théologien catholique, *« parce que nous devions d'abord faire la démonstration de notre consensus fondamental sur la foi chrétienne »*.

*« Protestants et catholiques, nous sommes d'accord*, renchérit le pasteur André Birmelé, professeur à Strasbourg, *sur Dieu, le créateur, le sauveur, le consolateur, le salut, la foi, le baptême, la nécessité des œuvres, de l'engagement social et politique... Mais la différence qui demeure est la manière dont nous concevons, les uns et les autres, la participation de l'Eglise au salut des hommes. »* Pour le protestant, l'Eglise est seconde. Pour le catholique, c'est elle qui dit la vérité...

*« Le protestant ne pourra jamais concevoir que l' Eglise soit comprise, d'une manière ou d'une autre, comme sujet de salut, à côté de l'action de Dieu »*, souligne le pasteur Birmelé. Et pour clarifier le débat, à son interlocuteur catholique qui assurait que l'Eglise c'était un peu comme le *« stylo »* dans la main de Dieu, le même pasteur répond : *« Mais ma peur, c'est que le stylo se mette à écrire tout seul... »*

Ce constat de divergences apparaît dans le texte final de cette rencontre de Chantilly : *« Pour le protestantisme, la confession de Jésus-Christ comme unique et seul sauveur révèle et situe la nature de l'Eglise. Celle-ci est uniquement l'instrument du Christ qui, par son Esprit, lui donne de témoigner du salut offert au monde. La tradition catholique proclame aussi ce fait central et fondateur de la foi chrétienne. Mais elle insiste sur la grâce donnée à l'Eglise d'être, par le Christ et dans l'Esprit, le sacrement de la médiation de Dieu pour le salut du monde. »*

Une telle discussion n'a d'intérêt que si elle permet de relancer une entreprise œcuménique en voie d'essoufflement. *« Il ne faut pas s'en étonner*, dit le Père René Giraud, responsable auprès de l'épiscopat des relations œcuméniques. *Après un vol plus ou moins serein, avec des hauts et des bas, l'avion est sur le point d'atterrir. Et nos vieilles peurs resurgissent. »*

*« Notre rencontre a peut-être été d'une grande portée théologique*, commentait, à la fin de la rencontre de Chantilly, un pasteur réformé. *Mais elle apparaîtra prématurée, voire provocatrice, à nos appareils et périmée à ceux qui, nombreux, passent au-dessus de toutes ces subtilités et vivent déjà, au jour le jour, un œcuménisme pratique. »*

HENRI TINCQ.

## LE SOUVENIR DU GHETTO DE VARSOVIE

# Le non des juifs de France au carmel d'Auschwitz

Au mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier à Paris, a eu lieu le jeudi 18 avril la cérémonie marquant le quarante-troisième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. Parmi de nombreuses personnalités religieuses et politiques — dont deux membres du gouvernement, MM. François Léotard et Didier Bariani, — le professeur Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, a lancé un appel à la hiérarchie catholique pour qu'elle revienne sur sa défense du projet d'installation d'un carmel à Auschwitz.

Ce projet, a-t-il dit, *« participe de cette généralisation et de cette banalisation selon laquelle Auschwitz peut être traité comme un parmi les autres lieux de la barbarie nazie »*. L'implantation d'un couvent à la lisière même du camps *« nous heurte, nous attriste, nous indigne »*. Ce qui fait la singularité d'Auschwitz, poursuit le professeur Steg, c'est qu' *« ici, seuls les juifs ont été tués uniquement pour ce qu'ils étaient — hommes, femmes et enfants juifs — et non pour ce qu'ils faisaient »*.

Par respect *« pour la souffrance et la mémoire des juifs »*, le professeur Steg en appelle aux bonnes relations actuelles entre l'épiscopat français, le Vatican et les autorités juives, pour qu' *« après Jean XXIII, après le concile et la visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome, aucune ombre ne vienne obscurcir notre fraternité »* et pour qu'Auschwitz soit *« le seul lieu, dans tout l'univers, où il ne serait pas concevable que s'élève une prière d'aucune sorte. Ni synagogue, ni église, ni temple, ni couvent, uniquement le silence. »*

## LE PÈRE LÉONARDO BOFF : « Jean-Paul II, pape de la théologie de la libération »

Le Père Léonardo Boff, théologien progressiste, tenu au silence par le Vatican pendant un an (sa peine a été levée à l'occasion de la dernière fête de Pâques), a réagi très favorablement au document romain « Liberté chrétienne et libération » rendu public le 5 avril. A Rio-de-Janeiro, le franciscain brésilien a déclaré, le mercredi 16 avril, que ce texte de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi était *« un soutien à tous ceux qui sont engagés dans le combat pour la libération, par le peuple, de sa misère »*. *« Nous pouvons dire maintenant*, a ajouté le Père Boff, *que nous avons un pape de la théologie de la libération : Jean-Paul II. »* Dans son livre *Eglise, charisme et pouvoir*, le Père Boff avait critiqué l'attitude du Vatican comme étant *« féodale et élitiste »*.

# SPORTS

## Le mouvement sportif pénalisé par la loi de finances

La loi de finances rectificative pour 1986, présentée mercredi 16 avril, a jeté la consternation dans le mouvement sportif, dont la part de recettes sur le loto sportif se trouve plafonnée à 450 millions de francs, alors que le succès du jeu lui laissait espérer près de 800 millions de francs. La différence ira dans les caisses de l'Etat sous l'estampille *« recettes nouvelles »*.

La loi de finances sous l'ancienne législature ne prévoyait certes d'allouer que 300 millions de francs au mouvement sportif, mais le calcul de cette part avait été fait avant le succès de la nouvelle formule du loto et n'avait pu en tenir compte. M. Alain Calmat, alors ministre de la jeunesse et des sports, avait d'ailleurs indiqué le 8 novembre dernier, lors de l'adoption des crédits de son ministère par l'Assemblée nationale, que *« le taux de 30 % reversé au Fonds national pour le développement du sport (FNDS) serait maintenu sans plafonnement quel que soit le montant des enjeux »*.

Pour M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), la part du FNDS n'est plus de 30 % mais de 18 %. *« Cette fois, ce sont trente Ligier qu'on nous prélève »*, a-t-il regretté, jeudi 17 avril, en faisant allusion à la subvention de 10 millions allouée l'an dernier à M. Guy Ligier sur le budget du FNDS.

Au cours de la discussion du collectif budgétaire, M. Christian Bergelin, le nouveau secrétaire d'Etat de la jeunesse et aux sports, a fait le difficile apprentissage de sa fonction. Il a dû ferrailler pendant une *dizaine de jours pour « éviter le pire »*, menaçant de démissionner, en appelant à l'arbitrage du premier ministre. La situation est en effet inconfortable pour l'un des inspirateurs de la plate-forme UDF-RPR sur le sport, qui glosait sur la diminution du budget du sport (l'estimant à 4,5 milliards de francs) *entre 1981 et 1985, et qui s'engageait* à ne pas toucher aux crédits extra-budgétaires.

Les « heureux gagnants » du loto et du loto sportif devront eux aussi, au titre du nouveau collectif budgétaire, mettre la main à la poche. Du moins l'Etat leur épargnera-t-il cet effort en prélevant à la source une partie des gains, jusque-là exonérés d'impôts. Ce prélèvement variera de 5 à 30 % pour les gains supérieurs à 5 millions de francs. Ainsi, quelqu'un qui gagnerait 8 millions de francs au loto sportif ne toucherait donénavant que 7 millions. Cet impôt-loto devrait rapporter gros : 270 millions en 1986. Toutefois, le *conditionnel est de mise, car cette* mesure sera soumise à l'approbation du Parlement, alors que le plafonnement de la part dévolue au mouvement sportif sur les enjeux de loto sportif ne nécessitera qu'un simple arrêté.

J. J. B.

# ÉDUCATION

## M. PIERRE TISON PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES

M. Pierre Tison, maître de conférences en mathématiques, a été élu, jeudi 17 avril, président de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Il succède à M. Noël Malvache. M. Tison, qui était notamment soutenu par le SNE-SUP, a été élu au premier tour par 112 voix sur 115 votants. Il était le seul candidat.

[Né le 28 juin 1932 à Denain dans le Nord, dans une famille de sidérurgistes, M. Pierre Tison a fait ses études supérieures à Lille. Agrégé de mathématiques en 1959, il commence sa carrière universitaire à Lille. De 1970 à 1972, il dirige l'UER de sciences de Valenciennes et, de 1975 à 1981, l'Institut de recherches en mathématiques.

En 1983, il *participe à la création de* l'Institut de formation et de recherches en pédagogie de l'université de Valenciennes, dont il assure la direction jusqu'en février 1986. Il est co-responsable universitaire de la formation des instituteurs de l'académie de Lille et chargé de mission auprès du recteur pour l'innovation et la recherche pédagogique.]

## TENNIS

### JOHN MCENROE INSCRIT POUR ROLAND-GARROS

Absent des courts depuis le Masters, en janvier dernier, l'Américain John McEnroe, vingt-sept ans, envisage de participer aux Internationaux de France, qui débuteront le 26 mai à Roland-Garros. Le nom de l'Américain figure en effet sur la liste officielle et définitive — reçue jeudi 17 avril par les organisateurs parisiens — des 104 joueurs admis directement dans le tableau final.

● *Tournoi de Nice.* — Thierry Tulasne s'est qualifié, jeudi 17 avril, pour les quarts de finale du tournoi de Nice en battant — pour la première fois de sa carrière — l'Uruguayen Diego Perez (3-6, 6-1, 6-1). En revanche, Guy Forget a été éliminé par un Roumain inconnu, Florin Segarceanu (6-4, 0-6, 1-6).

# Tunisie des pistes

**De Tabarka à Monastir, sur la route des oasis et des ksour.**

UNE longue saignée ravine la terre. La Range Rover ralentit et pique du nez dans une eau boueuse jusqu'à mi-portière, avant de regrimper le talus en patinant. Autour des champs d'un vert éclatant dévalent les collines. De temps en temps apparaissent, dans la montagne, maisons de boue séchée et troupeaux épars conduits par des bergers enveloppés de grands burnous bruns.

Pays de la tourbe, verdoyantes Cornouailles ? Le Tell, ce massif montagneux que l'on parcourt de Tunis à Tabarka, offre, au détour de chemins de terre, une Afrique verte non répertoriée et banalisée par les circuits touristiques habituels. Yves Sunhill a choisi ici les pistes les plus aventureuses. Virage serré à angle droit, haie hérissée de figuiers de Barbarie, village suspendu au bord d'un précipice : de quoi se faire quelques frayeurs ; mais les 20 kilomètres suivants seront tapissés de fleurs et peuplés de sourires. Du cap Blanc au cap Seurat, la piste rejoint la côte : sable blanc, dunes, falaises abruptes et flots argentés : une vraie carte postale.


R. KALVAR/MAGNUM

« Le Sahara, c'est aussi grand que le ciel ».

La route descend ensuite entre tamaris et eucalyptus jusqu'à Tabarka. Le nom sonne comme une grande bataille, mais derrière ces trois syllabes ce ne sont que lauriers-roses, mimosas, corail et baie superbe... C'est ici, sur ces 8 kilomètres de plages, qu'est né, dans les années 70, le slogan « Ne bronzez pas idiots ! ». La ville, qui compte trente mille habitants l'été (contre douze mille en hiver), mais est désertée en avril de ses estivants, a gardé le charme nostalgique d'une station balnéaire des années 20. Ainsi l'hôtel Mimosas, construit en 1896 par un Père blanc, tient davantage, avec son toit de mosaïques bleues et vertes « à la Mansart », de la villa que de l'hôtel.

Devant, un grand belvédère embrassant la baie invite à la rêverie. Ce qui n'empêche pas Tabarka de planifier un avenir touristique ambitieux. Si la plongée, la pêche et la balade y règnent déjà, les casinos, golfs et grands hôtels vont bientôt s'y installer à leur tour. A un complexe touristique de dix mille lits, comprenant une marina, s'ajoutera un aéroport dont l'ouverture est prévue pour le mois de septembre.

Thermalisme, thalassothérapie et chasse feront également partie de cette « nouvelle donne » touristique. C'est à Ain-Drhaham, où quelques toits de tuiles rouges se blottissent au cœur de la Kroumirie (cette forêt de chênes-lièges et de bouleaux-saules, où abondent marcassins, bécasses et gibier en tout genre), que les chasseurs trouveront le gîte et la table.

## Heure romaine

Après Carthage, puissance déchue, découverte comme une ville muette au bord des flots, trônent, tout au long de la piste de Tabarka à Nefta, en pleine nature, les vestiges de la Rome antique. A Bulla-Reggia, on se promène dans des thermes envahis par la végétation, avant de retrouver les quelques bribes de la vie antique autour d'un forum, d'une basilique et des mosaïques de quelques villas.

Mais c'est à Dougga que les pierres parlent le plus. Jupiter avait choisi avec Minerve et Junon, pour élire son temple en haut d'une colline, un site dominant une plaine à perte de vue. Chose rare, quelques colonnes crénelées qui soutiennent un chapiteau intact sont réalisées dans un seul bloc. Devant le temple, on peut encore aujourd'hui lire l'heure sur un cadran solaire de plus de deux mille ans !

A une soixantaine de kilomètres par la piste, après le franchissement d'un oued, se dressent, inébranlables, les thermes de Hammam Mellègue, en passe d'être réhabilités ; Rachid Boualleg, le contremaître, explique le fonctionnement de ces bains millénaires où bouillonne une eau sulfureuse à 40 °C. C'est en août que les estivants pourront goûter à ce bain du siècle qui guérit rhumatisme et maladies de peau.

En attendant, c'est à Haidra que l'on retrouve la Rome antique et aux tables de Jugurtha que l'on se souvient de ce roi numide, souvent invoqué par le président Bourguiba et qui fit l'alliance de toutes les tribus berbères du Sud contre la Rome expansionniste.

Après des kilomètres de poussière, à partir de Redeyef, sur une piste du début du siècle qui dégringole la montagne jusqu'aux mines de phosphates, s'ouvre soudain, sur écran géant, le Sahara à perte de vue. Entre le ruban de deux palmeraies, le Chott, cette ancienne mer asséchée, s'étire comme un long fleuve de sable dans le Djerid, pays des palmes. En bas de la montagne, les trois cent cinquante mille palmiers de la corbeille de Nefta n'ont rien d'un mirage.

Ils tiennent plutôt de l'acharnement des khammès, les hommes de la palmeraie, et de l'ingéniosité d'une irrigation séculaire qui va chercher l'eau parfois jusqu'à des dizaines de kilomètres. A l'hôtel Sahara Palace, une escale de luxe et de fraîcheur où il fait bon se décrasser de la poussière de la piste, on embrasse la corbeille tout entière avec, en toile de fond, l'immensité du Chott-el-Djerid.

## Vin de palme

Le soir, quand la palmeraie flamboie, c'est sous le feuillage ombragé, dans le jardin des Hespérides, entre orangers et abricotiers, qu'il faut goûter au vin de palme. Plus loin, en suivant la rumeur des tam-tams, on croise un cortège de fête. Dès que le mois d'avril offre à nouveau des nuits tièdes, la saison des mariages reprend. Pendant sept jours et sept nuits, ce ne sont que musique et danses, sans discontinuer. C'est l'occasion, pour la mariée, de se draper dans sept tenues différentes : or, argent ou couleurs vives. Chaque lieu a ses rites. A El-Faouar, une oasis au sud de Nefta, la tradition veut que les jeunes filles dansent en secouant frénétiquement leur chevelure. De Tozeur, ville sculptée de briques sèches, on entreprend la traversée de l'éblouissante banquise du Chott sur une ancienne voie romaine, où la pluie a formé des écrins d'eau turquoise.

On plonge ensuite dans les sables des fech-fech. A chaque enlisement, on voit surgir des oasis miniatures qui bordent la piste une dizaine de gamins ahuris. A Douz, le Grand Erg n'est pas si loin. Dans la palmeraie, Mohamed Beladge, gérant de l'hôtel saharien, proclame fièrement que *« le Sahara, c'est aussi grand que le ciel »*. Pour lui, Douz est le tremplin vers d'autres horizons sahariens : ceux où l'on chasse le lièvre avec les slooghies (lévriers du désert) et ceux où l'on déguste, au creux des dunes, le chevreau rôti sous le sable humide. Mais Douz, c'est aussi la nonchalance des heures passées entre le thé rouge et un jeu d'échecs sur le sable.

Cap 180, plein sud, à travers le reg, un plateau de pierres sèches, c'est pendant des kilomètres, la piste des pipe-lines. Ksar Ghilane, oasis posée au bord du Grand Erg et où bouillonnent des eaux artésiennes à 40 °C, marque le début de la route des ksars ou ksour. Le terme, qui veut dire « château » ou « palais », s'applique en fait à des villages fortifiés de type millénaire, où, pour se protéger des razzias nomades, les Berbères entreposaient leurs récoltes dans des greniers inaccessibles.

A Chenini, la montagne s'ouvre sur un cirque d'argile où est sculptée une citadelle ocre. Devant les habitations, des petits jardins sont cultivés laborieusement. A Ksar-Haddada, on déjeune dans la fraîcheur des ghorfas, ces habitations en argile qui gardent la chaleur en hiver et la fraîcheur en été. C'est ensuite, accrochée à mi-pente, Toujane, ville de pierres sèches, et les horizons lunaires où fut tournée *la Guerre des étoiles*.

A Matmata, cité troglodyte, les habitants ont préféré, pour se défendre des invasions, creuser de longues galeries sous la terre. De la montagne dure et aride on passe aux oliveraies et aux champs d'amandiers.

Les plus mystiques laissent leurs chaussures à la porte de la grande mosquée de Kairouan, la ville sainte. Ici, le touriste paie le prix de six mois de travail et de quarante mille nœuds pour un tapis au centre duquel figure la réplique de la mosquée. Dans la médina, au détour des ruelles et des arcades, on regarde, admiratif, travailler les artisans.

Cap-Monastir marque l'arrivée triomphale de cet itinéraire. La ville du président s'enorgueillit d'une rangée d'hôtels massifs et de larges avenues. Sans oublier les studios de cinéma où ont été tournées de nombreuses superproductions dans ces imposants décors de carton-pâte. La Tunisie des siècles passés est à des kilomètres de pistes...

ISABELLE D'ERCEVILLE.

# Partir

Yves Sunhill, l'organisateur du rallye Tunisie, trace, depuis trois ans, un très beau parcours de 3 000 kilomètres de pistes qui permettent d'atteindre les sites et les régions les plus reculées de Tunisie. Le rallye, considéré comme un banc d'essai pour les candidats au Paris-Dakar, offre aussi au néophyte, une formule alliant aventure et découverte touristique au volant de son propre 4×4 ou de sa propre moto.

Cette formule « accompagnateur » organisée aussi avec l'agence Leader Tours, qui suit le rallye du 26 mars au 6 avril, coûte 7 200 francs et comprend le transport voiture par bateau, l'hébergement en hôtel ou en bivouac berbère, les repas. Chaque participant reçoit, en plus du *Road book* du pilote, un résumé des différents endroits spectaculaires où passe la course ainsi que les principaux sites à visiter.

En novembre, à l'occasion des Mille Dunes, une épreuve qui se déroule sur le circuit de Douz, à l'époque de la récolte des dattes, l'organisateur reconduira cette formule « accompagnateurs ».

A signaler, pour l'année prochaine, une Transsaharienne qui, au départ de Paris, proposera la traversée du Grand Erg oriental avant de remonter vers les côtes tunisiennes.

● **Sunrally, 2, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : 47-64-93-10.**

● **Leader Tours, 44, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 42-36-32-40.**

# Cocktail

## Voyage birman

Rangoon, puis Pagam et son musée de l'Art birman, Mandalay et les vestiges du palais royal, Shenandaw et son monastère, Kyauktawgyi et son énorme bouddha, et les temples et pagodes d'Ananda, Ywataung, Sulami et Bupaya. Une balade de dix jours en Birmanie. Prix : à partir de 14 620 F.

● **Le Tourisme français, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 42-80-67-80.**

## Aubes austro-hongroises

Retrouver le goût et le charme de la lenteur. Profiter d'un séjour à Vienne pour découvrir deux villes du Danube longtemps liées sous la même couronne. Du *2 mai au 4 octobre, quatre programmes de croisière*, de Vienne à Budapest, dont une partie à bord du dernier bateau à aubes naviguant sur le Danube. En musique (hongroise ou tzigane), au milieu de magnifiques paysages et entre châteaux et forteresses témoins d'une histoire mouvementée. Croisières romantiques sur le Danube : 1 000 ou 1 270 F (2 jours) ; 1 440 ou 1 700 F (3 jours). Séjour à Vienne à partir de 895 F pour un forfait de trois jours avec excursions et soirées. Paris-Vienne aller et retour en avion à partir de 1 950 F.

● **Dans toutes les agences de voyages. Pour plus de renseignements : Office national du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél : 47-42-78-57.**

## Sentiers camisards

*L'association* Clio-les Amis de l'histoire propose un « itinéraire camisard » en Cévennes. Un chemin pour suivre la révolte des Cévenols à la suite de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. On pourra donc flâner du côté de Florac du 30 mai au 1er juin, du 20 au 22 juin et du 12 au 14 septembre. Prix : 1 495 francs, de Paris à Paris (995 francs sans le train).

● **Clio, 10, rue de la Procession, 75015 Paris. tél. : 47-34-36-63.**

## Aux îles Kerkenna

On peut encore être tranquille en Tunisie. A condition de déposer ses valises dans les îles Kerkenna, au large de Sfax. Deux formules, hôtel ou club avec piscine, tennis, équitation et pêche. Sable blanc garanti. A partir de 3 950 F en pension complète, y compris l'avion et les transferts.

● ***La Voyagerie*, 11, avenue de Clichy, 75017 Paris. Tél. : 45-22-22-24.**

# Changement de cap

## Vive le tourisme de loisirs.

A six heures de vol de Paris, voici la Côte-d'Ivoire. Sable fin, cocotiers, lagunes, forêt et savane. Une bonne carte de visite sur le marché du tourisme. Jusqu'en 1981, le nombre de visiteurs étrangers n'a cessé de progresser, passant de près de quarante-cinq mille en 1979 à cent quatre-vingt-quatorze mille en 1980. Mais, ici comme ailleurs, la crise a frappé. Moins d'argent, moins de congrès, moins de touristes, les années récentes n'ont pas été les meilleures pour Abidjan. *« Nous relançons la machine et nous avons tout pour réussir »*, affirme aujourd'hui M. Gaétan Hervé-Dupenher, responsable de la délégation du tourisme de Côte-d'Ivoire à Paris.

Il est vrai que l'ancienne côte des Bonnes Gens possède de solides atouts pour se faire remarquer. Le pays dispose, en effet, du meilleur réseau routier et ferroviaire de l'Afrique de l'Ouest. Toutes les régions touristiques peuvent également être atteintes par air, avec des possibilités de correspondance sans revenir à Abidjan. A la fin de l'année 1984, la capacité d'accueil de la Côte-d'Ivoire était de dix mille huit cent quatorze chambres réparties dans quatre cent cinquante-deux hôtels. Sur le littoral, Assinie accueille le Club Méditerranée, Grand-Lahou possède le double privilège de la mer et de la lagune pour les amateurs de sports nautiques, Grand-Béréby et Monogaga encadrent les plages de San-Pedro vers la frontière du Libéria. Le pays baoulé, le pays yacouba, le pays senoufo et le royaume agni sont autant d'escapades possibles, loin de la planche à voile ou du ski nautique.

C'est en 1970 que le gouvernement ivoirien a décidé de se donner les moyens nécessaires pour faire de son pays une grande destination touristique. L'Etat est alors hôtelier, restaurateur et agent de voyages. Il crée les infrastructures indispensables pour accueillir ses visiteurs. Il développe notamment le tourisme d'affaires et il est, aujourd'hui encore, parfaitement rodé pour organiser congrès et séminaires. Mais, la crise aidant, les autorités ivoiriennes apprécient de plus en plus l'émergence d'un tourisme de loisirs.

On ne construira plus d'hôtels « cinq étoiles » dont le plus beau fleuron est le fameux Hôtel Ivoire, mais des établissements « une » ou « deux étoiles ». On développera de nouvelles formes d'hôtellerie comme les « auberges villageoises », et les villages de vacances. Enfin, différentes opérations de promotion vont être menées, en Europe mais aussi à New-York. Bref, ainsi que le souligne M. Duon Sadia, ministre du tourisme, *« c'est dans le développement d'activités touristiques de loisirs que se trouve l'avenir du tourisme et de l'hôtellerie du pays »*.

Développer les activités de loisirs ? On en parle beaucoup du côté des plages de San-Pedro, à l'ouest d'Abidjan, où un projet d'hôtel-club devrait sortir des cartons au cours de l'année 1987. Cette évolution du tourisme ivoirien se traduit également par un désengagement de l'Etat. Désormais l'investissement privé prend la relève. Mais, à Abidjan, on considère que l'on saura garder son originalité. Ainsi, par exemple, à propos des parcs et des réserves, les responsables du tourisme proposent aux visiteurs une découverte de la faune et de la flore qui s'écarte de l'éternel safari-photo, encadré et morne, en vedette ailleurs.

JEAN PERRIN.

● **Délégation du tourisme de Côte-d'Ivoire, 24, boulevard Suchet, 75016 Paris. Tél. 42-88-62-92.**

# A l'ombre des fromagers

## Jouer au golf en Côte-d'Ivoire.

VU de la piscine qui surplombe les « fairways » de l'Ivoire Golf Club, le parcours entier s'étale comme une gigantesque carte en relief, où domine le gris argent d'obstacles d'eau si nombreux qu'on croirait le terrain gagné sur l'eau. Ainsi appréhendé, le « monstre » paraît encore plus menaçant.

Quel chef-d'œuvre ! 6 654 mètres de long des départs les plus reculés, 6 300 « seulement » des boules jaunes (départs messieurs) et encore 5 700 mètres des « rouges », les départs dames. « Par 73 », l'Ivoire requiert à la fois puissance et précision. Les greens sont toujours très défendus, et il est indispensable d'être long pour pouvoir jouer le « par ». Mais il faut également être précis sous peine d'encourir de grands dangers... et pas seulement à cause du vieux caïman qu'on dit toujours rôder autour des étangs.

L'Ivoire Golf Club.

Un enfer ? Pas vraiment, car ce monstre jalonné d'arbres magnifiques (fromagers), de bougainvilliers et de lauriers-roses, a un grand cœur, et les golfeurs moyens y prendront beaucoup de plaisir à condition de composer avec un parcours qui offre la synthèse des toutes dernières conceptions en matière d'architecture de golf. Voilà probablement l'œuvre la plus achevée de l'architecte italien Piero Mancinelli et du premier constructeur de golf français, Golf Européen Construction.

Monumental et futuriste à l'image de la capitale ivoirienne, le Club House de l'Ivoire n'a sûrement que peu d'équivalents dans le monde. On y trouve plusieurs restaurants, dont un de nouvelle cuisine, des salons qui rivalisent de luxe et des installations sportives complètes qui s'articulent autour d'une majestueuse piscine. Quant aux vestiaires, ils rendraient jaloux les membres des clubs les plus huppés. De plus, et contrairement à d'autres habitants des tropiques, les Ivoiriens sont des gens charmants, d'Ernest, le caddie de seize ans qui joue déjà 8 de handicap, à Roger Kacou, le directeur général. Ajoutez à cela qu'Abidjan est une ville drôle, que Treichville en est un quartier haut en couleur, que deux grands hôtels sont situés à proximité immédiate du golf (l'Intercontinental et le Golf Hotel, tous les deux d'un confort irréprochable), que la Côte-d'Ivoire est à six heures d'avion (UTA et Air Afrique) de Paris, sans décalage horaire, et que vous avez une des destinations de golf les plus valables.

D'autant que pour ceux qui voudraient sacrifier au tourisme, le pays baoulé et sa jungle profonde ne sont qu'à quelques heures de voiture et se visitent en deux jours à peine, sans renoncer aux plaisirs de la petite balle blanche, puisque la ville futuriste de Yamoussoukro, véritable Brasilia de l'Afrique, possède, elle aussi, un golf : le President Golf Club. Les méchantes langues disent qu'on y compte plus de caddies que de membres... Le fait est qu'on peut jouer en toute quiétude sur ce parcours à « taille humaine » de 6 177 mètres (par 72).

FRANÇOIS-JEAN DAEHN.

● **Il existe plusieurs formules pour golfer en Côte-d'Ivoire. Ceux qui souhaitent organiser eux-mêmes leur séjour s'adresseront à :**

**– UTA, 19, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 42-66-30-30.**

**– Air Afrique, 104, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-62-51-99.**

**– Service Tourisme d'Air Afrique, 29, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 42-25-71-69. Hôtel de la chaîne Intercontinental à Abidjan et Sofitel à Yamoussoukro.**

**Côté forfaits : Gallia, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 42-66-07-24 ; BMI Multitours, 193, rue de Bercy, Tour Gamma D, 75012 Paris. Tél. : 43-47-67-33 et Golf Holidays, 19, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-00-74-24. Avec ou sans professeur, à partir de 8 500 F en demi-pension.**

## Des greens aux antipodes

En attendant de nouvelles destinations (Floride, Autriche, Thaïlande et Malaisie), le Club Méditerranée propose aux golfeurs ses désormais traditionnels séjours (avec tournois) au Brésil (Rio + Itaparica) du 5 au 18 septembre ; aux Bermudes (du 26 avril au 5 mai) ; en Irlande (du 2 au 11 mai) ; en Tunisie, à Port-El-Kantaoui (du 14 au 21 mai) ; en Espagne et au Portugal (notamment à l'hôtel Da Balaia, en Algarve), où plusieurs séjours sont organisés de fin mai à octobre ; à Vittel (en juin et septembre), à Corfou et au Maroc, en septembre et octobre.

● **Renseignements : Simone Schmitt au (1) 42-61-85-00. Inscriptions au (1) 42-96-10-00 et, en province, dans les bureaux du Club, agences Havas et agences agréées.**



## PHILATÉLIE n° 1944

### Série « Europa 1986 »...

...consacrée à la « Protection de la nature et de l'environnement », thème retenu, pour cette année, par la CEPT. Dans ce cadre, la France présente la genette et le petit rhinolophe (chauve-souris). Vente générale le 28 avril (22-23/86).

2,20 F, noir, rouge ;
3,20 F, noir, rouge.

Formats 36 × 22 mm F. 50. Maquettes de Pierrette Lambert, gravures par Pierre Albuisson. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :
– 26 et 27 avril, de 9 à 18 h, par le bureau temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « PJ ».
– 26 avril, de 8 à 12 h, à la RP, 52, rue du Louvre, Paris-1er et à Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres pour « PJ ».
– 26 avril, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, et 27 avril, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, au bureau temporaire ouvert dans le hall du Palais du Conseil de l'Europe à Strasbourg (Bas-Rhin). Oblitération sans mention « P. J. ».

● **Attention ! Le sigle et l'emblème de la CEPT sont protégés par l'OMPI. Donc, interdiction de les utiliser !**

### Les émissions monégasques...

...première partie prévue pour le 22 mai. Suite de nos informations, voir *le Monde* du 15, 22 et 29 mars.

**Exposition canine internationale** : 1,80 F, terrier d'Ecosse. Hélio d'après J. Combet.

**10e Anniversaire de la publication des annales monégasques :**



2,20 F, vue de l'ancien Monaco. Dessin de Bernard Minne, gravé par C. Haley.

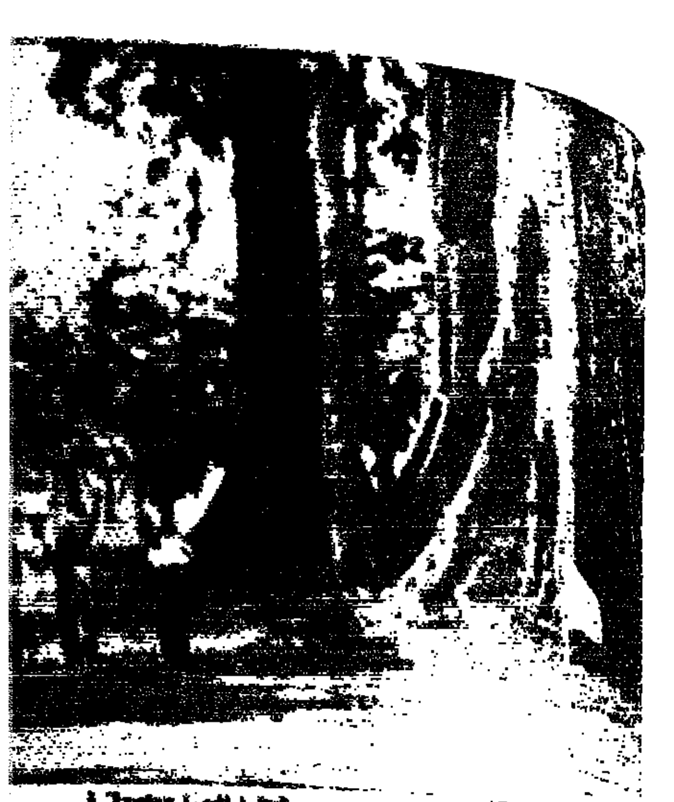
**75e Anniversaire de la promulgation, en 1911, de la 1re Constitution** par le prince Albert Ier : 2,50 F, portrait du prince et le Parlement. Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. *(A suivre.)*

● **MALAWI** : une série de quatre timbres de la « comète de Halley », 8 t., situation du satellite Giotto par rapport à la comète ; 15 t., la comète ; 20 t., la comète au-dessus de Malawi ; 1 K, le satellite Giotto. Maquette de Nick Shewring, réalisées en litho.

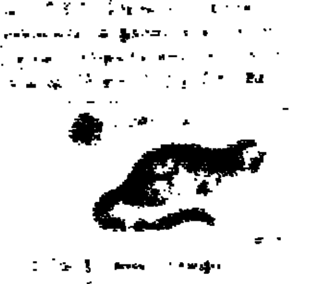
ADALBERT VITALYOS.

es fromagers

Côte-d'Ivoire.



Des greens aux antipodes



PHILATÉLIE

AVENTURES...

NOMADE



# L'homme-clé

## Le concierge n'est plus dans l'escalier...

A peine a-t-on franchi la porte à tambour, avec armes et bagages, que le concierge est là pour vous accueillir et délivrer cette clef tant attendue qui servira de Sésame. De même, à la fin du séjour, après avoir réglé la note, c'est encore au concierge que l'on s'adressera pour commander un taxi ou laisser une dernière recommandation. *« La concierge est dans l'escalier »*, prévient l'écriteau apposé sur la porte de la loge dans les maisons bourgeoises, en cas d'absence. De nuit comme de jour, le concierge du palace hors catégorie ou de l'hôtel dûment « étoilé » est, lui, constamment derrière son comptoir, dans cet espace réservé que les Anglo-Saxons appellent *« lobby »* ou *« front office desk »* où l'on est sûr de trouver *« l'homme de communication de l'hôtellerie de qualité »*.



LUC PERENOM

**Robert Petit, concierge depuis 42 ans, en compagnie de Mme Puck Simonet, directrice du Royal Monceau.**

Pour perpétuer cette tradition, Ferdinand Gillet avait fondé la section française des Clefs d'or, un label qui devait servir à promouvoir le métier du hall et de la conciergerie à travers le monde ; puis, en 1952, l'Union européenne des portiers des grands hôtels. Celle-ci est devenue ultérieurement l'Union internationale les Clefs d'or, et c'est le même Gillet, mais cette fois-ci, le fils, Jean, qui décida de donner à cette profession l'école dont elle avait besoin pour former des jeunes à ce métier dont certains responsables de grandes chaînes ont pu penser, un moment, qu'ils pourraient se passer.

Née le 5 décembre 1982 à Barcelone à l'occasion d'un congrès international qui vit les vingt et une nations représentées voter en faveur de cette initiative, la Fondation internationale Ferdinand-Gillet — International Concierge Institute (ICI) — dispense, d'octobre à juin, un enseignement à double objectif. Il s'agit à la fois d'apprendre les diverses facettes de ce rôle d'intermédiaire entre le client et les services internes d'une part et entre ce même client et toutes les relations extérieures dont il peut avoir besoin (excursions, transports, restaurants, commerces locaux...) et, deuxième objectif, d'assurer une formation permanente pour le personnel titulaire des loges qu'il faut adapter aux techniques nouvelles.

Cette profession compte aujourd'hui plus de 4 000 membres dans le monde entier mais « l'homme aux clefs d'or » est de plus en plus souvent une femme, et la branche française de cette organisation, ICI-France, s'enorgueillit d'avoir pu offrir à l'une des étudiantes de sa deuxième promotion, Chantal Leroux, le premier emploi féminin de concierge au sein d'un grand établissement parisien, en l'occurrence le Royal Monceau. Il est vrai que cet hôtel de haut de gamme est dirigé... par une femme, Mme Puck Simonet, une promotion qui devait tout naturellement accentuer la *« féminisation »* de son personnel.

*« Moi, je sors de la plonge : j'ai nettoyé pendant des années des casseroles, notamment à l'Hôtel de la Paix, à Lausanne, avant de devenir concierge, ce métier qui reste pour moi le symbole de qualité d'un service hôtelier »*, raconte Jean Gillet, promoteur des Clefs d'or. Des clefs qui ouvrent pas mal de portes si l'on en croit la carrière de cet ancien concierge, aujourd'hui directeur de l'Hôtel Meurice, un établissement de 250 chambres qui emploie pratiquement autant de *personnes. Un chiffre qui* confirme, si besoin était, l'importance des frais salariaux dans ce genre d'activité : l'hôtellerie de luxe.

SERGE MARTI.

● *Les Clefs d'or*, 12, rue Cambon 75001, Paris. Tél. : (1) 42-60-77-57.

# Objectif qualité

## Cinquante bougies pour une école.

L'ÉCOLE hôtelière de Paris fête cette année ses cinquante ans d'existence. Cette longévité consacre la réussite d'une institution née en octobre 1936 à l'initiative du célèbre restaurateur Jean Drouant et qui continue, depuis, à former chaque année des centaines de futurs cadres de la restauration et de l'hôtellerie. Mais ce demi-siècle d'existence ne doit pas masquer les problèmes auxquels se heurtent non seulement l'école parisienne Jean-Drouant (dont l'essentiel des locaux sont situés rue Médéric, dans le dix-septième arrondissement), mais aussi la quinzaine d'autres lycées d'enseignement technologique (LET) hôteliers répartis dans la France entière (1).

Ces problèmes ont essentiellement trait à l'enseignement dispensé face à une profession composée à 80 % d'hôteliers indépendants, mais avec une proportion croissante (20 % actuellement) de grandes chaînes à vocation internationale en tête desquelles figure le groupe Accor, numéro un français et l'un des dix grands groupes mondiaux.

Le propos mérite quelque intérêt quand on sait le nombre d'emplois à la clé : plus de 80 000 à titre permanent pour l'ensemble de l'hôtellerie et de la restauration collective, auxquels s'ajoutent 60 000 emplois saisonniers et environ 10 000 emplois nés de la restauration rapide, qui s'affirme comme un véritable secteur économique et non pas comme un simple gadget. Enfin, à l'heure où la compétition entre les grands noms mondiaux du tourisme s'effectue bien plus sur la qualité du service rendu que sur les prix pratiqués à l'égard d'une clientèle à juste titre plus exigeante, seuls la constante adéquation entre les contenus formatifs et professionnels, l'accent mis sur la relation avec la clientèle, sans négliger pour autant toutes les techniques d'un métier de plus en plus spécialisé et un nécessaire effort d'imagination bannissant le traditionalisme, doivent permettre à ce secteur, historiquement soumis aux aléas de la conjoncture, de conforter son professionnalisme à l'intérieur de l'Hexagone et d'affirmer la présence française au-delà des frontières.

Ces préoccupations, M. Pierre Berthet, président de l'UNATECH (Union nationale pour la promotion des formations techniques dans les métiers de l'hôtellerie), les partage d'autant plus volontiers que l'avenir de l'école hôtelière de Paris Jean-Drouant lui procure un souci tout particulier. *« Cette école constitue un cas particulier puisqu'elle met en présence deux partenaires. D'une part, l'éducation nationale, qui a la charge budgétaire et pédagogique de l'enseignement, et, d'autre part, des organisations professionnelles représentées au sein d'une association propriétaire de l'établissement, qui doit en assurer le bon fonctionnement et dont le budget annuel semble insuffisant pour maintenir ces établissements au niveau des besoins actuels »*, explique-t-il.

*« Le problème est d'autant plus préoccupant que c'est le prestige de l'école hôtelière de Paris qui est en cause, alors que cet établissement compte actuellement 600 élèves en BEP, BTH et BTS, 250 élèves en CFA et 650 auditeurs en formation continue »*, souligne M. Berthet, en regrettant que ne soit pas entré dans les faits *« le projet de création d'un cycle d'enseignement supérieur à Paris. Celui-ci aurait dû être mis en œuvre depuis plusieurs années déjà et pourrait, par exemple, être calqué sur le modèle de l'initiative prise par l'université de Toulouse »*. Le directeur de l'Institut international d'hôtellerie de Toulouse, M. J. Vaunat, précise à ce sujet que cet établissement est doté d'une structure tripartite originale composée de l'ensemble universitaire toulousain du lycée technique hôtelier de Toulouse avec le concours du centre de formation des professeurs techniques et, enfin, du partenaire économique obligé que constituent les professionnels de la région Midi-Pyrénées.

Certes, la loi de décembre 1985 sur l'enseignement technologique et professionnel devrait déboucher sur la création d'un baccalauréat professionnel, instituant ainsi un cycle d'enseignement supérieur dans le prolongement de l'actuel BEP, admettant les dirigeants de l'UNATECH, mais il convient que l'ensemble des écoles hôtelières françaises *« continuent d'être des pépinières pour l'avenir »*. Pour cela, il faudrait qu'elles puissent anticiper les évolutions de la profession dans des spécialisations qui auront besoin de diplômés qualifiés. Cet objectif pourrait être atteint *« en répartissant des formations très spécialisées entre les différents lycées sur le plan régional avec le maximum de coopération possible sur le plan professionnel »*.

Ce nouveau concept d'enseignement supérieur hôtelier adapté à l'évolution technique mérite quelque attention à l'heure où les grandes chaînes décident de prendre elles-mêmes en main la formation de leurs collaborateurs, témoin le groupe Accor, qui a créé sa propre école. A l'étranger, la réputation des grandes écoles hôtelières ne faiblit pas. Aux côtés de Cornell aux Etats-Unis, la Suisse, qui dispose de la célèbre institution de Lausanne, accueille depuis janvier 1986 l'Hotel Institute for Management, aux Avants, près de Montreux, un établissement destiné à former une cinquantaine d'étudiants venus d'une dizaine de pays différents et, notamment, d'Asie du Sud-Est.

S. M.

(1) Ces seize LET sont situés à Avesnes-sur-Helpe, Blois, Bordeaux, Bourges, Chamalières, Dinard, Grenoble, Marseille, Nice, Paris, Poligny, Saint-Quentin-en-Yvelines, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulouse et Le Touquet-Paris Plage. A ces établissements, qui dispensent, pour la majeure partie d'entre eux, des formations de BTS, s'ajoutera le lycée de La Rochelle, qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 1986.

# Divonne ou le charme discret

**Entre Jura et Léman, un art de vivre et de recevoir.**

APPAREMMENT bien injuste cette géographie qui vous blottit entre Jura et Léman, loin des principaux axes de vacances, ceux qu'empruntent des citadins pressés avides de neige ou de soleil. Pas facile, dans ces conditions, de jouer la carte de l'étape. Et pourtant ! Il ne manque pas d'atouts ce château de Divonne qui domine le lac et s'offre, quand il fait beau, une vue somptueuse sur la chaîne du Mont-Blanc. Un panorama dont Voltaire n'hésitait pas à dire qu'il était *« la plus belle chose au monde »*.

Atouts géographiques, d'abord, grâce à des environs charmants sillonnés de petites routes et de chemins vicinaux invitant à la promenade. La chaîne du Jura est toute proche, et plusieurs télécabines et télésièges (mont Rond, Crozet, Ferney, Mijoux-La Faucille) en facilitent l'accès.

A Rianmont-sur-Vesancy on signale une petite chapelle qui mérite d'être visitée ; au Mont Mussy un panorama exceptionnel, et à Saint-Claude, des pipes, bien sûr, mais aussi une très belle abbaye.

A noter également une balade à Nyon, d'où l'on prend le bateau pour Yvoire, une fort belle cité médiévale. Sans oublier la vieille ville de Genève et ses superbes maisons. Château parmi les châteaux, l'établissement met à portée de voiture les châteaux de Grilly, de Ferney-Voltaire (où vécut l'illustre écrivain), de Vesancy, et, en Suisse, de Coppet (ancienne demeure de Mme de Staël) et de Nyon.


ROGER VIOLLET

Le château de Divonne : discrétion et tact.

Atouts sportifs ensuite avec, face à l'entrée du parc, le magnifique golf local de dix-huit trous, qui, pour les mordus, justifie presque à lui seul le déplacement. Une situation exceptionnelle, exploitée intelligemment avec, une grande partie de la saison, un forfait spécial golf de sept jours (2 555 F la chambre et le petit déjeuner ; 3 675 F en demi-pension et 4 855 F en pension complète, prix par personne en chambre double), ou de trois jours, hors week-end, à 2 085 F en demi-pension. En haute saison, tarifs normaux (495 à 1 000 F par jour, en demi-pension par exemple) mais avec toujours une réduction de 20 % à 30 % sur l'entrée du golf.

Atouts culinaires, enfin, dans une région il est vrai bénie des dieux. La Bresse n'est pas loin avec ses volailles et ses pigeons. Les lacs encore moins (Léman et Annecy) avec l'omble chevalier (le fin du fin, de l'avis des connaisseurs), la fera, la truite de lac saumonnée, la perche, de beaux brochets et de petites lottes. De quoi permettre à Guy Martin, chef de cuisine et directeur, de proposer une carte raffinée et originale, où cohabitent le mille-feuille de morilles fraîches et asperges de Lauris et les ballu-chons de saumon fumé, le foie gras et choux en ravioli et le canard de Challans rôti au gingembre et miel de lavande, le fera et l'omble chevalier, si la pêche a été bonne... ; une généreuse sélection de fromages fermiers régionaux, le croquant de noix aux pommes sauce cannelle et le parfait à la noix de coco au coulis d'ananas.

Un univers où vous guidera François, le directeur de restaurant, avec ce rien d'onction qui sied à celui qui est chargé d'organiser la cérémonie à laquelle on vous invite à participer dans ce cadre élégant ; juste ce qu'il faut, cependant, pour s'y sentir encore à l'aise. C'est ensuite seulement que Pierre, le sommelier, entrera en scène, non sans avoir préalablement étudié vos menus respectifs. Histoire d'être en mesure de vous conseiller et, pourquoi pas, de vous attirer hors des vignobles battus, par exemple vers ces cépages de Savoie ou du Jura, trop souvent oubliés, voire injustement méprisés. Et de vous mettre l'eau à la bouche en vous vantant des breuvages frais, vifs et généreux ou tendres et féminins, aux arômes de groseille, de pêche, de fraise ou de noix. Et même si, parfois, le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur des espérances, reste le plaisir, toujours intact, de prendre ainsi une leçon de géographie si délicieusement fruitée.

Rien de plus naturel, par conséquent, si la jeune équipe dirigée par Guy Martin (vingt-neuf ans !) et son épouse Claude a vu ses efforts et sa passion d'ores et déjà couronnés d'une étoile au Bottin Gourmand et au Michelin, et de deux toques rouges au Gault et Millau. Juste distinction pour pareille soif de séduire et de plaire, pareille faim d'être connu et reconnu. En multipliant initiatives et formules spéciales : forfait golf, forfait séminaire ou un menu « Divonne Business Club » (220 F) concocté spécialement pour les déjeuners d'affaires. Mais surtout en illustrant à la perfection cet art du bien recevoir qui fait la force des Relais et châteaux, une chaîne au sein de laquelle le château de Divonne vient d'ailleurs justement d'accéder.

Une « Grande Etape française » (1) de plus, mais sans somptuosité excessive ni élitisme hautain et sectaire. Au service d'un nouveau luxe, synonyme de calme, d'espace et de gentillesse de l'accueil. Un art de vivre tout en douceur de vivre, en discrétion et en tact. Avec, pour les hôtes de passage, l'impression magique que le personnel est à la fois invisible et omniprésent. Des lieux où l'on pénètre en étranger et que l'on quitte presque en familier. Château rêvé, un instant habité et d'où l'on s'éloigne avec un brin de nostalgie.

**PATRICK FRANCÈS.**

(1) Les Grandes Etapes françaises regroupent le Domaine de Beauvois, Le Prieuré, le Mas d'Artigny, le Vieux Castillon, Le Choiseul et les châteaux d'Artigny, d'Isenbourg, d'Esclimont et de Divonne, établissements tous membres des Relais et châteaux. Informations : 140, rue de Belleville, 75020. Tél. : (1) 46-36-11-11.

**● Château de Divonne, 01220 Divonne-les-Bains. Tél. : (50) 20-00-32. Vingt-huit chambres dont cinq appartements. Tennis. Fermeture annuelle : du 6 janvier au 16 mars. Chambres : de 390 F à 1 000 F. Appartements : de 935 F à 1 400 F. Menu : 195 F et 260 F ; et carte.**

**● Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur Divonne, à noter la parution, en juin 1986, de *Divonne au fil des siècles*, de Raymond Gregaria. Souscription auprès de l'auteur : hameau de Plan, 01220 Divonne-les-Bains. 200 F + 40 F de port.**



# VACANCES-VOYAGES

## HÔTELS

### Campagne

*LA LOUVESC (Ardèche) Alt. 1050 m.*

**Hôtel LE MONARQUE****
Tél. 75-67-80-44
Pension : 180/230 F net, chaleureux.

### Côte d'Azur

*06500 MENTON*

**HOTEL MODERNE ★★NN**
Près mer. Sans pension. Tél. 93-57-20-02.

*06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER*

**HOTEL KER-MARIA**
Tourisme familial. 9, av. Gallieni.
Tél. 93-01-93-35. Centre, proximité mer, excursions. FORFAIT 14 JOURS 2000 F net avec quatre excursions, animation quotidienne. Vin compris.
JUILLET-AOUT : pension complète à 160 F net, animation, une excursion par semaine et un quart de vin compris.
*Doc. sur demande à l'hôtel (préciser la période choisie).*

### Côte Basque

*64200 BIARRITZ*

Résidez entre le ciel et la mer à
**L'EUROTEL ★★★★**
60 chambres et studios avec kitchenettes, vue exceptionnelle sur la grande plage de sable fin, le port vieux et toute la côte atlantique jusqu'à l'Espagne. Grand confort, restaurant, bar, salon pour séminaires.
19, av. de la perspective, 64200 BIARRITZ
Tél. 59-24-32-33.

### Mer

*Iles Anglo-Normandes*

**ILE DE JERSEY**
Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette adorable petite île (20 km sur 10 km, 76000 habitants).
Les petits ports de pêche succèdent aux immenses plages de sable fin. La campagne est ravissante et fleurie. Dans la capitale, Saint-Hélier, un Londres en miniature, le shopping est roi. Les distractions sont innombrables, les auberges, les pubs sont pittoresques et les petites pensions voisinent avec les palaces de très grande classe.
Les Jersiais, cette année, vont concourir pour avoir le plus beau jardin, le plus beau parc, les villages, les écoles, les rues, les hôtels, les pubs... les mieux fleuris. Quel décor !
Et, toujours, le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière.
Jersey vous attend : l'Ile Fleur ne demande qu'à être admirée et cueillie.
*Pour documentation en couleur, écrivez à :*
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département F 6
19, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Tél. 47-42-93-68

### Montagne

*JURA*

**JOLI JURA VERT - 84-48-30-09**
Pension complète 1 sem. Tt comprises, 990 F. 1/2 pens. 112 F. Forf. enfant animaux accept.
**Hostellerie L'HORLOGE**
RN 78, 39130 PONT-DE-POITTE.

*74170 SAINT-GERVAIS (Mont-Blanc, Haute-Savoie)*

**HOTEL HOME SAVOYARD ★NN**
Rue de Berchat. Tél. 50-78-21-44 et 66-24-5 5 - 8 8.
Air pur et vivifiant, repos. FORFAIT 14 JOURS PROMOTION à 1300F net jusqu'au 1er mai.
FORFAIT 14 JOURS à 2000F net à partir du 8 mai 1986 (y compris juillet-août). Avec compris, pour toutes les périodes, quatre excursions, animation quotidienne et vin.
*Doc. sur demande à l'hôtel (préciser la période choisie).*

### Provence

*ROUSSILLON - 84220 GORDES*

Le petit hôtel de charme du Luberon aux portes de la Haute-Provence et sa table gourmande.
Promenades. Piscine. Équitation. Tennis à 3 km. Séjour et week-end.
**MAS DE GARRIGON ★★★**
Tél. : 90-75-63-22
Accueil Christiane RECH.

*30430 BARJAC.*

Le soleil à moins de 4 h par le TGV
**HOTELS DU PARC ET DU CENTRE**
Tél. 66-24-50-74 et 66-24-55-88.
Entièrement rénovés. Transfert AVIGNON-BARJAC gratuit. FORFAIT PRINTEMPS-AUTOMNE 14 jours de 1900 à 2000F net, pension complète, cinq excursions gratuites, animation quotidienne.
En JUILLET-AOUT : pension complète de 140 à 150F net avec une excursion par semaine, animation quotidienne, vin compris, piscine.
FORFAIT SUPER PROMOTION AUTOMNE de 13 jours à 2000F à partir du 9 octobre 1986 avec transport en autocar PARIS-BARJAC aller/retour.
Doc. P. BERTRAND,
BP 2, 30430 BARJAC.
*Préciser la période choisie.*

### Allemagne

*FRANKFURT*




### Italie

*VENISE*

**HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES**
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

### Suisse

*LEYSIN (Alpes vaudoises)*

**HOTEL SYLVANA ★★★**
Hôtel familial, situation panoramique.
Son restaurant « Le Refuge » avec ses spécialités. Pens. compl. dès 65 FS, y compr. tennis, mini-golf, patinoire.
Fam. L. BONELLI. Tél. : 19-41/25/341136
CH-1854 LEYSIN

*LAC MAJEUR – LOCARNO*

**GRAND HOTEL COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ.**
Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité.
Cuisine soignée. Dir. A. COTTI.
Téléphone : 1941/93/33-02-82.
Télex : 846143.

*CH1801 - MONT-PÈLERIN-SUR-VEVEY*

**HOTEL DU PARC ★★★★**
Hôtel de tradition par excellence.
Grand parc face au lac de Genève.
Tél. : 19-41/21/51-23-22 - Télex 451-226

## TOURISME

**11210 PORT-LA-NOUVELLE**
Magnifique plage sable fin du Midi.
Ses meublés, ses hôtels, ses résidences
S.I.O.T. - B.P. 20
Tél. 68-48-00-51.

Jne femme 32 ans ch. coéquipier (ère) pour périple quatre semaines en Suède et Norvège, en voit., du 10 août au 4 sept. Coût du voyage : env. 12000 F par pers. Sér. référ. exig.
Ecr. sous réf. 10232 *le Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

**COTE ATLANTIQUE**
BAIE D'ARCACHON
VILLAGE VACANCES grand confort
CAMPING-CARAVANING
**LE ROUMINGUE - 33138 LANTON**
Tél. 56-82-97-48
Pension complète et demi-pension (vin compris) - Self-service - Buffet
**DÉTENTE - REPOS - ANIMATION**
Distractions variées adultes et enfants.
*Plage priv. et surv. - Mini-golf - Tennis Initiation planche à voile - Excursions Soirées dansantes - Ciné - T.V. - Pêche.*
Réductions en juin et septembre.

CATTOLICA (ADRIATIQUE/ITALIE)
**HOTEL BEAURIVAGE ★★★**
Tél. 1939541/963101 - Telex 550283 - Adriab - I - (HB). Placé dans une except. situat. panoram., direct. bord plage, l'hôtel Beaurivage off. à sa client. les conf. les plus mod. et une cuis. raffin. av. spéc. rég., buff., serv. parf. et cord. Soir. à la lum. des boug. Prix pension complète à partir de 145 F.
*Demandez-nous catalogue illustré.*

**OFFREZ LA SANTÉ**
à quelq'un que vous aimez, ou à vous-mêmes.
HOTEL'S
★★★★ TERME INTERNAZIONALE
★★★ TERME ITALIA Tél. (193949) 669600 Tx 430039
Vacances et cures thermales dans les hôtels. Deux grandes PISCINES THERMALES (couverte et en plein air), court de tennis, parking, garage, boxes, grand parc de 40.000 m² et jardin. Demandez informations et prospectus directement aux hôtels!
**ABANO TERME** 45 km de Venise, 10 km de Padoue.

# TELEVISION

## Epouvante à l'anglo-saxonne

### Une nouvelle série d'histoires à suspense.

LES Anglo-Saxons sont maîtres dans l'art du frisson et du suspense. Ils en ont donné maintes fois la preuve au cinéma. Il était inévitable que ce talent bien particulier, qui, selon certains, trouve ses sources dans les angoisses morales de l'ère victorienne, s'exprime un jour à la télévision.

Treize récits — le chiffre est symbolique — nés de l'imagination des auteurs les plus réputés du genre, ont ainsi vu le jour il y a trois ans en Grande-Bretagne. FR 3 les propose aujourd'hui aux téléspectateurs français dans « Histoires singulières », une nouvelle série que la chaîne diffusera chaque vendredi à partir du 25 avril.

Frayeur, mystère des forces obscures, sorcellerie, aucun des ingrédients habituels ne manque à ces intrigues. Toutefois, pour ne pas paralyser sur place le grand public du petit écran, les réalisateurs et les scénaristes de ces téléfilms, produits par la société américaine Hammer (spécialisée en particulier dans les longs métrages d'horreur) et distribués par la 20th Century Fox Television, ont hésité devant les audaces de leurs œuvres cinématographiques habituelles. Autrement dit, ils nous offrent une version « soft » de l'épouvante. Les amateurs de David Fisher, de Martin Worth ou de Jeremy Burnham seront peut-être un peu déçus de cette prudence. Mais les moins aguerris trouveront malgré tout suffisamment de quoi avoir la chair de poule.



« Le tableau d'un meurtre. »

#### La trace du sang

Comment donc fait-on peur à la manière anglo-saxonne ? Il y a bien sûr les vieux trucs, le recours aux fantômes doublé de l'inévitable sentiment de culpabilité, ce ressort essentiel au délire, à la lisière de l'imaginaire. Mais la recette a été adaptée aux mœurs de nos jours, comme dans « L'appel des ténèbres », réalisé par John Hough d'après un scénario de Martin Worth. Le fantôme, ici, n'est pas un revenant. Il est projeté dans le futur, manifestation d'une punition à venir pour une faute commise contre la morale par le personnage dont il hante l'existence. C'est le célèbre acteur David Carradine qui incarne ici ce fantôme de l'an 2000.

L'horreur ne serait pas au rendez-vous si le sang, de temps à autre, ne laissait sa trace maudite. Dans « Le sang d'une championne », précisément, l'héroïne, Nancy Irving (Christina Raines), est la victime d'un médecin diabolique, qui se livre sur elle à de bien étranges manipulations. L'auteur de ce scénario, où le traditionnel vampire est remplacé par une machine ultra-moderne aux tuyauteries, alambiquées, est David Fisher. La perte d'identité et le vertige de démence qu'elles impliquent sont d'autres thèmes utilisés par les artisans du cauchemar. A partir d'un scénario de Jeremy Burnham, John Hough (encore lui) crée une atmosphère de ce genre à travers une affaire d'espionnage entre l'Est et l'Ouest (« Tchèque et mat »). Cela se passe, on l'aura deviné, à Prague, l'un des bastions de la guerre froide. Arrêtons là cette énumération.

Avec parfois certaines faiblesses (la première émission, « Le tableau d'un meurtre », n'est pas la meilleure), ces « Histoires singulières » offrent une large palette de sensations fortes et d'effrois. On y retrouve ce travail précis, sans fioritures, propre généralement au style anglo-saxon, simplicité associée à une grande efficacité. Froideur et distanciation. Même les sentiments amoureux sont enserrés dans cet étau, et souvent l'effusion n'est qu'un instrument de l'action.

Après la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, les téléspectateurs français vont connaître les affres du suspense à l'anglo-saxonne. Des acteurs et des actrices connus, outre David Carradine, tels Susan George, Carol Lynley, Dean Stockwell, etc. ; ont mis leur savoir-faire au service de cet « empire du mal ». Puisse la traversée de la Manche ne pas avoir émoussé leurs maléfices. Car, hélas ! ils ne s'exprimeront pas dans la langue d'Agatha Christie, puisqu'il est dit que, sauf exception, tout doit être doublé à la télévision française.

ANITA RIND.

● Série : Histoires singulières, chaque vendredi à partir du 25 avril, FR 3, 20 h 35.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 20 AVRIL

**Le Serpent ■**

Film français de Henri Verneuil (1972), avec Y. Brynner, H. Fonda, D. Bogarde, P. Noiret, M. Bouquet, M. Held.
TF 1, 20 h 30 (120 mn).

*Un transfuge soviétique, membre important du KGB, révèle à la CIA l'existence d'un réseau d'espionnage pour le Kremlin, en Europe occidentale. Vérité ou manœuvre d'intoxication ? Verneuil maintient le suspense d'une partie serrée sur un fil de rasoir. Machination perfectionnée et grands acteurs.*

**The Strange Affair of Uncle Harry ■**

Film américain de Robert Siodmak (1945), avec G. Sanders, G. Fitzgerald, E. Raines, S. Allgood, M. Mac Gill (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 40 (80 mn).

*En Nouvelle-Angleterre, un célibataire frustré vit avec ses deux sœurs dont l'une, hystérique, veut empêcher son mariage avec une jeune fille dont il s'est épris. Un drame de famille venimeux où rôdent les démons de l'inceste, une étonnante affaire criminelle. Le film s'attira les foudres du Code Hays pour « immoralité » et sa fin fut plusieurs fois remaniée.*

### LUNDI 21 AVRIL

**Alors, heureux ?**

Film français de Claude Barrois, Pierre et Marc Jolivet (1979), avec M. Jolivet, P. Jolivet, F. Dougnac, E. Bouix, T. Lhermitte.
TF 1, 15 h 30 (90 mn).

*Le fils d'un milliardaire défunt et un paumé, tous deux candidats au suicide, se rencontrent dans un hôpital et poursuivent ensemble leur manie suicidaire. Le comique verbal des frères Jolivet (ils avaient, alors, le vent en poupe à la radio) passe mal l'écran.*

**Rafles sur la ville ■**

Film français de Pierre Chenal (1957), avec C. Vanel, M. Mouloudji, M. Piccoli, F. Guérin, D. Patisson (N.).
TF 1, 20 h 30 (80 mn).

*Un inspecteur de police cherche à mettre fin, par tous les moyens, aux activités d'un dangereux truand et séduit la femme d'un collègue débutant. Des personnages sans scrupules d'un côté et d'autre de la barrière. Mise en scène nerveuse, curieuse interprétation.*

**Sérieux comme le plaisir ■**

Film français de Robert Benayoun (1974), avec J. Birkin, R. Leduc, G. Mansart, J.-L. Bideau, P. Etaix, A. Ferréol.
FR 3, 16 h 5 (95 mn).

*Deux garçons et une fille formant un harmonieux ménage à trois partent sur les routes à la rencontre du hasard. Fine comédie sur la liberté amoureuse, teintée d'onirisme, de surréalisme.*

**Le Pistonné ■**

Film français de Claude Berri (1970), avec G. Bedos, Y. Robert, R. Varte, N. Demestre, G. Géret, J.-P. Marielle.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

*Appelé au service militaire alors qu'il n'a pas envie de s'éloigner de Paris, un jeune homme obtient un « piston » mais se retrouve au Maroc, où le contingent participe à la « pacification ». Dans la série des œuvres autobiographiques de Claude Berri, celle-ci raconte sa vie militaire courtelinesque. Guy Bedos est parfait en bidasse.*

### MARDI 22 AVRIL

**Le Retour du Grand Blond ■**

Film français de Yves Robert (1974), avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy, P. Le Person.
A 2, 20 h 35 (80 mn).

*Le violoniste hurluberlu qui avait été enrôlé malgré lui dans les services secrets français fait les frais de la rivalité de deux officiers. Malgré des astuces de vaudeville et les qualités de l'interprétation, cela ne vaut pas le premier « Grand Blond ». On rit, c'est l'essentiel.*

**L'Homme de la loi**

Film américain de Michael Winner (1970), avec B. Lancaster, R. Ryan, L.-J. Cobbs, S. North, J. Wiseman, R. Duvall.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

*Un shérif intransigeant veut absolument — contre l'opinion d'une petite ville, — punir sept hommes responsables d'un meurtre. Douloureuse histoire d'un justicier qui provoque un carnage au nom du devoir, mais dont la mise en scène a subi la mauvaise influence du western italien.*

### MERCREDI 23 AVRIL

**Entends-tu les chiens aboyer ? ■**

Film mexicain de François Reichenbach (1974), avec S. Sanchez, A. Camacho, A. de Sade, A. Clavel (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 45 (80 mn).

*Un Indien venu de la ville cherche un médecin pour son fils malade qu'il porte sur ses épaules. Errance à travers l'espace, le temps, la culture indienne du Mexique, la nature.*

### JEUDI 24 AVRIL

**Le Petit Monde de Don Camillo ■**

Film franco-italien de Julien Duvivier (1951), avec Fernandel, G. Cervi, Sylvie (N.).
A 2, 20 h 35 (100 mn).

*Dans un village italien de la plaine du Pô, au temps de la « guerre froide », la rivalité d'un curé au tempérament bouillant et du maire communiste. Le premier et le meilleur film d'une série bien connue... qui revient à nouveau.*

**Frenzy (Frénésie) ■**

Film américain d'Alfred Hitchcock (1972), avec J. Finch, B. Foster, B. Leigh Hunt, A. Massey, A. Mc Gowen.
FR 3, 20 h 35 (110 mn).

*A Londres, un maniaque sexuel étrangle des femmes. Un innocent est soupçonné, puis arrêté à sa place. Une bonne dose d'humour anglais dans un cocktail de meurtres — dont le spectateur connaît le coupable, — de scènes macabres et d'embrouilles.*

### VENDREDI 25 AVRIL

**Madame porte la culotte ■■**

Film américain de George Cukor (1949), avec S. Tracy, K. Hepburn, J. Holliday, T. Ewell, D. Wayne, J. Hagen (v.o. sous-titrée, N.).
A 2, 23 h (100 mn).

*Un couple au bonheur sans nuages va se livrer une bataille acharnée au cours d'un procès criminel : lui est substitut du procureur, elle avocate de la défense et féministe. Une comédie brillante et subtile sur le mensonge des rapports sociaux.*

## Samedi
### 19 avril

#### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**7.45** RFE : le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 16 mars) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : spécial alto, avec Y. Bashmet, G. Causse et S. Cooper ; 12.00 Tournez manège.
**13.00** Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Vincennes ; 16.00 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : La dictée (redif.) ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
**20.00** Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
**20.35 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard.**
D'Yves-André Hubert, scénario et dialogues F. Pottecher. Avec A. Sapritch, V. Silver, P. Barge...
Une affaire qui défraya la chronique dans les années 50. Second épisode. Jugée une nouvelle fois pour six des *treize assassinats dont on la soupçonne, Marie Besnard* continue de crier son innocence. Un feuilleton authentique avec d'excellents interprètes. Alice Sapritch est *remarquable*.
**22.15 *Droit de réponse : Sans famille.***
Emission de Michel Polac.
Suite du débat sur l'aide à l'enfance, avec le père François du Plessis, J.-L. Lahaye, auteur de *Cent familles*, Me Ambry, avocat ; P. Verdier, directeur départemental de la DDASS Moselle ; J.P. Rosenczveig, directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille.
**0.00** Journal.
**0.15** Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

#### ANTENNE 2

**10.40** Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1948 (fondation de l'Etat d'Israël ; le premier ordinateur). 12.00 A nous deux.
**12.45** Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (rugby : le match des deux hémisphères ; football : le retour des Verts et du Racing) ; 17.30 Les carnets de l'aventure (Le goût du rift : en Islande) ; 18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal.
**20.35** Variétés : Certain Leeb show.
Réalisation G. Barrier.
*Autour du célèbre comique : Jeanne Mas, Michel Berger, Françoise Hardy...*
**21.55** Histoires de l'autre monde.
No 2. Les cartes, de T. Gershuny.
*Dans l'univers étrange des tireuses de cartes et des gitanes.*
**22.25 Magazine : Les enfants du rock** (et à 23.45).
Rock'n' roll graffiti : *avec les Beatles, Michèle Torr, Hervé Vilard, les Rolling Stones ; Sex Machine* (troisième anniversaire) : *James Brown, Michael Jackson, Rick James, Prince...*
*A 23 h 45* Concert Top of the Pops : *Duran-Duran, Loose Ends, Bronski Beat, the Stranglers, etc.*
**23.30** Journal.

#### FRANCE RÉGIONS 3

**Espace 3 :** 12.30 Chlorophylle ; 13.15 Connexions ; 13.30 Horizon ; 14.00 Ensemble ; 14.30 Objectif santé ; 16.00 Les coulisses de la réussite : l'informatique fait école.
**16.15** Liberté 3, magazine des associations.
*Avec la participation de groupes politiques non représentés à l'Assemblée nationale : Dialogue des villes de France, Fédération anarchiste, Union gaulliste pour la démocratie, Regroupement communiste unifié, Justice et liberté.*
**17.30** Fraggle rock.
**18.00** Emissions régionales.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau* Croqu'soleil ; *19.55* Les recettes de Gil et Julie.
**20.05** Disney Channel.
*Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le dernier épisode de la série « Davy Crockett ».*
**22.00** Journal.
**22.25** Feuilleton : Dynastie.
*Au cent quatorzième épisode, la série n'affiche pas de grands bouleversements ; ce soir, un énième mariage en perspective...*
**23.10** Musiclub.
*Le « Concerto pour violon », opus 61, de Beethoven, par le Philharmonia Orchestra, dirigé par Carlo Maria Giulini, avec I. Perlman, violon.*

#### LA 5

*Un arrêt du Conseil d'Etat interdisant provisoirement la diffusion de films sur la 5e chaîne, celle-ci a décidé de les remplacer pour l'instant par une grande série américaine « les Hommes d'argent », avec Kirk Douglas et Anne Baxter.*

**7.30 à 18.30**, rediff. des émissions de la veille (7.30 C'est beau la vie (et 11.10 et 14.50) ; 8.20, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12.00 et 15.40) ; 9.15, Série de suspense : Arabesque (et à 12.55 et 16.35) ; 10.10, Grand prix, magazine auto-moto (et à 13.50 et 17.30).
**18.30**, Série : Super Jaimie.
**19.30**, Cinq sur cinq, programme musical (et à 0.30).
**20.30**, Cherchez la femme, variétés (et à 1.30).
**22.30**, Record, le grand show du sport (et à 2.30).
**23.30**, Série : L'homme de l'Atlantide.

#### PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Un drôle de caïd*, film de J. Poitrenaud, ou *Une Parisienne*, film de M. Boisrond ; 22 h 35, Bleu nuit.
- TMC, 20 h, Knight Rider ; 21 h, *Fleurs de sang*, film de F. di Felitta ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky trax.
- RTB, 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, Télésuite : Wallenberg, le héros disparu ; 22 h 5, Jeu : le mot de la fin.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, la Veuve joyeuse, opérette de F. Lehar.
- TSR, 20 h 10, Feuilleton : Maguy ; 20 h 45, Série noire : La nuit du flingueur ; 22 h 45, Sport ; 23 h 45, La patrouille des glaciers (et à 2 h) ; 0 h, *Cosa Nostra*, film de T. Young.



# Dimanche 20 avril

## Télévision française 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur : 11.00 Messe célébrée à Bourg-la-Reine dans la paroisse Saint-Gilles, prédicateur : Père Michel Quoist ; 12.00 Téléfoot 1.

13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.). 14.20 Tous avec Noah, en direct du Palais Omnisports de Bercy, des sportifs célèbres, des chanteurs participent à ce show et vente aux enchères d'objets évoquant la carrière de certains sportifs, dont les bénéfices iront à l'association CARE, organisation humanitaire d'aide au tiers-monde. 15.05 Sports dimanche : tennis en direct de Nice ; tiercé à Longchamp ; cyclisme, en direct de Liège : Liège-Bastogne-Liège. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.

19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
*Invité : Michel Blanc, scénariste, réalisateur et comédien.*

20.30 **Cinéma : le Serpent.**
Film d'Henri Verneuil.

22.40 Sports dimanche soir.
*L'actualité sportive du week-end.*

23.40 Journal.

23.55 C'est à lire.

## Antenne 2

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 *(Clémentine, Mafalda, Zorro, Les mondes engloutis)* ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

12.45 Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Le crime d'Ovide Plouffe (dernier épisode). *La chronique d'une famille québécoise dans les années 50* ; 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.

20.00 Journal.

20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et le corps sans tête.
D'après G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, S. Flon, G. Cattand...
*Maigret enquête dans les entrepôts et les cafés des quais, après la découverte d'un corps sans tête dans le canal Saint-Martin.*

22.10 **Musique au cœur.**
Emission d'E. Ruggieri. Soixante ans après... Horowitz ou la Russie retrouvée.
Le pianiste virtuose Vladimir Horowitz, après soixante ans d'exil, retourne en URSS pour un concert à Moscou. Retransmission de la première partie de ce concert, et entretien avec le musicien, à Paris, juste avant son départ pour Moscou, suivi d'un reportage, dès son arrivée, sur les lieux de sa jeunesse.

23.10 Journal.

## France Régions 3

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : spécial variétés avec K. Bouda, S. Magig, G. Aguerre, I. Diogo, A. Nacash...

12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural ; 13.00 Emissions régionales ; 14.30 Championnat de boxe française : en direct de Rennes, demi-finales de la Coupe d'Europe ; 15.30 Golf : l'Open de Mougins ; 16.20 Emission pour les jeunes : Les Entrechats, l'Oiseau bleu, Génies en herbe ; 17.30 Décibels, avec Level 42 ; 18.00 Culture clap, magazine de la culture qui bouge de Daniel Populus : pour la dernière émission, le philosophe, créateur de l'université européenne, Jean-Pierre Fasye, a été invité. 18.30 RFO hebdo.

19.05 Signes particuliers : avec Anny Duperey ; 20.05 Le Muppet Show.

20.35 **Histoires d'un jour.**
Série de P. Alfonsi et M. Dugowson.
5 décembre 1944, épuration ou vengeance ?
De la réquisition de Renault à l'exécution de Robert Brasillach, l'émission retrace les heures mouvementées qui ont suivi la Libération. L'épuration laisse encore des traces chez ceux qui ont vécu cette époque dramatique.

22.05 Journal.

22.40 **Cinéma de minuit : The Strange Affair of Uncle Harry.**
Film de Robert Siodmak.

0.00 Prélude à la nuit.
*« Passacaille en ut mineur », de Bach, par E. Naoumoff, piano.*

## La 5

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30 Variétés : Cherchez la femme (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30 Record : le grand show du sport (et à 14.30).

18.30 Série : Super Jaimie (et à 2.30) ; 19.30 Les Schtroumpfs, dessins animés.

20.30 Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter (et à 0.00).
*Série à suspense qui se passe dans le monde de la banque et des affaires.*

22.00 Spécial sports : boxe, en différé de Las Vegas (et à 1 h 30).

23.00 Série : L'homme de l'Atlantide.

## Périphérie

- RTL, 20 h, *Trois femmes*, film de R. Altman ; 22 h 25, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Synchronicity : concert de « Police » ; 22 h, Contact ; 22 h 15, Forum ; 22 h 40, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Domino ; 21 h 15, Télésuite : Wallenberg, le héros disparu.
- TSR, 20 h, Série : le Tiroir secret ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 50, Le défi mondial : le monde lié ; 23 h 5, La patrouille des glaciers.

# Lundi 21 avril

## Télévision française 1

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.40 La maison de TF1 : semis dans le potager, confection de doubles rideaux, locations d'été, préparation d'un poisson farci... de bonnes idées pour la vie quotidienne ; 15.30 Cinéma : Alors, heureux, film de Claude Barrois ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 La famille Boussardel (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 **Cinéma : Rafles sur la ville.**
Film de Pierre Chenal.

21.55 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.

*Frédéric Mitterrand s'envole pour un Spécial Cinéma d'Argentine, avec de nombreux extraits de films qui évoqueront l'histoire du cinéma argentin, ses acteurs, ses réalisateurs... Le magazine d'un fou du cinéma.*

22.55 Journal.

23.10 C'est à lire.

## Antenne 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (diffusé le 18 avril) ; 11.25 Histoires courtes ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Brésil, pour une poignée de pépites ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec Roger Carel) ; 15.00 Série : Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.

20.00 Journal ; 20.30 Loto sportif.

20.35 Les cinq dernières minutes : Château en campagne, de J. Cosmos, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Debary, M. Eyraud, P. Arditi, D. Kurys...
*Crimes dans la région des châteaux de la Loire. L'enquête s'annonce difficile pour le commissaire Cabrol.*

22.00 **Série documentaire : Touche pas à mon poste.**
Série, troisième volet réalisé par Jean-Marie Perthuis.
Commentaire de J.-Ph. Aubert. Dernier volet : les coulisses du petit écran. Engueulades et conflits, angoisse des réalisateurs. La petite cuisine. Amusant, mais absolument dépourvu d'esprit critique.

23.10 Journal.

## France Régions 3

16.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 05 où l'on verra sur tout le réseau le film de Robert Benayoun :* Sérieux comme le plaisir ; *à 17 h 35* Actualités de jadis ; *à 17 h 45* Loups, bars et Cie, *ou la cuisine des marins ; à 18 h 55* Croqu'soleil ; *à 19 h 35* Série : L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux.

20.35 **Cinéma : le Pistonné.**
Film de Claude Berri.

22.10 Journal.

22.40 Témoins : Jean Genet.
Série d'Antoine Bourseillier.
*En hommage à l'écrivain disparu, une interview de Jean Genet qui acceptait pour la première fois, de parler à la télévision de son œuvre et son inspiration : son « amour pour l'ombre des prisons et la lumière de la Grèce ».*

23.55 Prélude à la nuit.
*Sonate nº 2, opus 27,* d'Eugène Isaye, par Kyoto Shikata au violon.

## La 5

7 h 40 à 18 h 40, rediffusion des émissions de la veille : 7 h 40 Série : L'homme de l'Atlantide (et à 11.40 et 15.40) ; 9.10 Les Hommes d'argent (et à 13.10 et 17.10) ; 10.40 Spécial sports (et à 14.40).

18.40 Jeu : C'est beau la vie ; 19.30 A fond la caisse (Supercopter) (et à 1.30).

20.30 Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter.

22.35 Série : La cinquième dimension (et à 2.30).

23.53 Les Hommes d'argent, série américaine.

## Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Visiteur de la nuit*, film de L. Benedek.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Frankenstein* (1re partie), de G. Jordan ; 22 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *l'Affrontement*, film de P. Newman, suivi d'un débat sur le thème : prévention santé.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : tournez manège ; 20 h 35, Chansons souvenirs ; 21 h 40, Théâtre wallon : *Tout feu ! tout femme !*
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

# Mardi 22 avril

## Télévision française 1

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : le Mexique précolombien avec Jacques Soustelle, de l'Académie française et spécialiste du Mexique ; 15.45 Reprise : Infovision (dif. le 10 avril) ; 17.0 La chance aux chansons ; 17.30 Feuilleton : La famille Boussardel (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.35 Expression directe : le Sénat ; 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord (INC).

20.30 Les grands écrans de TF 1 : Un petit paradis de M. Vyn, d'après le roman de G.-J. Arnaud, avec Y. Folliot, R. Bery, F. Chaumette... (redif.).
*Un jeune couple croit avoir trouvé la maison de ses rêves pour une bouchée de pain, les précédents locataires étant morts d'un accident de la route. Mais très vite ce petit paradis va se transformer en enfer...*

22.05 **De la sainteté.**
Série de quatre émissions de José-Maria Berzosa.
La quatrième, la plus belle émission de cette série sur la sainteté (comment on devient « saint », les dossiers, etc.). Il s'agit ici de la demande de canonisation de la sœur Paola Frassinetti à qui il manquait un miracle pour atteindre le statut. Il eut lieu, après sa mort même. José Maria Berzosa regarde avec un mélange d'étonnement, d'ironie parfois et tendresse le train-train ordinaire d'une canonisation. Il a reconstitué le miracle. La dévotion populaire dans toute sa simplicité et pureté.

23.05 Journal.

23.20 C'est à lire.

## Antenne 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français ; 11.00 Histoires courtes (Johnny entre cour et jardin Stateless) ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Castel et Kayak) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif). 15.00 Les demoiselles d'Avignon (nº 1) (redif.) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Latulu et Lireli...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 **Cinéma : le Retour du grand Blond.**
Film d'Yves Robert.

22.00 Mardi cinéma.
*Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité : Brigitte Fossey, Richard Berry, Michel Blanc et Jacque Villeret.*

23.15 Journal.

## France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 00, où l'on verra sur tout le réseau :* La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Croqu'soleil ; *à 19 h 35,* Feuilleton : L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : l'Homme de la loi.
Film de Michael Winner.

22.15 Journal.

22.45 Emissions régionales.
*Strasbourg : focales et regards ; Nancy-Reims : Paul Verlaine en Ardenne ; Lille-Amiens : Jacques Brel, un cri ; Rennes-Nantes-Le Mans : Vent d'ouest, la haute-couture ; Limoges-Poitiers : magazine culturel ; Bordeaux : un écrivain, une ville : Roger Grenier et Pau ; Toulouse-Montpellier : Triangle (Toulouse), télescope (Montpellier) ; Marseille-Nice-Corse : je vous rencontrerai à Naxos ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand : subjectif, magazine ; Dijon-Besançon : honneur à Emile Debraux ; Rouen-Caen : enquête inachevée sur un metteur en scène du muet, René le Somptier ; Paris-Orléans : Périculture, le théâtre avec F. Huster, D. Mesguish, J.-M. Rouzières, J.-L. Barrault et le critique J.-M. Stricker.*

23.40 Prélude à la nuit.
*Pièce en concert pour violoncelle et orchestre de F. Couperin, par l'Orchestre de chambre de J.-F Paillard.*

## La 5

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : 7.30, Supercopter (et à 15 h) ; 8.30, Les Hommes d'argent (et à 12.10 et 16.00) ; 10.20, La cinquième dimension (et à 14.00 et 17.30) ; 11.30, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).

19.30, A fond la caisse (série : Knight rider) (et à 1.30).

20.30, Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter.

22.40 Jonathan : magazine de l'aventure (et à 2.30).

23.40 Les Hommes d'argent, série américaine.

## Périphérie

- RTL, 20 h, Cinémania : *la Revanche*, film de P. Lary ; 22 h 5, *Peyrol, le boucanier*, film de T. Young.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *Frankenstein* (2e partie) ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *César*, de M. Pagnol ; 22 h 15, Dites-moi... Marion ; 23 h 35, Tribune économique et sociale.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club : *la Source*, film de I. Bergman.
- TSR, 20 h 10, Hill Street Blues ; 21 h 5, Champs magnétiques : Vladimir Horowitz, le dernier romantique ; 22 h 55, Temps présent : l'inceste.

Mardi
22 avril

# Mercredi
23 avril

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.15** ANTIOPE 1 : 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy ; entre loups ; dessins animés ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal ; 13.50 Vitamine : *les petits creux de Loula*, Punky Brewster ; Vitaboum ; deuxième Festival de la chanson pour enfants... ; 16.00 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq (rediff.). 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : La Famille Boussardel ; 18.20 Minijournal, pour les jeunes ; 18.40 Série : La vie des Botes (et à 19.10). 19.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.25 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tacotac.
**20.00** Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
**20.35** **Série : L'ami Maupassant.**
De C. Santelli. Avec M.-C. Barrault, P. Vernier, M. Duchaussoy... réal. J. Tréfouel. Avec C. Clearec, A. Nitzer.
« Berthe », troisième des six téléfilms présentés par Claude Santelli, raconte l'histoire atroce d'une enfant rejetée par tous parce que, malgré sa beauté, elle est débile mentale. Admirablement joué, surtout par Marie-Christine Barrault, ce conte de Maupassant revit grâce à la caméra magique de Santelli.
**21.40** Contre-enquête
Émission d'Anne Hoang.
*Au sommaire : Rien n'est simple (passionné de recherches historiques, il s'intéresse au passé de sa ville...) ; Suicide d'un cheminot (sa veuve s'interroge) ; Autopsie d'une enquête (suite à l'arrestation du couple « Fasquel ») ; Roger Van Rogger (sa veuve défend sa peinture menacée par le tracé d'une autoroute) ; Marcelle Pichon, dite Florence (la fin de la vie d'un mannequin). Un magazine précieux.*
**22.40** Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
*Invité : Antoine Vitez, metteur en scène, monte actuellement « Electre », de Sophocle, au Théâtre national de Chaillot.*
*Au sommaire : Ouverture, côté jardin (un théâtre peu ordinaire à Paris) ; le groupe TSE à Aubervilliers (l'accueil des habitants aux comédiens).*
**23.10** Journal.
**23.25** C'est à lire.
**23.40** Balade d'automne.
En Nord - Pas-de-Calais.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; le monde selon Georges ; Jane de la jungle...) : 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Téléfilm : le Gourou, de R. Erler.
*Un chanteur d'opéra au chômage fonde une communauté pseudo-religieuse.*
**15.40** Récré A2 (les Schtroumpfs ; les Poupies ; Tom Sawyer). 17.05 Magazine : Terre des bêtes. 17.35 Superplatine : Simply Red ; Catherine Lara ; Paul Hardcastle, Land Back. 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal.
**20.35** **Magazine : l'Heure de vérité.**
De F. H. de Virieu, réal. J.-L. Leridon.
Avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, premier ministre. Tout sur la cohabitation ? Il n'est pas dans les habitudes de M. Chirac de se livrer aux confidences.
**22.00** Document : Que deviendront-ils ?
*Document de Michel Fresnel. Avec la collaboration de Hélène Delebecque, Jane Lagier, Chantal Waysman.*
Depuis trois ans, une petite équipe de télévision a décidé de suivre les élèves d'une classe de 6e au lycée Paul-Valéry. Chacun avec ses rêves fous, ses petits ou gros problèmes, l'école, les parents, les copains et copines. Une expérience extraordinaire qui laisse entrevoir, en filigrane, sans jamais insister ni juger, le poids de l'éducation, du milieu social, des influences diverses. Que deviendront-ils ? L'équipe les suivra pas à pas, même s'ils changent de ville, d'école (c'est déjà arrivé pour certains d'entre eux) pendant dix ans.
**23.00** Histoires courtes
« Pan pan t'es mort », d'A. et T. Piasecki.
*Un hold-up qui échoue et mène à l'hôpital...*
**23.20** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

**10.30** Tennis : Open de Monte-Carlo.
**14.55** En direct de l'Assemblée nationale.
**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau :* Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55* Croqu'soleil ; *19.35 Feuilleton :* L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.
**20.35** Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier en direct du Bataclan.
*Avec le groupe Indochine, William Scheller, Kent, Jacques Villeret et l'orchestre du Bataclan les Raoul-Petite.*
**21.35** Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
*Même le cap Horn n'est plus ce qu'il était, reportage de Jean Loiseau. Comment les nouvelles techniques — ordinateurs, satellites — et la construction des voiliers ont changé la traditionnelle Course autour du monde.*
**22.20** Journal.
**22.45** **Cinéma : Entends-tu les chiens aboyer ?**
Film de François Reichenbach.
**0.10** Prélude à la nuit.
« Concerto grosso en si mineur » de Haendel, par l'Orchestre de la radio-télévision Luxembourg, dir. L. Hager.

## LA 5

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30 Série : Knight Rider (et à 14.50) ; 8.30 Film : Les Hommes d'argent, série américaine (et à 12.10 et 15.50) ; 10.20 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 13.50 et 17.40) ; 11.20 Jeu : c'est beau la vie (et à 18.40).
**19.30** A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23.25).
**20.30** Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 25).
**21.25** Série policière : Inspecteur Derrick. (et à 1 h 20).
**22.25** Big Bang, magazine de la science (et à 2.20).

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *le Temps du rock'n'roll*, film de T. Hackford.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *Pour l'amour de Marc*, film de G. Hellstrom ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Magazine : Strip-tease ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film ; 22 h, Cargo de nuit.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, *Péché mortel*, film de J.-M. Stahl ; 21 h 50, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur ; 21 h 20, *les Révoltés d'Attica* ; 23 h 10, Les visiteurs du soir : Vittorio Storato.

# Jeudi
24 avril

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (rediff.). 14.35 Les animaux du monde : A la recherche des animaux bibliques (rediff.) : 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct d'Auteuil. 15.35 A cœur ou à raison : La peste à Marseille, de Michèle Porte (rediff.). 17.00 La chance aux chansons. 17.30 Série : La famille Boussardel (rediff.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.40 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.30** **Questions à domicile.**
Emission de P.-L. Seguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, maire de Villeurbanne et député socialiste du Rhône, reçoit les journalistes de l'émission en direct de son domicile à Villeurbanne. Sera-t-il à nouveau question de l'affaire Greenpeace ? Depuis sa victoire inattendue (devançant M. Raymond Barre) à Lyon, M. Hernu est devenu l'une des figures les plus populaires de la gauche.
**21.50** Feuilleton : l'Australienne.
De P. Amenta, d'après le roman de N. Cato, avec S. Thornston, J. Waters, Don Barker...
*Dernier épisode d'une série bien réalisée pour les amateurs de passions, d'érotisme et de vie de bohème. Après bien des péripéties, Delphie découvre que, finalement, elle est très attachée à son mari. Elle attend son arrivée sur le quai à Echuca...*
**22.55** Journal.
**23.10** Prix vidéo Jean d'Arcy.
*« Le Fleuve », de J.-M. Lantez : Rallyes automobiles, de D. Vairon et A. Hautier ; le Dragon de l'information, de J. Daussat.*
**23.35** C'est à lire.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'A2 ; 10.05 Les carnets de l'aventure ; 11.05 Histoires courtes ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (Ailleurs : Eilat, station balnéaire d'Israël). 15.00 Série : Les Demoiselles d'Avignon (rediff.) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Le petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** **Cinéma : Le Petit Monde de Don Camillo.**
Film de Julien Duvivier.
**22.20** Magazine : Actions.
Magazine économique présenté par F.-H. de Virieu et Gérard Morin.
*Donnant-donnant : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; parlons d'argent : des conseils pour négocier le remboursement de ses dettes ; coups de pouce... à une entreprise bretonne.*
**23.35** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

**12.00** Tennis : Open de Monte-Carlo.
**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau :* Thalassa *(rediff.) ; 17.30* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55,* Croq'soleil ; *19 h 35, Feuilleton :* L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : les Entrechats.
**20.05** Les jeux.
**20.35** **Cinéma : Frenzy.**
Film d'Alfred Hitchcock.
**22.30** Journal.
**22.55** Bloc-notes de François Mauriac.
Fin de la guerre d'Algérie, bloc-notes de 1961 et premier semestre 1962.
**23.05** Itinéraires autrichiens.
Série de trois émissions.
*Après les torrides chaleurs du Portugal, le réalisateur Yvon Busson part se rafraîchir vers ce pays aux portes de l'Est, l'Autriche. Une première promenade devrait dévoiler quelques faces cachées de la ville-musée : Vienne.*
**23.40** Prélude à la nuit.
*Merma*, de Y. Xenakis, par Claude Helffer au piano.

## LA 5

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30, Série : Riptide (et à 14.55) ; 8.35, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12.5 et 15.50) ; 9.20, Série : Inspecteur Derrick (et à 13.00 et 16.45) ; 10.15, Big bang, *magazine de la science (et à 13.55 et 17.40)* : 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).
**19.30** A fond la caisse (série : Chips) (et à 23.30).
**20.30** Pentathlon, jeu et variétés (et à 0.20).
**22.20** Mode, etc.
Magazine sur la mode (et à 2.10).

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Gallipoli*, film de P. Weir.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Bullitt*, film de P. Yates.
- RTB, 20 h, Autant savoir : les jobs étudiants ; 20 h 25, *Un homme et une femme*, film de C. Lelouch ; 22 h 5, Cinéscope.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Japon, le rêve et l'histoire ; 20 h 55, Année du ballet : *Jiri Kylian*.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : L'alcoolisme dans l'entreprise ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 25, Nocturne : Made in Britain.

# Vendredi
25 avril

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.55** Le chemin des écoliers, émission du CNDP : 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal ; 13.50 Série : Dallas (rediff.) ; 14.40 Temps libre... à l'actualité des loisirs ; 16.00 *Série* : Alfred Hitchcock présente... C'est lui (rediff.) ; 17. La chance aux chansons ; 17.25 Série : Rendez-vous en noir (rediff.) ; 18.25 Mini journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19 h 10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.30** Variétés : Carnaval.
Emission de P. Sébastien et J. Marouani.
*Surprise oblige, les réalisateurs n'ont donné que quelques noms des nombreux invités : Serge Lama, Pierre Bachelet, Bernard Haller, Catherine Lara, Jean-Luc Lahaye, Paul Préboist, Sim.*
**21.45** Multifoot.
Magazine du football préparé et présenté par Thierry Roland.
*L'actualité du football dans tous ses états avec le Championnat de France qui se termine avec une semaine de retard.*
**23.35** Journal.
**23.50** Télévision sans frontière.
La grande fantasia, émission de J.-F. Robinet.

## ANTENNE 2

**6.45** Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Actions ; 11.15 Histoires courtes ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec Patrick Bruel) ; 15.00 Série : Les demoiselles d'Avignon *(rediff.)* ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Superdoc, Latulu et Lireli, Shera) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
**20.00** Journal et loto sportif.
**20.35** Feuilleton : Médecins de nuit.
Nouvelle série de douze épisodes, réal. F.-J. Gottlieb. Avec R. Kirschstein, C. Allègret...
*Panique. Un jeune détenu, en permission, cherche à élucider le suicide de sa mère.*
**21.35** Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème Elle et lui, sont invités : Elisabeth Badinter* (l'Un et l'Autre), *Anny Duperey* (le Nez de Mazarin), *Guy Dupré* (les Manantes), *Irène Pennacchioni* (De la guerre conjugale), *Anthony Summers* (les Vies secrètes de Marilyn Monroe).
**22.50** Journal.
**23.00** **Ciné-club : Madame porte la culotte.**
Film de George Cukor (cycle : hommage à la MGM).

## FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau* La télématique au quotidien ; *17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55,* Croqu'soleil ; *19.35, Feuilleton :* L'homme au képi noir.
**19.55** Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).
**20.35** Série : Histoires singulières.
Réal. A. Cooke, scénario J. Lasky Jr et Pat Silver.
*(Lire notre article.)*
**21.40** Vendredi : Face à la trois.
Magazine d'André Campana.
*M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation chargé du budget, répondra aux questions des journalistes.*
**22.40** Journal.
**23.00** Bleu outre-mer : les Indiens de Guadeloupe.
Reportage de Gérard César.
*Ils sont arrivés de l'Inde au milieu du dix-neuvième siècle pour remplacer les Noirs après l'abolition de l'esclavage. Une communauté vivante qui a conservé presque intactes quelques-unes de ses traditions et cérémonies.*
**23.55** Prélude à la nuit.
*Polka poétique* et *Polka tchèque* de Smetana, par Ivan Moravek, piano.

## LA 5

**7.15** à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.15, Série : Chips (et à 14.50) ; 8.20 Jeu : Penthatlon (et à 11.55 et 15.45) ; 10.15, Magazine : Mode, etc. (et à 13.50 et 17.40) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).
**19.30** A fond la caisse (Tonnerre mécanique).
**20.30** Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 25).
**21.25** Série de suspense : Arabesque (et à 1.25).
**22.25** Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.25).

## PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, Téléfilm : le Bossu de Soho.
- TMC, 20 h, Série : le Renard ; 21 h, Série : Destination Rivière dorée (1re partie) ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Jane Eyre ; 20 h 55, Grand écran : *Notre histoire*, film de B. Blier.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Nuances : Les stéréotypes culturels ; 21 h 30, Lumière bleue : mont Salva.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *le Grand Pardon*, film d'A. Arcady ; 23 h, Les visiteurs du soir : celles de la terre ; 23 h 40, Bruce Springsteen, born in USA.




# La firme royale

Le 21 avril marquera le soixantième anniversaire de la reine Elisabeth II, souveraine de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et chef du Commonwealth, ce rassemblement officieux de pays anglophones, ex-colonies britanniques, qui représentent, avec un milliard deux cents millions d'êtres humains, un quart de la population mondiale. Pour fêter cet anniversaire d'une femme remarquable, parce qu'elle incarne une institution millénaire, et sans doute en voie de disparition, la monarchie, Canal Plus va diffuser un documentaire anglais, réalisé par Charles Davies d'après la biographie d'Elisabeth Longford, « Elisabeth II, reine d'Angleterre ».

Il est facile d'ironiser sur cette « Anglaise moyenne », pas très intellectuelle, grand amateur de chevaux, avec un faible pour des chapeaux ridicules. Et les Français ne s'en privent pas, malgré leur nostalgie secrète pour la royauté.

Le mérite de ce film — forcément hagiographique — est de montrer les qualités de sérieux, de dévouement, en un mot de classe, chez cette femme qui, depuis l'âge de vingt-cinq ans, représente dignement « la firme royale », comme son père, le roi George VI, avait baptisé avec humour la famille royale.

Le courage n'est pas la moindre de ses qualités, comme l'a montré son attitude face au déséquilibré qui a tiré sur elle en 1981, et, l'âge venant, elle affectionne de plus en plus les bains de foule pour se rapprocher de son peuple. Celui-ci lui rend une admiration et une affection difficiles à concevoir pour les continentaux. C'est que, chef à la fois des armées, de la législature et de l'Eglise, elle symbolise la nation, sans détenir un véritable pouvoir. Un compromis typiquement britannique.

ALAIN WOODROW.

# Sélection

### DOCUMENTAIRES

*Elisabeth II, reine d'Angleterre.* Lire notre article. Le 19 à 17 h, le 22 à 10 h 55.

**Les hommes-oiseaux du Kilimandjaro.** Les prouesses et enivrements des pères du Deltaplane. Le 20 à 6 h 50.

### TÉLÉFILMS, SÉRIES

**Gentleman des antipodes.** *Troisième épisode : Jack perd sa virginité.* Le 19 à 17 h 55, Le 22 à 10 h 5, le 24-25 à 1 h 45, le 25-26 à 5 h 50.

*Les dessous de Hollywood.* Deuxième partie, ragots dans les coulisses des studios. Le 19 à 20 h 30, le 21 à 14 h, le 23 à 16 h 30, le 25 à 9 h 55.

### SPORTS

*Championnat du monde de boxe des lourds-légers.* Lee Roy Murphy contre Ray Geymond en direct de Monte-Carlo. Le 19 à 22 h 55.

*Basket américain :* Los Angeles Lakers contre Houston Rockets. Le 20 à 16 h 5, le 21 à 23 h 30.

# Les films

**CHICANOS, CHASSEURS DE TÊTES.** — Film américain de Jerrold Freedmann (1980), avec C. Bronson, B. Kirby. Le 20 à 17 h 50, le 23 à 9 h 20, le 24 à 23 h 55.

Trafic d'immigrés clandestins mexicains, dans la zone frontière de Californie. Bronson est un flic sans reproche. A part cela...

**LES TUEURS DE L'ÉCLIPSE.** — Film américain d'Ed Hunt (1980), avec M. Cordell, J. Brown. Le 19 à 23 h 5, le 21-22 à 1 h, le 25-26 à 4 h 25.

A cause d'une éclipse, trois enfants nés le même jour, sous le même signe, deviennent surdoués et tueurs. Epouvante à profusion.

**L'ARME AU POING.** — Film anglais de Michael Winner (1979), avec J. Coburn, S. Loren. Le 23 à 20 h 55.

Le FBI charge un aventurier à la retraite d'enlever aux Caraïbes un milliardaire meurtrier. Bonne distribution. Action et mise en scène à l'emporte-pièce.

**A NOUS LES GARÇONS.** — Film français de Michel Lang (1984), avec S. Carle, V. Allain. Le 22 à 20 h 30, le 24 à 8 h 25.

Deux adolescentes, l'une sage l'autre pas, s'éprennent du même garçon. Comédie de mœurs faussement moderne.

**PARIS, TEXAS ■.** — Film franco-allemand de Wim Wenders (1984), avec H. Dean Stanton, N. Kinski. Le 20 à 20 h 30, le 23 à 22 h 45 (v.o.), le 25-26 à 2 h 5 (v.o.).

Un homme muet, perdu, né dans une petite ville du Texas, refait surface, retrouve son jeune fils, et part à la recherche de sa femme. Errance, itinéraire des rapports humains, réalisation superbe. Palme d'Or Cannes 1984.

**LE FUTUR EST FEMME ■.** — Film italo-franco-allemand de Marco Ferreri (1984), avec O. Muti, H. Schygulla. Le 24 à 20 h 30.

Une jeune femme marginale, enceinte, accepte de vivre avec un couple auquel elle donnera son enfant. Une situation étrange et la fascination de Ferreri pour le monde féminin.

**L'HOMME DE BERLIN ■.** — Film anglais de Carol Reed (1952), avec J. Mason, C. Bloom (v.o. N.). Le 25 à 20 h 55.

Une jeune Anglaise, venue chez son frère à Berlin-Ouest, tombe amoureuse d'un homme qui passe pour mort et qui est un agent de l'Est. Dans la lignée du *Troisième homme,* les dangers et les angoisses d'un univers écartelé.

**LES REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**EMBRYO.** — Film américain de R. Nelson (1976). Le 19 à 8 h 30, le 20 à 0 h 45, le 25 à 22 h 50.

**PULSIONS ■.** — Film américain de B. de Palma (1980). Le 19 à 10 h 15, le 22 à 8 h 25, le 24 à 15 h 35.

**LA NUIT DE SAN LORENZO ■ ■.** — Film italien de P. et V. Taviani (1981). Le 19-20 à 1 h 25, le 22 à 15 h 45, le 23-24 à 1 h 5.

**HISTOIRES D'OUTRE TOMBE ■.** — Film anglais de F. Francis (1972). Le 19-20 à 3 h 5, le 21 à 8 h, le 24 à 22 h 25, le 25 à 0 h 30.

**MR. PATMAN ■.** — Film canadien de J. Guillermin (1980). Le 19-20 à 4 h 40, le 22 à 14 h.

**ELLE.** — Film américain de B. Edwards (1979). Le 20 à 8 h 15, le 21 à 9 h 35, le 25 à 15 h 45.

**LE JUMEAU ■.** — Film français d'Y. Robert (1984). Le 20 à 10 h 10, le 22 à 22 h 25, le 25 à 14 h.

**LES NUITS DE LUCRÈCE BORGIA.** — Film italien de S. Grieco (1959). Le 20 à 22 h 55, le 22 à 0 h 10, le 24 à 10 h 10.

**TRAIN D'ENFER.** — Film français de R. Hanin (1984). Le 21 à 16 h 20.

**ÇA N'ARRIVE QU'A MOI ■.** — Film français de F. Perrin (1984). Le 21 à 20 h 30, le 24 à 14 h, le 25 à 8 h 25.

# TV 6

Voici la grille pour la semaine.

**Samedi 19 avril :** 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

**Dimanche 20 avril :** de 14 h à 24 h, programme musical.

**Du lundi 21 au vendredi 25 avril :** 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

# France-Culture

### SAMEDI 19 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Michel Mohrt.
8.30 D'une voix amicale : les deux Suissesses.
9.05 Les temps modernes : le droit d'asile en question, avec H. Taviani et A. Postel-Vinay ; à 10 h, Voix du silence : Cuba.
10.40 La mémoire en chantant.
11.00 Grand angle : les juifs des pays de l'Est.
12.00 Panorama.
14.00 « René Crevel », de P. Drachline (redif.).
15.30 Le bon plaisir de... Frédéric Pottecher.
19.20 Samedi soir.
20.00 Musique instrumentale juive d'hier et d'aujourd'hui.
20.30 « Personne ne m'aime », de N.L. Bernheim. Avec M. Pillet, C. Laborde, Zobeida...
22.10 Démarches avec... Pierre-Emmanuel Deuzat.
22.30 Scénario : ce soir, on improvise, avec le Barry Hayward Consort.
0.00 Clair de nuit.

### DIMANCHE 20 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Pierre Debray-Ritzen.
7.45 Dits et récits : le conte de la petite fille très laide.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe, à la paroisse Saint-Léon, à Paris.
11.00 De 25 centimes à 4,50 F, cinquante ans de presse (histoire de la presse).
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 Entretiens : les décades lumineuses de Jean Messagier.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Les théâtres du cartel : « Le singe velu », d'Eugène O'Neill.
16.25 La tasse de thé : rencontre avec... James Baldwin ; histoire-actualité : mort du Parti communiste français ?
19.10 Microfilms, avec Jean Poiret.
20.00 Repérages : la chanson d'expression française.
20.30 Atelier de création radiophonique : les enfants de la guerre, les enfants du conflit.
22.30 Jazz-bivouac : Pierre Perez Group ; Armonicord.
0.05 Clair de nuit.

### LUNDI 21 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : fors l'honneur, quelques figures du XVI[e] siècle ; (et à 10 h 50 : créateurs et marchands).
9.05 Les lundis de l'histoire : Charles VI.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : parents et enfants face à la laïcité.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « les Heureux Jours de M. Grichka », d'Alain Gerber.
14.30 Rencontre avec Jean Le Poulain.
15.30 Les arts et les gens : mise au point sur la peinture ; à 16 h 5, Périscope ; à 16 h 20, Itinéraires protestants en France.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
18.00 Subjectif : semaine spéciale Inde.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : la gamme, mode d'emploi.
20.30 « Divine insomnie », de Julian Cairol et Marc Phaline. Avec G. Fontanel, J. Negroni...
21.30 Latitudes, musique du Yémen du Sud.
22.30 La nuit sur un plateau, avec Bernard Faivre d'Arcier.

### MARDI 22 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance voir lundi.
9.05 La matinée des autres : la chevelure.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la famille (semaine thématique espace-éducation).
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « La mère de la mémoire », de Dominique Szanes.
14.30 « Que la guerre était belle », de P. Marsay, avec B. Lavalette, M. Mercadier, T. Billis...
15.30 Mardis du théâtre : Anglais sur scène, avec S. Seide, J. Strand, L. Guizerix, H. Pillsbury, M. Tomkin.
17.10 Le pays d'ici : à Troyes.
18.00 Subjectif : Semaine spéciale Inde.
19.30 Perspectives scientifiques : hypnose.
20.00 La gamme, mode d'emploi : le tempérament.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.
0.10 Du jour au lendemain.

### MERCREDI 23 AVRIL

6.00 Boris Vian, du jazz à l'opéra.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée la science et les hommes : les origines de la science.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : conflits de génération.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : à l'Espace Cardin.
14.00 Un livre, des voix : « Le bonheur, tableaux et bavardages », de Philippe Delerme.
14.30 Onzième biennale de la langue française.
15.00 Musique de chambre : W. Walton par le Delme Quartett.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Troyes.
18.00 Subjectif : semaine spéciale Inde.
19.30 Perspectives scientifiques : éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain.
20.00 La gamme, mode d'emploi : les modes.
20.30 Antipodes : lettres parisiennes, autopsie de l'exil.
21.30 Pulsations : Bourges, musiques haut parlantes.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.
0.10 Du jour au lendemain.

### JEUDI 24 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée, une vie, une œuvre : Dom Pernety, un alchimiste au siècle des Lumières.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : pour que parents et enseignants se rencontrent, il faut sortir du collège.
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Guyomard.
14.00 Un livre, des voix : « Vents et marées, les voyages d'Hazembat », de Robert Escarpit.
14.30 Les Belles, une nouvelle de G. A. Borgese.
15.00 Les comédiens de la Ligue française d'improvisation.
15.30 Musicomania : Rameau, Debussy, Berlioz et quelques autres maîtres français ; portrait d'Alexis Weissenberg, pianiste.
17.10 Le pays d'ici : à Troyes.
18.00 Subjectif : semaine spéciale Inde.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : tabac et santé.
20.00 La gamme, mode d'emploi : la nature et la culture.
20.30 Ecrit pour la radio : « Les Ombres », de F. Fuhmann, traduit de l'allemand par A. Martinot. Avec D. Ivernel, B. Baip, B. Devoldere...
21.30 Musique : Inti Illimani, un des principaux groupes de la nouvelle chanson chilienne.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; histoires de famille.
0.10 Du jour au lendemain.

### VENDREDI 25 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XX[e] siècle : les nationalisations en France (1908-1982).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : CSF (confédération syndicale des familles).
11.30 Feuilleton : le Chevalier à la triste figure.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... Labiche au Théâtre national de Strasbourg.
14.00 Un livre, des voix : « Lettres parisiennes, autopsie de l'exil », de Leïla Sebbar et Nancy Huston.
14.30 Sélection prix Italia : « Thrène », d'André Boucourechliev.
15.30 L'échappée belle : il était une fois dans le Sud-Ouest... le rugby.
17.10 Le pays d'ici : à Troyes.
18.00 Subjectif : semaine spéciale Inde.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la radioactivité naturelle et artificielle dans l'atmosphère.
20.00 La gamme, mode d'emploi : le sens, le suspens (musique militaire).
20.30 Le grand débat : la politique de la terreur, avec A. Hamon, G. Klejman, J. Vergès, M. Wieviorka, A. Besançon.
21.30 Black and blue : la mémoire d'Al Levitt.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; histoires de famille.
0.10 Du jour au lendemain.

# France-Musique

### SAMEDI 19 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Lettres et journaux intimes.
7.02 Avis de recherche :
9.10 Carnet de notes.
11.00 Œuvres de Leos Janacek.
12.05 Désaccord parfait : débat sur Bruckner ; à 14 h, concert : œuvres de Bruckner, Brahms, Wolf, Reger, par l'ensemble vocal Michel Piquemal.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, tendances de la saison 85-86 du jazz français.
16.00 Opéra : « Narcisso, amor d'un ombra e gelosia d'un aura » de Scarlatti, par la Grande Ecurie et Chambre du Roi, dir. J.-C. Malgoire.
19.05 Les cinglés du music-hall : Ultraphone ultra-chic.
20.04 Avant concert.
20.30 Concert (donné à la radio de Berlin le 10 mai 1985) : « Tic-toc-toc ou les Maillotins », « les Barricades mystérieuses » de Couperin, « le Coucou », de L.-C. d'Aquin, « la Poule », « le Rappel des oiseaux », « les Cyclopes », de Rameau, « Miroirs », de Ravel, « Vingt regards sur l'Enfant Jésus », extraits de Messiaen, « Etudes symphoniques en forme de variations », de Schumann, par Anne Queffélec au piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, Hermann Scherchen, chef d'orchestre ; à 1.00, Champs d'étoiles, voyage à travers la chanson

### DIMANCHE 20 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : La Suisse.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musique sacrée : « Œuvres de J.-S. Bach.
10.00 Touche pas à mon héros : génie et métamorphoses de Franz Liszt, de la comète au baiser de Beethoven.
12.05 Magazine international.
14.05 Top laser : œuvres de Rameau, J.-S. Bach, Mozart, Haydn, Massenet, Bizet, Gounod...
17.00 Comment l'entendez-vous ? : 30 ans de carrière, œuvres de Donizetti, Massenet, Bizet, Gounod...
19.05 Jazz vivant.
20.04 Concert (donné salle Favart à Paris les 22 et 23 mars) : « L'écume des jours » d'Edison Denisov, par les Chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Burdekin, et les chorales d'enfants CNR de Rueil-Malmaison et A tre Voci.
23.00 Les soirées de France-Musique : ex-libris ; à 1 h, les Hollywoodiens : Alfred Newman.

### LUNDI 21 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Lettres de Bohème.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Yvonne Lefébure, ses maîtres et ses élèves, histoire d'une vie : « Jouez ma musique ».
12.10 Le temps du jazz : le jazz par ailleurs.
12.30 Concert : œuvres de Scarlatti, Schutz, Haendel, par l'Orchestre baroque et les chœurs de chambre de Stuttgart.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les chants de la Terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'Octuor de l'Opéra de Vienne, œuvres de Mozart ; à 17 h, Paysage romantique : les héros dans la tourmente, Manfred.
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : Eugène Bigot et les artistes lyriques.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
20.30 Concert (Festival Janequin, de Châtellerault, le 5 sept.) : « Pavane », « Gaillarde », « Martin menait son troupeau » de Janequin, « Pass'e mezzo antico » et « Moderno Saltarello », de Mainerio, « Suite extraite de « Musicque de Joye », de Moderne, « Basse dance-la-Brosse », d'Attaignant, « Canzon degli Uccelli », de Dalla Casa, « Suite extraite de « Het derde musyck boexken » de Susato, « Deux pièces en concert », de Terzi, par the Parley of instruments, dir. P. Holman, M. Caudle.
22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23.05, Radio-France et l'Année de l'Inde ; à 0.30, Le musicien de minuit, musiques amoureuses.

### MARDI 22 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : musique catalane.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs. Japon, Argentine, Brésil et retour sur la Belgique.
12.30 Concert (le 10 décembre à Caen) : œuvres de Schoenberg, Berio, Gulda par l'ensemble instrumental de Basse-Normandie, dir. D. Debart.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers du théâtre.
15.00 Côté jardin : magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : œuvres de Mozart par l'Octuor de l'Opéra de Vienne ; à 17 h, Paysage romantique, le chant du destin, œuvres de Liszt, Brahms, Mahler, Schubert.

**17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE**

18.30 XX[e] siècle : images de la musique française, en direct de l'auditorium 106, œuvres de Saint-Saëns, Daniel-Lesur, Jolivet par le Quatuor Viotti.
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 Musique ensembles (en direct du Grand auditorium) : « la Création du monde », de Milhaud, « Architectures colorées », de Guezec, « la Confession impudique », de Cavanna, « De Stijl », de Andriessen, « Gestalt 17 », de Matsushita par l'ensemble de musique vivante, dir. D. Masson, sol. I. Jarsky, B. Fabre-Garrus, A. Seriese, P. Larson, P. Stades, L. Harting.
22.30 Maurice Ohana l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Debussy par J.-C. Pennetier au piano.
0.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Mozart, Smetana, Britten, Fauré.

### MERCREDI 23 AVRIL

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Japon, Argentine, Brésil et retour sur la Belgique.
12.30 Concert (donné au Festival de Ludwigsburg, le 1[er] septembre) : œuvres de Mozart, Dvorak, Beethoven par le Quatuor de Cleveland.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de J.-S. Bach, Pergolèse, Mozart, Brahms, Wagner... par M. Franceschi, soprano et I. Mancini, piano.
15.00 Acousmathèque : les nouveaux mystères du son, hallucinations.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'Octuor de l'Opéra de Vienne « l'Opéra de Richard Strauss », œuvres de Strauss et Weber ; à 17 h, Paysage romantique, œuvres de Schubert, Liszt, Mahler, Schumann, Wagner, Chopin, Strauss.
19.12 Répertoire italien : œuvres de Cherubini, Petrassi.
19.30 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 7 en mi mineur » de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann.
23.05 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du « Petit Opportun ».

### JEUDI 24 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : nuit napolitaine.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Japon, Argentine, Brésil, et retour sur la Belgique.
12.30 Concert (donné au Festival de Montreux-Vevey le 4 octobre) : œuvres de Bartok, Ravel, Schubert par G. Poulet, violon, C. Henkel, violoncelle, et M. Dalberto, piano.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditonnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : l'Octuor de l'Opéra de Vienne, le répertoire étranger, œuvres de Rossini, Puccini, Verdi, Offenbach, Respighi, Massenet ; à 17 h, Paysage romantique : chant et danses de la mort, œuvres de Chopin, Liszt, Schubert, Chopin, Berlioz.
19.12 Répertoire italien : œuvres de Cherubini, Petrassi, Gesualdo.
19.30 Rosace, magazine de la guitare, la guitare et son histoire, œuvres de Ponce.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « l'Heure espagnole » de Ravel, « le Rossignol » de Stravinski, par les Chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez, chef des chœurs A. Oldham, sol. P. Bryn-Julson, E. Laurence, S. Walker, L. Caley, R. Corazza, S. Nimsgern, J. Bastin.
23.00 Les soirées de France-Musique : sous bénéfice d'inventaire, figures posthumes, tombeaux.

### VENDREDI 25 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Japon, Argentine, Brésil et retour en Belgique.
12.30 Concert (donné au Festival d'Edimbourg le 12 août) : œuvres de Duparc, Berlioz, Schmitt, par l'Orchestre national de France, dir. T. Fulton, sol. A. Mitcheva.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers du spectacle.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : l'Octuor de l'Opéra de Vienne, l'opérette viennoise, œuvres de Strauss, Lortzing, Lehar ; à 17 h, la leçon de musique : Frans Brüggen conseille le Concert français, œuvres de Telemann, Mozart.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 13 oct. à Sarrebrück) : « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie de Tchaïkovski, « Concerto n° 1 en ré bémol majeur pour piano et orchestre » de Prokofiev, « Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre » de Rachmaninov, « Bacchus et Ariane, suite n° 2 » de Roussel, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. J. Fournet, sol. M. Pietrjow, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle : les Magams, modes musicaux du Proche-Orient.

# *Classique*

## « Tannhaüser » par Haitink

Comment diriger et chanter Wagner aujourd'hui, après les grandes fresques des géants de l'orchestre (Furtwängler, Knappertsbusch, Walter...) et les voix immenses qu'ils emportaient ; après le *Neus Bayreuth,* son hédonisme et son sens du détail poussé jusqu'au maniérisme (Böhm, Karajan, Solti), après l'austérité d'un Boulez ? Bernard Haitink répond : la transparence, la vivacité, la fraîcheur. Autant de valeurs qu'on n'attendait guère chez Wagner. Et pourtant, qui pourrait nier sa part *d'italianità,* sa fascination pour les émaux et les camées du médiévisme revu par le romantisme allemand, son consentement aux séductions de la voix ? Voici donc Haitink oubliant les ombres des commandeurs, passant outre les traditions et conventions. Et, somme toute, l'œuvre prête à cette liberté, qui fut si longuement remaniée par Wagner, comme si une incertitude y présidait et donc une liberté du choix.

On objectera certes, et précisément, la légèreté de l'orchestre et des voix. En un sens, il est vrai que l'aspect mystique et métaphysique du drame en souffre. Mais, en revanche, la beauté, la cohérence proprement musicales y gagnent. La vaillance, l'effusion, l'immédiateté de son retrouvent leur juste mesure. Et, au demeurant, l'orchestre de la Radio bavaroise est capable d'une réelle intensité lorsqu'il le faut, même si Haitink lui demande de mettre essentiellement l'accent sur les jeux de timbre et de ligne.

La distribution se caractérise par sa parfaite cohésion et par sa volonté de beau chant : superbe Kurt Moll, tout en nuances et en phrasé ; excellents Klaus König, au son ardent et bien projeté, et Bernd Weikl, chanteur aux moyens accomplis. Un peu dépassée çà et là par la tessiture, Lucia Popp est une Elisabeth diaphane, éthérée, proche d'une Elsa mais dont la fragilité s'accorde bien à l'ardeur de Watraud Meier, Vénus moins mezzo que soprano, de voix moins noire que lyrique. Mais un contraste plus chargé entre elles eût été une erreur dans pareille conception.

On notera la grande tenue des ensembles, clairs et concis. Une délicate poésie flotte sur l'ensemble de cette version, qui ranime les dernières lueurs du romantisme allemand.

**ALAIN ARNAUD.**

● **Trois disques EMI, 270.265.**

## « La Jolie Fille de Perth », de Bizet

Commande du Théâtre lyrique, *la Jolie Fille de Perth* fut conçue par Bizet comme un « vrai » opéra, entendez par là une œuvre qui se démarque du style de l'opéra comique. Nul récitatif, donc, nulle scène de genre, mais une facture essentiellement vocale, structurée en airs, duos et ensembles avec une solide charpente orchestrale.

Composite, accueillant sans complexe les influences de Gounod et de Verdi notamment, quelque peu embarrassée par un livret impossible (inspiré, mais de très loin, par Walter Scott), contrainte à quelques « standards » obligés (l'aria de bravoure pour soprano, la chanson à boire, une touche exotique avec la danse bohémienne), l'œuvre témoigne pourtant, sinon de liberté, du moins d'une réelle aisance dans sa fidélité à la tradition. L'orchestration y joue un rôle majeur, avec de subtiles variations harmoniques, une utilisation judicieuse du mode mineur, un heureux équilibre entre le relief et les couleurs et l'intégration réussie de sonorités et de rythmes exogènes.

Superbe distribution de panache, alliant grands anciens et étoiles récentes. Alfredo Kraus et Gabriel Bacquier, sans plus une once de timbre, mais au métier, au phrasé, au style plus absolus que jamais ; José Van Dam, décidément parfait dans le répertoire français, y trouvant des accents, une grandeur qui sont ceux mêmes de la plus belle école ; Margarita Zimmermann n'hésitant pas à s'engager au-delà de ses moyens pour mieux caractériser son personnage et révélant du coup une personnalité qui excède les seuls rôles de mezzo-colorature belcantiste ; enfin June Anderson, au tempérament et aux moyens de star, sophistiquée et inaccessible comme une Sybil Sanderson, trouvant ici la voie de ses vrais emplois (à quand *Thaïs, Esclarmonde* et les Meyerbeer ?).

Et un Georges Prêtre (avec le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France) chez lui, sans excès ni simplisme, attentif et délicat.

Une indéniable réussite.

**A. A.**

● **Trois disques EMI, 270.285.**

## Pour s'informer et choisir ses disques classiques

Le Catalogue général classique des disques 1986, bible des mélomanes, répertorie tous les disques, microsillons et compacts, et les cassettes disponibles sur le marché français, classés par compositeurs et par interprètes. En vente chez les disquaires, dans les grands magasins et les FNAC. (*Diapason,* 2, rue des Italiens, 75009 Paris, 482 p., 290 F.)

*Diapason-Harmonie* publie par ailleurs un numéro spécial *Compact-Disc,* répertoire commenté des mille meilleurs disques compacts, sur les deux mille existant à ce jour (130 p., 35 F).

Un numéro hors série de *Télérama* sélectionne pour sa part les six cents meilleurs compacts, également commentés, et dresse une liste de trois cents disques (microsillons et compacts) qui peuvent former une « discothèque idéale » (129, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, 118 p., 30 F).

Rappelons qu'actuellement tous les enregistrements en compact (à de rares exceptions près) existent également en microsillon, la réciproque étant encore loin d'être vraie.



## « Salomon », de Haendel


ROGER VIOLLET

L'un des plus beaux fruits de l'année Haendel restera le Salomon, enregistré par John Eliot Gardiner, son Monteverdi Choir, ses English Baroque Soloists et sept excellents chanteurs, dont Barbara Hendrickx, Joan Rodgers et Carolyn Watkinson, dans le rôle travesti du roi. Cet oratorio fort peu joué que Haendel écrivit à soixante-trois ans, respire la paix et la joie ; une grande sérénité, non sans humour, dépeint le sage et amoureux Salomon, avec cependant la scène très dramatique et réaliste du fameux Jugement. Interprétation colorée, chaleureuse, étincelante.

**J. L.**

● **Trois microsillons ou cassettes, ou deux compacts, Philips ; 412.612.**

## « Guntram », de Richard Strauss

*Guntram* ou... comment se débarrasser de Wagner sans pouvoir l'éviter ; tel pourrait être le sous-titre de ce premier opéra de Richard Strauss, lequel, plus de quarante ans après, en dira : « *Ce morceau d'apprentissage par un wagnérien en herbe qui cherchait la voie de l'indépendance, mena par la suite à une musique à la tonalité riche, bien plus fraîche et plus mélodieuse.* » En effet, sous le couvert d'une fidélité au maître de Bayreuth qui ressemble souvent à un démarquage, s'impose peu à peu un ton, un style propres : une harmonie plus transparente, une attention plus marquée à la ligne, traitée pour elle-même avec, déjà, cette jubilation du son pur, cette manière d'entrelacer les voix et les instruments qui seront celles du Strauss ultérieur. Certains airs de Guntram ont la splendeur et la délicatesse des lieder du compositeur.

Est-ce pour la remercier d'avoir fait connaître l'ouvrage aux Etats-Unis ? C'est à Eve Queler qu'on a confié la direction de cette première (avec l'Orchestre d'Etat hongrois). Dommage, car si nul n'ignore le métier de ce chef, chacun sait aussi que ce métier est court, sans originalité ni ton, avec une dynamique monotone quand elle n'est pas pesante.

La distribution est plus satisfaisante, malgré quelques rôles secondaires aux voix un peu essoufflées. Reiner Goldberg et Ilona Tokody, sans timbres ni moyens d'exception, servent fort bien cette écriture de grand lyrique ; ils sont parfois un peu dépassés par les longues lignes tendues sur l'orchestre, mais montrent une belle harmonie dans leurs duos, qui sont les passages les plus réussis de la partition.

A découvrir, ne serait-ce que pour les belles pages des deux héros principaux, outre l'intérêt proprement historique.

**A. A.**

● **Deux disques CBS, I-2M-39737.**

# JEUX

## échecs

N° 1173

### La patience de Karpov

(Tournoi international de Bruxelles, avril 1986)

Blancs : A. Karpov
Noirs : L. Ljuboevic

Défense française.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é6 | 18. h3 | Ca5 |
| 2. d4 | d5 | 19. Tb1 | g×f4 |
| 3. Cd2 (a) | Cf6 (b) | 20. g×f4 | Fh6 |
| 4. é5 | Cf-d7 | 21. Fd3 | b6 |
| 5. ç3 (ç) | ç5 | 22. Tg2+! | Rh8 |
| 6. f4 | Cç6 | 23. Cé2 (n) | Fa6 (o) |
| 7. Cd-f3 | Db6 (d) | 24. F×a6 | T×a6 |
| 8. g3! (é) | a5 (f) | 25. f5!! (p) | F×é3+ |
| 9. a4 | ç×d4 | 26. R×é3 (q) | b5 (r) |
| 10. ç×d4 | Fb4+ | 27. a×b5 | Tb6 |
| 11. Rf2 | g5! (g) | 28. Tb-g1! | h5 |
| 12. h3 (h) | f6 (i) | 29. Cf4! | f×é5 (s) |
| 13. Fé3 | 0-0 | 30. Cg6+ | Rh7 |
| 14. Tç1! (j) | Tf7! (k) | 31. Cg5+ | Rg7 |
| 15. Th2! (l) | Ff8 | 32. C×é5! | C×é5 |
| 16. Dd2 | Db4 (m) | 33. C×f7+ | R×f7 |
| 17. D×b4 | a×b4 | 34. d×é5 | aband. (t) |

NOTES

*a)* Le « système Tarrasch » (3. Cd2), moins direct que 3. Cç3, permet d'éviter le clouage Fb4 tout en gagnant un temps pour défendre le pion d4 après 3..., Cf6 ; 4. é5, Cf-d7 ; 5. ç3.

*b)* La poussée 3..., ç5 est possible mais les Noirs ont d'autres choix comme 3..., Cf6 ou 3..., Cç6.

*ç)* Une autre possibilité consiste en 5. Fd3, ç5 ; 6. ç3, Cç6 ; 7. Cé2, Db6 ; 8. Cd-f3, ç×d4 ; 9. ç×d4, f6 ; 10. é×f6, C×f6 ; 11. 0-0, Fd6 ; 12. Cç3, 0-0 ; 13. Fé3.

*d)* Certains préfèrent la défense 7..., Da5 avec l'idée de pousser le pion b et de chercher du contre-jeu sur l'aile – D. comme dans la partie Dolmatov-Prandstetter de 1981 : 8. Fé3, b5 ; 9. d×ç5, b4 ; 10. a3, b3 ; 11. Cé2, F×ç5 ; 12. F×ç5, C×ç5 ; 13. Cé-d4, C×d4 ; 14. C×d4, 0-0 ; 15. Fé2, Fa6 ; 16. 0-0, F×é2 ; 17. D×é2, Db6 ; 18. Rh2, a5 ; 19. Ta-d1, Da6 ; 20. Dé3!, Ta-é8 ; 21. Tf3, a4 ; 22. f5!, é×f5 ; 23. C×f5, Cd7? ; 24. Dg5, g6 ; 25. Dh6, abandon.

*é)* Mieux que 8. Cé2.

*f)* Si 8..., Fé7 ; 9. Fh3!, 0-0 ; 10. Cé2, Da6 ; 11. 0-0, ç×d4 ; 12. ç×d4, Cb6 ; 13. Cé1 avec avantage aux Blancs (Dely-Farago, 1968). A considérer est 8..., f5 ; 9. Cé2, a5 ; 10. Cg5, Cd-b8 ; 11. Tg1, Fé7 ; 12. g4, F×g5 ; 13. f×g5, ç×d4 ; 14. ç×d4, 0-0 ; 15. g×f5, T×f5 ; 16. Fh3, Tf3 ; 17. Fg4, C×é5 avec égalité (Van der Wiel-Ree, Amsterdam, 1983).

*g)* Une idée agressive extrêmement intéressante mais à double tranchant ; l'attaque de la chaîne de pions se poursuit sans perte de temps. Après 11..., f6 ; 12. Rg2, 0-0 ; 13. Fd3, Rh8 ; 14. Fb1, Tf7 ; 15. h4, Cf8 ; 16. Cé2, Fd7 ; 17. h5, Fé7 ; 18. Fg6! l'avantage des Blancs se précise.

*h)* Ou 12. Fé3, f6 ; 13. Fh3, h5 ; 14. F×é6, g×f4 ; 15. F×d7+, F×d7 ; 16. g×f4, f×é5 ; 17. d×é5, Fç5 ou 12. Fé3, g4 ; 13. Ch4, Fé7 ; 14. Dd2, F×h4 ; 15. g×h4, f5 ou bien 12. h3 comme dans cette partie. Si 12. f×g5, Cd×é5 ; 13. C×é5, C×é5 ; 14. Rg2, Cç6 ; 15. Cf3, Ff8! ou encore 14. Fé3, Cç6 ; 15. Cf3, Fd7 ; 16. Fd3, Ff8 ; 17. Dd2, Fg7 (mieux est 17..., Db4) ; 18. Fé2, Cé7 ; 19. g4!

*i)* Les Noirs font le maximum d'efforts pour démolir le rempart de pions blancs ; le R blanc semble pris sous le feu croisé des clouages des forces noires.

*j)* L'extraordinaire mépris de l'ancien champion du monde qui ne se hâte pas, comme on pourrait l'attendre, pour rejoindre la case g2.

*k)* Dans plusieurs parties (Ploiancev-Kaplun, 1983, Youdassin-Moskalenko, 1984) le F-R rejoint opportunément le flanc-R.

*l)* Avec comme d'habitude un sang-froid étonnant, Karpov prend soin d'éviter tout mécanisme de développement et pense avec patience à l'avenir de sa T-R.

*m)* Les Noirs ne peuvent attendre que leur adversaire termine son regroupement par Fb5-Cé2-Rg1 et proposent l'échange des D, ce qui ne semble cependant pas alléger la tension centrale.

*n)* Et voici que les Blancs mettent en jeu leur dernière pièce, paradoxalement le C-R, tout en conservant leur forte chaîne de pions inentamée.

*o)* 23..., f×é5 ; 24. f×é5, F×é3+ ; 25. R×é3 aggraverait encore la situation des Noirs.

*p)* Après tous ces préparatifs minutieux, ces regroupements défensifs, les Blancs entrent d'un seul coup dans la phase d'exécution, renversant soudainement les rôles.

*q)* Le R est décloué, la menace 27. f×é6 subsiste.

*r)* Si 26..., f×é5 ; 27. f×é6, é×d4+ ; 28. C×d4, Té7 ; 29. Cg5, Cé5 (ou 29..., h6 ; 30. Cf7+, Rh7 ; 31. Tb-g1) ; 30. Cf5, Té8 ; 31. Cd6!. Si 26..., é×f5 ; 27. é6, Té7 ; 28. Cf4, Cf8 ; 29. Tb-g1.

*s)* Si 29..., é×f5 ; 30. é6.

*t)* En neuf coups (du 25e au 34e), la construction des Noirs s'est effondrée.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1172

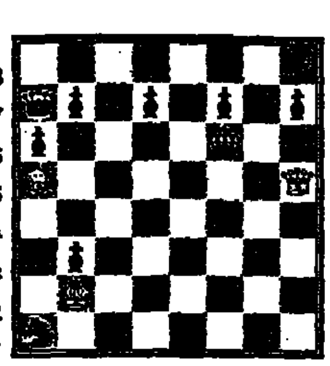
V.A BRON. 1946.

(Blancs : Rh2, Fh1 et b2, Pç3, d6, g7. Noirs : Rh5, Tg3, Fé6, Pb6, h4.)

1. ç4!, F×ç4 ; 2. d7 (et non 2. Fd5?, F×d5 ; 3. d7, Tg2+ ; 4. Rh3, g3 échec perpétuel), Td3 ; 3. Ff3+!! (si 3. Fd5?, Td2+! ; 4. Rg1, T×d5! ; 5. g8=D, Td1+ et 6..., F×g8), Rh6! ; 4. Fd5!, Td2+! (si 4..., T×d5 ; 5. g8=D, Td2+, Dg2!) ; 5. Rg1, T×d5 ; 6. g8=C+! (la pointe de 3. Ff3+), Rg5 ; 7. Fç1+!, Rf5 ; 8. Cé7+, Ré6 ; 9. C×d5, R×d7 ; 10. C×b6+ et 11. C×ç4 avec gain des Blancs.

ÉTUDE

V. A. BRON (1963)



BLANCS (3) : Rb2, Dh5, Fa5.

NOIRS (9) : Rf6, Da7, Ca1, Pb3, a6, b7, d7, f7, h7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge

N° 1171

### Une étonnante précaution

Le fameux expert suédois, Wohlin, a montré que le déclarant n'aurait pas dû chuter cette manche s'il avait été réellement prévoyant.

Nord : ♠ D V 9 4 / ♡ 6 5 3 / ◇ V 6 2 / ♣ D V 3
Ouest : ♠ 8 3 / ♡ R 10 7 2 / ◇ A R 9 5 / ♣ 10 9 6
Est : ♠ 6 / ♡ V 9 8 / ◇ 10 8 7 4 3 / ♣ R 8 7 4
Sud : ♠ A R 10 7 5 2 / ♡ A D 4 / ◇ D / ♣ A 5 2

Ann : N. don. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 2 ♠ | passe |
| 4 ♠ | passe | passe | passe |

Ouest a entamé le Roi de Carreau (sur lequel Est a fourni le 3), et il a contre-attaqué le 10 de Trèfle. *Comment Wohlin propose-t-il de gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Réponse :*

Le déclarant, sans trop réfléchir, a fourni le Valet de Trèfle qu'Est n'a pas couvert. Ensuite, il a tiré le Roi de Pique et la Dame de Pique, puis il a coupé un Carreau et, après avoir tiré l'As de Trèfle, il est remonté au mort grâce au Valet de Pique pour jouer le Valet de Carreau sur lequel il a défaussé le 4 de Cœur. Mais, après avoir pris avec l'As de Carreau, *Ouest a donné la main à Est par le Roi de Trèfle,* et la contre-attaque à Cœur a fait chuter le contrat.

Or, pour qu'Est ne prenne pas la main, il suffisait de ne pas se précipiter sur le Valet de Trèfle, mais de *laisser maître le 10 de Trèfle* à la seconde levée. Si Ouest continue Trèfle, le déclarant fera le Valet, donnera deux coups d'atout, coupera un Carreau, tirera le troisième Trèfle (l'As si Est n'avait pas couvert le Valet), remontera au mort à Pique pour jouer le Valet de Carreau et défausser le 4 de Cœur. Mais, cette fois, Ouest ne pourra plus que jouer Cœur (dans la fourchette) ou Carreau (dans coupe et défausse)...

### L'incroyable parade

Le bridge est un jeu logique, et pourtant certains coups peuvent paraître tout à fait illogiques comme le prouve cette donne extraordinaire publiée par l'Américain Ewen en 1969 et qui n'avait pas été distribuée en goulasch.

Nord : ♠ — — — / ♡ — — — / ◇ A R D V 10 9 8 7 6 5 4 / ♣ R V
Ouest : ♠ 7 6 3 / ♡ A V 9 / ◇ — — — / ♣ 10 8 7 6 5 4 2
Est : ♠ 8 5 4 2 / ♡ 10 7 6 5 4 3 2 / ◇ — — — / ♣ A D
Sud : ♠ A R D V 10 9 / ♡ R D 8 / ◇ 3 2 / ♣ 9 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| – | – | passe | 4 ♠ |
| passe | passe | passe | |

Ouest ayant entamé le 6 de Trèfle pour le Valet du mort *comment Est a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

*Note sur les enchères*

Ces annonces paraissent bizarres, et pour cause : Sud avait ouvert hors tour de « 1 Pique » car c'était Est le donneur, et quand on lui apprit que *« son partenaire ne pouvait plus parler »*, mais que lui même pouvait changer son ouverture hors tour de « 1 Pique », il se jeta à l'eau à « 4 Piques », et le malheureux Nord dut passer sous silence ses onze Carreaux !

Le comble était que cette application de l'article 31 du Code était erronée car, EST (le donneur) ayant finalement décidé de passer d'entrée, l'ouverture de « 1 Pique » de Sud devenait normale, et *il n'y avait pas de pénalité à appliquer à Nord !* En revanche, si Est avait choisi d'ouvrir (par exemple en annonçant 3 Cœurs), Sud aurait également rectifié à 4 Piques, et Nord aurait été condamné à se taire.

Le Code a été prévu pour protéger les droits de chacun, mais encore faut-il le connaître !

PHILIPPE BRUGNON.

## dames

N° 274

### Nouveauté tactique

Tournoi international Volmac, août 1985
Blancs : Korenewski (URSS)
Noirs : A. Gantwarg (URSS)

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 31-26 | 19-23 (a) | 20. 29×20 | 15×24 (k) |
| 2. 33-28 (b) | 18-22! (c) | 21. 45-40 | 18-23! (l) |
| 3. 28×19 | 14×23 (d) | 22. 31-27 (m) | 22×31 |
| 4. 39-33 | 12-18 | 23. 36×27 | 12-18 |
| 5. 32-28! (e) | 23×32 | 24. 40-34 | 14-20 |
| 6. 37×28 | 7-12 | 25. 34-29 | 23-34 |
| 7. 44-39 | 10-14 | 26. 39×30 (n) | 18-23 |
| 8. 41-37 | 5-10 | 27. 44-39 | 7-12 |
| 9. 37-32 (f) | 1-7 | 28. 39-34 | 20-25 |
| 10. 50-44 | 20-24! (g) | 29. 49-44 | 12-18 |
| 11. 46-41 (h) | 16-21 | 30. 44-39! (o) | 24-29 (p) |
| 12. 41-37 | 11-16 (i) | 31. 33-24 | 17-22 |
| 13. 34-30 | 7-11 | 32. 26-17!! (q) | 22×44 (r) |
| 14. 30×19 | 13×24 | 33. 27-22!! (s) | 18×27 |
| 15. 37-31 | 14-19 | 34. 32×21 | 16×27 (t) |
| 16. 47-41 | 10-14 | 35. 17-12 | 8×17 |
| 17. 41-37 (j) | 9-13 | 36. 43×39 | 44-33 |
| 18. 40-34 | 4-9 | 37. 38×18 | 13×22 |
| 19. 34×29 | 2×7 | 38. 24×4! (u) | abandon |

NOTES

*a)* Sur cette ouverture, qui, lors de ce tournoi, a connu un regain de faveur, le grand maître problémiste R. Fourgous a conçu, en 1960, une manche en trente-deux temps au terme de laquelle les Noirs placent une très originale combinaison gagnante :

1. ... (20-25) ; 2. 37-31 (14-20) ; 3. 34-29 (17-22) ; 4. 31-27 (22×31) ; 5. 26×37 (20-24) ; 6. 29×20 (25×14) ; 7. 40-34 (16-21) ; 8. 32-27 (21×32) ; 9. 38×27 (14-20) ; 10. 37-32 (20-24) ; 11. 33-28 (18-23) ; 12. 42-38 (12-18) ; 13. 39-33 (8-12) ; 14. 43-39 (2-8) ; 15. 47-42 (10-14) ; 16. 41-37 (5-10) ; 17. 46-41 (15-20) ; 18. 48-43 (10-15) ; 19. 34-30 (11-16) ; 20. 28-22 (6-11) ; 21. 33-28 (4-10) ; 22. 30-25 (24-29) ; 23. 39-34 (29×40) ; 24. 45×34 (20-24) ; 25. 44-39 (24-29) ; 26. 50-45 (29×40) ; 27. 45×34 (15-20) ; 28. 34-30 (20-24) ; 29. 37-31 (10-15) ; 30. 31-26 (23-29) ; 31. 26-21 (15-20) ; 32. 36-31, les Noirs jouent et gagnent en six temps ; 32. ... (29-33) ! ; 33. 38×29 (24×44) ; 34. 49×40 (11-17) ! [envoi à dame, pièce qui sera aussitôt enfermée] ; 35. 22×2 (18-22) ! ; 36. 27×7 [ce pion blanc enferme la dame blanche] (16×49) !!, les Blancs sont mat. Ainsi, entre autres suites, sur 37. 40-34 (49×16) !, les Blancs sont contraints à l'abandon.

*b)* Le coup Van Bergen peut être amené comme suit : 2. 37-31 (14-19) ; 3. 41-37 (10-14) ; 4. 46-41 (5-10) ; 5. 33-29 (20-25) ; 6. 39-33 (14-20) livre un coup de dame inattendu, à deux variantes : 7. 26-21 ! (16×27) *b1* ; 8. 32×21 (17×26) ; 9. 33-28 (23×32) ; 10. 37×28 (26×46) ; 11. 29-23 (18×29) ; 12. 34×5 ! (46×...) ; 13. 5×46!, +.

*b1)* 7. ... (17×26) ; 8. 32-28 (23×32) ; 9. 37×28 (26×46) ; 10. 29-23 (18×29), etc. comme ci-dessus.

L'attaque frontale 2. 33-28 reflète des tendances d'agressivité dans leur expression non différées, à l'inverse de 2. 35-30 (20-25) ; 3. 33-29 (14-19) ; 4. 40-35 (10-14) ; 5. 44-40 (14-20) ; 6. 30-24 (19×30) ; 7. 35×24 (17-22) ; 8. 50-44 (9-14) ; 9. 24-19 (13×33) ; 10. 39×10, etc. [Andreiko-Zdoroviak, championnat d'URSS par équipes, 1962, Moscou].

*c)* Jouant sur l'effet de surprise par ce coup qui nécessitera quelques années d'analyse pour juger de ses conséquences jusqu'au milieu de partie.

*d)* Un contrôle du centre dans une position inédite pour cette rubrique.

*e)* Les Blancs contrôlent à leur tour le centre dans une position où la présence d'un fantassin à 26 prend un maximum de force de contrainte sur l'aile droite des Noirs.

*f)* Une phase de temporisation durant laquelle bien des damistes acharnés pensent à tort évoluer dans des eaux calmes.

*g)* Un pion taquin, qui, inévitablement, pose de nombreux et sérieux problèmes.

*h)* 11. 32-27 (22×31) ; 12. 26×37 (18-22) ; 13. 36-31 (13-18) ; 14. 31-26 (8-13) ; 15. 46-41 (14-19) ; 16. 41-36 (16-21) ; 17. 37-31 (11-16) ; 18. 34-30 (7-11) ; 19. 30-25 (9-14) ; 20. 40-34 (2-8) ; 21. 44-40 tentant la faute 21. ... (24-29) perd le pion en cinq temps : 22. 34×23! [et non 33×24] (18×29) ; 23. 33×24 (22×44) [à une case de la promotion en dame] ; 24. 24-20 [la clé] (15×24) ; 25. 43-39 (44×33) ; 26. 38×7!, rafle cinq pions et + 1.

*i)* Deux conceptions de type de jeu s'affrontent : jeu au centre pour les Blancs et jeu de flanc pour les Noirs.

*j)* Refusant, dans la farouche détermination de parvenir à une tension optimale, la facilité par 17. 31-27 (22×31) ; 18. 26×37.

*k)* Maintien du pion taquin dans une position où la tension est partagée.

*l)* Retenant cette infiltration au centre et non l'échange classique 21. ... (21-27) ; 22. 32×21 (16×27) car 23. 37-32! (11-16) ; 24. 32×21 (16×27) ; 25. 35-30 (24×35) ; 26. 33-29 (22×24) ; 27. 31×2!, dame et +.

*m)* N'acceptant pas le double enchaînement, chargé de trop de dangers dans le milieu de partie.

*n)* Ce coup positionnel nécessiterait un recueil d'analyses.

*o)* Tentant la faute dans une situation où la position des Blancs, si l'on tient compte du très important facteur « temps », paraît délicate.

*p)* L'ex-champion du monde dans un de ses très rares fléchissements.

*q)* Le premier raffinement envisagé par le grand maître international soviétique.

*r)* Prise majoritaire prioritaire.

*s)* Nouveau raffinement et nouvelle source d'enrichissement original pour ce mécanisme à variantes.

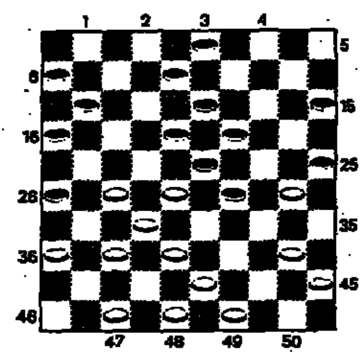
*t)* 34. ... (11×22) ; 35. 21-17! (22×11) ; 36. 43-39, etc., + comme ci-dessus.

*u)* Une combinaison en huit temps, qui apporte, par son mécanisme et les deux variantes, une nouveauté tactique.

● SOLUTION : 36-31 ! [l'arme du temps de repos] (25×34) 27-21 (16×36) 28-22 (18×27) 32×21 (26×17) 37-31 (36×27) 38-33 [préparatifs achevés pour procéder à un enchaînement spectaculaire de deux rafles conduisant à dame] (29×38) 40×9! (3×14) 43×3 !!, + brillant par le mécanisme et par le fait que les Blancs dament sur une case initialement occupée par l'adversaire. Président du club damiste du vingtième arrondissement (« la Maison des amandiers »), le maître national G. Aubier excelle dans la conception, et l'exécution, en jouant, de combinaisons très élaborées.

Problème

G. AUBIER (Paris) 1985



*Les Blancs jouent et gagnent en 8 temps.*

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande seront joints, gracieusement, deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

JEAN CHAZE.

## MOTS CROISÉS

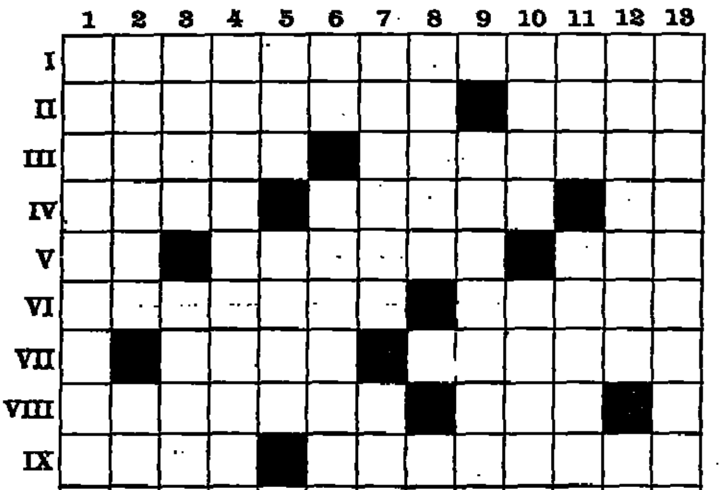
N° 402

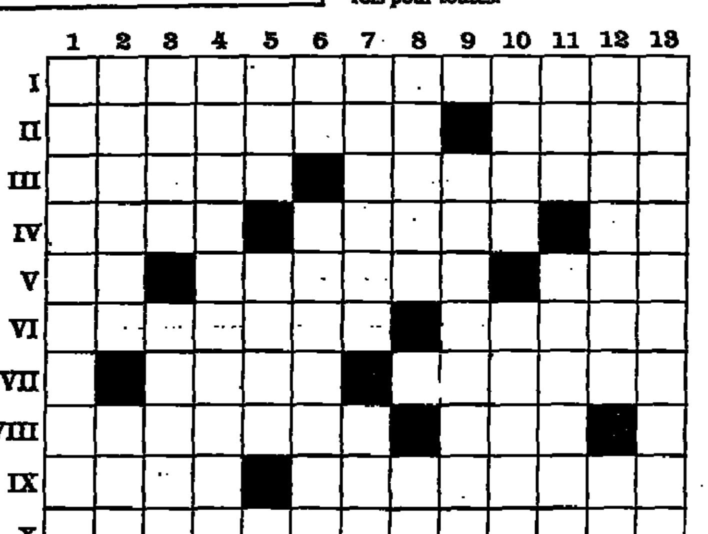
**Horizontalement**

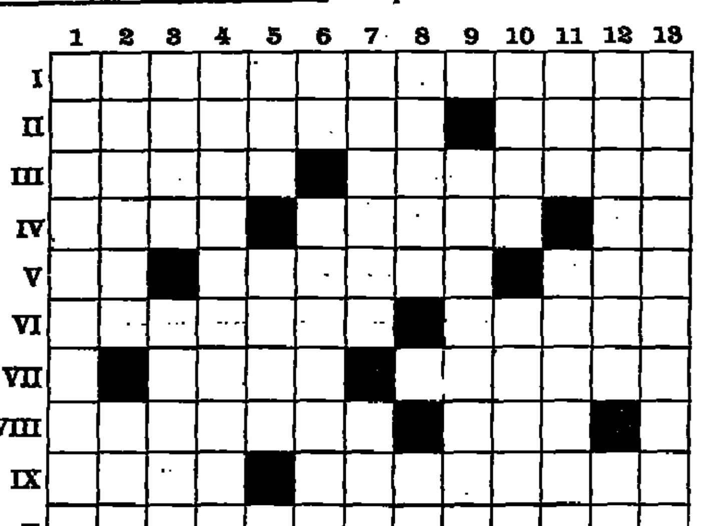
I. Deux fois premier, il n'a pas renoncé à être le premier. – II. Renvoyée. Mit exactement ce qu'il fallait. – III. Après essais. Rois pour certains, serviles pour d'autres. – IV. A réclamer. Il est toujours fort et parfois bien vert. Rit un peu. – V. Rit un peu. Elles ont comme un défaut. Il y a là à boire ou à manger. – VI. Ils ont pris la flotte. Pleine de jus. – VII. Fellini se l'est appropriée. Drôle de façon de parler. – VIII. Viennent de certaines sources. Pour des explosions en chaîne. – IX. Filtre. Il aime se multiplier. – X. Mettent en demeure une bonne fois pour toutes.

**Verticalement**

1. Son royaume est au ras des pâquerettes. – 2. En dit plus. Des hommes pour nos voisins. – 3. Si on ne connaît pas, on ne va pas. Mis à nu. – 4. Fait l'inquisiteur. – 5. Une vieille bête. Quand la main ne suffit pas. – 6. Préposition. Forcément réclamée. – 7. Peu enclines aux débordements. Le tout de bas en haut. – 8. Tue. Note. – 9. Des coups de langue. – 10. Il faut être émir pour ne pas la rechercher. Exporte sonne mieux. – 11. Charmant doublé. Elle est connue pour ses vols. – 12. Elle a sa bonne étoile. Préposition. – 13. Coupèrent la source.







**SOLUTION DU N° 401**

**Horizontalement**

I. Grands-parents. – II. Rigueur. Opéra. – III. Épient. Lue. In. – IV. Nasse. Gamètes. – V. Ois. Germa. Ouf. – VI. Uléma. Epierra. – VII. Il. Atteints. – VIII. Lauriers. Aiuo. – IX. Lignon. Témoin. – X. Etranglements.

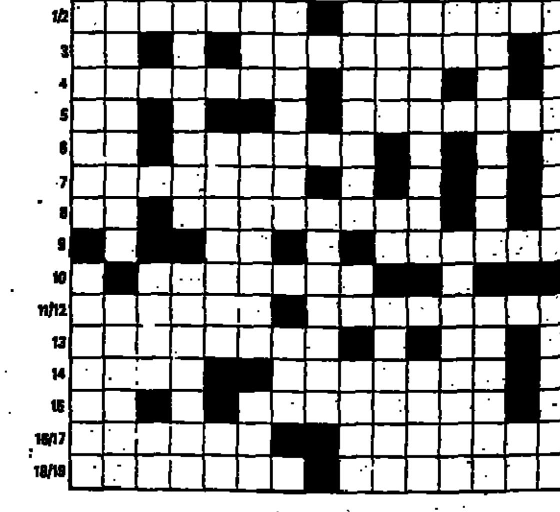
**Verticalement**

1. Grenouille. – 2. Ripaillait. – 3. Agisse. Ugr. – 4. Nues. Marna. – 5. Dénégation. – 6. Sut. Teng. – 7. Pr. Gréer. – 8. Lampiste. – 9. Roumain. Em. – 10. Epée. Etamé. – 11. Ne. Torsion. – 12. Trieur. Uit. – 13. Sans façons.

FRANÇOIS DORLET.

## ANACROISÉS®

N° 402



**Horizontalement**

1. EILLLTU. – 2. ADEHRST. – 3. FIINRTTU. – 4. EIILSTU. – 5. EEGINUX. – 6. AEOSST (+ 1). – 7. EEILOQU. – 8. EIORRSSU (+ 1). – 9. DEEEFR (+ 2). – 10. ACGSTTU. – 11. EEFINT (+ 1). – 12. CEEEELRS. – 13. EEEFINRS (+ 2). – 14. AEFIMRT. – 15. AEIORSSU. – 16. CEERSU (+ 7). – 17. DEEEIRS (+ 2). – 18. AEEIRTT (+ 3). – 19. AAELNST (+ 1).

**Verticalement**

20. INOORTU. – 21. ACEFFOR. – 22. AEIILLNT (+ 1). – 23. EERRRU. – 24. IILLLOS. – 25. AEEENNX. – 26. AEQSTTU (+ 1) – 27. AEGIRSU. – 28. EELSTTU. – 29. EEENRST. – 30. AFNORST (+ 1). – 31. AACILM (+ 4). – 32. DEEEINRT. – 33. DEILOORS. – 34. ACEEEFFT. – 35. AEENRT (+ 1). – 36. DEEEIMUX. – 37. EIRSTU.

**SOLUTION DU N° 401**

**Horizontalement**

1. ARBITRAL. – 2. COPINA (COPAIN PIONCA PONCAI). – 3. DOLOSIF. – 4. RECEPTIF. – 5. ABHORRE. – 6. EGEENNE. – 7. SCIAMES. – 8. HEBETE. – 9. GENERAS (EGRENAS RANGEES ENRAGES). – 10. ARAMEEN, ancienne langue de l'ouest de l'Asie (AMENERA EMANERA). – 11. YPERITE. – 12. AURIFIA. – 13. AGONIE (AGNOSIE AGONISE SONGEAI). – 14. RECALEE (LACEREE CEREALE). – 15. IKEBANA, art floral japonais. – 16. ENTREVU (VENTRUE). – 17. RUBEOLE (EBOULER).

**Verticalement**

18. AERIENS (ANERIES ANIERES ARSENIE ENRAIES RAINEES). – 19. – HASARDE ADHERAS. – 20. CHOREGE. – 21. BACTERIE (BECTERAI). – 22. AVOCAT. – 23. ABOMINA. – 24. TOPONYME (MONOTYPE). – 25. ETHEREE. – 26. ADIPEUSE. – 27. NASEAU. – 28. GOYAVIER. – 29. COOBLIGE. – 30. CANNER. – 31. PICOTAGE. – 32. CAUTION (COUINAT). – 33. ADHERE (HARDEE). – 34. STEARATE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# Les Tables de la Semaine

## Le Chat Grippé

« Donnez-lui donc de l'aspirine ! », avais-je eu envie de dire au patron malgracieux de cette boucherie convertie en restaurant et où j'étais venu, incognito, goûter une cuisine banale portée aux nues par certains. *Exit* l'un et l'autre, et voici le félin bien guéri. Son docteur, Marc Prunières, a fait ses classes en cuisine comme en salle. Enfant du Sud-Ouest, il a les pieds bien sur terre, la tête pleine de sagesse. Et il a pris pour chef le jeune Thierry Mejecaze, venu de Rocamadour pour présenter, avec lui, une carte bien sympathique, des coquelles d'escargots aux cèpes au steak de lotte au beurre rouge, du sauté d'agneau aux poivrons doux au filet de bœuf au vieux cahors, de l'agneau des Causses à la crème d'ail à l'escalope de foie gras aux cèpes. Les cabécous viennent comme presque tous les produits, du pays. En apéritif, on peut goûter le... quinquinoix, original. Il y a aux déjeuners de semaine un menu « Assas » à 95 francs, deux plats, fromage et dessert qui, avec un petit vin du Quercy et le café fait une addition correcte à 130 F. A la carte, savourez un vrai régal et dans un cadre bien plaisant cette fois pour 250 francs.

● **Le Chat Grippé (Marc Prunières), 87, rue d'Assas (6^e^). Tél. : 43-54-70-00. (Fermé samedi midi et lundi.)**

## La Gourmandise

Il y a longtemps que j'aurais dû y aller voir ! Alain Denoual s'est ici installé depuis bientôt deux années, dans un décor aimable et dans un quartier aux voisins prestigieux : le Trou Gascon et, tout proche, le Pressoir. Eh bien ! sa Gourmandise complète le trio, un ton en dessous (du moins pour les additions) et avec un menu « affaires » à 133 francs dont je ne dirais rien parce qu'il propose l'option fromage ou dessert, mais café et service compris ! A la carte, on peut compter sur 250 francs pour un parfait repas (j'ai goûté au haddock et œufs de caille pochés sur épinards, aux saint-jacques à l'étuvée d'endives, au ris de veau aux langoustines et à un parfait rognon moutarde. Noté aussi les rillettes de lapin au romarin, un coussin de saumon au crabe, un sablé chaud aux pommes bien appétissants. Des vins entre 60 (gamay Marionnet) et 65 francs (bordeaux) pour débuter. Bon service et médiocre pain.

● **La Gourmandise, 271, av. Daumesnil (12^e^). Tél. : 43-43-94-41. (Fermé samedi midi et dimanche. Parking au n° 271.)**

## Les Lutins

Yves Lancry, qui cuisina chez les autres, vient de s'installer dans ces murs, clairs et pimpants, assisté de Fred Jore, qui, aimablement, vous initiera aux mystères du « brouillard irlandais » apéritif et du gâteau black and white. Pour le reste les plats sont plaisants et bons, de la cassolette d'escargots aux pousses des bois au filet de sole aux pâtes fraîches, du confit de canard pommes en l'air et pommes en bas, et du chausson d'agneau fondue de navets aux desserts, en passant par le camembert frit en chapelure (création nordique et ici intéressante en sa présentation). Prix des entrées entre 48 et 80 F (le foie gras maison), des plats entre 55 et 85 F, des fromages et desserts entre 18 et 35 F (soufflé glacé), service compris. Stationnement facile, ambiance paisible.

● **Les Lutins, 29, avenue de Lowendal (15^e^). Tél. 47-83-51-22. (Fermé dimanche.)**

## L'Alsace à Paris

En ces temps d'inflation de fausses tavernes alsaciennes (attrape-noctambules et faux Slavik), quel plaisir de retrouver la tradition. Elle est presque centenaire cette taverne de l'orée du Boul'Mich'. Avec sa terrasse extensible l'été, si attractive pour les touristes. Mais en ces temps ce sont les habitués du Palais et de l'édition qui forment le fond de la clientèle, moins sensible j'imagine aux menus (de 98 à 230 F) qu'à une carte de tradition, du picon bière apéritif (le chef Marc Marchal fut au Crocodile de Strasbourg) avant les harengs Bismarck, les choucroutes (de 48 à 85 F), le croustillant jarret de porc, le baekkofee (en plat du jour et succulent), le munster, mais aussi les fruits de mer, la gratinée, les grillades. Très bon pinot noir « 2 cerfs » à 72 F.

● **L'Alsace à Paris, 9, place Saint-André-des-Arts (6^e^). Tél. 43-26-89-36. (Tous les jours.)**

## Marie-Gourmand'e

Ici, ce n'est pas découverte mais retrouvailles. Marie-Ange, que ses familiers connurent rue Surcouf, vous la pourrez retrouver ici, rue Frémicourt (nom du dernier fermier de la plaine de Grenelle du temps des villages ! ) A l'entrée, c'est-à-dire la proche banlieue du septième arrondissement. Petite maison au décor saumon clair, avec en sous-sol une série de caves voûtées où il fait bon dîner le soir à des kilomètres de la tour Effel voisine. Un menu 130 F (apéritif, 2 plats, fromage et dessert) et une carte (entrées de 26 à 70 F), puis le poisson d'occasion (ce jour-là un sandre au beurre de Noilly, 50 F) et de bonnes viandes : goulash, onglet échalotes (42 F), carré d'agneau provençal (65 F), gentils desserts. Des vins de 36 F (un fitou qui se laisse boire frais) à 90 F. Bref des additions sages dans une ambiance bon enfant.

● **Marie-Gourmand'e, 32, rue Frémicourt (15^e^). Tél. : 47-83-76-87 (Fermé dimanche.)**

L. R.

# Cuisine corse

### Où sont les recettes d'antan ?

POURQUOI n'y a-t-il presque plus de bons restaurants corses à Paris ? Une cuisine que l'on connaît mal, même les touristes qui vont là-bas, pris entre les usines à bouffe d'ouvre-boîte et la cuisine passe-partout à la mode. Ici c'est le magret, là un feuilleté aux asperges, ci un canard au calvados et là la soupe aux huîtres et le saint-pierre aux baies roses.

Et pourtant la cuisine autochtone, ancestrale, existe. Je viens de la rencontrer dans un très beau livre de poèmes et de récits : *l'Offrande à la Corse*, de M. André Giovanni, aux éditions Albatros. Au fil des pages j'ai retrouvé, évoqués, les vapeurs de la soupe corse « conduite à gestes lents » (avec tous les légumes, l'ail pilé, le lard gras et surtout plein de patience et d'amour) ; les jardins frais « cachés dans l'hirsute maquis » et la branche châtaigne dont la farine bouillie et bouillante arrosée de lait donne la « granadiuli » (ne pas confondre avec la polenta) : les fromages odorants dans leur feuille de chou conservés (« Je lisse dans mes mains le fromage odorant d'une noire brebis, aussi lourd qu'une pierre »). Et l'hospitalité traditionnelle : « Veni a piglia u caffè » !

Trouve-t-on encore, en librairie, cet excellent ouvrage *Gastronomie corse et ses recettes* de Simone Costantini (éditions U Muntese à Bastia) ? En préface, Curnonsky saluait l'incomparable trésor de cette cuisine. L'auteur était née Giroix, et son père, Jean Giroix, fut un grand cuisinier ami d'Escoffier. C'est dire que ces recettes sont à la fois typiques et bien expliquées et que l'on rêve, ô Giovanni, de partager avec vous la « piverunata di caprettu » qui régala Byron à Corte, en 1821 ; les « custipoli » (prélevées sur le porc immolé pour la Noël) ; un « stufatu » comme à Venaco dont la sauce accompagnera les raviolis ; voir simplement croquer une orange de Barbucaja, car, à Paris, disait Alphonse Daudet, les « oranges ont l'air triste de fruits tombés ramassés sous l'arbre ».

Il y a vingt ans que M^me^ Costantini publiait son livre. Et déjà elle concluait : « Ce qui manque, c'est dans chaque village une pension de famille à la cuisine locale et loyale et... non pervertie par des mercantis ». Déjà ! Ce qui manque, c'est, pour cette cuisine mal connue, un peu d'amitié. « Ne blessez pas les morts d'une seconde mort », rime Giovanni.

Le Michelin ne daigne pas accorder une seule étoile à la Corse. Le Bottin Gourmand est plus large, distinguant six étoiles. Je pense qu'André Giovanni vous conseillerait Chez Assunta, à Bastia, et U Licettu à Cuttoli-Corticchiato, pour une cuisine « typique », comme on dit. Et à Paris ? Il y a le Vivario (6, rue Cochin – tél. : 43-25-08-19), dont on parle un peu. Mais où est le temps où Paulette l'Ajaccienne nous régalait du ragoût de cabri aux haricots bastiais ?

LA REYNIÈRE.

## Vins en primeur : prudence

LE joli temps des vins primeurs est revenu. C'est Hédiard qui, cette année, a ouvert le bal avec ses crus bourgeois.

Le rachat par Guinness de la célèbre maison de la place de la Madeleine (que préside toujours M. Philippe Brunon) n'aura pas eu d'effets négatifs sur les vins : ses primeurs apparaissent, autant qu'on puisse actuellement en juger, parmi les plus intéressants. C'est ainsi que le chateau sociando-mallet, remarquable cru bourgeois de M. Jean Gautreau, est à 55,20 F la bouteille (TTC) alors qu'on le trouve à 75 F chez Steven Spurrier, cité Berryer. Pourquoi ? Seule différence entre les deux maisons : Hédiard demande d'emblée le règlement de la totalité de la commande alors que Steven Spurrier réclame un acompte de 80 % et le solde à la livraison (fin 1987).

A noter chez Steven Spurrier le chateau marbuzet, second vin de cos d'estournel. On notera aussi les primeurs de Fiona Beeston chez Legrand et ceux de J.-Ch. Estève (avec un côte-rôtie de chez de Vallouit à 900 F TTC les douze bouteilles). Pour le reste, prudence et patientez : les tarifs de la deuxième tranche vont bientôt sortir...

J.-Y. N.

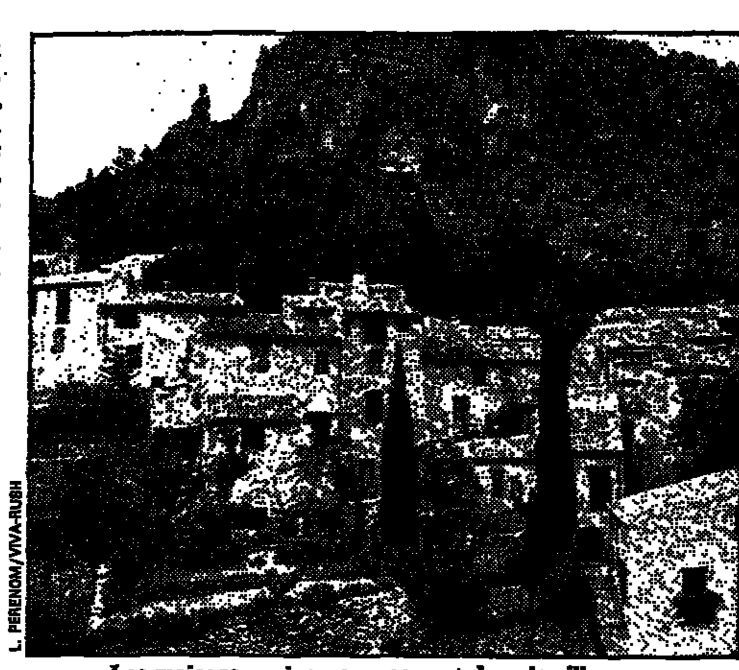
● **Hédiard, 5, rue Jules-Ferry, 92400 Courbevoie ; Steven Spurrier, cité Berryer, 25, rue Royale, 75008 Paris ; Fiona Beeston, 1, rue de la Banque, 75002 Paris ; J.-Ch. Estève, 10, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.**

# Traces

## Au cœur du désert, Saint-Guilhem, en Languedoc.

TERRES de lumière et terres de légendes, les monts de Saint-Guilhem, en Languedoc, sont retournés au désert que le sieur Guillaume, de la geste de Guillaume d'Orange, découvrit quand il vint à Gellone. Une nuit, un ange lui avait ordonné d'y aller : il erra longtemps, trouva une vallée inhabitée, entourée de rochers et de gorges effrayantes.

D'après la légende, c'est en luttant contre Sathanasse qu'il construisit sur l'Erau un pont pour les pèlerins, qui n'oubliaient pas de jeter des pierres dans le gouffre, en souvenir de son combat. En réalité, c'est vers 1025-1030 que fut édifié le pont du Diable, lien entre les abbayes d'Aniane et de Gellone, et voie de passage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Voilà neuf siècles que ce bel ouvrage roman résiste aux crues de l'Hérault.


L. PERENOM/VIVA-RUSH

Les maisons anciennes se serrent dans le village-rue...

L'histoire dit que c'est Guilhem, comte de Toulouse et cousin de Charlemagne, qui, vers 804, fit surgir du vallon désert et difficile d'accès la célèbre abbaye qui ne cessera de s'agrandir en bâtisses et en prestige. Très rapidement, Gellone devint un centre spirituel, son sanctuaire possédant une parcelle de la vraie Croix.

Pour ravitailler les pèlerins, il fallait toujours plus de blé, d'huile, de vin, de seigle, d'avoine et d'orge, de bois aussi et de moutons. Quand, au fond du Verdus, après un patient travail de construction, les adrets les plus favorables eurent été aménagés en étroites terrasses, on songea à tirer parti des plateaux arides et broussailleux : ainsi naquirent les hameaux de l'Estagnol et de l'Arbousier. Abandonnés depuis un siècle, seuls leurs cadrans solaires continuent aujourd'hui à compter le temps, et les arbousiers qui y prolifèrent nourrissent la chenille du « pacha à quatre queues », papillon superbe de 7 centimètres, familier des lieux.

Les sentiers témoignent d'un millénaire d'activité intense à travers la garrigue. Par les chemins, on regagnait le village, les champs ou quelque ermitage caché, on transportait les olives, on accompagnait les morts, on allait en pèlerinage à Notre-Dame-de-Belle-Grâce. Le sentier de grande randonnée GR-74 lui rend visite aussi, avant de rejoindre les Lavagnes, où il ne reste plus que deux maisons habitées (dont le gîte d'étape du Mas-d'Aubert). Il monte ensuite sur le causse du Larzac, mais on peut également, par d'autres sentiers, traverser la réserve des Cévennes, peuplée de pins de Salzmann (laricios) épargnés sur le versant nord du roc de la Vigne par un incendie criminel, en 1973.

Pour le randonneur, le plaisir de parcourir ces sentiers s'ajoute à celui de découvrir le formidable patrimoine que Saint-Guilhem nous a légué à travers son abbaye, qui, avec le village tout entier, vit dans le respect de son passé. La combe du Verdus, qui s'ouvre sur les gorges de l'Hérault, est un couloir démesuré et une grande œuvre de la nature. Saint-Guilhem est construit à son entrée. Ses toits rouges s'étirent le long du ruisseau, aux côtés de l'abbaye mutilée, remaniée et si convoitée que la moitié de son cloître est exilée au Cloisters Museum de New-York !

Les maisons anciennes se serrent dans le village-rue. Les moulins et les tanneries se sont tues. Il ne reste plus que deux cents résidents réguliers, contre neuf cent vingt-cinq en 1850. Au-dessus d'eux veillait autrefois le château du Géant, à la conquête duquel partent aujourd'hui les grimpeurs. Excellent entraînement avant de s'attaquer aux difficultés des rocs de la Bissonne ou du Bout-du-Monde. La combe du Verdus s'achève dans les oliveraies et les rares prairies, sous les hautes falaises de ce cirque, dit aussi de l'Infernet. Sur l'ancienne voie de Saint-Guilhem, à La Vacquerie-du-Larzac, la pierre s'associe au roc dans le pur chef-d'œuvre des Fenestrelles : un escalier gigantesque, millénaire aussi sans doute, magnifiquement construit, qui s'étage sur près de 200 mètres de dénivellation. Il faut une heure à pied pour aller l'admirer, à moins d'entreprendre une plus longue balade, d'une ou deux journées, à travers les monts. Il est bon de préciser qu'il n'y a pas de routes : seule la marche permet de découvrir le Désert.

L'érosion a laissé dans le calcaire des chaos et des cavités inconnues jusqu'à la venue de E.A. Martel, en 1889, à la grotte du Sergent, qui demeure réservée aux spéléologues avertis. Celle de la Clamouse, explorée en 1945, offre en revanche aux visiteurs un réseau aménagé de 4 200 mètres. Les galeries ont été creusées par une rivière souterraine descendant du Larzac et ressortant en une belle source dans l'Hérault. Le monde minéral et souterrain de la Clamouse est exceptionnel par la diversité de ses couleurs (du blanc pur au brun et rouille) et la richesse des concrétions : fistuleuses, excentriques, extraordinaires fleurs de calcite et d'aragonite. De la Clamouse à Saint-Guilhem, la route côtoie les gorges de l'Hérault, sauvages et peu habitées.

ANNICK MOURARET.

# Sac au dos

### Itinéraires

● *Courtes balades « depuis Saint-Guilhem ».*

*Le château* (ruines) : une heure aller-retour par un chemin ascendant confortable. De la place de l'église, prendre la direction du vallon du Verdus ; à droite prendre un chemin balisé rouge-blanc (GR 74). Belle vue sur le village et le cirque.

*Cirque du Bout-du-Monde* : une heure aller-retour par le chemin plat qui longe le ruisseau du Verdus et de nombreuses terrasses.

*Les Fenestrelles* : deux heures aller-retour. Un sentier balisé rouge-blanc (GR 74) s'amorce à gauche du vallon ; pentu au départ, il devient sensiblement horizontal. L'abandonner pour des balises jaune-rouge qui font passer sous le rocher de la Bissonne pour conduire au superbe chemin-escalier appelé les Fenestrelles. L'architecture à elle seule vaut la promenade, sans compter le point de vue du Bout-du-Monde.

*Les Fenestrelles - point de vue Max-Nègre-Rochers de la Bissonne* : circuit de trois heures ; les sentiers sont plus accidentés et pentus, notamment dans la descente au-dessus du rocher de la Bissonne. Par les Fenestrelles, continuer après le Bout-du-Monde environ quinze minutes ; il faut alors quitter les marques jaune-rouge pour un sentier à gauche qui monte et rejoint une route forestière qui, à gauche, mène près du point de vue Max-Nègre. Quitter ensuite cette route et suivre attentivement, à gauche, les balises blanc-rouge (GR 74), qui font descendre rapidement et contourner le rocher de la Bissonne (par le haut) cette fois, pour plonger sur le vallon de Saint-Guilhem.

*Ermitage N.D. de Belle-Grâce* : trois heures aller-retour, balisage rouge-blanc (GR 74). Même itinéraire que pour le château, ensuite un chemin confortable traverse des vallons abandonnés où l'olivier était roi. L'ermitage est maintenant désert.

*Ermitage N.D. de Belle-Grâce - Col du Ginestet - Fenestrelles* : cinq heures, en circuit. Chemin facile avec montées et descentes, balisé jusqu'au col du Ginestet blanc-rouge (GR 74), que l'on atteint après l'ermitage. Passé ce col, prendre à gauche, pendant près d'une heure, la route forestière, qui se prolonge par un ancien chemin descendant à la Font de Paulier puis remontant aux Fenestrelles pour regagner Saint-Guilhem. Beaux chemins, sans point d'eau ni maison en dehors de l'ermitage désert, mais des vallons attrayants.

● *Circuit de deux jours à travers les monts*

Depuis la création du petit gîte d'étape du mas d'Aubert, aux Lavagnes, il est agréable d'aller dormir au calme, dans une ancienne bergerie aménagée et très accueillante, au pied de la montagne de la Séranne. Il est donc possible, maintenant, de faire toute l'année un circuit plus long autour de Saint-Guilhem.

*Saint-Guilhem - Les Lavagnes par l'Estagnol* : cinq heures et demie, 20 kilomètres (carte 1/20 000 indispensable, ainsi que boussole). Par le GR 74, dépasser le château. Le sentier traverse le haut d'un premier ravin, début d'une zone incendiée. Quitter le GR pour prendre le sentier Séranne à droite (balises jaune-rouge) ; le parcours, sauvage, passe sous la Beaume de l'Olivier.

Arrivé au-dessus de la combe de l'Arbousier, quitter les balises pour descendre à droite sur le mas de l'Arbousier. Après les ruines, rester à gauche à la bifurcation. Au bas de la descente, couper la combe de Légeaux et remonter en face sur l'Estagnol ; vers le nord, le sentier traverse le mas et s'élève vers le roc de la Vigne à travers des barres rocheuses. C'est dans la réserve des Cévennes que se fait la jonction avec le sentier Séranne : le remonter dans le versant ouest, en forêt. Devenu route forestière, le chemin descend vers le pont d'Agre et conduit, par un plateau désertique, au mas d'Aubert.

*Les Lavagnes - Saint-Guilhem par le cirque du Bout-du-Monde* : quatre heures, 12 kilomètres par le GR 74 puis le sentier Séranne (jaune-rouge). La route forestière se prolonge par un ancien chemin descendant à la Font de Paulier puis remontant aux Fenestrelles pour rejoindre Saint-Guilhem.

### En route

*Précaution :*

Les monts de Saint-Guilhem sont praticables, toute l'année ; éviter cependant d'effectuer l'itinéraire pendant l'été en raison de la chaleur. Ne pas oublier la boisson, car les points d'eau sont presque inexistants. Eviter aussi le mercredi en saison de chasse. Les feux sont interdits. Dans ce haut-lieu touristique, c'est, bien sûr, hors saison qu'il faut aller.

*Topos, cartes et livres :*

— Carte IGN 1/100 000 numéro 65, Béziers-Montpellier.

— Carte 1/20 000 des monts de Saint-Guilhem, Club alpin français, chez Jean Rocco, 6, rue Théron, à Saint-Guilhem.

— GR 7/74, du mont Aigoual à la montagne Noire.

*Nota :* le sentier Séranne est balisé mais non décrit : il représente environ une semaine de randonnée.

— *Saint-Guilhem-le-Désert et sa région,* livre édité par l'Association des amis de Saint-Guilhem, est vendu à l'abbaye.

— *Guide du naturaliste dans le midi de la France,* Delachaux et Niestlé (plantes, animaux, insectes).

— Guide bleu « Cévennes-Languedoc », plus détaillé que le guide Michelin « Causses-Cévennes-Bas-Languedoc ».

*Informations touristiques :*

— Comité départemental du tourisme, 1, rond-point de l'Ecole-Normale, 34000 Montpellier. Tél. : 67-54-20-66.

— Grotte de la Clamouse : ouverte toute l'année de 9 heures à 17 heures ou 18 heures. Renseignement : tél. : 67-57-71-05.

*Hébergement et restaurants :*

— Saint-Guilhem : hôtel restaurant Fonzès, tél. : 67-57-72-01 ; hôtel la Taverne de l'Escuelle, tél. : 67-57-72-05. Restaurant la Bergerie, à côté du pont du Diable. Refuge Club alpin français (vingt places) : clés chez Jean Rocco, menuisier, 6, rue Théron. Tél. : 67-57-72-11. Ravitaillement possible au village.

— Aux Lavagnes : gîte d'étape randonneurs le Mas d'Aubert (onze places, *réserver*). Repas simples sur commande. Tél. : 67-55-10-25.

— Aniane : hôtel de la Clamouse, boulevard Saint-Jean, tél. : 67-57-71-63.

— Gignac : hôtel Capion, tél. : 67-57-50-83, et plusieurs restaurants.

*Les spécialités locales :*

— Olives, huiles, raisin de table : le village de Gignac, le plus important, semble tout indiqué pour ces achats.

— Vins de l'Hérault : le montpeyroux notamment. Vente et dégustation de vin au domaine de Saint-Jean-d'Aumières (nationale 109, près de Gignac).

— A travers les monts : fiez-vous à votre odorat, suivant les saisons, pour trouver les herbes de la garrigue ; à l'automne, les arbouses, sortes de fraises rondes et molles, ponctuent de tâches rouges les arbousiers très nombreux.

Le Monde

# SPORTS

## Les illusions dégonflées du football corse

**« Exit » Bastia. L'équipe corse joue ce vendredi 18 avril contre Nancy son dernier match de première division au stade Furiani. Après vingt ans de présence parmi l'élite, le Sporting Etoile Club Bastiais (SECB) a sombré. Victime de ses propres outrances.**

**L'aventure continue, mais en deuxième division. Avec un nouveau président, Pierre Fantoni, quarante ans, entrepreneur de maçonnerie. Avec un nouvel entraîneur, Roland Gransart, nommé pour trois ans. Celui qui a été à la base du succès des « minots » de l'OM a carte blanche pour définir une politique sportive fondée sur le recrutement et la formation de joueurs locaux.**

L'ILLUSTRE club, finaliste de la Coupe UEFA en 1978, vainqueur de la Coupe de France en juin 1981, bascule en deuxième division, victime des fantasmes, des erreurs, des folies de ses dirigeants successifs. Rideau sur l'épopée même si elle faisait déjà « ancien combattant ».

La fin du championnat ? Une suite de « cauchemars ». Depuis la reprise de janvier, pas un seul but marqué à Furiani et des défaites en chaîne : 6 à 1 à Strasbourg, 5 à 1 au Havre, 7 à 0 à Brest. La Bérésina. Et pourtant, le plus étrange dans ce chemin de croix vécu de match en match par un dernier carré de supporters humiliés et impuissants, c'est l'étrange sentiment de « résignation-revanche » qui domine. La colère, c'est terminé. La lassitude devant l'échec aussi. Dans les bars de la place Saint-Nicolas que fréquentent les jusqu'au-boutistes du SECB, on parle désormais de « *salutaire traversée du désert* » et de « *nécessaire purgatoire* », avant la reconquête.

### Rien n'est trop beau

Si l'avenir n'est jamais sûr, le présent, lui, est incontournable. A ce jour, le club bastiais a un passif de près de 30 millions de francs : 22,5 millions au titre du concordat qui intéresse quarante et un créanciers, dettes arrêtées au 1er juillet 1984, et le reste depuis cette date. Si le concordat est homologué, comme on le pense, le 14 mai prochain, par le tribunal de grande instance de Bastia, la dette réelle s'établira à 5,5 millions de francs, sans compter les 6 millions de déficit des saisons 1984-1985 et 1985-1986.

Mais il est possible que l'URSSAF de la Corse, l'un des principaux créanciers, et qui a voté contre la réduction du concordat, fasse appel. Le SECB devrait toutefois éviter, du moins pour un temps, la liquidation de biens. Mais, même si le concordat est définitivement conclu, le club est loin d'être sorti d'affaire car le déficit structurel n'a pas été freiné après le coup de semonce de juillet 1984, date de la nomination d'un syndic, M. de Moro-Giafferi, après deux mois de salaires impayés.

Depuis huit ans, le SECB vivait au-dessus de ses moyens. Une politique délibérée de ses dirigeants qui estiment que « *rien n'est trop beau pour Bastia* » et surtout que la seule façon de remplir les fauteuils du stade obsolète de Furiani, c'est d'offrir au public des vedettes internationales. Après la finale de la Coupe de l'UEFA perdue face à Eindhoven, en avril 1978, il était difficile à M. Paul Natali, entrepreneur et président du club, de « serrer la ceinture ». Le temps était à l'euphorie : Johnny Repp, Zimako et, plus tard, Tarentini étaient à la portée de la bourse bastiaise. Vivre au-dessus de ses moyens, pensait-on, c'était pérenniser le succès, l'amplifier, affirmer cette « revanche identitaire » qui fait aussi que le football corse n'est jamais politiquement neutre, car il charrie avec lui – consciemment ou inconsciemment – l'ersatz de la corsitude.

### Marmite rouillée

Très vite, pourtant, la vérité des chiffres s'avère impitoyable. En 1979, quand M. Sorbara, un autre entrepreneur, prend en main les destinées du club, la comptabilité laisse apparaître un déficit de 5 millions de francs, alors qu'on sort à peine de l'épopée européenne.

Trois ans plus tard, en juillet 1982, quand l'équipe Sorbara démissionne en bloc pour laisser la place à M. Vendasi, encore un entrepreneur, les dettes atteignent 8,5 millions de francs. Et la situation va aller de mal en pis. M. Vendasi, proche de la municipalité bastiaise, échoue, lui aussi, dans sa politique de prestige. Peut-on piloter ce bateau ivre dans un contexte aussi singulier ? Dans Furiani – cette marmite rouillée – bout une soupe pimentée de rancœurs : « *A chaque fois qu'une équipe dirigeante en remplace une autre*, raconte M. de Moro-Giafferi, le syndic, *c'est tout un pan de Bastia qui déserte le stade. Les partants et leurs amis restent amoureux fous de leur club, mais ils s'interdisent de le suivre parce que ce sont les autres qui sont au pouvoir.* »

Difficile partie où la politique locale est bien entendu présente. La ville et le conseil général, en majorité radical, sollicité dès 1975, ont bouché plusieurs trous. Le département y est même engagé à hauteur de 1,6 million de francs jusqu'en 1987 et assure, avec Bastia, le règlement du concordat. Mais les élus payeurs se défendent de siéger ès qualités dans les instances dirigeantes du club. Publiquement, ils l'admonestent pour son manque de rigueur, mais, au prétexte que le SECB demeure, à l'extérieur, le porte-fanion de la ville, lui consentent les rallonges financières demandées. Surtout en période électorale.

L'épisode Vendasi débouche en juillet 1985 sur l'épisode Gentile. PDG d'une société de plomberie, celui-ci va couler, imperturbable, avec le rafiot. Malgré la débandade générale, la menace de grève des joueurs, les défaites, l'épée de Damoclès du concordat, la pression des supporters, il s'arc-boute pour céder finalement et démissionner de la présidence le 14 avril dernier.

Le SEC Bastiais va désormais apprendre à vivre en deuxième division, peut-être en compagnie du Gazélec Football Club d'Ajaccio, qui aspire, lui, à y accéder. Mais en venant de la... troisième division.

DOMINIQUE ANTONI.

## Augusta, vert paradis du golf

**Remporté pour la sixième fois par le prestigieux champion américain Jack Nicklaus, le Masters de golf fêtait cette année son cinquantième anniversaire sur le plus célèbre parcours du monde.**

ROBERT Jones Junior caressait un rêve un peu fou : concevoir et réaliser le golf idéal. Un parcours à nul autre pareil. Capable tout à la fois de satisfaire et les joueurs les plus expérimentés et les spectateurs les plus exigeants. Un parcours technique mais aussi un parcours agréable. Robert Jones Junior possédait quelques arguments pour se faire entendre : entre 1925 et 1930, le petit monde du golf était à ses pieds. Aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, nul adversaire ne lui résistait, à une époque où flâner sur un 18 trous était encore un privilège de roi. Mais le grand public était tombé sous le charme de ce dandy au sourire enjôleur. A vingt-huit ans, au sommet de son art, quelques semaines seulement après que Broadway eut organisé en son honneur un énième « *ticker-tate parade* », Bobby Jones décida de se retirer. Chez lui, dans le Sud, en Georgie, où il espérait dénicher le terrain susceptible d'accueillir son projet de toujours.

C'est à Augusta, à l'est d'Atlanta, dans un décor digne d'un roman de Margareth Mitchell, au milieu d'un océan de verdure, qu'il choisit de s'installer. Il y acquit une plantation d'indigotiers que dirigeait un horticulteur belge. Il convoqua sans plus attendre Alister McKenzie, un Ecossais, considéré à l'époque comme le plus grand architecte de golf du monde. L'idée de base du tandem Jones-McKenzie était simple : entreprendre quelque chose de totalement original.

### Rebondissements

Le résultat est rien moins que surprenant. Au National Golf Club d'Augusta, les *roughs* n'existent pas, les *bunkers* sont rares – une trentaine au total – et trois *greens* seulement sont agrémentés d'une pièce d'eau. Là où les golfs traditionnels proposent en moyenne une quinzaine d'hectares de *fairway*, Augusta en offre le double.

Aux quatre coins de l'horizon s'étend une impeccable moquette de gazon tout juste agrémentée de quelques centaines de pins parfaitement disciplinés et d'une kyrielle de massifs d'azalées et de camélias multicolores. La visibilité est totale pour les joueurs comme pour les spectateurs qui, en certains endroits, peuvent profiter du déroulement de deux, voire trois actions, simultanées.

Parce que ses *greens* sont aussi lisses que des patinoires, parce que dans l'ensemble il favorise avant toute chose le jeu d'attaque, le parcours d'Augusta est devenu, en l'espace de quelques années, le théâtre des plus fantastiques rebondissements que l'on puisse imaginer. On peut y voir, comme au cours de l'édition 86 du Masters, Sévérino Ballesteros *puter* de l'intérieur d'un bunker ou Mike Price ramener une carte de 63 après avoir réussi le total astronomique de 6 *birdies* (1 sous le per). On peut y voir aussi Tsuneguti Nakajima effectuer une approche parfaite et voir sa balle refuser de rejoindre le drapeau pour au contraire venir, à reculons, mourir dans la rivière d'Amen Cosner.

Il y a le parcours. Il y a le décorum, cette majestueuse allée de magnolias plantés avant même la guerre de Sécession, ce *club house* dont on dit qu'il est le plus ancien bâtiment en dur de la région. Mais il y a aussi le tournoi. En abandonnant à Clifford Robert le soin d'organiser chaque deuxième semaine d'avril une épreuve par invitation, Bobby Jones ne pouvait mieux choisir. Durant quarante-trois ans, son ami remplit tant et si bien son sacerdoce qu'à bout de forces il choisit un beau matin de se donner la mort aux abords du trou no 10. C'était en septembre 1977, et le Masters, le rendez-vous annuel imaginé par ce brave homme, en était déjà à sa quarante et unième édition.

Un pied dans l'histoire, un pied dans le monde moderne, Clifford Robert a su préserver son tournoi des assauts du sport business. Le Masters reste encore aujourd'hui une compétition organisée en marge de toutes les contingences et de tous les pouvoirs. Comme le veut la tradition, la cuvée 86 (soixante-treize Américains, quinze étrangers) a rassemblé durant quatre jours les meilleurs spécialistes mondiaux mais également tous les anciens vainqueurs, membre de droit du club qui n'ouvre ses portes qu'entre la mi-octobre et la mi-mai.

### Un monument

Encore aujourd'hui, le Masters reste un tournoi préservé, vierge de tout panneau publicitaire où plus que partout ailleurs règne le savoir-vivre et le bon goût. A Augusta, un spectateur qui choisit de s'absenter un instant peut être sûr de retrouver sa place quelques minutes plus tard. C'est au prix de ces quelques menus détails et de quelques autres aménagements que Clifford Robert et Bobby Jones ont élevé ensemble le monument du sport international qu'est devenu le Masters. Un monument qui, bien sûr, respecte ses champions, gratifiés en cas de victoire de splendides vestes vertes et d'un casier installé à demeure dans les vestiaires. Mais un monument qui, malgré ces conditions, sait ménager ses privilèges.

Devenu membre du National Gulf Club, le nouveau vainqueur du Masters n'est pas pour autant autorisé à se faire accompagner sur le parcours par un tiers autre que son caddie, encore moins par sa femme qui, au club, sera tout juste invitée à prendre le thé au rez-de-chaussée, alors que son mari, forcément plus sportif, sera servi au premier.

BENOIT HEIMERMANN.

## LES HEURES DU STADE

### Athlétisme

**Marathon de Londres.** Dimanche 20 avril.

**Course Amitié-solidarité.** Du 21 au 27 avril, de Paris à Valence. 700 kilomètres de course pour six équipes de quatre athlètes valides et handicapés. Départ au Parc floral du bois de Vincennes, le 21, à 11 h 45.

### Automobilisme

**Championnat du monde d'endurance.** A Monza (Italie). Dimanche 20 avril.

### Boxe

**Championnat du monde des lourds.** Michael Spinks contre Larry Holmes. Samedi 19 avril, à Las Vegas (Etats-Unis). (La « 5 », dimanche 20 à 22 h 05, différé.)

**Championnat du monde des lourds-légers.** Lee Roy Murphy-Ray Gaumond. Samedi 19 avril, à Monaco. (Canal Plus, samedi 19, à 22 h 55, direct.)

### Lutte

**Championnats d'Europe à Athènes.** Jusqu'au 20 avril.

### Basket-ball

**Championnat de France.** Phase finale, troisième tour retour samedi 19 avril. Orthez-Tours, Challans-Limoges, Saint-Etienne-Villeurbanne, Monaco-Antibes.

### Cyclisme

**Liège-Bastogne-Liège.** Dimanche 20 avril. (TF 1, « Sport dimanche », à partir de 15 heures, direct.)

**Tour d'Espagne.** Départ mardi 22 avril, arrivée mardi 13 mai.

### Football

**Coupe de France.** Demi-finales retour, mardi 22 avril. Rennes-Marseille et Bordeaux-Paris-Saint-Germain.

**Championnat de France.** Dernière journée, vendredi 25 avril. Marseille-Le Havre, Auxerre-Laval, Nice-Bordeaux, Brest-Lille, Nancy - Toulouse, Paris - S. - G. - Bastia, Lens - Metz, Sochaux-Monaco, Rennes-Strasbourg, Nantes-Toulon.

**Championnat de France** (deuxième division). Barrage aller Alès-Mulhouse, samedi 19 avril, et retour vendredi 25 avril.

### Golf

**Open de Cannes-Mougins.** Jusqu'au dimanche 20 avril. (FR 3, dimanche à 15 h 30, direct.)

### Motocyclisme

**Championnat du monde de moto cross.** Grand Prix d'Italie (125 $cm^3$) à Grottazolina. Dimanche 20 avril.

**Grand Prix d'Autriche** (500 $cm^3$) à Sittendorf. Dimanche 20 avril.

### Tennis

**Tournoi de Nice.** Jusqu'au dimanche 20 avril. (TF 1, dimanche, à partir de 15 heures, finale.)

**Tournoi FNAC-Sport-Forest Hill.** Du 23 au 27 avril. Phase finale à Meudon-la-Forêt.

**Tournoi de Monte-Carlo.** Du 21 au 28 avril.

## Les hivernales des hommes araignées

**La saison hivernale 85-86 en haute montagne, perturbée par des conditions atmosphériques souvent exécrables, a été dominée par le duel au sommet que se sont livré à la fin du mois de février et pendant les premiers jours de mars, Christophe Profit et Eric Escoffier, duel finalement arbitré par Jean-Marc Boivin.**

PROFIT, c'est l'athlète sobre et exigeant, mû par le souci de renouveler en hiver l'exploit qu'il réalisa pendant le mois de juillet 1985 où il enchaîna en un peu plus de vingt-quatre heures les prestigieuses face nord du Cervin, de l'Eiger et des Grandes Jorasses, mais respectueux d'une certaine éthique de l'alpinisme ; plus le fin de l'hiver, en « sortant » en dix-huit heures quatre faces nord : l'aiguille Verte, les Droites, les Courtes et les Grandes Jorasses – les liaisons entre les sommets et les pieds de chacune de ces montagnes étant effectuées à l'aide d'une aile volante ou d'un parachute, à la différence d'Escoffier qui se fit treuiller aux sommets de la Verte et des Droites, – Jean-Marc Boivin rappela aux deux compères ennemis que le monde de l'alpinisme ne se réduit pas à leurs seules personnes et que la France dispose d'un nombre conséquent de « conquérants de l'inutile ».

A trente-quatre ans, Jean-Marc Boivin s'est montré pendant l'hiver 85-86 le plus « performant », notamment en mariant, lors de chacun de ses exploits, des techniques qu'il maîtrise parfaitement, comme le ski extrême, l'aile volante, le parachute et, bien sûr, l'alpinisme de très haut niveau.



*Eric Escoffier en plein effort dans les Droites le 26 février : médiatisation extrême. (Photo AFP.)*

« branché », Escoffier est traversé par la volonté farouche d'accéder à, la consécration alpine. Avec eux la montagne et ses acteurs, médiatisés à l'extrême, ont mobilisé pour leur sortie une noria d'hélicoptères transportant cameramen et photographes.

Eric Escoffier choisit le cirque du glacier d'Argentière pour enchaîner quatre faces nord en vingt-quatre heures : l'aiguille Verte (4 122 m), les Droites (4 000 m), les Courtes (3 850 m) et l'aiguille du Triolet (3 870 m).

### « La montagne ne sera jamais un stade »

Après un départ foudroyant qui lui permit d'être au sommet de la Verte en trois heures, il devait par la suite, et toujours sans corde ni assurance d'aucune sorte, escalader à la force de ses seuls piolets armant ses bras et de ses crampons accrochés à ses chaussures, franchir le mur haut de 800 mètres qui mène, par la célèbre voie Davaille, au sommet des Droites. C'est finalement dans les Courtes qu'il renonça, vaincu par la fatigue et par l'apparition de gelures aux mains.

Christophe Profit, qui affirme que « *la montagne ne sera jamais un stade* » dans lequel s'engageraient pour des affrontements « à mains nues » les meilleurs grimpeurs, a tenté de renouveler son exploit de l'été dernier. Si l'alpiniste a pu réaliser sans difficulté l'ascension des Grandes Jorasses par l'éperon Croz, il ne put dans la nuit venir à bout du Cervin et resta de longues heures bloqué dans la face nord, recherchant avec sa lampe frontale un passage lui permettant d'accéder aux dalles supérieures de la montagne.

C'est à la surprise générale que le guide Jean-Marc Boivin, trente-quatre ans, coiffa les deux jeunes alpinistes aux dents longues. Quelques jours avant

L'exploit de Jean-Marc Boivin, qu'il n'a pas souhaité médiatiser à la différence d'Escoffier et de Profit, s'inscrit incontestablement parmi les tentatives alpines les plus originales et les plus exemplaires des toutes dernières années. L'enchaînement de voies particulièrement difficiles en hiver, réalisé à « très grande vitesse » traduit l'évolution actuelle de l'alpinisme qui se pratique dans les Alpes ou dans la chaîne himalayenne. Toujours plus vite et toujours plus, tels sont les objectifs que se fixent les alpinistes depuis la fin des années 70. Cette course aux records, inimaginable il y a une dizaine d'années, passera demain par la réalisation d'autres tentatives tout aussi téméraires comme l'enchaînement des trois voies directissimes les plus prestigieuses des Alpes, les voies Harlin à l'Eiger, Bonatti au Cervin, Mac Intyre aux Jorasses.

Beaucoup plus discrètement, et dans l'ombre d'autres faces nord, des alpinistes se sont eux aussi battus l'hiver dernier dans des voies extrêmement difficiles, comme le guide Patrick Gabarrou et son client Hervé Bouvard, qui réalisèrent, le 16 février, en douze heures, la première hivernale directissime de la face est du mont Maudit (4 400 m). Gabarrou devait, par la suite, avec deux autres compagnons, réaliser une nouvelle première dans la face nord de Leschaux. Enfin, dans la face nord de l'aiguille de Bionnassey, trois aspirants-guides, Christophe Jond, Bertrand Dolliguez et Pierre Thevenard ont ouvert une voie directe, rocheuse dans sa partie inférieure et glaciaire jusqu'au sommet qui culmine à 4 052 mètres.

CLAUDE FRANCILLON.

# culture

## MUSIQUE

### UNE CANTATE INCONNUE DE BERLIOZ

## « La Mort d'Orphée »

L'œuvre de Berlioz n'est pas si considérable, en nombre d'ouvrages, qu'on puisse en ignorer la plus grande partie. Pourtant, en dépit du rôle primordial joué par le disque depuis une vingtaine d'années, la routine des concerts et le manque d'imagination ou de curiosité des interprètes condamnent à une sorte de clandestinité des pages qui devraient former les piliers d'un répertoire conçu plus largement. Mais, même pour les fervents admirateurs de Berlioz, combien d'œuvres restent inaccessibles ?

La seule ressource est de les lire dans l'édition presque complète parue en Allemagne au début du siècle et publiée depuis, en format de poche, par Kalmus aux Etats-Unis. Le festival Berlioz de Lyon a fait justement sortir de l'ombre *l'Impériale, le 5 Mai*, et les fragments rescapés du naufrage de *la Nonne sanglante* qui attendent toujours un enregistrement, et il faut souhaiter au concert organisé le 16 juin à la Comédie des Champs-Elysées par les Musiciens Amoureux de connaître le succès que mérite une soirée dédiée à des pages oubliées, sinon majeures, de Berlioz : mélodies, chœurs, pièces pour harmonium.

La révélation de la cantate *La Mort d'Orphée*, donnée par l'Orchestre national de France au Théâtre des Champs-Elysées le 15 avril — concert retransmis en direct par France-Musique — est donc un événement d'importance. Première tentative infructueuse de Berlioz (âgé de vingt-quatre ans en 1827) pour remporter le Prix de Rome, cet ouvrage est une des premières manifestations de son génie de l'orchestre. Il s'agit cependant d'une œuvre au sens plein, réellement inspirée, en dépit de certaines maladresses techniques, car Berlioz était si profondément convaincu de la vérité universelle de ses convictions esthétiques ou si, incapable de les faire taire pour complaire à ses juges, — il préférait les gagner de force à sa cause, — qu'il n'écrivit jamais rien qui ressemblât à un devoir d'élève.

Publiée seulement en 1930, à partir d'une copie de seconde main, cette cantate n'était connue à ce jour que par sa conclusion aux effets inouïs, réintroduite par Berlioz dans *Lélio* (*la Harpe éolienne-souvenirs*). Il restait à en découvrir le début, de caractère pastoral, dont *la Chasse des Troyens* se souviendra peut-être, puis l'exposition de la mélodie par un alto solo préfigurant les mélancolies de *Arold en Italie*, le chant d'Orphée si différent de celui de Gluck que Berlioz admirait tant, et, enfin, le déchaînement choral des Bacchantes, déclaré inexécutable à l'époque, ou, plus exactement, irréductible au piano à première lecture, comme le voulait le règlement.

Tout est déjà si résolument berliozien : les tournures mélodiques avec des mutations imprévisibles, la clarté de l'orchestration de ses trouvailles, qu'on reste confondu devant l'énigme de ce langage trouvé si tôt sans modèle identifiable. Car, si l'on peut penser fugitivement à Gluck ou au Boieldieu de *la Dame blanche* (1825), supposés les modèles de Spontini ou de Lesueur, ces influences sont entièrement subordonnées à une pensée directrice originale tellement plus forte qu'elle les rejette dans l'ombre.

L'interprétation des chœurs et de l'Orchestre national, dirigé par Gary Bertini, n'est pas étrangère à la vive impression qu'a produite *la Mort d'Orphée*. Seul le ténor Jérôme Pruett (l'excellent Ottavio *du Don Giovanni* nancéien) semblait en difficulté ; cela tient à la tessiture aiguë exigée par Berlioz. Il avait certes dans l'oreille les ténors légers de son époque, et, cependant, l'interprète pressenti pour son concert, en mai 1828, s'enroua et déclara forfait après la répétition générale... avec quelques maladresses de prosodie, c'est le seul vrai défaut de cette œuvre qui gagnerait à être mieux connue.

Auparavant, Gary Bertini dirigeait avec la même ardeur inspirée une aute œuvre de jeunesse, dont la réussite n'est pas moins éclatante, *Lénore*, de Duparc, que l'Orchestre national contribue actuellement à, réhabiliter dans ses concerts. L'exécution qu'il en a donnée à Edimbourg, l'été dernier, sera retransmise sur France-Musique le 25 avril, à 12 h 30.

GÉRARD CONDÉ.

### CRÉATIONS AU CYCLE ACOUSMATIQUE INA-GRM

## Nuit noire et plein ciel

Un peu marginalisée, la musique électro-acoustique (dite anciennement électronique ou concrète) n'en continue pas moins de montrer une grande vitalité, avec des créateurs nombreux à travers la France : le récent concert du Cycle acousmatique, organisé par le Groupe de recherche de l'Institut national de l'audiovisuel, présentait trois œuvres remarquables ayant pour origine des travaux effectués dans les centres de Lyon et Vierzon (Favre), Marseille (Chion) et Bourges (Ascione). On pourra d'ailleurs prendre une vue d'ensemble de cette activité lors des deux journées (1) qui ouvriront prochainement le vaste cycle « Vingtième siècle : images de la musique française », réunissant les principales institutions parisiennes (Radio-France, Orchestre de Paris, IRCAM, etc.).

Avec ses cris d'animaux dans la nature, ses rythmes de machines, ses atmosphères complexes et colorées, Marc Favre (1954), dans *Vernis sauvage*, révèle ses dons de créateur d'images sonores, bien mises en pages, avec un excellent relief, sans toutefois montrer vraiment qu'il sait les composer.

Au contraire, *Nuit noire*, de Michel Chion (1947), est une œuvre parfaitement achevée, très impressionnante, le poème d'un cauchemar, dans le style quasi « cinématographique » qui caractérise l'auteur. Rien de caricatural, mais la respiration d'un homme qui dort mal, tousse, râle, ronfle, hoquette, balbutie dans son sommeil, entouré des mille bruits de la nuit : une auto qui démarre, un chien qui aboie, une musique presque imperceptible, un feu qui crépite, le balancier de l'horloge, des cloches lointaines...

Tout cela est relié par un fil dramatique très fort, qui donne le sentiment de l'interaction entre ces multiples petits événements et le psychisme tourmenté du dormeur, avec un sens véritable du mystère musical. On reste captivé vingt-cinq minutes durant.

*Sur champ d'azur*, de Patrick Ascione (1953), plus purement musical, est une immense composition symphonique, plein ciel, sur de grandes orbes lumineuses, des tambourinages frénétiques, des chants d'oiseaux électroniques ; une virtuosité d'écriture assez prodigieuse allie de superbes mouvements avec un travail de détail joliment ouvragé, une extrême violence avec une très pure poésie. Vers la fin cependant, l'invention sonore faiblit un peu, mais c'est une œuvre, et un compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Au grand auditorium de Radio-France, le 18 avril (20 h 30) et le 19 avril (de 14 h 30 à 22 h 30) ; œuvres de Risset, Malec, Bayle, Reibel, Dufour, Teruggi, Zbar, Schaeffer, Ferrari, Chion, Philippot, Zanesi, Savouret, Schwarz, Dhomont, Lejeune, Mion, Redolfi et Parmegiani.

## ARTS

### LES COLONNES DE BUREN

## La polémique du Palais-Royal

Les polémiques autour de l'œuvre de Daniel Buren, dont la réalisation dans la cour du Palais-Royal a été interrompue en février dernier à une dizaine de jours de son achèvement, à la suite d'une décision du tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 14 mars), reprennent.

Deux conférences de presse étaient en effet organisées, le jeudi 17 avril à la même heure, par les parties adverses : l'une à la mairie du premier arrondissement, à l'invitation du Comité de défense du Palais-Royal, l'autre sur le chantier lui même, par Daniel Buren, Patrick Bouchain (l'architecte qui a aidé l'artiste à concrétiser techniquement son projet), et l'avocat qu'ils ont récemment appelé pour défendre leurs droits, Me Jean-Claude Zylberstein, spécialiste du droit d'auteur.

De part et d'autre, il a été beaucoup question du lièvre que soulève cette affaire, celle du droit moral de l'artiste ; beaucoup question aussi de coût, de surcoût et d'économie. Nous y reviendrons, comme il faudra revenir sur la décision prise récemment par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, qui est à l'origine, bien sûr, de ce rebondissement.

Les deux conférences de presse tombaient en effet juste après que M. François Léotard eut annoncé à RTL (le 16 avril) sa décision de constituer une commission de parlementaires et d'hommes de l'art qui tranchera d'ici une quinzaine de jours sur le sort des colonnes de Buren, en ajoutant que cette opération Buren, *« c'est vrai, est parfaitement inutile à cet endroit »*. Ce qui va quelque peu à l'encontre d'une précédente déclaration (à Europe 1), dans laquelle, invoquant le coût que représenterait la démolition ou le transfert des colonnes, le ministre laissait entendre qu'il allait demander l'achèvement des travaux.

G. B.

## THÉATRE

### « LA POULE D'EN FACE », au Théâtre de Poche

## Pétulance texane

Il est des spectacles que l'on va voir les zygomatiques bandés comme des ressorts, sur le son d'un auteur, d'un acteur ou d'un lieu.

Cette sorte de conditionnement crée d'emblée une chaude ambiance. C'est le cas pour cette *Poule d'en face*, pièce américaine de John Noonan mise en scène par Michel Fagadau au Théâtre de Poche. L'adaptation française est signée de Josiane Balasko, dont la réputation force le rire.

La pièce elle-même ne mérite pas un tel capital-confiance : une bourgeoise de la banlieue new-yorkaise, frustrée de la compagnie de son mari qui lui préfère ses secrétaires, partagée entre l'ennui de sa cuisine nickel et de ses bonnes œuvres, voit sa vie bousculée par une voisine qui vient s'installer de l'autre côté de la pelouse. Girond spécimen de la ville d'Austin-Texas, vulgaire, ignarde, mais le cœur sur la main et un trouble secret (elle ne peut pas avoir d'enfant...). L'auteur n'a pas fait dans la dentelle pour montrer comment le bulldozer du naturel viendra à bout de la vanité petite-bourgeoise.

On sent bien chez Josiane Balasko l'envie intermittente de décoller du rire-premier degré vers l'émotion. On sent bien aussi chez Chantal Darget (Hanna Mae, la Texane) et Viviane Elbaz (Maude, la bourgeoise) une vraie envie de donner consistance à leurs personnages. Elles y parviennent parfois, malgré le décor engluant de Victor Salageanu et les balourdises de Michel Fagadau.

Pourtant, parce que Viviane Elbaz tient bien sa place et surtout parce que Chantal Darget est étonnante de pétulance, qu'elle nous enchaîne à sa force drolatique, on sort de là de bonne humeur.

OLIVIER SCHMITT.

★ LA POULE D'EN FACE, Théâtre de Poche-Montparnasse (21 h 15). Location : 45-48-92-97.

■ Le directeur des relations culturelles au ministère des affaires étrangères vient d'annuler la tournée au Brésil du Théâtre du Soleil, prévue pour octobre-novembre 1986. Le motif invoqué est l'économie. Le Théâtre du Soleil participera cependant au festival d'Automne de Madrid, à celui de Hollande et à celui de Florence (capitale européenne 1986). Il est, d'autre part, demandé par le Danemark et le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.

■ AU PROFIT D'AMNESTY. — Représentation exceptionnelle de *la Répétition ou l'amour puni*, de Jean Anouilh, au profit d'Amnesty International, le samedi 19 avril, à 17 heures, au Théâtre Edouard-VII.

• Renseignements au 43-68-71-32 ou 48-71-25-94.



### JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

GENET embaumé vif une fois de plus n'y a pas survécu longtemps : exactement quatre mois et un jour après que *le Balcon* fut *« entré au répertoire de la Comédie-Française »*, le 14 décembre 1985.

Mais, contrairement au précédent embaumement théâtral, en 1966 à l'Odéon (1) avec *les Paravents, le Balcon* est entré sans bruit sur la plus noble des scènes nationales, et la plus ancienne.

Le temple de l'alexandrin bien moulé, le conservatoire de la belle pose, le refuge des enfants des écoles et des familles éprises de bon-savoir, donnait place et rang à un auteur qui se moquait d'autant plus des enfants et de la famille que, sort plus que choix, ces mots étaient pour lui sans réalité.

Sans le moindre frémissement hostile ou méfiant de l'opinion, sans que les professeurs de vertu brandissent le moindre parapluie à fracasser sur la tête de l'impie, un chagrin de catin succédait aux tourments des reines, Mme Irma à *« la juive Bérénice »*. L'antichambre de convention qui abrite la tragédie s'effaçait au profit d'une chambre de « maison » où, toutes conventions abolies, la mitre, la toque et le képi aidaient à l'orgasme.

C'était pour l'histoire du théâtre un mauvais tournant, à moins que ce ne fût, pour l'esprit du temps, la marque de l'assoupissement : les premiers signes que l'indignation est en congé, ou bien que même la réprobation finit par s'enrouer.

*Le Balcon* sur la scène du Français et que pas un pétard, pas le moindre cri furieux n'éclate pour s'insurger, n'était-ce pas à désespérer de la vigueur des prudes ? Si le théâtre n'est pas aussi un creuset à scandale, n'est-ce pas l'amputer d'une des qualités essentielles à sa prospérité ? Intellectuelle, s'entend. Quelle place restera-t-il à l'insolence ou à la subversion si, par leur silence, les pudibonds réussissent mieux que par leurs vociférations et banalisent la rébellion ?

Comment méconnaître que l'histoire du théâtre est aussi (un peu ou beaucoup, peu importe) une histoire du scandale, pour la plus grande gloire du premier ; que, du *Tartuffe* à *Hernani*, de Molière à Hugo, d'une « première » à l'autre, du 12 mai 1664 au jeudi 25 février 1830, ce sont les clameurs qui sont cause de la puissance du théâtre, et qu'on ne cesse, pouvoir ou spectateur, de l'observer, parce que la pensée y est sonore ?

*Hernani* (ou *l'Honneur castillan*) et *Tartuffe* (ou *l'Imposteur*) sont des phares et des clefs parce que l'un fut un scandale pour la forme (le surgissement du drame romantique) et l'autre pour le fond (les dévôts).

⁂

TOUT a été dit, mille fois, sur cette « bataille d'Hernani » dont il reste surtout dans les mémoires un Théophile Gautier gileté de rouge, apostrophant des bourgeois pas en reste d'injures. Mais il y avait aussi Alexandre Dumas, auteur un an plus tôt sur la même scène d'*Henri III et sa cour*, qui s'était décommandé d'un dîner ce soir-là en écrivant à son hôtesse : *« De graves intérêts d'avenir sont enfermés pour nous tous dans les trois heures que je suis obligé de consacrer à cette représentation. »*

Le souvenir de cette soirée — que Théophile Gautier a décrite par le menu — a été mal conservé par la Comédie-Française elle-même. Comme quoi l'importance d'un scandale peut échapper à ses témoins.

Pourtant, depuis que La Grange eut pris le soin de tenir un livre de bord quotidien de la troupe de Molière (« Extrait des recettes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'année 1659 », dit « Registre de La Grange »), la tradition ne s'en interrompit jamais. De sorte que, depuis trois siècles (la Comédie-Française est née le 21 octobre 1680 d'une lettre de cachet signée de Louis XIV et de Colbert, et le premier « doyen » fut précisément La Grange), il n'est pas de détails touchant à la mise en scène ou même à la vie des comédiens qui aient, en principe, échappé à l'œil du régisseur général, chargé de nourrir ce livre de bord. Mais, bien sûr, certains se sont montrés minutieux et d'autres moins.

Il y avait de la bouffonnerie dans la bataille d'Hernani. Le tragique l'emporte pour *le Tartuffe*, qui n'est dite « comédie » qu'en raison du sens plus neutre que l'époque donnait à ce mot. Le roi apprécie la pièce, autant que son auteur, mais attendra près de cinq ans avant de prendre clairement le parti de la liberté.

## *Scandale*

LA première représentation a lieu en effet le 12 mai 1664, lors des fameux *Plaisirs de l'île enchantée*, dans un Versailles qui est loin d'être déjà ce que nous connaissons. Trois actes seulement sont joués, dont on ne sait à peu près rien, en dépit des mémorialistes qui en furent spectateurs.

Sur-le-champ, les dévots — c'est-à-dire les calotins — se déchaînent en cabale. Le premier président du Parlement de Paris, Lamoignon ; l'archevêque de la capitale, Hardouin de Péréfixe ; mais aussi Bossuet : tout ce beau monde, conduit par la reine-mère devenue sage, donne la chasse à Molière.

Celui-ci n'est heureusement pas sans alliance à la cour. Outre Louis XIV, qui doit, contre son gré, mesurer son soutien, l'auteur-comédien est appuyé par le Grand Condé, le plus ardent de tous et à qui Molière rendra hommage dans sa préface, par le frère du roi, pour une fois réuni à son épouse la princesse palatine, ou encore par Ninon de Lenclos. Tous à des titres divers, des réprouvés, que leur situation rendait peut-être plus clairvoyants, y compris Condé, qui, à l'instar de son père, mangeait « de la brioche maudite », en plus des dames qu'il prisait fort.

La querelle prend fin avec l'autorisation définitive accordée par le roi. Complétée et révisée entre-temps, la pièce est jouée, dans la forme qui nous reste seule aujourd'hui, le 5 février 1669. C'est un triomphe, autre visage du scandale, qui ne s'interrompra plus. Prudence d'auteur ou choix de comédien, Molière joue Orgon, et non pas Tartuffe, qui est joué par Du Croisy.

La réunion de ces deux pièces, *Hernani* et *Tartuffe*, est cruelle pour la première. *Hernani* ne risque plus guère de choquer qui que ce soit. Au contraire, le spectateur attentif peut surprendre dans *Tartuffe* plus d'un propos à faire sursauter. La puissance de subversion reste intacte. C'est aussi que l'adversaire est encore debout, hypocrite ou bigot, et qu'il n'est pas sans drapeau. On ne s'en étonne que plus de voir *le Balcon* passer comme lettre à la poste dans le temple de la tradition, en fait pas si traditionnel que cela.

LA ressemblance des événements peut conduire à des rapprochements incertains. Ainsi celui qui consisterait à rappeler que Genet a suivi Beauvoir, comme Cocteau suivit Piaf, le 11 octobre 1963. Pourtant, toute chose égale, cet autre mortel « doublé » ne fut pas moins retentissant à l'époque que celui de cette semaine. Les deux morts d'il y a vingt-trois ans égalaient en célébrité et en excellence ceux d'aujourd'hui.

Il y avait des correspondances, pour parler le langage du Métropolitain, entre Beauvoir et Genet ; elles existaient aussi entre Cocteau et Piaf la diseuse, pour qui le poète (il se voulait tel et non pas écrivain) inventa le superbe monologue du *Bel Indifférent*, longue prière d'une femme délaissée devant son amant silencieux.

S'il faut créditer Simone de Beauvoir d'avoir *« affirmé* [c'est-à-dire prouvé] *qu'être née femme n'est pas une faute »* (*le Monde* du 16 avril), rien de semblable ne peut être dit à propos de Cocteau et de Genet pour ce qui les concerne. Le premier, parce que son amour des garçons, au chapitre de l'écriture avouée, est constamment drapé dans l'autre sexe ; le second, parce que ce n'était pas son souci. Ni l'un ni l'autre n'étant jamais entrés dans le placard du désir, qui enferme à la suite celui de la pensée, ils n'avaient cure d'aider leurs semblables à en sortir. De fait, les grandes figures du féminisme n'ont pas d'équivalent, du moins français, pour l'homosexualité. Cette lutte est une croisade des gueux.

La comparaison avec le féminisme peut paraître audacieuse. Pas tant que cela si l'on veut bien convenir qu'il s'agit, dans les deux cas, d'un *état*, comme celui de juif ou de nègre, dans lequel la volonté d'être ou de ne pas être est sans effet pour le sujet à qui l'on fait pourtant ressentir le poids d'une faute tout imaginaire.

C'est si vrai, cette remarque n'étant qu'annexe, que les textes répressifs sur l'homosexualité, de Louis-Philippe à Philippe Pétain, sont restés sans effet numérique. Les gloses du docteur Freud et des pathologistes du désir sur les « mères abusives » et autres « fils uniques » n'expliquent quant à elles rien du tout. C'est peut-être aussi qu'il n'y a rien à expliquer.

⁂

D'ICI deux mois, en principe le 12 juin, la fondation Mémoire des homosexualités organise à la bibliothèque de Beaubourg, et avec son concours, un colloque intitulé « Vie privée et mémoire sociale ». Au-delà du titre, savamment neutre, la question centrale d'un tel colloque c'est de voir que la vie privée est effectivement pour certains un droit, mais qu'elle est pour d'autres une obligation.

Car la vie privée, c'est aussi le droit de la rendre publique sans que cela devienne un motif à réprobation. Dans le cas contraire, la vie privée n'est plus que la vie cachée. A moins, naturellement, d'être considéré et de pouvoir, comme Cocteau, Genet, Cambacérès ou Astolphe de Custine, imposer son *état*, laissant à de plus petits le soin quotidien de vivre leur *« petit défaut »*.

(1) Cette année-là, l'Odéon n'est plus la « deuxième salle », dite « du Luxembourg », de la Comédie-Française. Après de nombreux aller-retour, l'Odéon devrait, à compter du 1er août prochain, être partagé par moitié entre le Théâtre de l'Europe, que dirige M. Giorgio Strehler, et le Français, celui-ci occupant la salle de mars à juillet, *« la plus mauvaise période »*, fait-on remarquer à la Comédie.



# EXPOSITIONS

## DUFY ET BÉNÉDICTUS

# En mineur

Y a-t-il des arts mineurs ? Il n'y a que des artistes mineurs, prétendait Picasso. L'exposition des gouaches et des aquarelles réalisées par Raoul Dufy pour les besoins de la haute couture exposées aujourd'hui au Trianon de Bagatelle le prouve abondamment. Vers 1910, le « fauve » Dufy délaisse l'emploi de la couleur pure. Il se passionne pour des problèmes de structure et découvre le cubisme. En même temps, il explore des techniques pour lui nouvelles. Il s'initie à la gravure sur bois. Cela donnera la très belle suite d'illustrations qu'il exécute pour le *Bestiaire* d'Apollinaire. Et l'idée de graver, toujours sur bois, des planches destinées à l'impression de tissus. Le couturier Poiret s'intéresse à son projet. Il lui installe un atelier boulevard de Clichy. En 1912, les premiers essais du peintre sont édités : des étoffes destinées aux créations de Poiret. C'est un succès. La simplification des formes prônées par les artistes commence à se diffuser dans le public par l'intermédiaire de la décoration. Bianchini-Férier, un soyeux lyonnais, engage Dufy pour un travail de plus longue haleine. Pendant plus de quinze ans Dufy va entasser pour lui des modèles sans abandonner pour autant son ami Poiret. En 1925, il réalise quatorze tentures aux « couleurs rongeantes » qui seront montées à l'occasion de l'Exposition universelle à bord d'*Amours, Délices* et *Orgues*, les trois péniches du couturier.

L'une de ces tentures, un peu défraîchies, est présentée à Bagatelle au milieu d'une quantité de modèles rarement exposés. Les premiers sont marqués par sa période cubiste : dessin rigide, traits cernés. A partir de 1920, son dessin va s'assouplir : ses coloris se nuancent ; ses cartons se peuplent de petits personnages hérités des « épinaleries » qu'il affectionne ; d'autres sont des compositions purement abstraites où seule la forme joue avec la couleur. Jamais une faute de goût. Des accords toujours harmonieux, des teintes exquises. Ces qualités allaient devenir les défauts d'une peinture « suspendue », trop parfaite. En tout cas, on mesure ici combien cette expérience fut capitale pour le plus français des peintres français.

Edouard Bénédictus (1878-1930) est un tout autre personnage. Touche-à-tout. A la fois poète, homme de théâtre, musicien, chimiste, inventeur — on lui doit la découverte du Triplex, l'ancêtre de nos glaces Sécurit. Il réalise, au début du siècle, des panneaux de cuir orné. Mais, dans la dernière partie de sa vie, après 1920, il se consacre à la création de motifs décoratifs qui vont être appliqués à la fabrication de tissus, de papiers peints et de tapis. C'est cette production qui est exposée aujourd'hui à l'Union des arts décoratifs. Bénédictus utilise la technique du pochoir, mise au point pour cet usage par Jean Saudé. Partant, lui aussi, de décors floraux stylisés, il fait peu à peu éclater les motifs végétaux. Ses fleurs deviennent des kaléidoscopes chatoyants. Par la suite, ses teintes vont s'obscurcir : bruns, bleus, ocres empruntent à l'art nègre (*les Fruits d'or*, réalisé pour la maison Brunet-Meunier). Ses dessins les plus réussis font parfois penser, dans le détail, à des composition de Klee. Ses grands tapis, édités par la Manufacture d'Aubusson, sont moins heureux. Ce coloriste meurt en 1930. Au moment où l'Union des artistes décorateurs, dont il fait partie, explose sous la pression de Le Corbusier et de Robert Mallet-Stevens, qui vont prôner, contre la couleur, le travail de la matière et du volume. Bénédictus plonge alors dans l'oubli, pour longtemps.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Raoul Dufy* et la mode. Trianon de Bagatelle, jusqu'à fin mai 1986.

★ Edouard Bénédictus, gouaches, pochoirs, tissus, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris, jusqu'au 5 mai.



DUFY : stylisation aux roses noires

## « LA FEMME CORPS ET AME », au Salon des indépendants

# Divas et nanas

Brunes orientales au charme vénéneux, jeunes filles aux chairs épanouies, femmes du monde ou du « demi-monde », épouses ou maîtresses : au fil d'un siècle d'histoire de l'art — de 1850 à nos jours — l'exposition « La femme corps et âme », présentée au Salon des indépendants n'a, bien sûr, pas la prétention d'épuiser le vaste sujet de l'éternel féminin. Avec un hétéroclisme sans complexe où le meilleur côtoie le pire (les Labisse, Leonor Fini et autres Carzou) elle réunit quelques belles et rares pièces. La plupart des toiles proviennent du Musée du Petit Palais de Genève, mais aussi de musées de province, de galeries, de collections particulières.

Plus qu'au bref chapitre « Maternités » (l'exposition est organisée par thèmes), on s'arrêtera à celui des « Baigneuses » ou des « Fantasmes », le nu, sujet académique s'il en est, ayant résisté vaillamment à toutes les remises en cause des écoles en « ismes » qui se sont succédé depuis le début du siècle ; et au « Cabinet érotique », où Picasso règne en maître, aux côtés de Bellmer et de Masson. Plus loin, Bouguereau voisine allègrement avec, pour le plus contemporain, une *Marilyn*, de Warhol, une *Nana* de Niki Saint-Phalle, une Vénus bleue de Klein, un portrait emballé de Christo.

Mais l'exposition rassemble surtout bon nombre d'« anciens » du Salon des indépendants. Fondé en 1884 par Seurat, Signac, Odilon Redon, ce salon fut longtemps un lieu qui comptait dans l'aventure de la peinture contemporaine. L'on s'y querellait avec toute la fougue d'une jeunesse qui eut pour nom, selon les années, Dufy, Picabia, Duchamp, Chirico, sans oublier les femmes qui ne se sont pas toujours contentées de leur rôle de modèle : Sonia Delaunay, Marie Laurencin, Suzanne Valadon...

On visite donc « La femme corps et âme » comme une sorte de cabinet des curiosités au charme souvent désuet. En s'attardant devant le regard vide d'une femme de Modigliani, le kitch d'un portrait d'Arletty par Maurice Kisling, l'insolite d'un collage de Jacques Prévert, quelques mystères de Victor Brauner, la sensualité trouble d'un Jules Pascin, la tendresse d'Utrillo pour son épouse, le bel abandon un peu las d'une *Femme nue au tabouret* de Dufy, les savantes variations de Picabia sur le *Sein*, l'espièglerie d'un sourire à la Van Dongen, la sérénité d'une *Femme en rose* de Matisse, la rousse sauvagerie d'une *Jeune Anglaise* de Soutine, ou les étranges tourments d'une *Marternité à la source*, d'André Masson. Enfin, aux côtés de Renoir, incontournable en matière de corps féminin, *la Dompteuse et son lion*, de Foujita prête son énigme à la couverture du catalogue édité pour l'occasion.

ODILE QUIROT.

# VARIÉTÉS

## Anne Sylvestre, la dentellière

Depuis quelques années, Anne Sylvestre prend régulièrement le chemin de l'Olympia, où l'attend un public fidèle dont l'âge moyen oscille à présent entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Tour à tour rescapés de la chanson rive gauche, affublée du sobriquet de « Brassens en jupon », réfugiée dans la chanson pour enfants, interprète de la condition féminine, Anne Sylvestre fait un peu penser aujourd'hui à une dentellière confectionnant et chantant des berceuses, des ballades et des complaintes. Le travail est élégant, raffiné, avec un rien d'anachronisme et d'affectation. Le geste et la fantaisie sont rares.

Chez Anne Sylvestre, le texte parle d'abord. En dépit de jolies mélodies et bien que la chanteuse se soit entourée cette semaine à l'Olympia d'un quatuor de musique de chambre. Un texte tantôt plein de références culturelles, souvent tendre et sensible, parfois traversé par une déchirure. Les chansons s'enchaînent sans présentation, mais dans une diversité d'inspiration. Guitare à la main, avec une technique de scène éprouvée, Anne Sylvestre met sous le charme ceux qui, après l'effort de quelques pas, sont parvenus à entrer dans son univers. — C. F.

★ Olympia, jusqu'au 20 avril, 20 h 30.

# La mort de Pia Colombo

**La chanteuse et comédienne Pia Colombo est morte d'un cancer, jeudi 17 avril, dans sa maison de Nonancourt (Eure). Elle était âgée de cinquante-deux ans.**

*Née en 1934 à Homblières (Aisne), Pia Colombo fait son entrée dans la chanson en 1956 dans les cabarets de la rive gauche, notamment à l'Écluse. Elle chante les paroles et les musiques de Maurice Fanon* (Jean-Marie de Pantin, l'Écharpe), *dont elle devient la compagne. A l'affiche, ensuite, de divers music-halls comme l'Alhambra, l'Olympia et Bobino, elle retient l'attention avec une voix rauque, une interprétation dramatique, des chansons de Fanon toujours, mais aussi de Bertold Brecht et de Kurt Weill. Elle joue parallèlement au théâtre dans des pièces de Brecht montées par Roger Planchon* (Schweik dans la seconde guerre mondiale, *en 1961*), *et par Georges Wilson* (Grandeur et décadence de la ville de Mahagony, *en 1967*).

*Pia Colombo n'avait rien caché de sa maladie : en 1979, elle était apparue à la télévision dans un « Grand échiquier », le crane nu, conséquence de la chimiothérapie qu'elle avait subie.*

*La chanteuse avait fait une dernière apparition sur la scène de l'Olympia en 1981.*

*Pia Colombo sera incinérée mercredi 23 avril au cimetière du Père-Lachaise.*

C.F.



# COMMUNICATION

## LA PRIVATISATION DANS LE SERVICE PUBLIC DE L'AUDIOVISUEL

# M. Werner (SURT-CFDT) : « Nous n'irons pas à l'abattoir »

**Nouvelle loi sur l'audiovisuel et privatisation de deux chaînes de télévision, spectre de la chasse aux sorcières... Deux thèmes actuels qui concernent les téléspectateurs mais aussi les personnels du service public. Les syndicats ont été longtemps silencieux et la dernière grève nationale remonte à décembre 1983, à propos de la convention collective. Mais beaucoup s'interrogent : quelle sera l'attitude des salariés de l'audiovisuel public dans les prochains mois ?**

**M. François Werner, secrétaire général du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-CFDT), majoritaire (tous collèges confondus) dans l'ensemble des sociétés, a été reçu jeudi 17 avril par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Il répond à nos questions.**

*« Etes-vous d'accord avec les perspectives de privatisation de deux chaînes publiques ?*

— Nous sommes contre la privatisation, parce que nous sommes pour le service public, et un service public fort. Contrairement à certaines parties du secteur industriel, privatiser dans l'audiovisuel, ce n'est pas rendre au privé, c'est prendre au public des équipements, des matériels, des personnels, de la créativité qui ont été financés depuis le début par la redevance, par le contribuable. C'est une spoliation du domaine public. Il y a un autre point central : si l'on supprime la publicité au service public, elle ne pourra alimenter qu'une seule grande chaîne privée : les recettes publicitaires représentent en 1986 environ 3 300 millions de francs, alors qu'un chaîne comme TF1 ou A2 coûte environ 2 400 millions de francs. La différence, 900 millions de francs, serait une perte pour le service public en général et donc la condamnerait à une crise financière. Ce qui justifierait après coup sa liquidation.

*— Vous ne contestez pas l'existence de chaînes privées ?*

— Nous sommes d'accord pour la coexistence, et notre position est d'autant plus solide qu'il existe aujourd'hui un secteur privé.

*— Vous n'avez pas toujours été pour...*

— Dès la loi de 1982, la concurrence public-privé nous a paru inévitable en raison de l'explosion des médias, avec le câble, le satellite... Nous en avions fait l'expérience avec la radio. Il est étonnant d'observer aujourd'hui que ceux qui ont hurlé dans la rue « des fonds publics à l'école privée » veuillent porter atteinte aux ressources des chaînes publiques.

*— Mais pourquoi un service public plus restreint ne serait-il pas acceptable ?*

— Si on lit les textes de l'ex-opposition, le service public en aurait encore le nom, mais plus le contenu. On s'aperçoit que les projets sont très légers, qu'on n'a pas mesuré l'ensemble du système, la nécessaire coordination des sociétés, et pas seulement des chaînes de télévision. Il y a une obsession politique qui n'est pas fondée sur des analyses économiques et qui conduit, en matière d'indépendance, à retourner à avant 1974. On a déjà eu tellement de lois rapides, et donc bâclées ! En définitive, c'est toujours la production qui est atteinte. Alors que l'enjeu majeur, c'est une production européenne capable de rivaliser avec l'Amérique du Nord et du Sud. La succession de lois finit par démotiver les gens, et les décisions d'investissements ne sont pas prises parce qu'on ne sait pas qui a la légitimité pour les prendre.

*— On accuse souvent, au sein même des chaînes, le secteur public de lourdeur.*

— Au niveau international, nous ne sommes pas mal placés par rapport aux grands pays européens (je remarque d'ailleurs que dans tous les grands pays européens, il y a un service public avec plusieurs chaînes). Il y a toujours des choses à faire, des évolutions possibles. C'est un secteur en développement, et donc créateur d'emplois. Mais nous n'avons aucune garantie que le privé fera mieux que le public.

*— La nouvelle majorité, s'appuyant notamment sur la situation de la presse, estime que l'Etat ne doit pas être entrepreneur d'information et de culture. Qu'en dites-vous ?*

— La redevance, c'est 7,5 milliards de francs. Les aides à la presse écrite, ce sont 5 milliards de francs, et c'est une bonne chose pour le pluralisme. L'Etat et les collectivités locales subventionnent la diffusion culturelle. En matière de radio et de télévision, le rôle spécifique d'un service public, c'est de favoriser des choses que le privé ne fera pas : aide aux jeunes talents, découverte d'œuvres, variétés de qualité, etc. En matière d'information, le type de consommation n'est pas le même avec le journal qu'on achète ou avec le poste de télévision qu'on allume. Il est bon qu'il existe un secteur public, indépendant du gouvernement, qui soit un facteur de pluralisme et de démocratie.

*— Prévoyez-vous des actions ?*

— Les lois, en général, ne touchent pas seulement les structures, elles mettent en cause le statut social des salariés. Nous sommes d'abord un syndicat de personnel, et nous avons la mission de défendre une politique contractuelle. Nous demandons le maintien de l'emploi dans un secteur en développement, le maintien de notre convention collective, la négociation d'une convention nationale public-privé, des mesures pour la formation professionnelle, les œuvres sociales, la mobilité inter-entreprises. Aucune action n'est décidée, et je ne peux pas répondre aujourd'hui, avant qu'on ne soit entré dans le concret.

*— Envisagez-vous des grèves nationales ?*

— Ce n'est certainement pas à exclure. Cela dépendra de la nature exacte des propositions gouvernementales, qui forment un tout, et que l'on appréciera comme un tout. Chaque fois, dans le passé, qu'on a voulu faire une grève, il y a eu grève. Y compris, par trois fois, avec un gouvernement socialiste. J'invite les dirigeants actuels à y réfléchir.

*— C'est une menace ?*

— Nous n'irons pas tranquillement à l'abattoir. Nous défendrons notre outil de travail. »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

## LA « 5 » REMPLACE SES PROCHAINS FILMS PAR UN TÉLÉFILM

Un téléfilm américain à grand spectacle en trois parties, *les Hommes d'argent*, avec Kirk Douglas, Christopher Plumer et Ann Baxter, sera diffusé, les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 avril sur la « 5 », à la place des trois films initialement programmés. Cette modification de grille, communiquée à la hâte par la chaîne, le jeudi 17 avril, est la conséquence directe de l'arrêt du Conseil d'Etat condamnant l'article 4 du cahier des charges de la concession, relatif au cinéma.

## NOUVELLE FORMULE POUR L'« HUMANITÉ DIMANCHE »

L'hebdomadaire du PCF se transforme : le 17 avril paraîtra une nouvelle formule de l'*Humanité Dimanche*. Le logo du titre du journal est modifié, la couleur habille désormais seize pages, au lieu de huit dans la précédente formule lancée en avril dernier, la télévision et la radio passent de douze à seize pages. L'ensemble de la maquette — quarante-huit pages — est rénové.

Les deux éditions sont fortement différenciées. La première, celle du jeudi, qui est principalement diffusée aux abonnés, mais aussi en province et dans les entreprises, comprend de nouvelles rubriques (*« Rencontre avec... Roger Vailland, Ho Chi Minh, Charlie Chaplin »*, etc., ou *« Mémoire sportive : c'était en 19... »*) et deux éditoriaux, dont celui de la deuxième édition. Cette dernière, destinée à faire de l'*Humanité Dimanche* un véritable journal du septième jour, comporte une page une différente, douze pages d'actualité, des rubriques « sport » et « tiercé ». Paraissant le samedi et le dimanche, elle est plus particulièrement diffusée à Paris et dans le grand bassin (Le Havre, Orléans, Reims). La diffusion de l'*Humanité Dimanche*, réalisée essentiellement par des militants, est selon la direction, de deux cent mille exemplaires en moyenne.

## RECEVANT LES PRODUCTEURS D'IMAGES

# M. Léotard lance la concertation

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a reçu le 17 avril une soixantaine de personnalités représentatives des milieux professionnels du cinéma et de la production audiovisuelle, parmi lesquelles MM. Jean-Paul Belmondo, Gérard Oury, Jean-Claude Carrière, les producteurs Yves Rousset-Rouard et Alain Poiré... Cette première « table ronde » était consacrée aux rapports entre cinéma et télévision ; elle s'inscrit dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel, qui pourrait être soumis, le 7 mai, au conseil des ministres.

Au cours de ce premier échange de vues, M. Léotard a rappelé *« que le cinéma français, qui est le second de la production occidentale dans le monde, devait ressortir renforcé et non amoindri de la mutation audiovisuelle en cours »*.

De leur côté, les professionnels du cinéma demandent le strict maintien des conditions de programmation des films à la télévision. Ils demandent aussi que la future Commission nationale de la communication, autorité indépendante qui veillera sur l'audiovisuel, soit en partie composée de professionnels choisis sur proposition des organisations représentatives. Ils souhaitent en outre que la privatisation soit limitée à une seule chaîne de télévision, afin de conserver un équilibre entre secteur public et secteur privé de la télévision.

A l'issue de cette « table ronde », trois commissions poursuivent la concertation. Elles traitent de la protection du cinéma, des conditions de diffusion de la publicité à la télévision et du développement de la création et de la production audiovisuelle.

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOUREUX DE MOLIÈRE, Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.
FRAGMENTS LUNAIRES, Petit Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.
ARLEQUIN, SERVITEUR DE DEUX MAITRES, Cité, grande salle (45-89-38-69), 20 h 30.
CHRYSIS, Comédie italienne (43-21-22-22), 20 h 30.
AU BOUT DU COULOIR, château de Vincennes (43-65-63-63), 20 h 30.
MARY CONTRE MARY, Arcane (43-38-19-70), 21 h.
TANGO VIENNOIS, Champigny, salle Albert-Thomas (48-80-90-90), 21 h.

RENCONTRES THÉATRALES CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16) 21 h : The Show Must Go On.

### Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h 30 : Salomé.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier : 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire, de Lesage.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.
TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : Portrait de famille.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Colloque national « L'enfant et la poésie » : 20 h, Poésie et chansons ; Cinéma-vidéo : vidéo-information ; 19 h, Que sont mes camarades devenus ?, de S. Avékidian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 (pour la programmation détaillée, téléphoner Salle Garance au 42-78-37-29) ; Le cinéma italien 1905-1945 : (salle Garance) : 17 h 30, Il grande appello, de M. Camerini ; Cinéma yougoslave : 20 h 30 (Tél. pour la programmation à la Salle Garance : 42-78-37-29) ; Danse : 20 h 30, La route de Louvie-Juzon, chorégraphie de A. Degroat ; Théâtre : 18 h 30, Mademoiselle Else, d'A. Schnitzler.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 ; Saison Rossini : la Cenerentola.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; 18 h 30 : Nana Caymmi (Brésil).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

### Les autres salles

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Waiting for Godot.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootlie-Dootlie.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visites.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : les Amoureux de Molière ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.
AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE DU XII^e (45-86-84-15), 20 h 30 : A quoi rêvent les jeunes filles.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 22 h : Intervioure.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes ; 22 h 15 : les Voisins.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : Chambres.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 20 h : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; 22 h 15, 18 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; 20 h 30 : les Chaises.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE LA PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Les tribulations de Pierre-Paul Gédéon-Preux...
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 18 h 30 : *Rainer Maria Rilke* ; 20 h 30 : Retour à Florence.
THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Travelling Bordeaux.
THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), 21 h : Un pied dans le cirque.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11^e.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h, mar. 22 h : William corps et âme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : les Spéléologues.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et hitoires de thé.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories : (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 ; Pièces détachées.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

### Le music-hall

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Bex et Jouvelet.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Bill Baxter.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Solo Mio.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.
LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : S. Evans.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : les Langas et les Manganiars.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : A. Sylvestre.
PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), 22 h 30 : Speedy Banana.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TH. D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : P. Salvadori.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.



## Vendredi 18 avril

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

### La danse

(Voir salles subventionnées)
ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : Trahison.

### Opérettes
### Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

### Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : O. Gardon (Moussorgski, Liszt).
La Table verte, 22 h : Trio d'argent (Mozart, Beethoven, Morley...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : T. Skladal, B. Czuberka (Herberigs, Auger du Breuil, Schubert...).
Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. F. Vellard (Mozart).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Acousmonium, dir. F. Bayle, I. Malec (Risset, Malec).
Maison de l'Amérique latine, 20 h 30 : Musica Latina Experimental.

### Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Guida de Palma Rhythm and Blues.
CAF' CONC' DE LA BUTTE (42-64-78-95), 23 h : Mahjun.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : Bozzo Billiez Band.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : B. Blue Boy, Les Alizés, Blurt.
FLAMINGO (43-54-30-48), 20 h 30 : Ph. Petit, B. Wilen.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Zéro de conduite.
MAISON AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), 20 h 30 : Musica Latina experimental.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : S. Guérault.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Irakli.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ch. Escoudé.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : R. Thiebaut Quintet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : M. Pindar Sextet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : W. Engsfeld, M. Herr, R. Del Fra, L. Lowe.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Grand Orchestre Rido de Bayonne.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio J.-M. Machado.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier, E. Barret, A. Romano.

### En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Femme assise.
BAGNOLET, ATEM (43-64-77-18), 21 h : Conversations.
BEZONS, Théâtre P. Eluard (39-81-17-72), 21 h : Cuarteto Cedron.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 21 h : Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 21 h : Duo Picavet (Mozart, Brahms, Chopin...).
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Amphitryon ; 20 h 30 : Neige et Sables.
EVRY, CAC (60-79-10-00), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier, P. Fontanarosa et J. Mercier (Mendelssohn, Schubert, Brahms).
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
LONGJUMEAU, CRAIF (69-09-40-77), 21 h : On m'appelle Emilie.
MAISONS-ALFORT, Théâtre C. Debussy (46-86-87-37), 20 h 45 : Golden Gate Quartet.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30 : les Autres.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Five O'Clock.
SURESNES, Théâtre J. Vilar (47-72-38-80), 21 h : M. Legrand.
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : Adam et Eve.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, CC (43-89-70-70), 21 h : Big Band J. L. Longnon.
VILLEPREUX, Théâtre (30-56-23-20), 21 h : Capriccio.
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), à 20 h 30 : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

25 ans de la semaine critique : 19 h, Walk over, de J. Skolimowski (Vostf) ; 21 h, les Diamants de la nuit, de J. Nemec (Vostf).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

17 h, rétrospective W. Bros 1950-1985 : Double Chance, de L. Milestone ; 19 h, Le cinéma d'animation et de court métrage tchécoslovaque 1946-1986 : 21 h, Honkytonk man, de C. Eastwood (Vostf).

### Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5^e (46-33-79-38) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14^e (43-35-21-21) ; Rialto, 19^e (46-07-87-61). – V.f. : Français, 9^e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14^e (43-20-30-19).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6^e (46-33-10-82).
L'AME SŒUR (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6^e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8^e (45-61-10-60).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8^e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6^e (43-26-80-25).
A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6^e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14^e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8^e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9^e (47-70-72-86) ; Cigale, 18^e (46-06-11-75).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) : Studio Cujas, 5^e (43-54-89-22) ; Luxembourg (Hsp), 6^e (46-33-97-77) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Lumière, 9^e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11^e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14^e (43-35-21-21).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8^e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8^e (43-59-19-08).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2^e (42-96-62-56).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2^e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8^e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5^e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14^e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8^e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14^e (43-27-95-94).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.). 14-Juillet-Odéon, 6^e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; Gaumont Sud, 14^e (43-27-84-50) ; Miramar, 14^e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 6^e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15^e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9^e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6^e (43-26-58-00).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1^er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6^e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6^e (43-25-10-30) ; Colisée, 8^e (43-59-29-46) ; George-V, 8^e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8^e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16^e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2^e (42-33-56-70) ; Impérial, 2^e (47-42-72-52) ; Paramount-Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; Bastille, 11^e (43-07-54-40) ; Nation, 12^e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13^e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13^e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14^e (43-20-12-06) ; Orléans, 14^e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15^e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15^e (48-28-42-27) ; Maillot, 17^e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18^e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19^e (42-41-77-99).
DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8^e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6^e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9^e (45-74-95-40).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6^e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8^e (45-61-94-95) ; Calypso, 17^e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8^e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6^e (45-44-57-34) ; Escurial, 13^e (47-07-28-04) ; V.f. : Richelieu, 2^e (42-33-56-70).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14^e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La géode, 19^e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9^e (48-78-81-77).
LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5^e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9^e (47-70-63-40).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9^e (47-70-63-40).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14^e (45-43-99-41).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5^e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9^e (43-43-01-59).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5^e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8^e (43-59-31-97).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1^er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6^e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6^e (42-25-10-30) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8^e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13^e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15^e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2^e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-74-94-94) ; Français, 9^e (47-70-33-88) ; Lumière, 9^e (42-46-49-07) ; Bastille, 11^e (43-07-54-40) ; Nation, 12^e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12^e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13^e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14^e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14^e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18^e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4^e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6^e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8^e (45-61-94-95).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6^e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8^e (45-62-20-40).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4^e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6^e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9^e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14^e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79).
JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5^e (43-26-84-65).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (int. – 18 ans). V.f. : Gaîté Boulevard, 2^e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3^e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5^e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8^e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14^e (43-35-30-40). V.f. : Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11^e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6^e (45-44-28-80).
NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2^e (42-33-56-70).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5^e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1^er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6^e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6^e (42-22-72-80) ; Pagode, 7^e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8^e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11^e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14^e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15^e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1^er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2^e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6^e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8^e (43-87-35-43) ; Nation, 12^e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13^e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14^e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15^e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16^e (47-27-49-75) ; Maillot, 17^e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18^e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Rex, 2^e (42-36-83-93) ; Paris Ciné 10^e (47-70-21-71).
REMO (A., v.o.) : Marignan, 8^e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9^e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9^e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9^e (48-78-81-77).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2^e (42-96-80-40) ; Epée de Bois, 5^e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8^e (45-61-94-95).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14^e (43-35-21-21).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2^e (45-08-11-69).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2^e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2^e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6^e (45-44-28-80) ; Saint-Ambroise, 11^e (47-00-89-16).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5^e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Calypso, 17^e (43-80-30-11).
SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9^e (47-70-72-86).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6^e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6^e (42-25-10-30) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2^e (42-36-83-93) ; Français, 9^e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12^e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13^e (43-31-60-74) ; Mistral, 14^e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14^e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15^e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18^e (45-22-46-01).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14^e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6^e (43-26-12-12).
SILVERADO (A., v.f.) : Opéra Night, 2^e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5^e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15^e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2^e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11^e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13^e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1^er (42-97-49-70) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14^e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17^e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6^e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8^e (43-59-36-14).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6^e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5^e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14^e (45-43-99-41).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1^er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2^e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5^e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6^e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (43-35-59-83) ; Pagode, 7^e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8^e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8^e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8^e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8^e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (43-57-90-81) ; Fauvette, 15^e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14^e (43-35-30-40) ; Miramar, 14^e (43-20-89-52) ; Mistral, 14^e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14^e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15^e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17^e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18^e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20^e (46-36-10-96).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2^e, (47-42-72-52) ; Capri, 2^e (45-08-11-69) ; Quintette, 5^e (46-33-79-38) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13^e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14^e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18^e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20^e (43-64-51-98).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17^e (43-80-30-11).
ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; Rex, 2^e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6^e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-74-94-94) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9^e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12^e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13^e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Mistral, 14^e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14^e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Images, 18^e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19^e (42-41-77-99).
Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6^e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8^e (45-62-20-40).

### LES FILMS NOUVEAUX

L'ATELIER, film français d'André Techiné. Olympic Entrepôt, 14^e (45-43-99-41).
BIANCA, film italien de Nanni Moretti. v.o. : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5^e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (43-25-59-83) ; Reflet Balzac, 8^e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (43-57-90-81). Parnassiens, 14^e (43-35-21-21).
CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE, film français d'Arnaud Sélignac. Olympic Entrepôt, 14^e (45-43-99-41).
DELTA FORCE film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6^e (46-33-79-38) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14^e (43-35-21-21). V.f. : Grand Rex, 2^e (42-36-83-93) ; Lumière, 9^e (42-46-49-07) ; UGC Ermitage, 8^e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; Bastille, 11^e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13^e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13^e (45-80-18-03) ; Mistral, 14^e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14^e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15^e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18^e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20^e (46-36-10-96).
GARDIEN DE LA NUIT, film français de Jean-Pierre Limosin. Ciné Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6^e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6^e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9^e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44).
LA LOI DES SEIGNEURS, film américain de Franc Roddam. v.o. : Forum Orient Express, 1^er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; City-Triomphe, 8^e (45-62-45-76) V.f. : Rex, 2^e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12^e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Miramar, 14^e (43-20-89-52) ; Images, 18^e (45-22-47-94).
MAINE OCÉAN, film français de Jacques Rozier. Forum 1^er (42-97-53-74) ; Impérial, 2^e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Racine, 6^e (43-26-19-68) ; Marignan, 8^e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14^e (43-20-30-19).
MAXIE, film américain de Paul Aaron. V.o. : Gaumont Halles, 1^er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5^e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8^e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14^e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 6^e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15^e (48-28-42-27).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*), film américain d'Adryan Lyne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6^e (45-74-94-94) ; Colisée, 8^e (43-59-29-46) UGC Normandie, 8^e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2^e (42-36-83-93) : St-Lazare Pasquier, 8^e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9^e (45-74-95-40) ; Nation, 12^e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12^e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Mistral, 14^e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14^e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15^e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15^e (48-28-42-27) ; Maillot, 17^e (47-58-24-24) ; Images, 18^e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19^e (42-41-77-99).
PARIS MINUIT, film français de Frédéric Andrei, Forum, 1^er (42-97-53-74) ; George V, 8^e (45-62-41-46) ; Français, 9^e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13^e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14^e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14^e (43-25-21-21) ; Pathé Clichy, 18^e (45-22-46-01).
TASIO, film espagnol de Montxo Armendariz. V.o. : Forum, 1^er (42-97-53-74) : Marivaux, 2^e (42-96-80-40) ; St-Germain Village, 5^e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8^e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14^e (43-35-21-21).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 19 AVRIL**

« Du Panthéon à la Mouff », 15 heures devant le Panthéon (Académia).

« Promenade botanique au Jardin des plantes », 14 heures, entrée du jardin (Les amis de la terre de Paris).

« L'Observatoire de Meudon », 14 h 15, gare de Meudon-Valfleury, train gare des Invalides (les automobilistes peuvent se rendre directement devant l'Observatoire).

« Rembrandt superstar : l'érotisme, la Bible et la communauté juive d'Amsterdam », 11 heures et 12 h 30, hall d'entrée Petit Palais (M. Hadda).

« Pour les jeunes : de la prise de la Bastille au sacre de Napoléon Ier », 15 heures, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 15 h 30, entrée musée Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame de Paris, Jacques Cœur alchimiste, le secret de la Table ronde, la mission secrète des Templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

## CONFÉRENCES

Musée Guimet, salle des conférences, 6, place d'Iéna, 15 heures : « Les laques de la Chine antique, Ve siècle avant J.-C./IIIe siècle après J.-C.) (M. J.-P. Desroches, conservateur du musée).

Centre d'études des énergies et thérapies de demain, 48, rue de Richelieu, 15 heures, film documentaire sur Saï Baba.

5, rue Largillière, de 15 heures à 19 heures : « La kabbale ».

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**PARIS**

**Samedi 19 avril**

**Nouveau Drouot**, 21 heures, gouaches de Sonia Delaunay.

**Dimanche 20 avril**

**Nouveau Drouot**, à partir de midi, curiosités, tableaux modernes, faïences, art nouveau, art déco, archéologie.

**ILE-DE-FRANCE**

**Corbeil-Essonnes**, 11 heures : tapis d'Orient ; 14 heures : archéologie.

**Dimanche 20 avril**

**Chartres**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, mobilier. **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tapis d'Orient.

**PROVINCE**

**Samedi 19 avril**

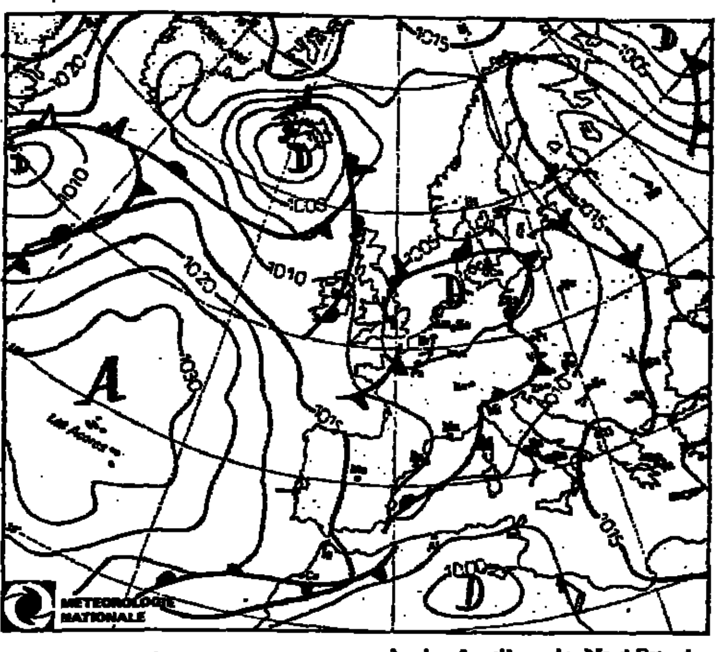
**Aix-en-Provence**, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : argenterie, tableaux, mobilier, objets d'art ; **Argentan**, 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Auch-en-Gascogne**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Grenoble**, 14 h 30 : livres ; **Nantes**, 14 heures : mobilier, objets d'art, bijoux ; **Pau**, 14 heures : livres ; **Reims**, 14 h 30 : timbres.

**Dimanche 20 avril**

**Arles**, 13 h 30 : tableaux modernes et 19e ; **Aubagne**, 14 h 30 : céramiques, bronzes, mobilier, tableaux ; **Béthune**, 10 heures : atelier d'un peintre, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, faïences, mobilier, tableaux. **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Carcassonne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Joigny**, 14 heures : armes ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux, faïences, mobilier ; **Nancy**, 14 heures : objets d'art, orfèvrerie, bijoux, mobilier ; **Sens**, 14 heures : art d'Asie ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux mobilier ; **Vienne-sur-Rhône**, 15 heures : atelier d'Henry Gérard.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AVRIL 1986 A 0 h GMT




PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 avril à 0 heure et le samedi 19 avril à minuit.**

Un régime perturbé d'ouest, moins froid mais humide, s'établit sur la France pour le week-end.

**Samedi** : En début de journée, le temps sera très nuageux sur presque toute la France, seul le littoral méditerranéen bénéficiera d'éclaircies. Il y aura des averses locales ou de petites pluies près des frontières du Nord-Est, des Pyrénées et de l'Aquitaine à la vallée de la Loire. Sur les Alpes du Nord il neigera un peu au-dessus de 800 mètres.

Du Centre-Est au Massif Central, le début de journée sera brumeux avec des bancs de brouillards locaux.

Les températures sont de 4 à 6 degrés sur la moitié ouest, 5 à 7 degrés sur le bord de la Méditerranée, – 1 à – 3 degrés du Massif Central au Lyonnais et à la Bourgogne, et 2 à 4 degrés ailleurs.

Dans la journée, sur la moitié nord le ciel restera très nuageux, de nouvelles pluies arriveront sur la Bretagne en soirée et persisteront aussi sur l'extrême est. Quelques éclaircies se développeront du Nord et de la Normandie au Bassin parisien et au nord du Massif Central. Sur la moitié sud, le ciel deviendra peu nuageux. Mais il y aura des averses en Corse. Les températures maximales seront de 10 à 12 degrés sur la moitié nord, de 13 à 15 degrés sur la moitié sud et 15 à 18 degrés en bord de Méditerranée.

**Dimanche** : Sur la moitié nord, le temps restera très nuageux ou couvert une grande partie de la journée. Il pleuvra le matin sur les côtes de la Manche, le Nord et le Bassin parisien, le soir sur l'Est, et une nouvelle zone pluvieuse traversera également le Nord-Ouest.

Les températures minimales de 5 à 9 degrés au nord-ouest d'une ligne La Rochelle/Metz, sur l'Est elles seront entre – 1 et 2 degrés. Dans la journée il fera entre 11 et 13 degrés.

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 19 04 86 – DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé**

| FRANCE | max. | min. | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 17 | 12 | A |
| BIARRITZ | 12 | 6 | A |
| BORDEAUX | 10 | 2 | N |
| BOURGES | 11 | 4 | P |
| BREST | 6 | 5 | P |
| CAEN | 9 | 4 | P |
| CHERBOURG | 7 | 4 | O |
| CLERMONT-FERR. | 12 | 3 | A |
| DIJON | 13 | 3 | O |
| GRENOBLE-St-M-H | 11 | 5 | P |
| GRENOBLE-St-Geo | 15 | 5 | P |
| LILLE | 10 | 5 | P |
| LYON | 13 | 6 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 16 | 6 | S |
| NANCY | 14 | 5 | N |
| NANTES | 12 | 6 | P |
| NICE | 15 | 5 | N |
| PARIS-MONTS. | 13 | 4 | O |
| PARIS-ORLY | 12 | 3 | P |
| PAU | 12 | 4 | P |
| PERPIGNAN | 14 | 7 | S |
| RENNES | 10 | 4 | P |
| STRASBOURG | 14 | 6 | P |
| TOURS | 11 | 4 | A |
| TOULOUSE | 14 | 4 | N |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 20 | S |

| ÉTRANGER | max. | min. | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 21 | 9 | P |
| AMSTERDAM | 12 | 5 | C |
| ATHÈNES | 19 | 10 | S |
| BANGKOK | 36 | 25 | N |
| BARCELONE | 11 | 11 | C |
| BELGRADE | 22 | 9 | O |
| BERLIN | 16 | 8 | P |
| BRUXELLES | 11 | 3 | P |
| LE CAIRE | 37 | 16 | O |
| CANARIES | 22 | 14 | P |
| COPENHAGUE | 11 | -1 | B |
| DAKAR | 24 | 19 | N |
| DJERBA | 23 | 20 | N |
| GENÈVE | 13 | 5 | A |
| HONGKONG | 22 | 21 | O |
| ISTANBUL | 18 | 7 | S |
| JÉRUSALEM | 25 | 9 | N |
| LISBONNE | 13 | 7 | A |
| LONDRES | 12 | 5 | P |
| LOS ANGELES | 18 | 12 | S |
| LUXEMBOURG | 11 | 3 | O |
| MADRID | 23 | 13 | N |
| MEXICO | 24 | 12 | A |
| MILAN | 12 | 9 | O |
| MONTRÉAL | 18 | 5 | S |
| MOSCOU | 5 | -5 | O |
| NAIROBI | 23 | 17 | O |
| NEW-DELHI | 37 | 22 | S |
| NEW-YORK | 11 | 6 | A |
| OSLO | 4 | -2 | N |
| PALMA-DE-MAL. | 8 | 8 | N |
| PÉKIN | 28 | 14 | S |
| RIO-DE-JANEIRO | 24 | 19 | O |
| ROME | 17 | 12 | P |
| SINGAPOUR | 29 | 25 | O |
| STOCKHOLM | 6 | 0 | C |
| SYDNEY | 24 | 15 | S |
| TOKYO | 16 | 10 | C |
| TUNIS | 26 | 18 | C |
| VARSOVIE | 13 | 1 | B |
| VENISE | 17 | 9 | P |
| VIENNE | 19 | 8 | C |

| A | B | C | N | O | P | S | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

### Spleen

Il y a des jours comme ça. Noirs comme la nuit polaire, tristes comme un repas sans vin, qui vous donnent le cafard et le spleen baudelairien. Tout va mal, du réveil qui ne sonne pas à l'hiver qui n'en finit pas. Désastre au boulot, retard dans le métro, une seule envie : dodo. Une bouée de sauvetage : la télé. Misère ! La série noire continue.

A « Infovision », c'est pire qu'une douche écossaise, c'est la pluie acide de sujets plus catastrophiques les uns que les autres. D'abord, la « pluie qui tue » – au sens propre, – cette pluie, lourde des pollutions industrielles, qui asphyxie lentement les forêts européennes : arboricide qui n'empêche pas de dormir des hommes politiques pour qui ce n'est pas un thème électoral. Et puis, cette autre gangrène, physique et morale, le SIDA, qui a transformé la gay San-Francisco en ville morne. *« Ils étaient venus chercher la liberté,* dira, lugubre, le commentateur, *ils ont trouvé la mort. »*

Deux pays, ensuite, frappés par la folie des hommes. L'Egypte secouée par les soulèvements de policiers, les mauvais indices de l'économie et le fanatisme des intégristes. L'Afrique du Sud où, dans les *townships,* ce sont les enfants qui sont le plus souvent arrêtés, voire tués par les policiers. Des enfants qui scandent : *« Nous sommes les Noirs, ils sont les Blancs, nous sommes l'armée ! »* Comptine bien prometteuse pour l'avenir...

On attend quelque répit du journal télévisé. En vain : attentats anti-Britanniques au Liban et à Londres ; le tourisme en baisse, notamment en Bourgogne où les hommes d'affaires américains qui avaient l'habitude d'y tenir leurs agapes ont peur du terrorisme ; baisse également du dollar et de la Bourse, sans parler du baromètre ; les banques, enfin, vont nous faire casquer pour gérer notre argent.

Puisque tout va au plus mal dans le pire des mondes, on se réfugie dans la fiction : la pièce d'Enzo Cormann, *le Rôdeur.* Le thème : l'histoire d'une vie faite de coups de poings, de cauchemar d'enfant abandonné dans l'obscurité, de meurtres, de couteaux, de prison. Malgré la performance magistrale de Jean-Paul Wenzel, accompagné d'un faucon non moins étonnant, on ne peut pas vraiment dire que cela remonte le moral.

*« Bonne nuit,* sourit la speakerine, *faites de beaux rêves ! »*

ALAIN WOODROW.

## Vendredi 18 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1



**20 h 30 Variétés : Porte-bonheur.**
Émission de P. Sabatier et R. Grumbach.
*Avec Serge Lama, Simply Red, Alain Souchon, Jess Garon, Dalida.*

**21 h 45 Multifoot.**
Émission du service des sports présentée par Thierry Roland.
*L'actualité du football, extraits en direct, résumés de matchs.*



**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 Télévision sans frontière.**
*Vagabondage sans frontière à la Feria de Séville.*



### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.**
D'après B. Gridaine, réal. N. Ribowski. Avec G. Beller, C. Allegret, R. Carpentier...
*Premier épisode d'une nouvelle série (inédite) : « Nuit de Chine ». L'enlèvement, dans le Chinatown parisien, de la femme d'un toubib va renforcer la coopération médicale franco-allemande...*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : un stylo dans le code génétique ? Sont invités : Hélène Carrère d'Encausse* (Ni paix ni guerre), *Emmanuel Carrère* (la Moustache), *Jean Delay* (D'un siècle à l'autre – Avant-mémoire 1789-1856), *Florence Delay* (Course d'amour pendant le deuil), *Jean Dutourd* (Contre les dégoûts de la vie), *Frédéric Dutourd* (la Vie en deux).

**22 h 45 Journal.**

**23 h Ciné-club (cycle : hommage à la MGM) : Philadelphia Story.**
Film américain de G. Cukor (1940), avec C. Grant, K. Hepburn, J. Stewart... (v.o. sous-titrée, N.).
*La fille aînée d'une famille de la haute société de Philadelphie va se marier pour la deuxième fois. Des journalistes indiscrets viennent faire un reportage chez elle, accompagnés de son ex-premier mari, qui veut la reconquérir. Sur le schéma d'une comédie américaine classique, Cukor a mis en scène un ballet amoureux digne de Marivaux, une étude sociale et psychologique. C'est éblouissant, Katharina Hepburn est géniale, ses partenaires sont à la hauteur. Bref, la classe...*

### TROISIÈME CHAINE : FR3



**20 h 35 Série : Madame et ses flics.**
De R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...
*Ouf, dernier épisode d'une série bien médiocre !*



**21 h 40 Vendredi : Le monastère de la rue.**
Magazine d'André Campana.
*Trois frères franciscains vivent avec les sans-abri, une vie d'errance, guidés par la foi en Dieu. Un reportage tout à fait inhabituel.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Magazine : Mach 3.**
*Pilote de glacier ; le vol Soyouz T 6 ; le vol de l'Hydra : ULM en Guadeloupe ; le nouvel ensemble de lancement d'Ariane, à Kourou ; J.-L. Chrétien sur Mirage F-1 ; le concours Mach 3.*

**23 h 50 Prélude à la nuit.**
*Le « Concerto en do majeur », opus 30, pour harpe de Dussek, par Catherine Michel et l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.-P. Berlingen.*

### FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Documentaire : le parc régional du Haut-Languedoc ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croq'soleil : 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

### CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Riz amer, film de G. De Santis ; 22 h 45, Football : Toulon-Rennes ; 0 h 35, Pulsions, film de B. De Palma ; 2 h 15, The Devil in Miss Jones (no 2), film de H. Pachard ; 3 h 35, les Hommes oiseaux du Kilimandjaro ; 4 h 20, Histoire d'outre-tombe, film de F. Francis.

### LA « 5 »

**20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23 h 30).
**21 h 30 Arabesque** (et à 0 h 30).
**22 h 30 Grand Prix,** magazine auto-moto (et à 1 h 30).
**2 h 30 C'est beau la vie.**

### TV6

14 h, 6 Tonic (et à 21 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Le grand débat** : la politique de la terreur, avec Alain Hamon, Me Georges Kiejman, Jacques Vergès, Michel Wieviorka.
**21 h 30 Black and blue** : les Crooners.
**22 h 30 Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; les premiers pas.
**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (donné le 4 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : « Obéron » (ouverture) ; « Concerto pour piano et orchestre no 2 », de Weber ; « Symphonie no 5 », de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Zinman, sol. M. Frager, piano.
**22 h 20 Les soirées de France-Musique** : « les Pêcheurs de perles » (Irma Kolassi, mezzo-soprano) ; à 0 h, musique persane.

Les programmes du samedi 19 et du dimanche 20 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

## JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 17 avril :

UNE CIRCULAIRE

● Du 16 avril 1986 relative aux investissements directs français à l'étranger.

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 18 avril :

UN ARRÊTÉ

● Du 11 avril 1986 relatif à l'émission d'obligations assimilées aux obligations de la première tranche de l'emprunt d'État Septembre 1985 de la série Avril 1986.

## BREF

### CONCOURS

**L'EXIL ET LE RETOUR.** – La CIMADE organise un concours d'affiches et de nouvelles pour les réfugiés résidant en France. Le thème « Réfugiés : de l'exil au retour » concerne aussi bien l'exil et l'insertion en France que l'espoir du retour au pays. Le concours de nouvelles sera clos le 10 mai, celui d'affiches le 31 mai. Les lauréats seront édités.

★ Renseignements, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 45-50-34-43.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 22

# ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

## OFFRES D'EMPLOIS



# LE CARNET DU Monde

## Mariages

— Camille LE FOLL
et Jean-Gabriel NORDMANN

sont heureux de faire part de leur mariage ce jour.

40, rue Charlot,
75003 Paris.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès le 11 avril 1986, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

M. Jean-Jacques ANSTETT,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
de l'université de Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur.

*« Seigneur, entre Toi et moi et Ta colère, c'est la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ que je mets. »*
Anselme de Canterbury.

Un culte a été célébré le mardi 15 avril 1986, à 10 heures, en l'Eglise réformée, 10, rue Lanterne, Lyon.

Suzanne Anstett,
100 allée D, cours La Fayette,
69003 Lyon.

— Mlle Monique Bondis,
Mme Honoré Houel,
MM. Bertrand et Olivier Houel,
Mlle Béatrice Houel,
Mme Edmond Bondis Gronow,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général de corps d'armée (CR),
Paul BONDIS,
grand-croix de la Légion d'honneur,

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 avril à 10 h 30 en l'église Saint-Louis des Invalides.

6, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

— M. Jacques Corbière,
M. et Mme Claude Corbière,
Leurs enfants, Francis, Aline, Didier et sa fiancée Corinne, Manuelle,
M. et Mme Denis Mundler-Corbière,
Leurs enfants François, Paul, Cécile,
M. et Mme Daniel Ollagnier-Corbière,
Leurs enfants Christina, Axel, Serge,
M. et Mme Jacques Charier-Jobit,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Jouffrault, Zaborowsky, Stockhausen,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques CORBIÈRE,
née Andrée Charier.

*« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »*
Jean 13, v. 13.

*« Maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande des trois est l'amour. »*
I Corinthiens 13, v. 13.

« Bellevue »,
79150 Argenton-Château.
108, avenue du Casino,
69890 La Tour-de-Salvagny.
9, rue de la Bonne-Aventure,
78000 Versailles.
Pommernstrasse 43, D 6231,
Schwalbach-Taunus, RFA.
18, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— M. Daniel Dalmeyda
et sa famille,
M. Pierre Picaud
et sa famille,
M. Jean-Pierre Gabard,
Mme Catherine Millan-Picaud
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie DALMEYDA,
née Roussel,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 8 avril 1986 à Paris.

38, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert DÉDÉ,
ancien collaborateur du service télex
au journal *le Monde*

survenu le 15 avril 1986.
L'inhumation aura lieu le lundi 21 avril 1986 au cimetière de Levallois.
On se réunira à 15 h 15 à l'entrée principale.



— Mme Paul Ghika,
Le professeur et Mme Bernard Glorion,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Ghika, Rivet et Garcin de Mayes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne GHIKA,
professeur à l'Ecole normale
de musique,

survenu le 14 avril 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Etretat.

23, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
13, boulevard Preuilly,
37000 Tours.

— Jean-Pierre et Dominique Jacquin, née Flicoteaux,
Frédérique, Christèle, Élodie,
ses parents, ses sœurs,
Mme Flicoteaux,
Mme Jacquin,
ses grand-mères,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

EMMANUEL

âgé de quinze ans et demi, survenu en montagne le lundi de Pâques.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 avril 1986 en l'église de Saubens.

9, route de Pins-Justaret,
31600 Saubens.
214, boulevard Saint-Germain,
Paris-7e.
35, rue de l'Alma,
92400 Courbevoie.

— Le président et les membres du conseil d'administration de Shell française
s'associent à la douleur de la famille de

M. Robert MARJOLIN,
administrateur de Shell française,

décédé le 15 avril 1986.

29, rue de Berri,
75397 Paris Cedex 08.

(Voir *le Monde* du 17 avril.)

— Le général et la comtesse du Mesnil du Buisson,
Le comte et la comtesse François du Mesnil du Buisson,
Le comte et la comtesse Antoine du Mesnil du Buisson,
Le docteur et la comtesse Etienne du Mesnil du Buisson,
M. et Mme Jean-François Burgelin,
Le comte et la comtesse Bruno de Ruffi de Pontevès,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel du

comte du MESNIL du BUISSON,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre
(1914-1918 et 1939-1945),
archéologue,
président de la Société
d'Ethnographie de Paris,
président honoraire
de la Société des Antiquaires de France,
président de la Société
du manoir d'Argentelles,
président d'honneur
de la Société historique
et archéologique de l'Orne,

le 8 avril 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 12 avril, en l'église de Villebadin (Orne).

Champobert, 61310 Exmes.

— L'Association démocratique des Français à l'étranger
a la tristesse de faire part du décès de son président

M. Louis PERILLIER,
préfet honoraire,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,
ancien résident général de France
en Tunisie,
vice-président du conseil supérieur
des Français à l'étranger,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 16 avril 1986.

Une cérémonie aura lieu le lundi 21 avril à 16 heures au Val-de-Grâce.

(Voir *le Monde* du 18 avril.)

— Mme André Steinmetz,
M. Jean-Luc Steinmetz,
Mme Catherine Steinmetz, Guillaume et Muriel,
Mlle Huguette Steinmetz,
Mme Germaine Paton,
Mlle Annie Steinmetz,
Mlle Roselyne Ouisse,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. André STEINMETZ,
médaille des volontaires
pour la Syrie 1928,
ingénieur de recherches

survenu à Caen, le dimanche 13 avril 1986, dans sa quatre-vingtième année.

*« Ce jour-là, le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »*
Evangile selon saint Marc.

La messe d'inhumation a été célébrée en l'église de Clinchamps-sur-Orne, le mercredi 16 avril 1986, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

rue Géo-Lefèvre,
14320 Clinchamps-sur-Orne.

## Remerciements

— Mme Maurice Cuttoli,
Et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Maurice CUTTOLI,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

## Anniversaires

— Le 19 avril 1979,

Henri GARIH

nous a quittés.
Son merveilleux souvenir est toujours dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

— En 1968 le poète

Claude SERNET

nous quittait.
Nous nous en souvenons.

## Communications diverses

— Le comité « Solidarité Amérique centrale-Oscar Romero » et le collectif « Maurice Demière » invitent, le vendredi 18 avril à 19 heures, au foyer de Grenelle, 17, rue de l'Avre, à une célébration œcuménique à l'occasion du dixième anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, et à l'occasion de l'assassinat le 16 février 1986 de Maurice Demière au Nicaragua. Suivra une soirée d'information et de témoignage sur la situation actuelle au Nicaragua, en compagnie de Chantal Bianchi, veuve de Maurice Demière.

NATIONAL LOTO Nº 16 — TIRAGE DU MERCREDI 16 AVRIL 1986




NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 19 AVRIL 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 23 AVRIL 1986
ET LE SAMEDI 26 AVRIL 1986
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI
N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 26 AVRIL 1986
*SUPER BONUS D'AVRIL*

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS Nos | 18 | 530 895,00 F |
| 5 BONS Nos + complémentaire | 61 | 73 105,00 F |
| 5 BONS Nos | 3 449 | 4 060,00 F |
| 4 BONS Nos | 119 979 | 115,00 F |
| 3 BONS Nos | 2 013 980 | 10,00 F |

# économie

## REPÈRES

### Dollar : nouveau repli à 7,0960 F

L'annonce aux Etats-Unis d'une progression du PNB (+ 3,2 %) supérieure aux prévisions pour le premier trimestre n'a pas eu d'effet stimulant sur le dollar. Au contraire, la devise américaine a continué de s'affaiblir, mercredi 18 avril, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 7,0960 F (contre 7,1220 F la veille à Paris) et 2,2250 DM (contre 2,2396 DM). Dans la matinée, le billet vert était même tombé un peu plus bas, respectivement à 7,0650 F et à 2,2130 DM. Les cambistes attribuaient ce nouveau repli, essentiellement, à l'effet de ventes en provenance du Moyen-Orient, enregistrées ces dernières vingt-quatre heures.

### Croissance : nette accélération aux Etats-Unis

La croissance s'est nettement accélérée aux Etats-Unis pour atteindre 3,2 % durant le premier trimestre de 1986, contre 0,7 % au cours des trois derniers mois de 1985. Ce rythme, près de cinq fois plus rapide, est aussi le plus fort enregistré depuis un an (3,7 % de janvier à mars 1985). Il est lié à une progression des exportations, qui a représenté la moitié du gain de croissance et à une poussée des dépenses de consommation et de logement. Le résultat, susceptible d'être révisé, s'accompagne d'un nouvel affaiblissement de la hausse des prix, revenue, en taux annuel, à 2,5 % au premier trimestre, soit la plus faible augmentation depuis le deuxième trimestre 1967. Selon le sous-secrétaire d'Etat américain du commerce, M. Clarence Brown, les Etats-Unis devraient connaître, cette année, une croissance de 4 % grâce à la relance des exportations permise par le recul du dollar, au ralentissement de l'inflation facilitée par la baisse des prix pétroliers et à une réduction des taux d'intérêt.

### Industrie mécanique : première hausse depuis quatre ans

La production de l'industrie mécanique française a crû de 1,8 % en 1985 (en volume), après un recul pendant quatre ans de globalement 12 %, selon les statistiques de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM). Grâce à la reprise de 5 % du marché intérieur, le chiffre d'affaires a atteint 230 milliards de francs, dont 102 milliards à l'exportation. L'emploi a chuté de 20 000 pour revenir à 569 000 salariés. Toutefois, les exportations ont stagné (+ 0,6 %), alors que les importations ont crû de 7,1 %, dégageant un excédent commercial réduit à 13,7 milliards en 1985, contre 17,4 milliards en 1984. La FIMTM note *« une perte de compétitivité »* et réclame des détaxations fiscales sur les investissements pour relancer le marché. On estime, en outre, nécessaire de *« remettre à niveau le système français de financement et de garantie des exportations »*.

### Métallurgie : diminution de 20,4 % des effectifs en dix ans

La Fédération FO de la métallurgie a rendu publique, le 16 avril, l'évolution des effectifs salariés dans cette branche selon l'UNEDIC telle qu'elle a été communiquée à la commission nationale de l'emploi de la métallurgie. « Après une baisse de 3,4 % en 1983 *(81 773 emplois supprimés)*, indique FO, *on a enregistré une nouvelle baisse de 4,05 % en 1984 (– 94 534 personnes).* » En dix ans, les effectifs de la métallurgie sont passés de 2 816 101 à 2 241 622, soit une diminution de 20,4 % (574 479 emplois supprimés). L'étude montre aussi que *« la part des ouvriers (59,8 % des effectifs au 31 décembre 1984) continue régulièrement à diminuer. Elle représentait 68 % des emplois de la métallurgie il y a quinze ans. La part des ingénieurs, au contraire, progresse, en passant de 5,2 % en 1970 à 8,7 % en 1984 malgré une stabilité en 1983 et un recul de 1,7 % en 1984 »*.

### Pétrole : forte progression des importations aux Etats-Unis

Les importations de pétrole aux Etats-Unis ont progressé de 18,2 % au premier trimestre de cette année par rapport à la même période de 1985, alors que la production nationale a stagné, selon les statistiques que vient de publier l'American Petroleum Institute. La production a atteint 8,9 millions de barils par jour en moyenne (– 0,5 %) et les importations 4,98 millions de barils par jour. Même si la moitié de cette hausse s'explique par le très faible niveau des importations de 1985, elle donne une (première) indication sur les difficultés des producteurs texans confrontés à la baisse des prix de l'or noir.

### SNCF : 10 000 suppressions d'emplois selon la CFDT. Arrêts de travail en perspective

La Fédération des cheminots CFDT craint que la direction de la société nationale n'annonce des suppressions d'emplois, qui pourraient atteindre 10 000, au comité central d'entreprise prévu pour le lundi 21 avril. La CFDT appelle à des arrêts de travail pour le mercredi 23. La CGT a déjà appelé, de son côté, à une *« semaine d'action »* du 21 au 24 avril. La direction ne confirme pas ces chiffres et indique que le comité d'entreprise sera appelé à prendre en compte les résultats médiocres du début d'année (baisse de 8 % du trafic marchandises).

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 7,1200 | 7,1250 | + 50 | + 70 | + 80 | + 120 | + 140 | + 250 |
| $ can. | 5,1205 | 5,1277 | – 115 | – 90 | – 228 | – 186 | – 577 | – 478 |
| Yen (100) | 4,0489 | 4,0541 | + 91 | + 107 | + 175 | + 205 | + 462 | + 533 |
| DM | 3,1821 | 3,1858 | + 77 | + 93 | + 146 | + 171 | + 394 | + 459 |
| Florin | 2,8237 | 2,8268 | + 59 | + 60 | + 94 | + 113 | + 236 | + 290 |
| F.B. (100) | 15,6277 | 15,6456 | – 181 | – 104 | – 304 | – 131 | – 513 | – 60 |
| F.S. | 3,8136 | 3,8194 | + 103 | + 124 | + 201 | + 233 | + 541 | + 623 |
| L (1 000) | 4,6460 | 4,6523 | – 209 | – 151 | – 443 | – 359 | – 1222 | – 1068 |
| £ | 10,7925 | 10,8072 | – 266 | – 215 | – 520 | – 439 | – 1286 | – 1079 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 6/8 | 6 7/8 | 6 9/16 | 6 11/16 | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 1/2 | 6 5/8 |
| DM | 4 1/2 | 4 3/4 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 3/8 | 4 1/2 | 4 5/16 | 4 7/16 |
| Florin | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/16 | 5 3/16 |
| F.B. (100) | 10 | 11 | 8 3/8 | 8 7/8 | 8 | 8 1/2 | 7 1/2 | 8 |
| F.S. | 1 | 2 | 4 1/16 | 4 3/16 | 4 1/16 | 4 3/16 | 3 15/16 | 4 1/16 |
| L (1 000) | 10 | 12 | 11 1/2 | 12 3/4 | 11 3/4 | 12 3/4 | 11 7/8 | 12 3/8 |
| £ | 11 1/8 | 11 3/8 | 10 1/2 | 10 5/8 | 10 3/16 | 10 5/16 | 9 1/2 | 9 5/8 |
| F. franç. | 7 5/8 | 8 | 7 1/2 | 7 5/8 | 7 3/8 | 7 3/4 | 7 1/8 | 7 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A LA RÉUNION ANNUELLE DES MINISTRES

# L'OCDE plus optimiste pour 1987

Comme il l'avait fait il y a trois ans, M. François Mitterrand, a convié, le jeudi soir 17 avril à l'Elysée, les ministres des affaires étrangères et des finances des vingt-quatre pays membres de l'OCDE, réunis en conseil pour une session de travail de deux jours au chateau de la Muette. En présence de M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, le président de la République a rappelé qu'il y a trois ans il avait demandé, dans une pareille occasion, que l'on prépare une conférence à haut niveau, dont l'objet serait d'étudier le rétablissement d'un système monétaire plus stable.

Cette proposition, a rappelé M. Mitterrand, avait été accueillie avec scepticisme. Mais depuis lors, l'idée a fait son chemin.

Le président a notamment rappelé qu'au mois d'avril 1985, à l'occasion de la réunion des ministres de l'OCDE, M. James Baker, secrétaire d'Etat américain au Trésor, s'était à son tour prononcé pour une conférence internationale, suggestion que le président Reagan a reprise dans son message de l'état de l'Union, au début de cette année. Bref, a dit M. Mitterrand, le désordre n'est dans l'intérêt de personne.

Le président a encore déclaré qu'il n'était pas concevable que les pays en voie de développement puissent avoir *« pour seul horizon, pour les quinze ou vingt ans à venir, la stagnation ou la récession »*. L'essor des créanciers est lié à eux, a dit M. Mitterrand, qui a proposé les six directions suivantes pour une action économique internationale : 1) la poursuite de la lutte contre l'inflation, *« qui est à la base de toute politique de redressement »* ; 2) le renforcement de la justice sociale ; 3) la réduction des déséquilibres financiers ; 4) l'aménagement de la dette, pour laquelle il n'y a pas de solution sans partage raisonnable entre le Nord et le Sud ; 5) la stabilisation du Système monétaire international ; 6) le maintien – mieux l'élargissement – du commerce international.

Pour sa part, M. Edouard Balladur a dit à la presse que la France avait renoncé à demander une conférence internationale, car, a-t-il précisé, le groupe des Dix et le Fonds monétaire ont pris en compte les projets articulés par la France et les vues des pays en voie de développement.

### Deux sujets de discussion

C'est ce vendredi, en fin d'après-midi, que le conseil ministériel de l'OCDE prendra fin. Au cours de cette session, plutôt morne, deux sujets de discussion entre Européens et Américains ont pris un certain relief. Les Américains demandent l'application de règles plus strictes en ce qui concerne l'octroi de ce que l'on appelle les *« crédits mixtes »*, ceux qui comportent un certain élément de don.

Selon les règles en vigueur, la formule n'est acceptée qu'à condition que le pays exportateur inclue un pourcentage minimum de 25 % de don. Les Américains voudraient, comme on le sait, porter cette proportion à 50 %. Les points de vue en présence paraissaient encore très éloignés à quelques heures de la fin de la conférence. Il a été admis que les crédits mixtes ne pourraient plus être accordés à des pays riches.

Toute la question est de savoir quel sort sera réservé à ceux qui seront consentis aux pays dits intermédiaires, tels que l'Inde. Les Américains voudraient que la règle des 50 % s'applique également à eux, ce qui est une manière d'en réduire considérablement le champ, car les pays donateurs ont tous le souci de réduire les dépenses budgétaires.

Les Européens, et semble-t-il les Japonais, seraient prêts à accepter une limite de 35 % pour ces pays et de 40 % pour les pays pauvres.

Les rapports commerciaux entre les Etats-Unis et l'Europe ont fourni un deuxième sujet de discussions, sinon d'affrontements. Prenant prétexte que l'élargissement de la Communauté européenne mettait en péril certaines ventes américaines au Portugal, M. Vance Baker en a profité pour critiquer, thème permanent de la diplomatie américaine, le fonctionnement de la politique agricole commune.

Les experts de l'OCDE ont encore révisé dans un sens nettement plus optimiste leurs prévisions concernant la croissance et la hausse des prix pour l'année prochaine, comme ils l'avaient déjà fait pour l'année en cours (*le Monde* du 26 mars 1986). Les chiffres pour la France n'ont pas encore été établis. Pour l'ensemble de la zone, les prix n'augmenteraient cette année que de 3,50 %, et en 1987 de 2,75 %. Quant à la croissance du produit national brut, elle serait pour chacune des deux années de 3,25 %.

En ce qui concerne l'Europe, la demande intérieure augmenterait au cours de chacune des deux années, de 3,25 %, tandis que le produit national brut, qui progresserait de 2,75 % en 1986, augmenterait l'année prochaine de 2,50 %.

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a pour sa part déclaré que, si les pays de la Communauté s'en tiennent à la stratégie commune qu'ils ont adoptée, ils pourraient augmenter d'un point leur potentiel de croissance et de 0,5 % le rythme du commerce mondial, tout en réduisant d'ici à 1990 le nombre de leurs chômeurs de 30 %.

PAUL FABRA.

## Un rappel sans suite ?

Fallait-il que M. François Mitterrand convie à l'Elysée comme il l'avait fait il y a trois ans, quelques semaines avant le « sommet » de Williamsburg, vingt-quatre ministres des affaires étrangères et des finances pour leur rappeler qu'il avait alors demandé la préparation d'une conférence internationale *« à haut niveau »* destinée à étudier une réforme du système monétaire international, « œuvre d'une génération » ?

Il est vrai que l'idée a été reprise, en termes du reste aussi imprécis, par ceux qui avaient d'abord affecté de l'ignorer le plus complètement : les Américains. Cependant, le zèle des dirigeants français pour réclamer la reconstruction d'un ordre monétaire international ne date pas d'aujourd'hui ; il fait partie du discours qu'on attend de Paris depuis une retentissante conférence de presse prononcée par le général de Gaulle en... février 1965.

Il est toujours difficile de souligner soi-même la justesse de ses propres vues. Pour éviter que sa nouvelle intervention n'apparaisse comme un exercice d'autojustification, il aurait sans doute fallu que le président de la République puisse la présenter comme le renouvellement de l'appel qu'il avait lancé en 1983.

Or il semble que le gouvernement français n'ait nullement l'intention de prendre une telle initiative dans les circonstances actuelles. Il se pourrait que le président de la République revienne à la charge, comme pour rappeler la sagesse, au prochain sommet de Tokyo, le souci bien normal étant de marquer son droit d'antériorité, alors que M. Baker, secrétaire américain au Trésor, a laissé entendre, la semaine dernière à Washington, qu'il se donnait jusqu'à l'été pour juger de l'opportunité d'une réunion internationale sur le sujet. Faute de pouvoir formuler lui-même, dans le nouveau contexte politique français, une proposition en bonne et due forme, le chef de l'Etat chercherait-il à exercer une sorte de magistère de la parole ? La difficulté est, tout en prenant de la hauteur, de garder le contact avec la réalité.

Comme pour se faire mieux entendre, M. Mitterrand avait accepté que son exposé, pourtant bref, soit interrompu toutes les deux minutes par un interprète (le traduisant en anglais). Cette procédure, qui montre à quel point le français a cessé d'être la langue de la diplomatie, s'imposait-elle pour un message rédigé en termes si généraux.

P. F.

UNE PREMIÈRE INTERNATIONALE

## Syndicats et patronats de l'OCDE invitent leurs gouvernements à « augmenter l'emploi »

Grande première sur le plan international : à l'occasion du conseil ministériel de l'OCDE, le jeudi 17 avril à Paris, le TUAC (1) pour les syndicats et le BIAC (2) pour les employeurs ont présenté, pour la première fois, une déclaration conjointe, en vingt-huit points, sur le thème *« plein emploi et croissance, objectif social et économique »*. Ce texte, qui a donné lieu à plus d'un an de discussions préparatoires, a été commenté devant la presse par M. David Basnett, président du TUAC, et par le Dr Curt Nicolin, président du BIAC.

*« Une société qui n'offre pas, de façon persistante, des possibilités d'emplois réels, productifs et rémunérateurs, ne peut échapper à l'instabilité sociale »*, affirme la déclaration conjointe TUAC-BIAC. *« Le but*, souligne-t-elle, *est de réduire à la fois le chômage et l'inflation. »* Les organisations syndicales et professionnelles *« doivent avoir confiance dans les politiques des gouvernements, ce qui à son tour aidera la négociation collective à maintenir l'inflation à un niveau bas dans le contexte d'une croissance économique »*.

Inquiets de la persistance d'un chômage élevé dans les pays de l'OCDE, le TUAC et le BIAC considèrent que l'objectif principal de la politique économique doit être d'atteindre le plein emploi – qui n'est pas entendu ici comme l'absence de tout chômage – *« par une augmentation des investissements et une intensification de la croissance économique »*. Aussi jugent-ils que *« la réduction des taux d'intérêt serait une contribution positive à l'orientation des ressources vers des investissements productifs et créateurs d'emplois »*. Par ailleurs, *« la politique fiscale devrait jouer un plus grand rôle dans beaucoup de pays pour encourager les entreprises à investir davantage, ce qui augmenterait les possibilités d'emploi productif »*.

Les partenaires sociaux sont invités à *« rechercher ensemble les moyens d'aboutir à une croissance soutenue et non inflationniste et au plein emploi. Les gouvernements ont aussi la responsabilité d'appuyer ce processus de négociation entre les partenaires sociaux »*. Le TUAC et le BIAC n'hésitent pas à faire référence au concept de flexibilité mais en termes savamment balancés : *« Une flexibilité accrue du marché du travail ne peut pas en elle-même générer la croissance économique, mais l'absence de flexibilité ou l'incapacité des marchés du travail à s'ajuster aux changements structurels peut constituer un obstacle au plein emploi (...). Cela implique une mobilité du travail qui serait grandement facilitée si les salariés peuvent compter sur de nouvelles possibilités d'emploi. »*

En conclusion, la déclaration conjointe affirme que *« la négociation collective doit être un système souple »*, notamment pour permettre *« aux employeurs et aux salariés de négocier toutes les conditions de travail en fonction de circonstances changeantes »*. Le TUAC et le BIAC incitent les gouvernements de l'OCDE à *« assurer une croissance largement supérieure au taux approximatif de 3 % projeté pour la zone de l'OCDE pour 1966, augmenter rapidement le niveau de l'emploi, restaurer la base industrielle nécessaire dans la plupart des pays »*.

(1) La commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) est composée de quarante centrales syndicales nationales dans les pays de l'OCDE (dont la CFDT, FO, la FEN et la CGC pour la France), *« représentant quelque soixante millions de travailleurs »*.

(2) Le comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) est composé des organisations industrielles et d'employeurs des vingt-quatre pays membres de l'OCDE.

## AGRICULTURE

## L'Assemblée européenne contre la politique agricole commune

De notre correspondant

Strasbourg. – Pour la première fois depuis qu'il est élu au suffrage universel direct, le Parlement européen s'est prononcé nettement, le jeudi 17 avril, contre la politique agricole commune (PAC) par 182 voix pour, 151 voix contre et 12 abstentions. L'Assemblée de Strasbourg s'en est pris, sous couvert des contraintes budgétaires de la CEE, aux fondements mêmes de l'Europe verte, c'est-à-dire à une politique de prix devant assurer le revenu agricole, à la préférence communautaire et aux exportations subventionnées.

Les représentants français – à l'exception de ceux du PS, qui se sont ralliés à la majorité, et des élus du Front national, qui n'ont pas participé au scrutin, – et leurs alliés, les démocrates chrétiens et les écologistes, n'ont pu s'opposer au travail de sape orchestré par les conservateurs britanniques. Le soutien des députés espagnols – répartis pour l'essentiel entre le groupe socialiste et les conservateurs – à la résolution adoptée a joué un rôle décisif dans le résultat de jeudi.

Au départ, le document qui était présenté par la commission de l'agriculture en séance plénière était largement favorable à la PAC. A telle enseigne que son rapporteur, M. Provan (conservateur britannique), n'avait pas donné sa caution.

Alors que la commission de l'agriculture avait rejeté le « gel » des prix préconisé par Bruxelles, l'assemblée acceptait d'entrée de jeu un amendement qui, à lui seul, bouleversait le sens du texte initial. En déplorant que *« le principe selon lequel les dépenses agricoles doivent progresser à un rythme inférieur à celui des ressources propres de la Communauté n'ait pas été respecté, compte tenu des propositions de la Commission européenne »*, le Parlement a pris une position encore plus restrictive que celle de l'exécutif européen.

La limite budgétaire étant posée, l'Assemblée, au gré des quatre cents amendements présentés, dont soixante-dix environ ont été retenus, a resserré l'étau. Il est ainsi demandé la création d'un système pluri-annuel de prix *« lié à une large utilisation des aides directes aux revenus »*. Le texte amendé recommande ensuite une politique d'exportation *« qui offre plus de souplesse que les mécanismes actuels de restitutions à l'exportation »*.

Poursuivant sur sa lancée, la majorité de jeudi demande aux Douze de fixer pour les principales productions *« des niveaux normaux de stocks au-dessus desquels il devrait être décidé des mesures complémentaires de contrôle de la production »*. A plusieurs reprises, la résolution se réfère en outre à l'accroissement des dépenses agricoles pour réclamer *« de profonds changements »* pour la PAC.

La résolution réussit le tour de force de biffer toute référence communautaire qui, dans l'esprit des défenseurs de l'Europe, contribue à un meilleur équilibre des marchés agricoles.

Les conservateurs, M. Provan en tête, ont applaudi des deux mains le texte final. M. Cassidy, s'exprimant en français pour être sûr d'être entendu, comme il l'a souligné, par *« les médias français »*, s'est étonné de ce que M. François Guillaume, le ministre de l'agriculture, *« se batte pour augmenter les prix agricoles, alors que la PAC coûte en moyenne 7 000 F par an à chaque famille française »*. M. Woltjer (Pays-Bas), au nom du groupe socialiste, s'est, de son côté, félicité d'aboutir enfin à un succès après tant d'années d'efforts contre la production d'excédents.

Pour sa part, M. Debatisse (UDF) a dénoncé *« l'étrange union des socialistes et des conservateurs contre l'Europe verte »*. M. Musso (RPR) n'a pas été plus amène à l'égard de ces deux familles politiques en leur reprochant de pousser les gouvernements à *« renationaliser »* la politique agricole commune. M. Pranchère (PCF) a, lui, stigmatisé une assemblée qui *« cède au chantage budgétaire, aux multinationales et à la pression des Etats-Unis »*. Et Mme Martin (PR) a refusé de s'associer à un rapport qui « condamne les agriculteurs ».

MARCEL SCOTTO.

## L'Etat rembourse 400 millions de dollars sur son emprunt de l'automne 1982

L'Etat français va rembourser 400 millions de dollars sur l'eurocrédit de 4 milliards de dollars levé à l'automne 1982 par le gouvernement Mauroy. Cet emprunt comportait deux tranches : la première de 2,3 milliards irréversibles, la seconde de 1,7 milliard en stand-by. C'est sur cette seconde tranche que le remboursement s'effectue.

En décembre dernier, 600 millions de dollars avaient déjà été remboursés par le gouvernement Fabius, ce qui ramène donc à 3 milliards de dollars les sommes encore dues sur l'eurocrédit de l'automne 1982.

D'après nos informations, le gouvernement s'apprêterait dans les jours ou les semaines qui viennent à rembourser par anticipation de nouvelles tranches de cet emprunt contracté en dollars ou de celui levé en juin 1983 en ECU par l'intermédiaire de la CEE. Cette opération aura pour double but d'alléger les charges d'intérêts et de dégonfler la masse monétaire grossie par de très fortes entrées de capitaux.

# SOCIAL

## A PARIS

### Le tribunal administratif annule l'exclusion des étrangers de l'allocation parentale d'éducation

Le tribunal administratif de Paris vient d'annuler, sur un recours du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), la décision de la Ville de Paris d'exclure les étrangers n'appartenant pas à la Communauté européenne du bénéfice de l'allocation de congé parental d'éducation qu'elle accorde aux familles nombreuses. Cette allocation, d'un montant de 2 500 F, est versée, depuis le 1er octobre 1980, aux familles d'au moins deux enfants pendant trente mois après la naissance d'un enfant supplémentaire si un des parents n'exerce pas d'activité rémunérée.

Le 26 novembre 1984, le Conseil de Paris avait réservé cette allocation aux Français à compter du 1er janvier 1985 (*le Monde* du 29 novembre 1984). Devant les protestations, notamment l'intervention du préfet, il a permis, le 25 mars 1985, aux citoyens des pays de la Communauté européenne élargie à l'Espagne et au Portugal, aux réfugiés politiques (par exemple ceux d'Asie du Sud-Est) ou aux apatrides, de bénéficier de l'allocation, ce qui revenait à n'exclure que les Maghrébins, les Africains et les Turcs. Toutefois, les étrangers qui recevaient déjà une allocation ont continué (et continueront) à la toucher pendant les trente mois prévus. En janvier 1986, on comptait 36 % d'étrangers parmi les 3 260 bénéficiaires. En contrepartie, on avait assoupli les conditions de résidence : on n'exige plus que trois ans de résidence à Paris au cours des cinq dernières années, et non trois années en continu.

Le MRAP avait fait valoir devant le tribunal que ces dispositions, *« assorties de motifs ouvertement xénophobes »*, étaient contraires à l'article 2 de la Constitution, au Traité de Rome et aux règlements communautaires, ce que niait évidemment la Ville de Paris.

Le tribunal a, en fait, considéré que l'on ne pouvait fixer de *« conditions discriminatoires »* à *« une prestation versée sur fonds publics »* que si cela découlait nécessairement de l'application d'une loi ou d' *« une nécessité d'intérêt général »*, ou s'il existait entre les habitants de la commune *« des différences de situation appréciables »*, ce qui n'est pas le cas. Précisant que, *« si la Ville de Paris pouvait décider d'instituer une prestation non obligatoire, elle ne pouvait cependant l'assortir de conditions d'octroi relevant d'une politique démographique qu'elle n'avait pas compétence pour définir »*, il a annulé les dispositions excluant les étrangers.

M. Jacques Chirac a annoncé ce vendredi matin que la Ville de Paris appliquerait la décision du tribunal. Néanmoins, elle fera appel du jugement devant le Conseil d'État, car la position du Conseil de Paris est selon M. Chirac *« légitime »* et conforme à l'esprit de la loi de 1983 sur la décentralisation, même si celle-ci doit être précisée sur ce point. Le premier ministre a aussi annoncé qu'il attendrait l'arrêt du Conseil d'État pour savoir *« ce qu'il y a lieu de faire sur le plan national »*.

En effet, depuis le 1er juillet 1985 il existe une allocation parentale sur le plan national : elle est attribuée par les caisses d'allocations familiales à la naissance d'un enfant, à partir du troisième, sans distinction de nationalité. Mais, pour la toucher, il faut qu'un des parents, ayant travaillé avant, abandonne provisoirement son travail. Son montant n'est que de 1 500 F par mois et elle n'est versée que vingt-quatre mois. En janvier 1986, 3 414 personnes en bénéficiaient.

## Le nouvel indicateur du chômage

### LA CGT EST « PRÊTE » A PARTICIPER A DES DISCUSSIONS

Après l'annonce, par M. Jacques Chirac, d'une mission *« de réflexion et de propositions »* confiée à M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE, sur les statistiques du chômage, la CGT se déclare *« prête »*, dans un communiqué, *« à participer à des discussions (...) pour établir un nouvel indicateur plus fiable du chômage »*.

Dans sa lettre adressée à M. Malinvaud, M. Chirac précise : *« Je vous saurais gré d'associer à vos réflexions M. Lionel Stoléru (...) et de recueillir les avis de M. Francis Blanchard, directeur général du BIT. »* Dans un délai de deux mois, ajoutait le premier ministre, les conclusions des travaux devront être connues. (*le Monde* du 18 avril).

# CONJONCTURE

## Bourse de Paris : grain de sable dans la confiance

*(Suite de la première page.)*

Pourtant, *a priori*, le contenu du projet de loi de finances rectificative ne pouvait qu'être bénéfique à la Bourse de Paris avec ses nombreuses mesures destinées à *« restaurer la confiance »*. Mais un grain de sable est venu enrayer cette belle mécanique qui procure aux emprunteurs – et d'abord à l'Etat – les ressources dont ils ont besoin, déclenchant une réaction épidermique qui s'est étendue aussi aux actions.

### « Jeudi noir »

L'origine de ce « jeudi noir » réside modestement dans le contenu de trois feuillets dactylographiés discrètement joints au projet de loi de finances rectificative au titre des *« mesures complémentaires »*, celles-ci englobant aussi le retour à l'anonymat sur l'or. Pour les familiers du marché, cette *« rationalisation du régime fiscal des fonds communs de placement »* et de celui *« des organismes collectifs de placement et de leurs membres »* – que l'on se bornait à annoncer, avant le conseil des ministres, comme une simple *« mesure très technique »* – signifiait tout simplement une volte-face par rapport au régime d'imposition applicable jusque-là aux Sicav et aux fonds communs de placement (*le Monde* du 18 avril).

Sans entrer dans le détail d'un mécanisme effectivement très compliqué pour le profane et où se mêlent joyeusement les notions de « coupons échus d'obligations » et de « coupons courus », on retiendra *grosso modo* que, à compter du 1er juin prochain, en principe (si les pouvoirs publics ne font pas marche arrière d'ici là...), les titres vendus par ces Sicav et FCP avant détachement du coupon entraîneront l'imposition de ces coupons, ce qui mettra fin à la taxation avantageuse du régime précédent (l'imposition sur la plus-value). Les services de M. Bérégovoy s'étaient bien gardés de toucher jusqu'à présent au système dans l'intérêt du marché et en dépit de la perte de recettes qui en résultait sur la base de quelque 150 milliards de francs de coupons d'obligations.

Cette perspective devait déclencher un vent de panique à la Bourse de Paris. Dès son ouverture, à 10 heures du matin, le MATIF tombait en « limit down », selon le jargon des professionnels, ce qui signifie que, d'emblée, le marché à terme avait chuté du maximum de 2 % autorisé par le règlement. Un écart de cours qui peut sembler banal pour les actions françaises, où l'on a vu mieux, mais qui est tout à fait exceptionnel pour un marché obligataire où les variations supérieures à 0,1 % ou 0,2 % sont exceptionnelles.

Les cotations étaient aussitôt suspendues sur le MATIF pour la première fois de sa courte histoire, pour être reprises à 12 h 30, avec l'obligation faite aux adhérents de verser un supplément de dépôt de garantie de 17 000 F par contrat de 500 000 F, lequel venait naturellement s'ajouter au « deposit » (premier montant garanti) de 20 000 F requis pour ce type d'opérations.

Cette exigence de la chambre de compensation des instruments financiers, justifiée par les événements, devait naturellement « étrangler » quelques commis d'agent de change. Mais elle permit probablement au MATIF de ne pas retomber à nouveau en baisse de 2 % sous l'action conjuguée des investisseurs institutionnels, venus au secours de ce marché, alors que les obligations, de leur côté, chutaient de 3 % à 4 %, soit, là aussi, des écarts hors du commun.

### 20 milliards de francs d'interventions

Dès midi, les sommes mises dans le plateau pour essayer de faire pencher la balance représentaient plus de 20 milliards de francs, et il est vraisemblable qu'à la clôture du marché, prononcée dans un beau tohu-bohu, l'intervention des « zinzins » (les institutionnels) aura été bien supérieure à ce montant. A titre de comparaison, il faut savoir que, la veille, les transactions réalisées sur l'ensemble du marché obligataire représentaient 6,5 milliards de francs.

Au lendemain de ce sérieux « coup de tabac », il est encore trop tôt pour déterminer les conséquences – à la fois sur le marché et sur le comportement de ses acteurs – de ces nouvelles dispositions, si elles devaient être maintenues en l'état. Les particuliers n'étant guère pénalisés fiscalement par le nouveau système, ce sont surtout les gestionnaires de portefeuilles et les trésoriers d'entreprise – les principaux utilisateurs des instruments de gestion collective à court terme – qui devront probablement modifier leur politique d'investissement.

On craint d'ores et déjà que les trésoriers, qui bénéficiaient jusqu'à présent, tacitement, d'un crédit d'impôt, ne soient dorénavant enclins à préférer d'autres formes de placement, tels les comptes à terme, au détriment de ces SICAV et fonds communs, avec un rendement, il est vrai, très inférieur et qui en atténue l'intérêt.

Les professionnels, qui ont tout intérêt à noircir le tableau, alors que le marché obligataire est en train de toucher le fond en matière de perspectives de rentabilité, le mouvement de baisse des taux d'intérêt ne devant guère dépasser 1 % d'ici à la fin de l'année, sont naturellement les premiers à crier à la mesure « anti-économique ». Et d'évoquer la nécessaire existence d'un marché – obligataire – qui assure à lui seul les trois quarts de l'activité et de la capitalisation de l'ensemble de la Bourse de Paris.

On ne se prive pas de dénoncer, au passage, la décision prise parallèlement par le ministère au titre des *« mesures complémentaires »*, à savoir le retour à l'anonymat sur l'or, un placement que d'aucuns persistent à qualifier de stérile, économiquement parlant, et dont les contre-performances, il est vrai, s'inscrivent en rouge sur tous les tableaux de rentabilité de placements. Mais, et c'est là où la raison d'Etat sait habituellement se substituer au raisonnement financier, l'amnistie fiscale et douanière décidée par le gouvernement (moyennant une taxe de 10 % sur le montant) exige la présence de *« véhicules aux vitres fumées »* pour assurer le transport des sommes rapatriées et déjouer les éventuelles demandes de justifications. L'or est de ceux-là.

SERGE MARTI.

## LA BAISSE DES TAUX BANCAIRES EN FRANCE ET EN SUÈDE

### Une généralisation à pas comptés

La plupart des grandes banques françaises ont procédé, le jeudi 17 avril, à la réduction d'un demi-point de leur taux de base (lequel détermine les conditions de l'ensemble des crédits consentis à la clientèle) pour le ramener de 10,60 % à 10,10 % avec effet à partir du lundi 21 avril. Ce barème était inchangé depuis novembre 1985 en dépit de la détente progressive enregistrée depuis lors sur le front des taux d'intérêt domestiques où, paradoxalement, la baisse des taux à long terme était supérieure, depuis quelques semaines, à celle du court terme.

Les établissements de crédit ont été amenés à prendre cette décision après que la Banque de France eut elle-même baissé d'un demi-point son taux d'intervention, le ramenant de 8 1/4 % à 7 3/4 %, non sans relever en même temps les réserves obligatoires sur les emplois et les dépôts des banques (*le Monde* du 16 avril). Le loyer de l'argent au jour le jour s'est aligné dans la matinée de jeudi, passant de 8 1/8 % à 7 3/4 %. On s'attendait, par ailleurs incessamment à une diminution du taux réglementé, à savoir la rémunération offerte aux détenteurs de livrets (A, B, « rose » ou LEP, « bleu » du Crédit mutuel, épargne logement).

La baisse d'un demi-point du taux de base bancaire est apparemment légèrement supérieure à ce qu'exigerait l'état du marché. Mais ce qui constitue une diminution de recette pour les banques pourrait être compensé par une tarification des services, projet qui a immédiatement provoqué les protestations de l'Institut national de la consommation et de la Confédération syndicale du cadre de vie.

Notons encore que la Banque centrale suédoise, la Riskbank, a décidé elle aussi, jeudi, de réduire de 8,5 % à 8 % son taux d'escompte et qu'une baisse d'un demi-point est attendue aux Etats-Unis et au Japon, seule la Banque d'Angleterre a clairement fait savoir qu'elle ne souhaitait pas pour le moment une réduction des taux d'intérêt. Cependant, les milieux financiers londoniens sont persuadés que la Grande-Bretagne ne pourra pas rester longtemps à l'écart de l'actuel mouvement de fonds. La Barclays, principale banque de dépôts, a annoncé, dès vendredi matin, la baisse de son taux de base d'un demi-point, le ramenant à 10,5 %.

S. M.

# AFFAIRES

## L'AVENIR DU POIDS LOURD EN EUROPE

## Constructeur cherche partenaire...

Ford se désengage, Fiat se renforce, General Motors hésite, Renault persévère... Les stratégies différentes des constructeurs dans le poids lourd en Europe recouvrent une même réalité : un secteur sinistré par les surcapacités et une guerre des prix à l'origine de l'hémorragie financière qui les a affaiblis et les affaiblit encore. *« Les constructeurs européens ont perdu 350 à 400 millions de livres (plus de 4 milliards de francs) par an en 1983 et en 1984 »*, estime M. Sam Toy, président de Ford Grande-Bretagne.

En 1979, l'Europe immatriculait 418 000 poids lourds. En 1982, le chiffre tombait à 282 000. Malgré une légère remontée en 1985, le marché ne suffit plus à nourrir des constructeurs trop nombreux et qui ont tous investi dans les années 1970 en prévision d'un marché en croissance. L'exportation qui servit d'exutoire à la profession est, elle aussi, mise à mal. Les pays pétroliers ont moins de moyens et taillent dans leurs dépenses : l'Arabie saoudite n'a acheté, en 1985, que 1 583 camions, contre 15 000 par an en 1980 et en 1981. Les pays en développement exigent de plus en plus un pourcentage d'« intégration », c'est-à-dire de production locale. Enfin, partout, la concurrence japonaise fait sentir ses effets. L'Europe, qui exportait 238 000 véhicules en 1980, n'en a plus vendu à l'étranger que 164 000 en 1984.

Les surcapacités qui en ont résulté sont encore estimées à 25 %, soit l'équivalent de la part de marché du numéro un européen, l'allemand Daimler-Benz. La crise se traduisit dans les pires années, 1983 et 1984, par une guerre des prix qui atteignit des records rarement rencontrés ailleurs. *« On vendait deux camions pour le prix d'un »*, ne manquent jamais de rappeler les constructeurs.

Les restructurations industrielles sont alors devenues le mot d'ordre, et elles sont encore loin d'être achevées. Certaines pourtant portent déjà leurs fruits. Ainsi Iveco, filiale poids lourds de Fiat, a réussi à dégager en 1985 un bénéfice de plus de 100 millions de florins (environ 300 millions de francs) – le siège social est aux Pays-Bas – contre une perte de près de 400 millions de florins en 1984. Et ce malgré un outil industriel éclaté (14 usines), puisque Iveco est né au cours des dix dernières années d'une fédération de sociétés rachetées : OM en Italie, Magirus en Allemagne, Unic en France.

Bien que moins en avance, Renault-Véhicules industriels (RVI), filiale de la Régie, enregistre également une amélioration de sa situation : les pertes ont été réduites de moitié, passant de 2 988 millions de francs en 1984 à 1 541 en 1985. Au prix de suppressions d'emplois (2 550 départs en 1985) et d'efforts de gestion qui ont permis de réduire les pertes d'exploitation et les charges financières. Il reste du chemin à faire d'ici à l'équilibre prévu pour 1988. *« Mais RVI n'est en aucun cas un nain engagé dans une bataille de géants »*, estime M. Philippe Gras, son PDG, pour lequel les efforts de restructuration continueront à peser plus lourd dans le redressement que l'évolution du marché mondial qui ne laisse guère espérer de croissance significative à court terme.

### Repli sur les Etats-Unis

Les manœuvres engagées par les Américains présents en Europe dans le poids lourd relèvent de la même analyse. Même si elles se traduisent actuellement par des stratégies quelque peu contradictoires. General Motors, qui perd de l'argent, tente, comme dans l'automobile, d'acheter des parts de marché en reprenant des constructeurs nationaux en difficulté : Pegaso en Espagne, British Leyland en Grande-Bretagne. Pour l'instant sans grand succès. Sera-t-il finalement contraint, comme Ford, d'envisager un repli vers sa base américaine ?

Car tel est bien le sens de l'accord intervenu entre Iveco et Ford en Grande-Bretagne (*le Monde* du 17 avril 1986). En reconnaissant qu'il n'a plus les moyens de continuer seul dans ce secteur (malgré 18 % du marché en Grande-Bretagne) et en constituant avec l'italien une société commune Iveco-Ford Trucks Ltd dans laquelle il ne détient plus que 48 %, l'américain amorce un désengagement en douceur. Si l'on est loin des grands projets mondiaux de rapprochement évoqués par M. Giovanni Agnelli, le patron de Fiat, cet accord limité apparaît cependant comme une victoire pour le groupe italien, qui renforce ainsi sa présence sur le premier marché européen du poids lourd où il était jusque-là peu présent. Il complète ainsi son édifice européen, qui peut lui assurer une part de marché égale – il détient actuellement 17 % du marché européen et Ford 6 % – à celle de Daimler-Benz. Ce nouvel accord poussera-t-il General Motors à relancer sa quête de partenaire ? Qu'en sera-t-il pour RVI, plus fragile que ses concurrents Mercedes, MAN, Volvo ou SAAB ? M. Besse reconnaissait récemment qu'il y aurait d'autres rapprochements dans ce secteur. Mais, pour l'heure, chez RVI, on compte plus sur des efforts internes, voire sur une coopération industrielle entre constructeurs (sur des organes mécaniques par exemple) que sur des fusions pour améliorer la compétitivité du groupe.

CLAIRE BLANDIN.

## La construction du phare d'Ouessant est remise en question

Alors qu'ont été commencées depuis plusieurs mois à Nantes les premières opérations de montage de l'ouvrage, la nécessité de construire le phare géant d'Ouessant fait l'objet, dans les milieux politiques et techniques, d'interrogations de plus en plus pesantes. Rappelons les données de ce projet, d'une grande audace technique. Situé à 40 milles (presque 80 kilomètres) au sud-ouest de l'île d'Ouessant, ce phare, destiné à mieux « canaliser » la navigation maritime, très dense dans les parages de l'entrée de la Manche, mesurerait 232 mètres, dont 127 sous l'eau. Coût : entre 400 millions et 500 millions de francs à la charge de l'Etat.

Au fur et à mesure des études préalables, les ingénieurs et experts en mécanique des sols ont rencontré des difficultés, qui sont allées croissantes. Au fond de la mer, dans cette zone de l'Atlantique, le sol se liquéfie et se dégrade. Un ouvrage de ce type reposant sur trois pieds risque de s'enfoncer sous l'effet de la houle.

Quant aux spécialistes de la navigation maritime – y compris ceux de la marine nationale, – ils constatent que les « rails » de circulation en vigueur actuellement au large du Finistère permettent de séparer et de contrôler correctement le trafic des cargos et des pétroliers. Il n'est donc pas nécessaire de créer de nouvelles « autoroutes maritimes » encore plus éloignées de la côte. Pas besoin, en conséquence, d'installer à grands frais une balise, sorte d'île-phare artificielle permettant aux navires de se repérer à l'entrée ou à la sortie de ces chenaux.

Les extrêmes difficultés techniques et les arguments purement nautiques conduisent donc de plus en plus d'experts à s'interroger sur le bien-fondé de poursuivre la construction de ce phare appelé « aide majeure » à la navigation d'Ouessant.

Dans le meilleur des cas – à condition que le service maritime du Havre, qui dirige les études, surmonte les problèmes qu'il rencontre, – l'ouvrage ne pourrait être mis en service qu'en 1988 (alors qu'à l'origine la date prévue était l'été 1986). L'État a déjà engagé plus de 200 millions de francs sur les budgets 1984 et 1985, mais beaucoup moins a été effectivement dépensé. Quelque 100 millions sont inscrits cette année.

Si le gouvernement décide de faire marche arrière, outre l'amour propre des ingénieurs qui sera froissé, il lui faudra verser des dédommagements importants aux entreprises avec qui il traite, SPIE-Batignolles, Alsthom à Nantes et les AFO à Brest. S'il persévère, il s'aventure dans un pari technique très risqué et très cher...

M. Guellec, nouveau secrétaire d'État à la mer, a entre les mains un dossier empoisonné. D'autant que, maire de Pouldreuzic, dans le Finistère, il est aux premières loges.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

## Nominations

● **Au sein d'Havas-Tourisme**, création d'une direction Havas-Voyages d'affaires confiée à **M. PIERRE CARDINALE**, quarante-huit ans, directeur général de « France-Voyages » de 1980 à 1985, après avoir assumé la direction des agences « Via Voyages » de 1964 à 1979. Pour Havas-Tourisme, il s'agit de développer son service aux entreprises et de renforcer son activité dans le domaine de la billeterie d'affaires, secteur qui représente déjà 700 millions de chiffres d'affaires à travers les deux cent soixante agences et implants du réseau. Seront ainsi créés un service foires-expositions à l'étranger et une centrale de traitement de billeterie d'affaires.

● **Au Conseil mondial de l'alimentation, M. GÉRALD TRANT**, vice-ministre canadien de l'agriculture, a été nommé directeur exécutif par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. M. Trant, âgé de cinquante-huit ans, spécialiste des problèmes agricoles et économiques, succède à M. Maurice Williams (Etats-Unis).

● **A la société Radar, M. DANIEL AMAR** devient président du conseil de surveillance, et M. Albert Siboni, président du directoire. Ces nominations traduisent la prise de contrôle de Radar par Primistères, dont M. Daniel Amar est vice-président-directeur général et M. Siboni directeur général. M. Georges de Leusse, président de Primistères, devient également membre du conseil de surveillance de Radar.

● **Chez Ciba-Geigy**, premier chimiste suisse et troisième fabricant mondial de médicaments (69 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), **M. ALEXANDRE KRAUER**, cinquante et un ans, a été désigné pour succéder, en 1987, au président Louis von Planta, qui sera atteint par la limite d'âge (soixante-dix ans). M. A. Krauer est actuellement président adjoint au comité de direction.

● **A l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC), M. JEAN MENU**, ancien président de la CGC, a été élu président. Il succède à M. Emile Boursier (CNPF), en vertu du principe qui fait alterner tous les deux ans à la tête de l'AGIRC le représentant des employeurs et celui des cadres. Les présidences des commissions ont été attribuées à MM. Jean de Santis (CGC), Jacques Dunaigre (CNPF) et Roland Bruyère (UCC-CFDT).

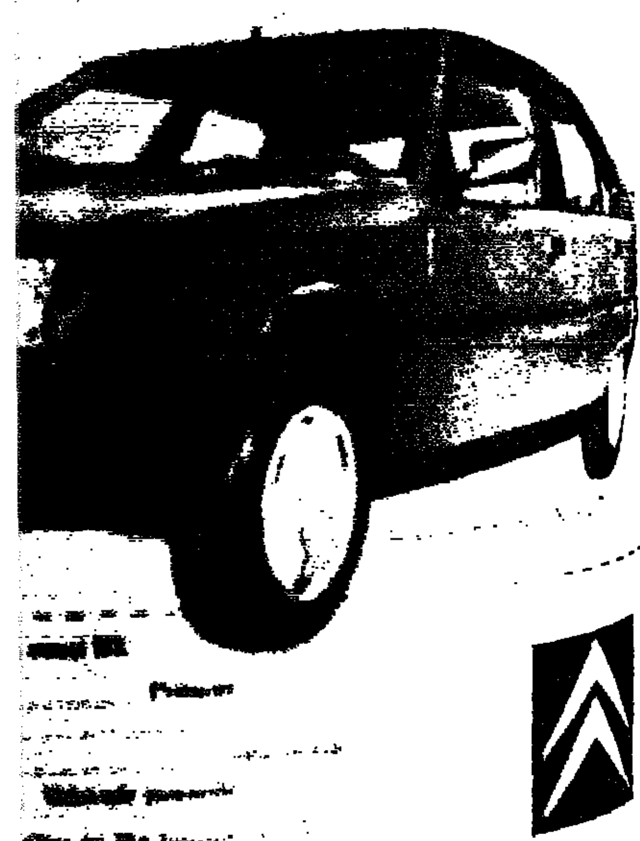
● **A la Compagnie aérienne du Languedoc, M. ROBERT DA ROSA** a été nommé président. M. Da Rosa est déjà PDG de la compagnie Air Littoral. Cette nomination implique une coopération étroite entre les deux compagnies qui, ensemble, représentent une flotte de vingt appareils assurant trente lignes régulières en France et en Europe.

● **En Lorraine, M. JEAN AUGEARD**, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Lorraine de 1977 à 1982, a été élu président de l'Union patronale interprofessionnelle de la Moselle. Il succède à M. Pierre Lajorje, membre du conseil exécutif du CNPF, décédé accidentellement le 29 novembre 1985. – (*Corresp.*)

● **A la présidence de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC), M. ALBERT MOREL**, PDG des Coopérateurs de Champagne, prend la succession de M. Gilbert Pigenet. M. Morel, cinquante-sept ans, responsable d'une des quatre coopératives régionales qui sont demeurées puissantes dans le mouvement coopératif, a été nommé par un conseil central, qui devrait présenter, à un congrès extraordinaire, dans trois mois, de nouveaux statuts pour la FNCC. Celle-ci devrait devenir un organisme non de gestion, mais de représentation du mouvement coopératif.

● **A l'Institut français du grand froid**, un nouvel organisme spécialisé dans diverses actions concernant les produits surgelés, **M. ROLAND VIOLOT**, cinquante-sept ans, a été nommé président. Il est, par ailleurs, président du Salon international de l'alimentation (SIAL).





# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS






Le conseil d'administration, réuni le 16 avril, a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires atteint 3 083 millions de francs (contre 2 763 millions de francs en 1984), en progression de 12 %. Le résultat d'exploitation, après des amortissements et provisions de 276,9 millions de francs, s'établit à 163,7 millions de francs, marquant une augmentation de 24 %.

Le résultat financier est en recul sur l'exercice précédent : 103 millions de francs contre 166 millions de francs. Cela s'explique, d'une part, par l'absence, en 1985, de dividendes provenant de Lyonnaise American Holding, le bénéfice de cette filiale ayant été réinvesti dans l'acquisition de 30 % supplémentaires de General Waterworks. D'autre part, les résultats comptables n'intègrent pas les plus-values latentes sur le portefeuille de titres de placement ; si on en tient compte, la gestion de la trésorerie a dégagé des résultats réels en augmentation sensible.

Au titre des opérations exceptionnelles, l'exercice enregistre une charge de 89 millions de francs (contre 193 millions de francs en 1984), liée aux opérations de cession des filiales Intrafor-Cofor et Faca et à l'achèvement des opérations de restructuration de Degrémont.

Au total, le résultat net s'établit à 150,9 millions de francs (contre 78,6 millions de francs en 1984 et 126,7 millions de francs en 1983). Il sera proposé à l'assemblée générale de fixer le dividende à 29 F (43,50 F avec l'avoir fiscal), contre 22 F (33 F avec l'avoir fiscal) pour l'exercice précédent.

Les comptes consolidés du groupe seront examinés par le conseil d'administration du 14 mai. D'après les données disponibles, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 15 % en 1985, le résultat net global s'établit à environ 400 millions de francs (contre 207 millions de francs) et la part du groupe est voisine de 270 millions de francs (149 millions de francs en 1984).

## CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 16 avril 1986 sous la présidence de Jérôme Seydoux, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice de 44,670 millions de francs après constitution d'importantes provisions sur les participations dans les secteurs du transport maritime et des croisières.

Le conseil d'administration a décidé d'augmenter de 10 %, par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites, le capital actuellement de 531 105 500 F pour le porter à 584 216 000 F. Les actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une pour dix porteront jouissance du 1er janvier 1985.

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 18 juin prochain pour statuer sur les comptes de l'exercice 1985, le versement d'un dividende de 9 F, avoir fiscal compris, égal à celui de l'exercice précédent, à l'ensemble des actions anciennes et nouvelles qui composeront le capital. Les actionnaires auront la faculté d'opter pour le paiement de ce dividende en actions.

## DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 8 avril 1986 sous la présidence de M. J.-C. Pomaret, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 mai 1986.

Ces comptes définitifs confirment les évaluations provisoires publiées précédemment. Le résultat consolidé du groupe ressort à 62 261 000 F, étant rappelé que l'économie d'impôt résultant du report déficitaire représente 17 760 000 F, et que ce report déficitaire a été soldé en 1985.

Le bénéfice net de la société mère Delalande S.A. s'élève à 53 392 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 28 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 14 F. Comme l'année précédente, ce dividende pourra, à la demande des actionnaires, être payé en actions.

## VICAT

VICAT a vendu en 1985, toutes destinations confondues, 3 513 000 tonnes (ciment + clinker) contre 3 673 000 tonnes en 1984. 1986 devrait encore enregistrer une baisse de 2% en volume, rejoignant ainsi le rythme, lent mais soutenu, de décroissance des années 1975 à 1981.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de la société, en augmentation de 1,2 %, a atteint 1 496 606 000 F. La capacité d'autofinancement affectée par la crise de notre industrie et l'encadrement des prix, s'élève à 179 726 576 F contre 172 578 472 F en 1984. Le bénéfice net est ainsi de 42 082 454 F contre 40 304 626 F en 1984.

La situation des Etats-Unis contraste heureusement avec la récession de notre industrie en France. Les prévisions à court et moyen terme de la Portland Cement Association établissent à 90 millions de tonnes, la consommation annuelle américaine contre 86,6 millions en 1985.

Notre filiale, National Cement Company, dont les structures de production sont aujourd'hui parmi les plus efficientes et les plus modernes des cimenteries nord-américaines réalise, en 1985, un bénéfice net de 3 348 000 dollars.

Le conseil d'administration, qui a arrêté les comptes le 27 mars 1986, proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 17,50 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 8,75 F.




Le groupe Dumez vient de signer, au Nigéria, une extension au marché de génie civil, lot n° 3 de l'aciérie d'Ajaokuta pour un montant équivalant à 2,5 milliards de francs.

Les paiements de ce contrat seront assurés par une compensation en pétrole.



## COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

RÉSULTATS 1er SEMESTRE 85-86

Le résultat courant avant impôt du premier semestre de l'exercice 1985-1986 s'élève à 10,3 millions de francs, en progression de 36,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'établissait à 7,5 millions de francs.

Les résultats exceptionnels (provenant, pour l'essentiel, de cessions de participations) ont atteint 58,2 millions de francs, contre 120 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice 1984-1985, au cours duquel avait été notamment cédée la participation de la Compagnie dans Blanzy-Ouest. Après prise en compte de ces résultats exceptionnels et de l'impôt, le bénéfice net ressort, pour le premier semestre de l'exercice en cours, à 58 millions de francs (contre 105,4 millions de francs).

Pour l'ensemble de l'exercice 1985-1986, le résultat courant avant impôt devrait, selon les prévisions actuelles, être en progression d'environ 50 % par rapport à l'exercice précédent, étant rappelé que le capital a été accru de 38,5 % depuis le début du présent exercice.

CGE

# AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU HAUT CONSEIL DU SECTEUR PUBLIC

## « L'Etat privatise des entreprises en commençant par y reprendre un pouvoir total »

### *nous déclare M. Michel Charzat (PS)*

*M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, président du Haut Conseil du secteur public, organisme créé par la loi de nationalisation de 1982, est chargé d'apprécier le fonctionnement des entreprises nationales et de conseiller le gouvernement. Le Haut Conseil comprend 10 parlementaires, 5 syndicalistes, 5 personnalités qualifiées et 5 représentants de l'Etat. La loi de 1982 n'étant pas abrogée, cet organisme est maintenu, mais les membres parlementaires vont changer, ce qui entraînera l'élection d'un nouveau président.*

**« Le gouvernement a déposé un projet de loi sur la privatisation qui sera discuté à l'Assemblée à partir du mardi 22 avril. Que pensez-vous de la procédure retenue ?**

– La loi ouvrira une période de cinq ans pour dénationaliser. Cela évite la précipitation, mais cela laissera les entreprises dans l'incertitude. C'est là que réside à mon avis le risque le plus grand ; celui de la paralysie des décisions. Quand telle ou telle sera dénationalisée ? Comment ? Quels seront les nouveaux actionnaires ? Il sera mal commode pour les dirigeants de prendre des décisions importantes pendant cette période transitoire, qui durera des mois, voire des années. Quelle sera la réalité de leur liberté de gestion dans ce contexte ?

» Ces délais risquent d'être mis à profit par la technostructure étatique pour renforcer sa tutelle. La bonne santé retrouvée depuis deux ans, le caractère des dirigeants et les contrats de plans avaient émancipé les entreprises. Elles ont gagné leur autonomie de gestion. La dénationalisation risque alors, paradoxalement, de provoquer un retour en force de l'étatisation. Remarquez, déjà, comment, dans les nouveaux conseils d'administration, les personnalités qualifiées vont être exclues au profit des seuls mandataires de l'Etat. On privatise des sociétés en commençant par y reprendre un pouvoir étatique total. On indique que l'Etat n'est pas fait pour produire, pour justifier la dénationalisation, mais on réinstalle l'administration aux postes de commande.

### Le danger de la défrancisation

**– A la lecture du texte gouvernemental, pensez-vous toujours que la dénationalisation ne sera pas le contraire de la nationalisation, c'est-à-dire que l'opération sera plus difficile à conduire ?**

– Le recours aux ordonnances permet d'afficher une volonté de dénationalisation, tout en différant les transferts effectifs de la propriété publique au privé. Bref, le gouvernement s'est donné du temps, et il en faudra en effet. D'abord, parce que lors de la nationalisation il n'y avait qu'un seul acteur : l'Etat. Là, il y en aura plusieurs à trouver. Avec chacun, il faudra que les modalités de cession soient transparentes afin de ne pas léser la collectivité et d'éviter toute opération favorisant des intérêts particuliers. Le président de la République y veillera comme il l'a indiqué.

» Mais, au-delà de cette première difficulté, il faudra surmonter le danger de ce que M. Barre appelait la défrancisation des entreprises et des banques que l'on s'apprête à dénationaliser. Or les législations nationale et européenne permettent difficilement de trouver une parade contre les achats par les groupes étrangers.

**– Et d'un point de vue social ?**

– C'est une autre difficulté : la distribution des postes d'administrateurs salariés dans les nouveaux conseils d'administration des entreprises. Je me réjouis de voir que cette présence des salariés, qui a été positive, est conservée sous forme d'option.

» Mais, puisque le nombre de sièges va baisser de 6 à 3 ou 4, comment les répartir, et sur quelle base, dans le futur, désigner leurs successeurs ? Le texte du gouvernement ne le dit pas. En outre, il faudra trouver sur les marchés financiers 40 à 50 milliards par an, selon notre estimation, qui a été confirmée officiellement par le gouvernement. Cela risque de déstabiliser la Bourse et d'assécher les marchés financiers.

**– Le président de la République a tenu à distinguer les nationalisations de 1982, ayant fait l'objet d'un contrôle constitutionnel, de celles de la Libération, qui ne l'ont pas fait. Il y aura donc aussi des obstacles juridiques ?**

– Le projet de loi appelle sans doute des améliorations sur le plan juridique. D'abord, il renvoie aux lois de 1945, 1946, 1982, etc., sans tenir compte que, depuis, de vastes réorganisations ont eu lieu, et que le nom même de certaines sociétés a changé. Le Haut Conseil aurait pu être utilement consulté à ce propos. Mais, en sus, le projet installe en France trois types d'entreprises publiques : les non-privatisables comme la SNCF ou Renault – elles sont deux cent soixante – les privatisables comme Thomson ou Suez – elles sont trois cent cinquante, – dont certaines conserveront des éléments de leur statut précédent (loi de la démocratisation) et d'autres pas. Enfin, sur le plan des principes, on fera certainement observer qu'une dénationalisation par ordonnances rompt avec *« le parallélisme des formes »* puisque les nationalisations ont fait, elles, l'objet d'une loi.

**– Le périmètre fixé par la loi et les modalités de privatisation fixées par ordonnances, le gouvernement espère-t-il ainsi franchir ces obstacles ?**

– Reste qu'il faudra arbitrer entre deux possibilités : la vente des actions et les augmentations de capital réservées aux investisseurs privés. L'augmentation de capital est la seule technique qui concilie la volonté de privatisation et l'intérêt de l'entreprise, surtout lorsqu'elle accompagne une opération stratégique comme la signature d'accords internationaux. Mais elle doit être conduite par l'entreprise elle-même.

» La cession d'actifs est, en revanche, la seule qui rapporte de l'argent à l'Etat. Mais encore faudrait-il alors ne pas s'en servir pour financer des dépenses courantes, comme en Grande-Bretagne. La tentation sera forte et le risque élevé. Cela affaiblira, en cas de vente par appartement par exemple, la cohérence des entreprises et remettra en cause les équilibres et les objectifs atteints depuis quelque temps.

» La nationalisation a permis une gestion souple et efficace. Il serait inacceptable que l'on perturbe gravement le fonctionnement d'entreprises industrielles et bancaires confrontées à la concurrence internationale. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER.

LE REPLI DES COURS DU CAFÉ

## Un correctif à la surévaluation de la sécheresse brésilienne

Le café a littéralement *« bu la tasse »* le 15 avril, chutant de 148 livres sur le marché de Londres (à 2 165 livres la tonne), tandis que, à Paris, il cédait d'un coup 115 francs (à 2 525 francs le quintal). Ce retournement brutal, confirmé en grande partie depuis lors, a suivi la révision à la hausse par l'Institut brésilien d'études agricoles (IEA) de l'estimation de récolte dans l'Etat de Sao-Paulo.

Initialement fixée à 1,8 million de sacs de 60 kilos (contre 7 millions de sacs environ l'an passé) en raison de la terrible sécheresse qui, l'hiver dernier, a décimé des milliers de caféiers, cette récolte est évaluée aujourd'hui à 2,96 millions de sacs. Si l'Institut brésilien du café (IBC) a immédiatement contesté ce chiffre, il n'a pu empêcher les opérateurs de liquider massivement leurs positions et d'accélérer un mouvement de repli qui se dessinait depuis plusieurs semaines déjà. En l'espace de deux mois, les cours ont reculé de près de 25 %.

### Spéculation

Ce retour de bâton corrige, en réalité, la hausse exagérée qui l'a précédé. Fin décembre, l'annonce d'une réduction de moitié de la production totale brésilienne (14 millions de sacs pour la campagne 1986-1987) avait projeté les cours du café vers des sommets inconnus depuis les gelées de 1977. Le 7 janvier, la cote à Paris culminait à 3 250 francs par quintal. Pris d'une réelle panique, négociants et torréfacteurs ont alors constitué des stocks substantiels, moyennant des achats soutenus sur le marché. La spéculation, il fallait s'y attendre, s'est ruée à son tour sur le café.

En brûlant des terres « sacrées » de l'arabica – dont le Brésil est le premier producteur mondial, – le soleil a du même coup échauffé les esprits des opérateurs les plus raisonnables. En janvier, la décision du maire de Sao-Paulo de supprimer le *cafzinho* (petit café distribué gratuitement et à profusion sur les lieux de travail au Brésil) a fourni un nouvel élément d'inquiétude au marché.

Les difficultés rencontrées par la Colombie – deuxième producteur mondial – pour accroître ses ventes d'arabica ont joué aussi. En effet, la congestion fréquente du port de Buenaventura, zone de transit du café, empêche Bogota de se substituer partiellement à Sao-Paulo. La flambée a été telle que l'Accord international du café n'a pu jouer son rôle d'éteignoir, malgré trois augmentations du quota global d'exportation, puis sa suppression totale, le 19 février.

C'est seulement début mars que les opérateurs ont pris conscience du caractère pour le moins prématuré de leurs achats. *« Nous avons assisté à un mouvement de pure anticipation. A aucun moment le marché n'a jusqu'ici manqué de café »*, observe, amusé, un professionnel. Les négociants reconnaissent que les effets de la sécheresse ont été surévalués et qu'ils ne se feront pas sentir sur les embarquements d'arabica avant l'été prochain. Résultat : le marché du café s'affaiblit faute d'intervenants. Les torréfacteurs qui ont acheté au-delà de leurs besoins immédiats peuvent voir venir. *« Ils ont une autonomie supérieure à un mois »*, s'accordent à dire les courtiers.

Les pays producteurs, quant à eux, se tiennent momentanément à l'écart. *« La plupart d'entre eux refusent de vendre au cours actuel, car ils espèrent un nouveau raffermissement d'ici à l'été »*, précise un analyste. Chez un important négociant en café, on reconnaît adopter une position baissière.

Jusqu'à quand ? *« Il n'a pas gelé au Brésil depuis cinq ans, ce qui paraît anormalement long*, répond M. Kohly, de la société Goldschmidt. *Certains opérateurs se fondent sur l'observation des taches solaires pour prédire une vague de froid dans les zones de plantation entre juin et juillet... »*

Les opérateurs envisagent cependant avec prudence l'éventualité de nouveaux caprices du ciel. La baisse actuelle des cours traduit aussi leur intention de réagir avec sang-froid, et sans contretemps, aux données fondamentales du marché.

ERIC FOTTORINO.



MARCHÉS FINA

PARIS

AUTOUR DE LA CORE

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 16 avril | 17 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 139,7 | 139,4 |
| Valeurs étrangères | 111,6 | 113 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 16 avril | 17 avril |
|---|---|---|
| Indice général | 368,5 | 368,9 |

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 avril ........ 7 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 17 avril | 18 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 175,40 | 176 |

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

LE REPLI DES COURS DU CAFÉ

# Un correctif à la surévaluation de la sécheresse brésilienne

Spéculation

ERIC FOTTORINO




# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

18 Avril

### Reprise

*Le calme est revenu vendredi rue Vivienne. Au premier étage, concerné au premier chef par le relèvement de la taxation des plus-values sur les SICAV et FCP à court terme, la tendance était mieux orientée. Un peu plus haut, le MATIF avait recouvré ses esprits et une hausse d'un point environ a été enregistrée. A midi, 1 640 contrats avaient été conclus (9 594 la veille entre 12 h 30 et 15 h).*

*Sur le parquet, royaume des actions, une sensible reprise s'est produite. Les belles valeurs se sont mises sur le devant de la scène (CSF, Printemps, Sanofi, Presses Cité, Pernod, ELF, Bis, L'Oréal, Lafarge, Club Méditerranée, Roussel-Uclaf un moment réservé). La cotation de SCREG fut également retardée en raison de l'abondance de la demande. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané, améliorant son score matinal (+ 1,23 %), enregistrait une avance de 1,81 %.*

*Signalons qu'en liaison avec le décès de Marcel Dassault l'action de l'entreprise a baissé de plus de 3 %.*

*Une fois encore, ce sont les achats étrangers qui ont fait la différence. Selon les professionnels, la réaction du marché la veille a prouvé que la Bourse était parvenue à un seuil de vulnérabilité. Mais les aspirations de consolidation de la Communauté, favorisées par l'événement fiscal, ont été déjouées. Comme à l'habitude maintenant, les ventes domestiques déclenchent 24 ou 48 heures plus tard des mouvements d'achats venus de l'extérieur.*

*Sur le marché de l'or, le napoléon, toujours revigoré par le retour à l'anonymat, est monté à 600 F (+ 1,9 %) contre 589 F. De nouveau, 6 000 pièces ont été échangées, soit le triple des séances habituelles. Avec la baisse du dollar, le lingot a rendu 400 F à 78 000 F. La devise-titre s'est échangée entre 7,16 F et 7,20 F (contre 7,22 F/7,28 F).*

## NEW-YORK

### Toujours la hausse

Après un début de séance placé sous le signe de l'irrégularité, Wall Street a, de nouveau, progressé jeudi, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles, un moment en repli, s'est ensuite nettement redressé, battant même son record de la veille. Il s'est établi à 1 855,03, soit une progression de 7,07 points.

Dans un premier temps, l'annonce de la progression de 3,2 % (en moyenne annuelle) du produit national brut au premier semestre a pesé sur l'activité autour du Big Board. Les investisseurs ont craint, en effet, que ce résultat, supérieur aux prévisions, dissuade la Réserve fédérale (Fed) d'abaisser son taux d'escompte. Il reste que ce chiffre est encore sujet à révision, et le marché a préféré retenir d'autres nouvelles plus optimistes pour amorcer une remontée. C'est ainsi que la publication des premiers résultats trimestriels de sociétés — souvent très bons — ont redonné confiance aux opérateurs.

Les hausses ont donc une nouvelle fois dominé, puisque, sur 2 060 valeurs traitées, 1 004 ont monté, 676 se sont repliées, 380 demeurent inchangées. Parmi les titres les plus actifs, on notait ATT, avec plus de 4,3 millions de transactions, US Steel et Bankamerica (plus de 2 millions de titres échangés). Le volume d'activité, toujours important, s'est cependant réduit à 161,4 millions de titres, contre 173,83 millions lors de la précédente séance.

| VALEURS | Cours du 16 avril | Cours du 17 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 42 3/8 | 42 1/2 |
| A.T.T. | 24 1/2 | 24 3/4 |
| Boeing | 58 3/8 | 58 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 48 1/8 | 48 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 75 | 76 5/8 |
| Eastman Kodak | 60 1/4 | 58 3/8 |
| Exxon | 58 3/4 | 57 7/8 |
| Ford | 83 5/8 | 83 3/8 |
| General Electric | 78 | 78 5/8 |
| General Motors | 84 1/2 | 82 7/8 |
| Goodyear | 31 5/8 | 32 3/4 |
| I.B.M. | 154 7/8 | 154 3/4 |
| I.T.T. | 46 1/8 | 46 3/8 |
| Mobil Oil | 29 3/4 | 29 3/4 |
| Pfizer | 62 1/4 | 63 7/8 |
| Schlumberger | 30 7/8 | 30 3/8 |
| Texaco | 32 1/2 | 32 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 80 7/8 | 82 1/8 |
| Union Carbide | 23 1/4 | 23 |
| U.S. Steel | 20 1/8 | 19 5/8 |
| Westinghouse | 57 3/8 | 56 7/8 |
| Xerox Corp. | 65 7/8 | 60 3/4 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**PROUVOST : CHUTE DES PROFITS.** — Le premier groupe textile français n'a plus le vent en poupe. Son résultat pour 1985 a baissé et même bien baissé avec un bénéfice net de 101 millions de francs (– 30 %). Le phénomène avait été prévu. Il résulte du repli des cours de la laine exprimés en francs. Prouvost a été obligé de constituer des provisions pour dépréciation des stocks. Le dividende net est maintenu à 1,50 F. Pour 1986, les résultats devraient se retrouver à des niveaux en ligne avec ceux de 1984, avec un chiffre d'affaires de 9,6 milliards de francs et un bénéfice avant impôt de 200 millions de francs (139 millions en 1985, 183 en 1984).

**FALLATTE (GROUPE ANDRÉ) : RÉSULTATS EN FLÈCHE.** — Pour l'exercice 1985-1986, qui s'achèvera le 31 août prochain, le bénéfice net consolidé devrait atteindre 18 millions de francs (+ 116 %) pour un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions (+ 5,7 %).

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 16 avril | 17 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 139,7 | 139,4 |
| Valeurs étrangères | 111,6 | 113 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 16 avril | 17 avril |
|---|---|---|
| Indice général | 368,5 | 368,9 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**

Effets privés du 18 avril ........ 7 3/4 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 17 avril | 18 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 175,40 | 176 |

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 37 | 1 644 |
| 5 % | 56 10 | 1 055 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 145 |
| Emp. 7 % 1973 | 7575 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 119 51 | 7 980 |
| 9,80 % 78/93 | 105 50 | 7 545 |
| 8,80 % 78/86 | 100 72 | 3 086 |
| 10,80 % 79/94 | 108 50 | 6 717 |
| 13,25 % 80/90 | 111 20 | 11 616 |
| 13,80 % 80/87 | 107 71 | 6 995 |
| 13,80 % 81/89 | 113 13 | 3 564 |
| 16,75 % 81/87 | 111 10 | 10 142 |
| 16,20 % 82/90 | 124 60 | 4 261 |
| 16 % juin 82 | 125 15 | 13 764 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 154 50 | 3 567 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 113 | 11 620 |
| Ch. France 3 % | 156 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 20 | 3 191 |
| CNB Paribas | 106 80 | 3 191 |
| CNB Suez | 110 90 | 3 191 |
| CNI janv. 82 | 102 55 | 3 191 |
| CRH 10,90% déc.85 | 117 10 | 2 966 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 AVRIL

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 17/4

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1543 | 4,5 % 1973 | 1820 | 1810 | 1806 | – 0 92 |
| .... | C.N.E. 3% | 4050 | 4050 | 4063 | + 0 32 |
| 1092 | B.N.P. | 1085 | 1120 | 1120 | + 3 22 |
| 1110 | C.C.F. | 1320 | 1320 | 1320 | .... |
| 2160 | Electricité T.P. | 2685 | 2720 | 2720 | + 1 30 |
| 1330 | Renault T.P. | 1529 | 1650 | 1650 | + 7 91 |
| 2060 | Rhône-Poul. T.P. | 2290 | 2390 | 2390 | + 4 36 |
| 1306 | St-Gobain T.P. | 1355 | 1410 | 1410 | + 4 05 |
| 230 | Elf-Aquitaine | 310 | 319 90 | 319 90 | + 3 19 |
| 220 | – (certific.) | 294 | 299 | 303 | + 3 06 |
| 1780 | Epeda-B-Faure | 1900 | 1960 | 1950 | + 2 63 |
| 2450 | Essilor | 2520 | 2575 | 2580 | + 2 38 |
| 385 | Esso S.A.F. | 443 50 | 469 | 456 | + 2 81 |
| 2990 | Eurafrance | 3035 | 3020 | 3020 | – 0 49 |
| 1250 | Eurocom | 1405 | 1405 | 1405 | .... |
| 1740 | Euromarché | 2120 | 2110 | 2110 | – 0 47 |
| 280 | Electrolux | 305 | 308 | 308 | + 0 98 |
| 280 | Ericsson | 294 50 | 288 | 288 | – 2 20 |
| 395 | Exxon Corp. | 412 50 | 412 | 412 | – 0 12 |
| 530 | Ford Motors | 603 | 593 | 593 | – 1 66 |
| 83 | Freegold | 81 70 | 82 60 | 82 60 | + 1 10 |
| 96 | Gencor | 96 | 95 | 95 10 | – 0 93 |
| 560 | Gén. Electr. | 575 | 568 | 563 | – 2 08 |
| 415 | Gén. Belgique | 488 | 494 | 499 | + 2 25 |
| 590 | Gen. Motors | 612 | 593 | 596 | – 2 61 |
| 50 | Goldfields | 51 50 | 51 | 51 | – 0 97 |
| 42 | GdMetropolitain | 44 90 | 45 20 | 47 | + 4 67 |
| 89 | Harmony | 82 10 | 79 90 | 80 | – 2 56 |
| 2280 | Siemens A.G. | 2323 | .... | .... | .... |
| 138 | Sony | 155 60 | 150 70 | 151 20 | – 2 95 |
| 141 | T.D.K. | 167 20 | 164 10 | 164 | – 1 91 |
| 14 | Toshiba Corp. | 17 20 | 17 15 | 17 15 | – 0 29 |
| 1160 | Unilever | 1237 | 1218 | 1218 | – 1 53 |
| 380 | Unit. Techn. | 368 | 380 | 380 | + 3 26 |
| 580 | Vaal Reefs | 510 | 491 10 | 491 10 | – 3 70 |
| 300 | Volvo | 397 | 391 20 | 391 20 | – 1 46 |
| 280 | West Deep | 250 50 | 250 50 | 250 50 | .... |
| 505 | Xerox Corp. | 478 50 | 443 60 | 443 60 | – 6 90 |
| 1 55 | Zambia Corp. | 1 54 | 1 52 | 1 52 | – 1 29 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 18/4 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 122 | 7 096 | 6 800 | 7 400 |
| ECU | 6 855 | 6 853 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 318 400 | 318 760 | 308 500 | 325 500 |
| Belgique (100 F) | 15 640 | 15 620 | 15 050 | 15 900 |
| Pays Bas (100 fl.) | 282 560 | 282 560 | 272 | 292 |
| Danemark (100 krd) | 88 440 | 88 560 | 82 | 90 |
| Norvège (100 k) | 100 700 | 100 520 | 97 500 | 103 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 762 | 10 780 | 10 350 | 11 050 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 070 | 5 057 | 4 750 | 5 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 646 | 4 654 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 381 480 | 380 350 | 369 | 389 |
| Suède (100 krs) | 99 420 | 99 380 | 96 | 102 |
| Autriche (100 sch) | 45 375 | 45 400 | 44 500 | 46 450 |
| Espagne (100 pes.) | 5 028 | 5 025 | 4 850 | 5 400 |
| Portugal (100 esc.) | 4 806 | 4 791 | 4 500 | 5 400 |
| Canada ($ can 1) | 5 126 | 5 120 | 4 850 | 5 250 |
| Japon (100 yens) | 4 059 | 4 067 | 3 880 | 4 050 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 18/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 78200 | 78100 |
| Or fin (en lingot) | 78400 | 78000 |
| Pièce française (20 fr) | 589 | 600 |
| Pièce française (10 fr) | 455 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 542 | 545 |
| Pièce latine (20 fr) | 485 | 499 |
| Souverain | 630 | 625 |
| Pièce de 20 dollars | 3200 | 3200 |
| Pièce de 10 dollars | 1640 | 1630 |
| Pièce de 5 dollars | 1040 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3185 | 3170 |
| Pièce de 10 florins | 510 | 520 |
| Or Londres | 339 25 | 341 |
| Or Zurich | 339 50 | 341 50 |
| Or Hongkong | 339 75 | 341 45 |
| Argent Londres | 5 40 | 5 21 |

Le Monde

# TROIS DISPARITIONS

## Marcel DASSAULT

**Marcel Dassault, le célèbre constructeur d'avions français, est mort, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 avril, à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, où il était hospitalisé depuis dix-sept jours. Dassault était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est rendu, en fin de matinée, au domicile de Mme Dassault à Paris.**

### Avionneur et homme de presse

Marcel Dassault était l'homme de toutes les passions, mais d'abord la passion des *« beaux avions »*, comme il avait l'habitude de dire. Homme politique, « patron » de presse, producteur de films, tout l'amusait, tout l'intéressait. Mais il se voulait surtout ingénieur et il revendiquait ce titre de gloire, quitte à créer, puis à entretenir, la légende selon laquelle il avait eu la révélation de sa *« vocation »* d'ingénieur de l'aéronautique en manipulant, tout enfant, une boîte d'inventions électriques. Cette passion pour tout ce qui vole, de l'avion de combat (comme le célèbre Mirage) à l'avion orbital Hermès (au projet duquel sa société est associée), il avait réussi à la communiquer à ses collaborateurs et à ses quinze mille employés.

Au total, Marcel Dassault est, à un titre ou à un autre, responsable de la construction, par sa société aéronautique, qui est le fleuron de tout un empire industriel et commercial contrôlé par un holding, la Société centrale d'études Marcel Dassault (SCEMD), de plus de six mille six cents avions de tous les modèles depuis la Libération. Un travail opiniâtre d'industriel de génie – le mot n'est pas trop fort – qui lui a fait dire que, s'il était heureux de gagner de l'argent, c'était moins pour l'accumuler que pour inventer et produire ; bref, pour ne jamais s'arrêter de peur de s'ennuyer un jour.

Cette volonté farouche de survivre, il l'avait démontrée pendant la dernière guerre mondiale, lorsqu'il avait su refuser de travailler pour l'occupant étranger avant d'être interné au camp de Buchenwald. Mais il avait su aussi témoigner de cette passion de la création et de la réussite sur le plan professionnel lorsque, nationalisé à plusieurs reprises par des gouvernements de gauche avant et après la guerre, il avait tenu à rester, parmi les siens, comme simple conseiller technique de sa société aéronautique. *« J'ai toujours établi moi-même les caractéristiques de mes avions »*, confiait-il.

L'homme politique qu'a été, aussi, Marcel Dassault a fait preuve de la même fidélité à lui-même et à ses compagnons d'armes. Dès 1958, au retour du chef de la France libre au pouvoir, il est gaulliste, à sa manière qui fait de lui un député réputé pour son absentéisme : on ne le voit, pratiquement, siéger au Palais-Bourbon que pour prononcer le traditionnel discours d'ouverture de la législature du doyen d'âge. Mais il resta longtemps fidèle à sa circonscription de l'Oise, là où il faisait de somptueux cadeaux aux maires des communes dont les projets de développement dépassaient les finances locales.

#### Des succès contagieux

Cela lui donnait du temps pour superviser sa société aéronautique, le groupe des Avions Marcel Dassault – Breguet Aviation, qui, depuis une dizaine d'années, exportait en moyenne jusqu'à 70 % de sa production : les Mirage, quels que soient leurs types, volent aux couleurs de nombreuses armées de l'air dans le monde, et des centaines d'entre eux ont connu l'épreuve du feu dans des combats en Asie, au Proche-Orient ou en Amérique latine.

Les succès de Marcel Dassault à l'étranger étaient contagieux : ils entraînaient derrière le célèbre avionneur toute une catégorie d'entreprises diverses, depuis les fabricants d'équipements, les constructeurs d'armements et jusqu'à des sociétés de travaux publics ou d'infrastructures immobilières qui sont associées à chaque vente d'un avion Mirage.

En 1981, cet homme-orchestre, dont l'humour était le trait dominant, avait accepté, en remerciant le premier ministre de l'époque, M. Pierre Mauroy, pour sa « gentillesse », de faire cadeau à l'Etat, qui le nationalisait, d'une part de ses actions pour l'équivalent de 1,8 milliard de francs. Il n'avait rien réclamé en contrepartie, sachant que, étant indispensable, on le maintiendrait à la tête de son groupe aéronautique. Et, du reste, il s'était engagé, au nom de la France, comme on le lui avait demandé, à concevoir le prochain avion de combat de l'armée de l'air française à partir du nouveau prototype Rafale. Ce faisant, il avait pris conscience de la nécessité de prévoir la succession, en rajeunissant les cadres puisque la moyenne d'âge, à ce jour, de ses équipes d'ingénieurs est de trente-cinq ans.

La disparition de Marcel Dassault survient quarante-huit heures après que, par l'intermédiaire de son ami de toujours, M. Pierre Guillain de Bénouville, il eut demandé à racheter une part des actions de son groupe aéronautique (environ 9 %) pour en reprendre le contrôle avec le projet de privatisation.

JACQUES ISNARD.







### M. ARTHUR DEHAINE (RPR) REMPLACE M. MARCEL DASSAULT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Arthur Dehaine, quatrième sur la liste RPR-UDF de l'Oise, remplacera à l'Assemblée nationale M. Marcel Dassault, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi.

Maire RPR de Senlis depuis 1974, expert-comptable, M. Dehaine a été député de l'Oise de 1976 à 1981. Il est âgé de cinquante-trois ans.

[Né le 20 juin 1932 à Senlis (Oise), expert-comptable, Arthur Dehaine est maire de Senlis. Ancien député (de 1976 à 1981), il était alors responsable, pour le groupe RPR, de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Membre du comité central du RPR, membre du comité directeur de l'Institut français des experts-comptables, il est membre du comité directeur de l'Association des maires de France.]



## André AUDINOT

**M. André Audinot, député non-inscrit de la Somme, président du conseil d'administration et du conseil de surveillance du *Figaro*, directeur général de la Socpresse (le groupe de M. Robert Hersant), est décédé, ce vendredi matin 18 avril, d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-deux ans.**

### Président du « Figaro » et député de la Somme

Le nom d'André Audinot est lié depuis près de trente ans à celui de M. Robert Hersant, dont il était le bras droit jusqu'à ce jour. Né le 23 septembre 1933 à Monchy-Lagache (Somme), André Audinot était diplômé d'études supérieures de sciences économiques et sociales.

Sa carrière auprès de M. Hersant comme administrateur de quotidiens et directeur de périodiques commence en 1959. Il prendra de plus en plus d'importance au sein du groupe, au fur et à mesure de la construction de l'empire Hersant. Il devient coresponsable du *Figaro* dès 1975, après son rachat, et, un an plus tard, il assume la direction générale du groupe de presse.

André Audinot devait par la suite prendre diverses responsabilités au sein des organismes professionnels : président du Syndicat de la presse parisienne et vice-président de la Fédération nationale de la presse française (depuis 1980), membre du conseil d'administration de l'Agence France-Presse (depuis 1981).

Le président du *Figaro* a mené parallèlement une carrière politique dans son fief de la Somme, où il a été élu député pour la première fois en mars 1973, et constamment réélu depuis. Tête de liste RPR-UDF le 16 mars dernier, il avait décidé de siéger à nouveau comme non-inscrit. Il avait été, en 1985, vice-président du conseil régional de Picardie, mais il ne s'était pas présenté aux récentes élections régionales.

Inculpé le 20 septembre 1982 d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse, dans l'instruction du dossier Hersant menée par M. Claude Grellier, André Audinot avait demandé que joue l'immunité parlementaire – refusée en dernier ressort par la Cour de cassation – et avait réclamé le non-lieu. Il était, d'autre part, l'auteur d'une proposition de loi, déposée en janvier 1984, sur le secret professionnel des journalistes.

**[*Le Monde* adresse à la famille d'André Audinot et à la direction du *Figaro* ses plus vives condoléances.]**

C'est M. Pierre Claisse (UDF-CDS) qui siégera à l'Assemblée nationale en remplacement d'André Audinot.

[Vétérinaire, M. Claisse est né le 30 novembre 1923. Conseiller général du canton de Villers-Bocage depuis 1964, réélu lors du dernier renouvellement cantonal de mars 1985, il est également premier adjoint au maire de cette petite commune située dans l'arrondissement d'Amiens.]

## Dominique PONCHARDIER

**Nous apprenons la mort, à Nice, de Dominique Ponchardier, auteur de la série policière des « Gorilles », qui fut ambassadeur en Bolivie et haut commissaire de France à Djibouti. Il était âgé de soixante-neuf ans.**

### « Gorille » et ambassadeur

Sa mère lui disait, assurait-il : *« Tu es un bon petit, mais tu es un loup. »* Dominique Ponchardier, né le 3 mars 1917 à Saint-Etienne, a réussi à rester les deux à la fois. Un quintal de bonté musclée et d'aventures sauvages.

La première et la plus sauvage : la Résistance. Avec son frère Pierre, officier de marine, même gabarit, qui créera un commando célèbre en Indochine et mourra amiral, il fonde, à vingt-cinq ans le réseau Sosie. Déraillements de trains, renseignements et sabotages en tous genres. Un des membres de Sosie est arrêté. Ponchardier fait appel à la RAF et fait bombarder la prison d'Amiens pour le délivrer lui et ses camarades : l'opération Jéricho. Ponchardier tirera de son expérience de résistant un roman qui est la meilleure de ses œuvres : *les Pavés de l'enfer*.

La paix venue, le héros, compagnon de la Libération, colonel à vingt-sept ans, s'ennuie. Gaulliste jusqu'au tréfonds, il entre après 1946 au service d'ordre du RPF et s'y ruine. Il échoue en juin 1951 aux élections législatives dans la Seine.

Pour faire bouillir la marmite d'une nombreuse famille, il entame une série d'histoires d'agents secrets. Son héros, le Gorille, taillé aux mesures de l'auteur, donnera son nom à la corporation tout entière. *Le Gorille mord l'archevêque, Le Gorille a du poil au cœur*, ont un énorme succès dans la « Série noire ».

De Gaulle, revenu au pouvoir non sans que Ponchardier ait discrètement participé à l'opération – il le racontera dans *le Gorille en révolution*, – veut utiliser ce fidèle de poids et de choc. La lutte contre l'OAS en Algérie lui en donnera l'occasion. Pour aller plus loin dans la voie des responsabilités officielles, une première étape est à franchir : *« Il serait temps de vous dégoriliser »*, lui dit le général.

L'opération est délicate. Dominique Ponchardier devient conseiller technique au cabinet du ministre de l'industrie chargé de l'outre-mer, en février 1963. Une fois débarrassé, au moins en principe, de ses bruyantes références littéraires, il est bombardé ambassadeur en Bolivie. Le Quai d'Orsay, à l'instar de son titulaire M. Couve de Murville, se demande si cette nomination est bien *« convenable »*. Elle le sera.

Dominique Ponchardier se montrera un chef de mission très décoratif et très efficace. On dit alors qu'il coiffe l'ensemble des services spéciaux en Amérique du Sud, mais il assure n'avoir plus de liens avec les services secrets. Ses rapports avec le général Barrientos, homme fort de Colombie, sont bons et ils faciliteront la libération de Régis Debray, fait prisonnier dans les maquis colombiens. Les muscles de l'ambassadeur seront au demeurant fort utiles lorsque le général de Gaulle fera en Colombie une visite triomphale : il portera le chef de l'Etat quasiment à bout de bras au milieu d'une foule en délire.

#### « Chef de gare... »

Revenu d'Amérique du Sud en mars 1968, l'ex-gorille recevra l'année suivante une affectation à la mesure d'un *« anarchiste d'autorité »*, comme disait le général : il devient haut commissaire de la République dans les territoires français des Afars et des Issas. Il entreprend de faire de Djibouti une place commerciale et bancaire internationale. *« Je termine ma carrière en chef de gare »*, assure-t-il, en évoquant le chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti. Il s'efforce d'apaiser les tensions locales à force de libéralisme musclé.

En 1971, rentré en France, il devient président des Comptoirs français de développement du textile, porte ses « gorilles » au cinéma et en écrit quelques autres, toujours truculents, sanglants, fortement épicés bien que son héros, mari fidèle, ne s'implique jamais personnellement dans des aventures féminines.

Le vieux loup restait un bon petit.

JEAN PLANCHAIS.

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1986 a été tiré à 559 763 exemplaires

## Au Liban

### Une organisation extrémiste annonce l'assassinat du caméraman britannique enlevé à Beyrouth

**Le caméraman britannique John McCarthy, enlevé le jeudi 17 avril alors qu'il se rendait à l'aéroport de Beyrouth pour quitter le Liban après l'annonce de la mort de trois otages britanniques, aurait été également assassiné. Dans un appel téléphonique, ce vendredi 18 avril à la radio phalangiste, un inconnu déclarant parler au nom des « Cellules révolutionnaires arabes » a annoncé que John McCarthy avait été assassiné et que son corps avait été abandonné dans un immeuble d'un quartier résidentiel de Beyrouth-Ouest. Toutefois les patrouilles de police envoyées sur place n'ont pas retrouvé le corps.**

L'incertitude demeure toujours ce vendredi sur l'identité d'un des trois hommes, dont les corps ont été découverts jeudi matin dans la montagne druze, à 26 kilomètres à l'est de Beyrouth, après l'annonce en soirée par l'Organisation des révolutionnaires musulmans socialistes (ORMS) de la « pendaison » du journaliste britannique Alec Colett.

Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, a confirmé, en revanche, ce vendredi 18 avril, que deux des corps étaient bien ceux des enseignants britanniques, Leigh Douglas et Philip Patfield, enlevés le 29 mars.

Un communiqué de l'ORMS, qui a revendiqué l'enlèvement, le 25 mars 1985, de M. Colett, contractuel auprès de l'office de secours des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA) et a apporté à plusieurs reprises des preuves qu'elle le détenait, a affirmé jeudi soir qu'elle l'avait *« pendu par solidarité avec le peuple libyen en réponse au raid américano-britannique barbare contre la Libye »*.

Contrairement à ce qu'avait affirmé un diplomate irlandais, M. John Rowen, l'un des corps n'est donc pas celui d'Alec Colett mais d'une personne non encore identifiée. M. Rowen avait précisé qu'il ne s'agissait pas de M. Brian Keenan, professeur irlandais enlevé le 11 avril à Beyrouth-Ouest.

C'est tôt jeudi matin que les corps ont été retrouvés près d'une maison abandonnée en territoire contrôlé par le Parti socialiste progressiste du chef druze Walid Joumblatt, à moins d'un kilomètre des premiers postes de l'armée syrienne sur la route Beyrouth-Damas. Un communiqué signé par les « Cellules fedayines arabes » trouvé près des corps indiquait : *« En riposte à l'attaque du nazi Reagan contre le peuple arabe de Libye, lancée avec l'appui du gouvernement britannique, nous avons exécuté un responsable de la CIA et deux agents des services de renseignement britanniques. »* Les « Cellules fedayines arabes » avaient revendiqué les attentats sanglants contre les aéroports de Vienne et de Rome

Dans la soirée, l'Organisation des révolutionnaires musulmans socialistes, dans un communiqué en arabe parvenu à une agence de presse occidentale à Beyrouth, déclarait : *« Nous annonçons que la sentence de mort de l'espion britannique Alec Colett a été exécutée lors d'une cérémonie populaire pour punir la criminelle Thatcher et son ministre des affaires étrangères Howe, et son pouvoir réactionnaire et arriéré qui a transformé son pays en protectorat américain. »*

L'ORMS *« invitait toutes les organisations qui détiennent des otages américains et britanniques à les exécuter. »*

Elle *« remerciait les pays européens qui ont refusé de participer au crime de Reagan et de Thatcher »*, annonçait avoir *« décidé d'écarter l'Europe de la bataille qu'elle mène au nom de la nation islamique et arabe »* contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

### Contrôle des changes

### LIBERALISATION DES INVESTISSEMENTS A L'ETRANGER

L'autorisation préalable du Trésor, qui était jusqu'à présent nécessaire pour les investissements directs français à l'étranger au-delà de 15 millions de francs, est supprimée par une circulaire du 16 avril publiée au *Journal officiel* du 17 avril. Les investissements directs (industriels, commerciaux, de service...) feront désormais l'objet d'une simple déclaration qui, après quinze jours et sauf opposition explicite du Trésor, sera automatiquement acceptée par l'administration.









la « main tendue » de M. Gorbatchev

LUC ROSENZWEIG.

(Lire nos informations page 16.)